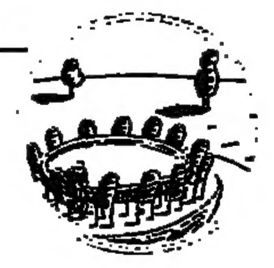
# Le Monde

CAHIER SPÉCIAL
L'euro entre en Europe

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16563 – 7,50 F — MARDI 28 AVRIL 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



PRÉVOST/TEMSPORT

## Réveil gymnastique

Les championnats d'Europe de gymnastique à Saint-Pétersbourg ont été marqués par un recul des athlètes russes et une percée de l'équipe de France. p. 27

## Le Crédit lyonnais répond à Bruxelles

Dans un entretien au *Monde*, son président, Jean Peyrelevade, affirme n'avoir jamais trompé la Commission européenne. Il accuse les précédents gouvernements français d'être responsables du conflit avec Bruxelles. p. 20

## Election-choc en Allemagne

Forte poussée de l'extrême droite, consolidation des positions des anciens communistes : les électeurs de Saxe-Anhalt ont sévèrement sanctionné la CDU de Helmut Kohl. p. 2

## Crise au RPR

Après le cafouillage du RPR lors du vote sur l'euro à l'Assemblée, Philippe Séguin menace de quitter la présidence du parti gaulliste. p. 7

## Esclavage : 150 ans après, en Guyane

La commemoration de l'abolition de l'esclavage est pour les créoles l'occasion de réfléchir à l'idée de « guyanité ». Reportage d'Annick Cojean. p. 8

## L'Espagne frôle la catastrophe

Le parc national de la Donana, en Andalousie, a failli être contaminé par cinq millions de mètres cubes d'eau acide provenant d'une mine. p. 3

## L'« autoroute » bis Paris-Barcelone

En 2001, l'axe E9 offrira une nouvelle continuité autoroutière Paris-Barcelone via Toulouse. p. 13

## La Feria de Séville

Les corridas et les nuits de danse enflamment la capitale andalouse. p. 29

## Education : RTL envahi

Après la manifestation de samedi à Paris, des enseignants et élèves de Seine-Saint-Denis ont perturbé le cours des programmes de RTL, où Claude Allègre devait intervenir. p. 12 et 16

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $ ; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 428 - 7,50 F

# La semaine où se joue l'euro

● A quatre jours du conseil européen sur le lancement de la monnaie unique, la présidence de la Banque centrale divise les Quinze ● « L'euro sera un stabilisateur du système monétaire international », affirme M. Chirac à Tokyo ● Tout savoir sur l'euro : un cahier spécial

**LES QUINZE** Etats membres de l'Union européenne abordent une semaine décisive, celle qui doit officiellement lancer l'euro. Samedi 2 mai, à Bruxelles, le sommet des chefs d'Etat et de gouvernement désignera les onze premiers pays participant à la monnaie unique. Mais, à quatre jours de cette réunion, la question de la nomination du futur président de la Banque centrale européenne (BCE) n'est toujours pas réglée : la France maintient son candidat, Jean-Claude Trichet, les Pays-Bas le leur, Wim Duisenberg. A Tokyo, M. Chirac a déclaré que *« l'euro sera un stabilisateur du système monétaire international »*, ajoutant : *« Une monnaie doit être forte pour ne pas être vulnérable, elle ne doit pas être trop forte mais crédible. »* Réunis en séminaire, samedi 25 avril, M. Jospin et les dirigeants du PS se sont prononcés pour la ratification du traité d'Amsterdam, en souhaitant que *« ceux qui l'avaient négocié »* fassent de même.






## Le FN marque des points

– Un sondage Sofres pour RTL et « Le Monde » : l'extrême droite se banalise à droite

– A Toulon, Mme Le Chevallier arrive en tête de la législative partielle

– Enquête : comment M. Mégret et son groupe se sont imposés à la direction du FN

*Lire pages 6 et 14*

## *La jeune Tibétaine Rinchen Lamo va retrouver la « tête du serpent »*

**KATMANDOU**
*de notre envoyé spécial*

L'exode continue : depuis le 1er janvier, près de sept cents Tibétains sont parvenus à franchir clandestinement la frontière chinoise et à se réfugier au Népal. Tout d'abord accueillis dans les « camps de transit » du gouvernement tibétain en exil, dans la banlieue de Katmandou, ils sont ensuite dirigés vers l'Inde.

Cette hémorragie n'a aucune raison de s'arrêter : le durcissement de la répression chinoise contre les moines bouddhistes ou les civils soupçonnés de soutenir le dalaï-lama pousse de plus en plus de Tibétains à choisir le chemin de l'exil. *« Dans les monastères, la pratique des séances de rééducation imposée par Pékin est généralisée depuis plus d'un an,* note le moine bouddhiste français Mathieu Ricard. *Les membres du clergé doivent apprendre et réciter par cœur les leçons enseignées par les commissaires politiques. »*

Rinchen Lamo a 25 ans. Cette jeune nonne est arrivée à Katmandou il y a une quinzaine de jours, venant de Lhassa. Sourire éclatant, crâne rasé, Rinchen a réussi à quitter Lhassa en utilisant le service d'un passeur qui l'a conduite « de l'autre côté » après un épuisant voyage de trois semaines. La jeune femme a pour unique souci *« de se rapprocher du dalaï-lama »*. Les trois ans de prison auxquels elle a été condamnée en 1992, après avoir participé à une manifestation antichinoise à Lhassa, l'ont définitivement marquée comme une dangereuse partisane de la *« tête du serpent »*, expression chinoise en vigueur pour désigner Sa Sainteté.

Les réfugiés choisissent en général l'hiver pour fuir le Tibet occupé. Une décision curieuse quand on pense au froid régnant à cette époque. *« Mais les patrouilles de l'armée chinoise sont moins fréquentes en hiver le long de la frontière tibéto-népalaise »*, remarque une responsable du camp de transit de Katmandou. En camion depuis Lhassa, puis à pied dans la montagne et à travers les cols des hautes vallées, de nombreux fuyards arrivent parfois au Népal dans des conditions physiques pitoyables. Plusieurs d'entre eux ont, cette année, dû être amputés après avoir eu les pieds gelés durant le voyage.

Il leur faut aussi compter avec le harcèlement de la police népalaise qui n'hésite pas à exiger des bakchichs pour les laisser continuer vers Katmandou. Il y a une dizaine de jours, cent dix-huit réfugiés ont ainsi été arrêtés après avoir franchi illégalement la frontière.

Si de nombreux Tibétains continuent de fuir leur pays pour des raisons religieuses, telle n'est cependant pas leur unique motivation. Des familles, en nombre croissant, veulent faire échapper leurs enfants aux effets de la « sinisation » du système éducatif. Comme l'affirme Mathieu Ricard, *« pour de nombreux Tibétains, la situation est sans espoir puisque, depuis cinq ou six ans, la langue tibétaine est en train de disparaître dans les écoles. Exemple : sur les dix-sept départements de l'université de Lhassa, l'enseignement se fait uniquement en chinois à l'exeption d'une seule section de grammaire et linguistique »*.

Jamyan, 21 ans, l'un de ces nouveaux arrivants, confirme cette tendance : *« Au Tibet, nous savons désormais qu'après avoir réussi à gagner le Népal et l'Inde, nous pourrons enfin étudier librement dans les écoles ou les monastères du gouvernement en exil. »* Jamyan a déjà choisi sa voie : il sera moine.

***Bruno Philip***

## Le bruit fait souffrir

**LES FRANÇAIS** souffrent toujours du bruit. En 1996, selon l'enquête de l'Insee sur *« les conditions de vie des ménages »*, 40 % d'entre eux (et 56 % des Parisiens) se déclaraient incommodés par les nuisances sonores. Plus de cinq ans après le vote de la loi du 31 décembre 1992 sur le bruit, près de 7 millions de Français sont soumis à des niveaux sonores supérieurs à 65 décibels, seuil au-dessus duquel la gêne est reconnue, et plus de 100 000 plaintes liées à des nuisances sonores sont enregistrées chaque année. Le Conseil économique et social estime qu'*« aucun effort sensible n'a été consenti sur ces dossiers depuis 1995 »*. Mme Voynet devait préciser sa politique, lundi 27 avril, devant l'assemblée plénière du Conseil national du bruit.

*Lire page 10*



# M. Jospin et le social : prudence ou immobilisme ?

**LA POLITIQUE** est l'art de gérer le calendrier des réformes, de doser périodes d'accélération et phases de ralentissement, d'alterner action et réflexion. Jusqu'à présent, Lionel Jospin a bien réussi dans cet exercice délicat sur le terrain social, seulement embarrassé, fin 1997, par les mouvements de chômeurs. Il a ouvert – ou différé – les chantiers sociaux suivant un ordre prévu avant les élections législatives et avec une maestria à faire pâlir d'envie son prédécesseur, Alain Juppé, qui n'avait jamais pu trouver un ton et un tempo à l'unisson de l'opinion. Mais le premier ministre ne restera pas éternellement maître du temps ni porteur de projets estampillés « de gauche ». Des réformes vont s'imposer, et il devra tôt ou tard les prendre à bras le corps s'il ne veut pas s'exposer à la pire des critiques pour un homme d'Etat : l'immobilisme.

L'*« audace »* dont M. Jospin crédite son gouvernement sur le front de la lutte contre le chômage (35 heures, emplois-jeunes) ne risque-t-elle pas de se transformer en prudence sur les dossiers en attente ? Sans renoncer aux réformes, tout indique qu'il va en changer le rythme et les inscrire dans le temps. *« Il reste devant nous tellement de choses à faire »*, a-t-il souligné dans son entretien au *Monde* (daté 21 avril), rappelant qu'il entend mener sa politique *« dans la durée »*, autrement dit jusqu'en 2002, terme normal de la législature. Cette règle générale vaut, bien sûr, pour les grands chantiers sociaux qui restent à ouvrir ou à relancer : réforme du droit du licenciement, adaptation du système de retraites au vieillissement de la population, modification d'une partie de l'assiette des cotisations patronales, maîtrise des dépenses de santé, remise à plat de la politique familiale.

Après l'adoption définitive des 35 heures par le Parlement, début mai, il y aura encore beaucoup à faire pour introduire la réduction du temps de travail dans les entreprises et les moeurs. Si la mise en oeuvre de cette réforme à forte charge politique – elle était au coeur du projet de la gauche – échappe désormais au gouvernement, au moins est-elle porteuse, pour ses partisans, d'un projet de société remettant le travail à sa juste place pour dégager de nouveaux espaces de vie.

***Jean-Michel Bezat***

*Lire la suite page 17*

## Un Bouriate à Nancy



ANATOLI BASKAKOV

**C'EST UN BOURIATE,** originaire d'Oulan Oudé, ville de 400 000 habitants au nord de la Mongolie. Là-bas, Anatoli Baskakov fait du théâtre, monte Molière, Tchekhov ou Ionesco. Il était à Nancy, invité par le festival Passages, qui, depuis trois ans, permet de découvrir ce théâtre du Grand Est empreint d'une troublante religiosité.

*Lire page 32*

**ELECTIONS** A cinq mois des élections générales en Allemagne, le parti du chancelier Kohl, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), a enregistré un important revers aux élections régionales, dimanche 26 avril, en Saxe-Anhalt, dans l'ancienne RDA. La CDU, avec 22 % des suffrages, a reculé de 12 points. Avec 36 % des voix (+ 2 points), le Parti social-démocrate (SPD) ne bénéficie pas autant qu'il l'escomptait du discrédit du parti au pouvoir à Bonn. ● L'ENTRÉE de l'extrême droite au Parlement de Magdebourg est le résultat le plus marquant du scrutin. Avec 13,2 % des voix, la Deutsche Volksunion (DVU) fait, pour la première fois, son entrée dans un Parlement régional à l'Est. ● LES ANCIENS communistes se maintiennent, pour leur part, avec 19,4 % des voix. Ni les Verts ni les libéraux n'ont obtenu les 5 % de voix nécessaires pour être représentés au Parlement régional.

# L'extrême droite fait une percée dans l'ancienne Allemagne de l'Est

## Avec 13,2 % des voix en Saxe-Anhalt, la Deutsche Volksunion (DVU) sera, pour la première fois, représentée dans un Land de l'Est. La CDU de Helmut Kohl enregistre un cuisant revers et le SPD ne profite pas, autant qu'il l'attendait, des mécontentements

**BONN**
*de notre correspondant*

Marquées par une percée spectaculaire du parti d'extrême droite, la Deutsche Volksunion (DVU), les élections régionales de Saxe-Anhalt, dans l'ancienne RDA, constituent un revers cinglant pour le chancelier Helmut Kohl. Pour la première fois depuis la réunification, la frustration des ex-Allemands de l'Est ouvre à l'extrême droite, qui obtient 12,9 % des voix, les portes d'un Parlement régional dans l'un des Länder de l'ancienne RDA, alors que les anciens communistes du PDS consolident leurs positions avec 19,6 % des voix.

Les chrétiens-démocrates (CDU) subissent de plein fouet la difficulté des ex-Allemands de l'Est de s'insérer dans la nouvelle Allemagne. Ils reculent de plus de 12 points par rapport aux élections précédentes de 1994, ne recueillant que 22 % des suffrages. Seule consolation pour les stratèges chrétiens-démocrates, le Parti social-démocrate ne profite pas réellement de la situation, comme il l'espérait, ce qui relance l'hypothèse d'une grande coalition après les élections fédérales de septembre.

Emmenés par le ministre-président sortant, Reinhard Höppner, les sociaux-démocrates progressent de 2 % par rapport aux dernières élections, recueillant 35,9 % des suffrages. Mais les sondages, avant le scrutin, créditaient le SPD d'un score allant jusqu'à 44 % des suffrages. Deux mois après la victoire triomphale, aux élections régionales de Basse-Saxe, de celui qui a été nommé dans la foulée candidat SPD à la chancellerie, il n'y a pas eu réellement d'« effet Schröder ».

**DISPARITION DES VERTS**

M. Höppner est loin d'atteindre la majorité absolue des sièges à laquelle il aspirait à Magdebourg. Il voit en revanche la disparition de son partenaire de coalition, le parti des Verts, qui ne recueille que 3,3 % des voix contre 5,1 % en 1994, et ne franchit pas la barre des 5 % nécessaire pour être représenté au Parlement. Absents des autres Parlements régionaux de l'ancienne RDA, les écologistes paient cette fois leur projet de tripler en dix ans le prix de l'essence, à 5 marks, une mesure jugée très antisociale à l'Est du pays. A l'Ouest aussi, lors des élections municipales du Schleswig-Hollstein, en mars, ils avaient essuyé une cuisante défaite. Les Verts vont avoir fort à faire s'ils veulent prétendre jouer un rôle dans la formation du gouvernement fédéral après les élections de septembre. Le même dilemme se pose pour les libéraux, membres de




l'actuelle coalition à Bonn, qui ne recueillent que 4,2 % des voix (contre 3,6 % en 1994). Après avoir échoué à Hambourg et en Basse-Saxe, les libéraux avaient eu la mauvaise idée d'annoncer, huit jours avant le scrutin, leur intention de supprimer l'impôt de solidarité avec l'Est.

Le scrutin de Saxe-Anhalt, le plus petit des Länder de l'Est, avec 2,8 millions d'habitants, est un avertissement. Les partis de tradition non démocratique recueillent un tiers des votes. Les communistes, qui avaient jusqu'ici le monopole du vote protestataire, obtiennent 25 des 116 sièges du Parlement régional, et maintiennent à peu de chose près leurs positions de 1994. Le succès de la Deutsche Volksunion (DVU), qui détient désormais 16 sièges, est d'autant plus inquiétant que la participation a été très forte. 70,5 % des 2,1 millions d'électeurs inscrits se sont déplacés contre 54,8 % il y a quatre ans, où l'abstention avait atteint un record. A l'annonce des résultats, 200 manifestants, souvent sympatisants communistes, se sont rendus au Parlement de Magdebourg, aux cris de *« Nazis dehors ! »*. Le candidat local de l'extrême droite, totalement inconnu des médias, a refusé d'accorder toute interview à la presse. Seul le chef du parti, Gerhard Frey, a accepté de s'exprimer.

**ACCUSATIONS MUTUELLES**

Le SPD et la CDU se sont accusés mutuellement de la responsabilité de cette situation. *« Celui qui pactise avec l'extrême gauche ne doit pas être surpris »*, a accusé Peter Hintze, secrétaire général de la CDU, reprochant au gouvernement sortant, minoritaire, d'avoir gouverné avec le soutien des ex-communistes. Au contraire, plusieurs responsables du SPD ont déclaré que les électeurs avaient voté DVU par colère contre la politique de Helmut Kohl à Bonn. Gerhard Schröder a mis le succès de l'extrême droite sur le compte personnel du chancelier et de ses promesses non tenues. Daniel Goedevert, ancien membre du directoire de Volkswagen et proche du SPD, a mis en garde contre toute tentative de minimiser le danger de l'extrême droite, rappelant la progression du Front national en France.

Au niveau local, le vote va mettre fin au *« modèle de Magdebourg »*, où le SPD dirigeait une coalition minoritaire avec les Verts, avec le soutien sans participation du PDS. Reinhard Höppner a annoncé officiellement qu'il allait mener des discussions de coalition avec le PDS et la CDU. Mais la direction du SPD ne peut se permettre, en prévision des élections de septembre, une coalition avec les anciens communistes. Gerhard Schröder, qui ne veut pas effrayer l'électorat du centre, a clairement fait savoir qu'il souhaitait voir M. Höppner gouverner avec la CDU. Les deux grands partis vont devoir sérieusement réfléchir à leur stratégie à l'Est pendant les cinq mois de campagne électorale qui leur restent. Il est probable que les adversaires du chancelier Kohl au sein des partis de sa coalition chercheront à lui imputer la responsabilité personnelle de cette montée des extrêmes.

*Arnaud Leparmentier*

■ **Un social-démocrate élu à la mairie de Leipzig (Est)** : le social-démocrate (SPD) Wolfgang Tiefensee a été élu maire de Leipzig, dimanche 26 avril, devant le communiste rénovateur Lothar Tippach. M. Tiefensee a recueilli 48,4 % des voix au deuxième tour, contre 29,8 % pour son adversaire communiste. L'Union chrétienne-démocrate (CDU) du chancelier Helmut Kohl a enregistré un nouveau score désastreux, son candidat, Peter Kaminski, n'ayant obtenu que 17 % des suffrages. – *(AFP.)*

# Les slogans xénophobes séduisent la jeunesse sans avenir de Magdebourg

**BONN**
*de notre correspondant*

Cela finissait par tenir du miracle : l'extrême droite ne parvenait pas à faire son entrée politique dans l'ancienne RDA, alors que le chômage frappe une personne sur cinq et que la violence néonazie s'y développe plus qu'ailleurs. C'est aujourd'hui chose faite : la Deutsche Volksunion (DVU) rentre au Parlement de Saxe-Anhalt, recueillant 13 % des suffrages.

La DVU a bénéficié de l'absence des autres partis d'extrême droite : les Republikaner et le Nationaldemokratische Partei Deutschland (NPD) n'étaient pas présents, les premiers pour vice de procédure, le second pour n'avoir pas réuni les mille signatures de soutien nécessaires.

Fondée à Munich en 1971 par Gerhard Frey, un éditeur de soixante-cinq ans dont la fortune atteindrait plusieurs centaines de millions de marks, la DVU, qui compterait quelque 15 000 membres, était parvenue à rentrer il y a quelques années à la mairie de Brême et au Parlement régional du Schleswig-Hollstein. En septembre 1997, elle avait manqué de 190 voix son entrée au Sénat de Hambourg en recueillant 4,98 % des suffrages.

La DVU n'a qu'une poignée de militants en Saxe-Anhalt. Mais elle a employé les grands moyens financiers pour s'implanter, investissant dans la campagne électorale près de 3 millions de marks, soit presque autant que tous les autres partis réunis. La DVU a affrété un avion tirant ses slogans dans le ciel de Magdebourg. Elle a recouvert la région de plus de vingt-mille affiches, le plus souvent accrochées en haut de lampadaires pour être plus difficiles à déchirer, inondé la population de 1,2 million de lettres. Le parti d'extrême droite a ciblé les moins de trente ans, qui ont reçu des courriers personnalisés. Avec succès : plus d'un quart d'entre eux ont voté DVU, plutôt des hommes que des femmes, originaire de tous les partis à l'exception des Verts (PDS, CDU, SPD). M. Frey est coutumier du fait. Selon le quotidien de gauche *Tageszeitung*, il avait, lors des élections européennes de 1989, envoyé 28 millions de lettres et dépensé entre 15 et 18 millions de marks pour ne recueillir que 1,6 % des voix.

La violence d'extrême droite est depuis longtemps présente dans l'ancienne RDA. Avec ses skinheads, la région de Magdebourg est la championne des agressions xénophobes. Des zones sous contrôle de bandes racistes sont réputées *« sans étrangers »*. Plus généralement, 45 % des crimes et délits xénophobes d'Allemagne sont commis dans les nouveaux Länder de l'Est, alors que 17 % seulement de la population y vit et que les étrangers ne représentent que 2 % de celle-ci (contre plus de 10 % à l'Ouest). La population de l'Est pense, à 48 %, selon un sondage récent du *Spiegel*, que les étrangers prennent le travail des Allemands, et à 55 % (contre 38 % à l'Ouest) que les étrangers vivent aux crochets des Allemands. 14 % de la population de l'Est, marquée par plus de cinquante ans de dictature nazie, puis communiste, pense qu'un régime autoritaire résoudrait mieux les problèmes actuels que la démocratie, ce score n'étant que de 7 % à l'Ouest.

Jusqu'à présent, racisme et violence ne s'étaient pas exprimés par les urnes à l'Est (les Republikaner siègent à l'Ouest, au Parlement de Bade-Wurtemberg). Cette résistance électorale était expliquée par le passé nazi de l'Allemagne : *« Auschwitz empêche tout retour de l'Allemagne vers l'extrême droite. Ce n'est pas le cas de la France »*, déclarait en mars le chef des Verts au Bundestag, Joshka Fischer, après les élections régionales en France. L'absence de leader charismatique, la générosité du système de protection sociale allemand et la forte implantation des partis démocratiques étaient autant de remparts contre les extrêmes.

A Magdebourg, ces verrous ont sauté. La Saxe-Anhalt étant le Land d'Allemagne où le taux de chômage est le plus élevé (22,6 %) et la croissance la plus faible (0,6 % contre plus de 2 % dans les autres Länder de l'Est), sans espoir d'amélioration à court terme, les jeunes sont désœuvrés et trouvent beaucoup plus difficilement des places en apprentissage qu'à l'Ouest. *« Avec le chômage et cette situation sociale explosive, les gens sont facilement séduits lorsqu'on leur dit : "Les étrangers criminels, dehors !", ou : "L'argent allemand seulement pour les Allemands !" »*, s'inquiétait, avant les élections, Tobias, jeune militant du PDS, le parti néo-communiste allemand.

**Dans les Länder de l'Est, selon un sondage, 48 % des gens pensent que les étrangers prennent le travail des Allemands**

Viola Neu, spécialiste de l'extrême droite à la fondation Konrad Adenauer, proche de la CDU, expliquait récemment que l'extrême droite n'avait aucune crédibilité dans la lutte contre le chômage et que c'est pour cela, notamment, qu'elle ne décollait pas. Aujourd'hui, les promesses non tenues du gouvernement – courant 1997, le chancelier annonçait la création de 100 000 emplois par an à l'Est, dès 1998 – semblent attirer le discrédit sur l'ensemble de la classe politique et inciter les électeurs à voter pour les partis non démocratiques.

Aucun loisir n'est organisé dans les campagnes de l'Est. Les adultes et les professeurs d'école font parfois preuve de laxisme devant les propos racistes des jeunes, sous prétexte de ne pas « rompre le dialogue » avec eux.

Plus généralement, la classe politique s'engage mollement contre la xénophobie, à l'exception notable des Verts et des libéraux. Elle laisse se faire depuis des mois un amalgame entre criminalité et étrangers, entre mafias internationales et travailleurs immigrés. La DVU a pour slogan « Les étrangers criminels dehors ! », mais que déclarait pendant l'été 1997 le candidat du SPD, Gerhard Schröder ? : *« Nous ne devrions pas être aussi timorés envers les délinquants étrangers que l'on attrape. Pour celui qui abuse de notre droit de l'hospitalité, il n'y a qu'une solution : dehors, et vite. »* Soucieuse d'éviter l'émergence d'un parti d'extrême droite en Bavière, la CSU bavaroise envisage, sous certaines conditions, d'expulser les parents de délinquants étrangers. En réalité, la criminalité des étrangers baisse depuis quelques années, tandis que les crimes racistes atteignent de nouveau les sommets de 1993. Les partis politiques ont pour stratégie d'occuper le terrain de la sécurité et de l'immigration et de montrer qu'ils s'occupent des peurs – justifiées ou non – des Allemands pour empêcher l'émergence de partis d'extrême droite. Cette stratégie avait jusque-là assez bien réussi.

*« De l'argent allemand pour des emplois allemands ! »*, réclame la DVU . Mais le député de la CSU bavaroise, Peter Ramsauer, a déclaré, en septembre 1997, que *« la reprise conjoncturelle n'avait pas d'effet sur le marché du travail car, chaque année, jusqu'à 250 000 étrangers pèsent sur le marché du travail en Allemagne »*, tandis que Helmut Kohl a expliqué une partie du chômage par l'afflux d'étrangers. Le ministre de la défense, Volker Rühe, a expliqué cet hiver que l'envolée des délits d'extrême droite constatée en 1997 dans la Bundeswehr ne concernait que des cas isolés, alors qu'il existe des carences, constatées par un rapport parlementaire, dans l'éducation civique des recrues. L'Allemagne a encore une caserne Mölders, en hommage au colonel d'aviation qui a bombardé Guernica.

Lorsqu'à la fin de l'été 1997, le conseil municipal de Gollwitz, village de 405 âmes situé dans le Brandebourg, a voté à l'unanimité contre la venue de 60 juifs d'Asie centrale, le ministre-président (SPD) du Land, Manfred Stolpe, a pris sa défense, expliquant qu'il ne s'agissait pas d'antisémitisme. *« En 1933, c'étaient aussi des citoyens absolument normaux »*, avait rétorqué, furieux, Ignatz Bubis, président du Conseil national des juifs d'Allemagne...

*A. Le.*

### *Une nébuleuse de petits partis et de groupuscules*

● **Scores.** Éclatée, l'extrême droite allemande n'a jamais réussi à franchir, à des élections générales, la barre des 5 % des suffrages, ce qui lui aurait permis de siéger au Bundestag. Elle a réalisé son meilleur score national (en Allemagne de l'Ouest), en 1969, quand elle a obtenu 4,3 % des voix. Le NPD (Nationaldemokratische Partei Deutschland) a connu alors son apogée avant de se diviser et de quasiment disparaître à la suite de querelles internes et de tentatives avortées de fusion avec d'autres groupuscules.

● **Parlements régionaux.** L'extrême-droite a participé, sous des noms divers à des Parlements régionaux, en général pour de courtes périodes. En 1989, les Republikaner de l'ancien Waffen-SS Franz Schönhuber sont entrés à l'Assemblée des députés *(Abgeordnetenhaus)* de Berlin-Ouest (avec 7,9 % des voix). La même année, ils réalisaient leur meilleur score aux élections européennes (7,1 %) mais, en 1994, ils sont retombés sous le seuil des 5 %. Outre Berlin-Ouest, l'extrême-droite a fait son entrée dans des Parlements régionaux suivants, soit par l'intermédiaire des Republikaner (Rep), soit de la Deustche Volksunion (DVU) de Gerhard Frey :
- 1991 : Brême, 6,2 % (DVU)
- 1992 : Bade-Wurtemberg, 10,2 % (Rep)
- 1992 : Schleswig-Holstein, 6,3 % (DVU)
- 1996 : Bade-Wurtemberg, 9,1 % (Rep)

● **Municipales.** Les Republikaner ont d'autre part enregistré, dans l'Ouest de l'Allemagne, des résultats comparables à ceux de la DVU dimanche en Saxe-Anhalt, à des élections municipales, comme en Hesse en 1995, où ils ont obtenu jusqu'à 15 % des suffrages dans des bastions ouvriers touchés par la crise.

# Alexandre Lebed a remporté le premier tour de l'élection régionale russe de Krasnoïarsk

## Le général conserve ses chances de réussir son retour en politique

**Donné perdant par les sondages, le général Lebed est arrivé largement en tête du premier tour de l'élection régionale à Krasnoïarsk (Sibérie), devançant de dix points le gouverneur sortant, Valéri Zoubov. Le général « rebelle » a rassemblé sur son nom les votes contestataires. Une victoire au second tour signerait son retour dans le jeu politique et entretiendrait son ambition de conquérir la présidence russe.**

**MOSCOU**
*de notre correspondante*

Au premier tour d'un scrutin régional, suivi, dimanche 26 avril, avec passion, car il doit déterminer les contours de la présidentielle à venir en Russie, l'opposant Alexandre Lebed a provoqué la surprise. Selon les résultats préliminaires publiés lundi, il a devancé de dix points son grand rival, le gouverneur sortant de la région sibérienne de Krasnoïarsk, Valéri Zoubov, qui était donné favori.

Le général à la voix d'outre-tombe brigue le poste de gouverneur de cette région, vaste comme quatre fois la France. Il entend en faire sa place d'armes d'où il pourrait se lancer à la conquête du pouvoir suprême en Russie. S'il échoue à Krasnoïarsk, il ne *« perdra pas son temps »* à tenter la présidentielle, a-t-il déclaré. Tout indique que l'ancien officier « rebelle », chassé brutalement du Kremlin où il fit un bref passage après avoir permis la réélection de Boris Eltsine en 1996 et fait la paix en Tchétchénie, garde intactes ses chances de revenir dans la « grande politique » russe où son étoile avait pâli.

Les sondages lui étaient pourtant défavorables. L'administration locale, soutenue par le Kremlin, avait, initialement, réussi à provoquer un réflexe de peur, présentant Alexandre Lebed comme un étranger indifférent au sort de la région, un aventurier dangereux et imprévisible, mû par ses seules ambitions présidentielles et soutenu par des forces « obscures ». Les électeurs n'y ont pas cru, du moins ceux des zones rurales. Après dépouillement de 95 % des bulletins, ils lui ont donné 45,2 % de leurs voix, contre 35,24 % au gouverneur sortant. Valéri Zoubov l'a cependant emporté dans toutes le circonscriptions de la capitale, Krasnoïarsk.

Une autre suprise est le score très bas du communiste Piotr Romanov – 13 % –, alors même qu'il était soutenu par l'ultra-nationaliste Jirinovski. Le vote protestataire s'est donc presque entièrement reporté, ici, sur Alexandre Lebed. Cinq autres candidats se sont partagé 6 % des suffrages, dans un scrutin qui a connu un taux de participation record de plus de 61 %. Un deuxième tour est prévu dans deux à trois semaines.

La campagne risque d'être aussi chaude qu'avant le premier tour. On retrouva les ingrédients habituels des campagnes à fort enjeu en Russie : les « kompromats », ou révélations, généralement fabriquées, visant à compromettre l'adversaire. Les deux principaux états-majors électoraux y ont eu recours.

Celui du général fit distribuer dans les boîtes aux lettres des tracts affirmant que Valéri Zoubov, ancien doyen de la Faculté d'économie locale, fut soigné par des psychiatres ; qu'il promettait de généraliser l'enseignement payant, de payer les salaires en supprimant ceux des militaires. Le dernier numéro du journal de campagne de Lebed, tiré à des centaines de milliers d'exemplaires, fut saisi car il annoncait que les partisans du gouverneur sortant préparaient des actes terroristes dont la responsabilité sera attribuée au général... L'état-major de M. Zoubov a distribué des tracts, signés Lebed, appelant à dénoncer les voisins vivant dans des appartements trop grands ou faisant du commerce privé... Les candidats ont affirmé n'être pour rien dans ces histoires.

### APPUIS SULFUREUX

Comme à Moscou pour la présidentielle, les sommes dépensées pour leurs campagnes n'avaient rien à voir avec celles, ridiculement basses, officiellement déclarées. Les « oligarques » moscovites sont entrés puissamment dans le jeu. Le groupe Onexim, qui détient l'immense combinat Norilsk Nickel de la région, des banques, ainsi que le maire de Moscou, Iouri Loujkov, se sont engagés aux côtés du gouverneur sortant.

Alexandre Lebed, lui, a reçu les appuis sulfureux du plus puissant homme d'affaire local, l'ancien « mafieux » Anatoli Bykov, puis du plus célèbre financier russe Boris Berezovski. Le premier a fini par prendre, officiellement, ses distances avec le général. Le second a expliqué qu'il le soutenait pour des raisons tactiques. Il voudrait qu'Alexandre Lebed reste dans la course présidentielle pour ôter des voix au maire de Moscou, qui, par son populisme nationaliste, vise le même électorat. La première chaîne nationale ORT, contrôlée par M. Berezovski, a donc fortement soutenu le général, provoquant sans doute le courroux de Boris Eltsine, apparemment mal informé, ou peu convaincu, des « bonnes » intentions de M. Berezovski...

Alexandre Lebed affirme, tranquillement, que s'il a usé, *« comme tout le monde »* de *« l'argent gris »* de *« petits truands »*, il n'en est redevable à personne. Ni même à M. Berezovski, car si tous deux *« jouent sur le même échiquier »*, ils mènent *« chacun un jeu différent »*. Celui du général a surtout consisté à dénoncer l'emprise « coloniale » qu'exerce, sur les régions, la capitale, Moscou, *« où se concentre 86 % de l'argent du pays »*. Un argument imparable dans la Russie actuelle.

***Sophie Shihab***

# En Tunisie, un défenseur des droits de l'homme condamné à trois ans de prison

## Il avait dénoncé le « quadrillage de la société »

**LA COUR D'APPEL** de Tunis a confirmé, samedi 25 avril, la condamnation à trois ans de prison ferme du vice-président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Khémaïs Ksila. Un pourvoi en cassation est possible dans un délai de dix jours. Agé de quarante et un ans, marié et père de trois enfants, M. Ksila avait été condamné, le 11 février, par un tribunal correctionnel pour *« diffamation contre l'ordre public et les autorités, diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public et incitation des citoyens à transgresser les lois du pays »*.

Le responsable de la Ligue avait été arrêté le 29 septembre à Tunis après avoir entamé, le jour même, une grève de la faim et avoir rendu publique une déclaration dénonçant l'oppression dont il était victime (perte d'emploi, privation de passeport, surveillance policière, tracasseries pour sa famille).

### PRÉTEXTE ANTI-ISLAMISTES

M. Ksila avait surtout exprimé son point de vue sur la situation en Tunisie en appelant *« à la vigilance extrême en ce moment difficile par lequel passe notre pays où il semble que le pouvoir s'emploie, non sans succès notable,* [à] *quadriller toute la société, éliminer toute opinion dissidente, et ce par l'étatisation de toutes les institutions d'information, si bien que la dégradation de l'information a atteint un niveau que la Tunisie n'a jamais connu auparavant »*. Le numéro deux de la Ligue dénonçait également *« l'arsenal sécuritaire mis en œuvre »* et les *« graves violations en matière des droits de l'homme »* commises en Tunisie.

Au lendemain de sa condamnation en première instance, la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) avait jugé dans un communiqué que celle-ci s'inscrivait *« dans le cadre d'une aggravation des persécutions, vexations et intimidations de toutes sortes exercées à l'encontre des défenseurs des droits de l'homme »*.

Le fait est que, prospère sur le plan économique, la Tunisie traverse une période noire du point de vue des libertés publiques. Prétextant la poursuite d'un combat contre le courant islamiste, pourtant déjà gagné de l'avis de beaucoup, le président Zine el Abidine Ben Ali, au pouvoir depuis dix ans, ne cesse d'accentuer les dérives autoritaires de son régime. Les partis politiques de l'opposition ont été réduits à faire de la figuration. L'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTA), le syndicat unique, n'est plus qu'une courroie de transmission du régime. La presse est muselée.

Seule la Ligue et quelques personnalités – dont une poignée d'avocats – continuent à s'opposer au régime. Elles le paient chèrement. Pour avoir pris position en faveur de M. Ksila, le président du comité directeur de la LTDH, Taoufik Bouderbala a été convoqué il y a peu par le procureur de la République. Quant à Mᵉ Radhia Nasraoui, avocate occasionnelle des militants islamistes, après plusieurs cambriolages de son cabinet, elle a été inculpée en mars de *« liens avec une organisation terroriste »*, d'*« appartenance à une bande de malfaiteurs »*, d'*« incitation à la rebellion »*, d'*« outrage à la magistrature et au président de la République »* et de *« diffusion de fausses nouvelles »*.

***Jean-Pierre Tuquoi***

# Le chef de la gendarmerie belge dans la ligne de mire

**BRUXELLES**
*de notre correspondant*

Jean-Luc Dehaene, le premier ministre belge, doit s'adresser mardi 28 avril aux députés pour défendre l'action de son gouvernement, durement ébranlé par l'évasion rocambolesque de Marc Dutroux. La motion de défiance déposée par l'opposition libérale et écologiste n'a cependant que peu de chances d'être adoptée. Pendant le week-end, les partis de la majorité socialiste-sociale-chrétienne ont resserré les rangs, en insistant sur le « geste fort » que constituent déjà à leurs yeux les démissions des ministres de la justice et de l'intérieur. Les partis de l'opposition, à l'exception du Vlaams Blok, l'extrême droite flamande, ont eux aussi mis un bémol à leurs attaques contre l'équipe dirigée par M. Dehaene, cessant de réclamer son départ immédiat.

Tout le monde est bien conscient que des élections anticipées organisées dans un tel contexte pourraient avoir des résultats imprévisibles, se révélant dévastateurs pour les formations politiques classiques.

### LEVER L'« IMPRESSION D'IMMUNITÉ GÉNÉRALE »

Mais, par ailleurs, la plupart des responsables estiment que de bonnes paroles, fussent-elles prononcées avec force et solennité par le chef du gouvernement, ne suffiront pas à rétablir un courant de confiance fortement dégradé entre la population et ses dirigeants. C'est pourquoi les pressions s'accentuent sur le lieutenant-général Willy Deridder, commandant en chef des forces de la gendarmerie du royaume, pour qu'il quitte ses fonctions. Philippe Maystadt, vice-premier ministre social-chrétien francophone, l'a ainsi indirectement mis en cause en déclarant : *« Deux ministres ont assumé une responsabilité politique sans faute. Il serait paradoxal de ne pas sanctionner les responsabilités avec faute. Cantonner les démissions au sommet accentuerait l'impression d'immunité générale, comme si la négligence et le manque de professionnalisme des subordonnés n'étaient jamais punis. »*

En dépit des multiples insuffisances, erreurs et négligences des unités de gendarmeries chargées, en 1995 et 1996, des enquêtes sur les disparitions d'enfants constatées par la commission d'enquête parlementaire sur l'affaire Dutroux, leur état-major avait jusque-là été épargné. A la demande des socialistes flamands, dont la gendarmerie est le fief depuis sa démilitarisation au début des années 90, le nom du lieutenant-général Deridder avait été rayé de la liste des responsables stigmatisés par le rapport de la commission d'enquête, à la grande colère des parents des jeunes victimes.

Il semble bien, cependant, que le nouveau ministre de l'intérieur, le socialiste flamand Louis Tobback, qui fut longtemps le mentor et le protecteur du premier gendarme du royaume, soit maintenant au pied du mur. Se refusant à *« participer au lynchage ou à désigner des victimes expiatoires »*, il a cependant concédé qu'il allait s'efforcer *« de convaincre un certain nombre de personnes »* d'assumer leurs responsabilités.

La Belgique ne serait pas la Belgique si une crise nationale ne se doublait pas d'une crise communautaire. Des responsables politiques flamands et des éditorialistes des journaux du nord du pays notent avec irritation que ce sont deux ministres flamands *« porteurs d'espoirs »*, n'ayant commis aucune faute personnelle, qui « payent » pour les négligences de gendarmes wallons.

Dans ce contexte, Guy Verhofstadt, président du Parti libéral-démocrate flamand (VLD), a demandé, dimanche, la démission de Melchior Wathelet, actuellement juge à la Cour de justice européenne de Luxembourg. Ministre de la justice jusqu'en 1995, ce social-chrétien francophone avait été jugé responsable de la libération anticipée de Marc Dutroux après une première condamnation, en 1986, pour enlèvement, viol et séquestration d'enfants. Son mandat avait été reconduit par le Parlement en 1997, en dépit des critiques formulées à son encontre par la commission parlementaire d'enquête.

***Luc Rosenzweig***

# L'Espagne échappe à un désastre écologique

**LE PARC NATIONAL** de la Donana, considéré comme l'un des plus beaux d'Espagne et d'Europe, a échappé de peu à un désastre sans précédent, après le déversement accidentel, samedi matin 25 avril, d'une quantité gigantesque d'eau contaminée par des produits très acides dans une rivière qui le traverse.

L'accident s'est produit lorsqu'un réservoir de décantation d'une mine de pyrite à Aznalcollar, près de Séville (Sud), a été crevé, en raison, selon son propriétaire, d'un glissement de terrain imprévisible. Plus de 5 millions de mètres cubes d'eau acide, contenant des métaux en décantation, ont alors commencé à déferler dans la rivière Guadiamar, qui se perd en aval dans les marais du Guadalquivir, dans le parc national de la Donana, au bord de l'océan Atlantique.

Le ministre espagnol de l'environnement, Isabel Tocino, a annoncé dimanche que les mesures prises avaient été couronnées de succès et que le parc de la Donana se trouve désormais hors de danger. Les murs de rétention édifiés en catastrophe par la garde civile et les services de protection de l'environnement pour protéger l'endroit, situé au bord de l'Atlantique, ont bien résisté à la marée haute.

### CATASTROPHE POUR L'AGRICULTURE

Environ 10 000 hectares de terres arables bordant le lit du Guadiamar ont toutefois été touchés par la pollution. D'immenses bandes de champs, des vergers et des rizières étaient noircis par un mélange de résidus de zinc, de nickel, de cuivre d'argent et de plomb. Sur le passage des eaux contaminées, des oiseaux, des poissons et des crabes morts ont été retrouvés en petit nombre. Les maires de sept villes fluviales ont recommandé à leurs administrés de ne pas boire l'eau des puits. Et les éleveurs ont reçu instruction de maintenir leurs troupeaux à l'écart de la rivière.

Très protégée, cette vaste région (73 000 hectares) de marécages, de pinèdes et de dunes est célèbre pour ses colonies d'oiseaux, notamment des grues et des flamants roses, ainsi que pour ses hardes de cerfs. Il s'agit aussi d'un des derniers refuges du lynx ibérique, espèce en voie d'extinction.

*« Il s'agit d'une catastrophe écologique de grandes dimensions, dont nous ne sommes pas encore en mesure d'évaluer les conséquences »*, notamment pour l'agriculture locale, a averti Mᵐᵉ Tocino. Le ministre a exigé que des poursuites pour *« délit écologique »* soient entamées contre l'entreprise propriétaire du réservoir, Minas de Aznalcollar, qui appartient à la multinationale suédoise Boliden Aporsa.

Les organisations écologistes ont dénoncé l'existence d'une *« catastrophe annoncée »*. Dans des déclarations à l'AFP, une porte-parole de l'association écologiste Greenpeace, Eva Hernandez, a dénoncé le manque d'attention des autorités pour les alentours du parc national, ainsi que l'insuffisance de moyens matériels et humains déployés pour lutter contre le désastre. – *(AFP, Reuters.)*

# A Tokyo, Jacques Chirac se félicite que l'euro ait « protégé l'Europe » de la crise asiatique

## Le chef de l'Etat assure les dirigeants japonais de sa « confiance »

**En visite à Tokyo pour inaugurer « l'année de la France » au Japon, Jacques Chirac a tenu, lundi 27 avril, devant les représentants du patronat nippon, à renouveler sa confiance dans la capacité du Japon à surmonter la crise qu'il traverse. Il en a profité pour se féliciter que la « *perspective de l'euro* » ait protégé l'Union européenne des effets des turbulences que connaît l'économie asiatique.**

TOKYO
*de nos envoyés spéciaux*

« *Confiance* » et « *optimisme* » : dès le premier jour de sa visite officielle au Japon, lundi 27 avril, Jacques Chirac a martelé ces deux mots pour conjurer les doutes et les craintes engendrés par la crise financière asiatique et leurs possibles répercussions sur le système monétaire international. Prenant la parole devant les représentants du patronat japonais au siège de leur confédération, le Keidanren, il a justifié ce volontarisme en insistant sur les dangers de tout pessimisme : « *Nous sommes dans un monde où les marchés sont extrêmement susceptibles. Leurs décisions ne sont pas toujours fondées sur la réalité, mais sur la perception qu'ils ont de cette réalité.* »

Le chef de l'Etat a mis en garde contre « *le tort que l'on peut causer en s'exprimant de façon pessimiste* ». Au cours d'un entretien à la chaîne de télévision nationale NHK, lundi soir, M. Chirac avait déclaré : « *En ce qui concerne le Japon, il ne s'agit pas d'une tempête, mais d'un trouble sérieux. Pour le reste de l'Asie, il s'agit d'une crise d'adaptation dont elle doit sortir dans deux ans.* »

Optimisme de rigueur donc, que le chef de l'Etat a appliqué tant aux difficultés rencontrées par les économies asiatiques qu'à la perspective imminente de l'Union monétaire européenne. Concernant les premières, M. Chirac a rendu un hommage appuyé au rôle qu'a tenu le Japon depuis qu'ont éclaté les crises financières d'Asie, par sa contribution aux programmes de soutien du Fonds monétaire international. Il a renouvelé sa « *confiance dans la sagesse et la parole* [des dirigeants japonais] *pour mener à bien les réformes qui s'imposent* » à leur économie. Au moment où le premier ministre japonais est fragilisé, il a tout particulièrement souligné le volonté de son « *ami* » Hashimoto, qu'il nomme par son diminutif « Ryu », de « *sortir de la crise (...) et redonner à l'économie japonaise le dynamisme nécessaire* ».

Au passage, il a également salué la « *sagesse et le courage des dirigeants chinois* », qui, en maintenant le taux de change de leur monnaie, ont « *joué un rôle majeur pour aider à stabiliser la situation* ».

L'exercice a un but précis : il s'agit de tout faire pour que le Japon, en dépit de ses difficultés propres, continue de se sentir partie prenante des efforts visant à préserver la stabilité monétaire. Selon un diplomate, « *on ne peut pas se permettre l'effondrement de la maison Japon* ». A cette fin, il est impératif que Tokyo ne se sente pas isolé face aux autres membres du G 7-G 8 à Birmingham en mai, alors que l'Union monétaire européenne sera entrée en vigueur.

M. Chirac n'a pas ménagé son énergie pour « vendre » à nouveau l'idée de l'euro à un parterre de grands patrons déjà intéressés avant même la crise récente. « *La seule perspective de l'euro a protégé l'Europe des turbulences de la crise financière asiatique* », a-t-il souligné. « *L'euro sera, à côté du dollar, un stabilisateur du système monétaire international.* » Se gardant de répondre avec trop de précision à une question sur la parité envisagée avec le dollar, il a estimé qu'une monnaie « *doit être forte pour ne pas être vulnérable, elle ne doit pas être trop forte, mais crédible* ».

Evoquant la « *performance* » de la France dans la construction européenne, M. Chirac a incité les investisseurs japonais à en faire leur « *partenaire privilégié* ». Un message qu'il comptait répéter au cours de ses conversations politiques durant son séjour comme, lundi soir, dans un entretien diffusé par la chaîne de télévision NHK.

Toutefois, pour délivrer ce message de confiance et d'optimisme, le chef de l'Etat se présente à ses interlocuteurs nippons dans une position assez particulière. Lors de son précédent voyage officiel, en novembre 1996, il s'était employé à rassurer des partenaires inquiets sur la capacité de la France à se plier aux règles de bonne gestion exigées à l'échelle européenne. Ces inquiétudes sont aujourd'hui levées, mais, entre-temps, le président français a perdu sa majorité. Cela ne l'a pas empêché de renouveler son avertissement, plus à l'intention du gouvernement de Lionel Jospin qu'à celle de son auditoire, contre les dépenses excessives : « *On ne fonde pas une monnaie solide sur des dettes. Voilà pourquoi nous devons mieux coordonner nos politiques économiques et mener ensemble des politiques pour l'emploi adaptées.* »

Une dimension franco-française qui permettait peut-être une double lecture de cet aphorisme de sagesse populaire, cité à propos des crises asiatiques : « *Nous avons, en France, un proverbe sur les épreuves et leurs leçons : "A quelque chose malheur est bon"* ».

***Pascale Robert-Diard et Francis Deron***

### *La Bundesbank fait campagne pour Wim Duisenberg*

**La Bundesbank a fait part de sa mauvaise humeur devant le compromis qui se dessine sur la présidence de la future banque centrale européenne et la nomination des membres de son directoire. Le journal dominical *Bild am Sonntag* s'est fait l'écho, le 26 avril, de l'opposition d'une grande partie du conseil de la Bundesbank à ce que le mandat du premier président soit divisé pour permettre au gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet, de succéder dans quelques années au Néerlandais Wim Duisenberg, soutenu par Bonn et une majorité de pays membres. Le premier ministre néerlandais, Wim Kok, a réaffirmé, dimanche, que son gouvernement continuait à s'opposer à un tel compromis.**

**L'information a été mollement démentie à Francfort. L'opinion de la Bundesbank ne modifiera pas la décision de l'Allemagne d'adopter l'euro, votée par le Parlement, mais peut peser sur les débats qui vont précéder le sommet du 2 mai à Bruxelles.**



# M. Jospin et le PS invitent « ceux qui ont négocié Amsterdam » à s'engager pour sa ratification

**A UNE SEMAINE** du sommet européen de Bruxelles, qui doit confirmer officiellement le lancement de l'euro avec la participation de onze pays, les instances dirigeantes du Parti socialiste ont tenu samedi 25 avril, à Saint-Germain-en-Laye (Yvelines), un séminaire sur l'Europe avec Lionel Jospin, ses ministres socialistes, le commissaire européen chargé de l'éducation et de la recherche, l'ancien premier ministre Edith Cresson.

Au-delà des exposés de deux ministres – Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, et Louis Le Pensec, ministre de l'agriculture – et de deux secrétaires nationaux du PS – Pierre Guidoni (international) et Jean-Pierre Bel (élections) –, le débat a porté principalement sur le traité d'Amsterdam et la réforme du mode de scrutin européen. Lionel Jospin a salué la « *cohérence* » du PS et du gouvernement sur l'euro, face à une « *droite plutôt inconséquente* ». Il a affirmé qu'il ne pourrait pas y avoir de ratification du traité d'Amsterdam « *sans que ceux qui l'avaient négocié s'engagent* », en indiquant qu'il s'en était « *ouvert* » à Jacques Chirac. Le premier ministre a rappelé que, s'il avait mené cette négociation, il l'aurait fait « *autrement* ».

**HYPOTHÈSES POUR UN SCRUTIN**

Mais il a écarté toute conditionnalité à cette ratification, comme le souhaite Laurent Fabius, qui ne s'est pas exprimé, en notant que la parole de la France avait été engagée et que des « *améliorations* » avaient été obtenues, notamment sur le volet social.

François Hollande a souligné une « *très large convergence de vues pour mettre l'Europe dans une dynamique d'emploi, de croissance et une dynamique politique* ». Le premier secrétaire du PS a souhaité « *des initiatives politiques pour introduire plus de clarté dans les décisions et plus d'efficacité dans les procédures* ». M. Hollande a plaidé pour une ratification d'Amsterdam, car sinon « *ce serait ralentir le processus même de l'Europe politique que nous souhaitons* ». Allant dans le même sens que M. Jospin, il a invité le RPR à s'engager pour cette ratification, en notant que, jusqu'à présent, « *le RPR n'a utilisé que le frein* ». « *Je ne sais pas s'il va trouver l'autre pédale*, a-t-il ajouté, *mais il serait judicieux qu'il la trouve, ou alors qu'il dise qu'il n'est plus le parti du président.* » Marie-Noëlle Lienemann a réitéré les critiques de la Gauche socialiste.

Sur la réforme du mode de scrutin européen, évoquée par M. Moscovici, M. Bel a présenté les différentes hypothèses – 87 scrutins d'arrondissement, 13 circonscriptions régionales, un découpage calqué sur les « circonscriptions téléphoniques » (cinq zones) –, M. Jospin validant la démarche de M. Hollande qui veut se concerter avec ses partenaires de la majorité plurielle, mais aussi avec l'opposition, afin de se rapprocher le plus possible d'un consensus. Jack Lang s'est montré dubitatif sur l'efficacité d'une telle réforme, tandis que le premier ministre soulignait qu'aucune réforme ne permettrait en tant que telle de « *réduire le Front national* ».

A la fin du séminaire, qui pourrait être renouvelé à l'automne, Dominique Strauss-Kahn et Christian Sautter ont esquissé les choix budgétaires pour 1999. M. Sautter a parlé des « *trois tiers* » – un tiers financement des priorités gouvernementales, un tiers réduction du déficit, un tiers dépenses d'avenir – en ajoutant que, comme « *dans toute histoire méditerranéenne* », il pouvait y avoir un quatrième tiers... sur les réformes fiscales.

***Michel Noblecourt***



# Le Danemark paralysé par les grèves

**COPENHAGUE.** Le Danemark est entré, lundi 27 avril, dans son plus grave conflit social depuis 1985. Près d'un demi-million de personnes travaillant dans les transports, l'industrie, les services et le bâtiment ont cessé leurs activités pour une période indéterminée, paralysant en partie le Royaume. Presque toutes les liaisons aériennes sont touchées.
Cette grève est la conséquence du rejet par la base d'un accord sur les conventions collectives conclu en mars entre syndicats et patronat. Les grévistes réclament notamment une sixième semaine de congés payés. Durant le week-end, les Danois ont accumulé produits alimentaires et carburant en prévision d'un long conflit. – *(Corresp.)*

# La police indienne hospitalise six Tibétains en grève de la faim

**NEW DELHI.** La police indienne est intervenue à deux reprises, dimanche 26 et lundi 27 avril, à New-Delhi, pour hospitaliser par la force six Tibétains en grève de la faim depuis le 10 mars. Selon Tseten Norbu, président du Congrès de la jeunesse tibétaine, à l'origine de cette grève, l'intervention policière est liée à l'arrivée, dimanche, à New Delhi, du chef de l'armée chinoise, le général Fu Quanyou, accompagné notamment du chef des forces chinoises au Tibet.
C'est la première fois qu'un chef de l'armée chinoise visite l'Inde. Selon Tseten Norbu, six autres Tibétains devraient bientôt prendre la place des six grévistes de la faim. – *(Corresp.)*

# Tension croissante en Indonésie

**BANGKOK.** De violents affrontements ont opposé, en fin de semaine, forces de l'ordre et étudiants aux abords de trois campus universitaires indonésiens. A Medan, dans le Nord de Sumatra, l'Association des étudiants a réclamé la libération de cinq étudiants interpellés tandis qu'une enquête officielle était ouverte après la publication de témoignages faisant état de tirs de balles en caoutchouc sur les manifesstants.
Depuis la semaine dernière, les forces de sécurité tentent d'empêcher les étudiants, qui réclament de plus en plus souvent la démission du président Suharto, de sortir de leurs campus. « *Nous avons besoin d'un nouveau régime* », a déclaré Amien Raïs, président de la Muhammadiyah, association sociale musulmane qui revendique plus de vingt millions de membres. – *(Corresp.)*

**DÉPÊCHES**

■ **PAKISTAN : les factions afghanes rivales** se sont rencontrées pour la première fois, dimanche 26 avril, à Islamabad, pour tenter de trouver une issue à la guerre qui ravage leur pays. – *(Corresp.)*

■ **CHINE : Pékin a refusé d'accorder des visas** de sortie du territoire à deux évêques de l'Eglise « *patriotique* » invités au Vatican par le pape Jean Paul II. Ce refus est officiellement motivé par l'absence de relations diplomatiques entre la Chine et le Saint Siège. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : la convertibilité totale du shekel**, qui devait entrer en vigueur le 1er mai, sera reportée car le gouvernement craint une vague de spéculation entraînant une dévaluation, a affirmé dimanche 26 avril la radio publique israélienne. – *(AFP.)*

■ **IRAN : Téhéran a démenti**, les qualifiant de « *sans fondement* », les propos du chef de la diplomatie britannique, Robin Cook, selon lesquels l'Iran avait cherché à se procurer de la technologie nucléaire britannique.

■ **IRAK/IRAN : un dirigeant de l'opposition chiite irakienne**, Mohammad Baqer El Hakim, a accusé, samedi 25 avril, le gouvernement de Bagdad d'avoir commandité l'assassinat d'un dignitaire religieux iranien, l'ayatollah Bouroudjerdi, perpétré dans la ville sainte chiite de Nadjaf, dans le sud de l'Irak. – *(AFP.)*

■ **MAROC : le premier ministre espagnol, Jose Maria Aznar**, est arrivé, dimanche 26 avril, à Rabat pour une visite officielle de 48 heures. Deuxième investisseur et partenaire commercial étranger du Maroc, l'Espagne compte quelques 800 sociétés implantées au Maroc. – *(AFP.)*

■ **ALGÉRIE : les forces gouvernementales ont tué 49 rebelles** soupçonnés d'avoir saboté, le mois dernier, le gazoduc Algérie-Tunisie-Italie, rapporte le journal *Al Acil*. Par ailleurs, six militaires ont été tués et douze blessés à Larbaâ, dans le sud d'Alger, dans l'attaque, la semaine dernière, d'une villa servant de casernement. – *(AFP.)*

# La France réitère son opposition à l'AMI

**LE PROJET** d'Accord multilatéral sur l'investissement (AMI), devrait être l'un des sujets les plus débattus de l'ordre du jour de la réunion ministérielle annuelle de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE), lundi 27 et mardi 28 avril, à Paris. Paris, qui n'est pas favorable à cet accord, réclame que la libéralisation des investissements soit limitée au nom du respect de l'« exception culturelle », de la préférence communautaire, et du respect de normes sociales et environnementales.
L'Europe et les Etats-Unis s'opposent également sur les lois dites « *extraterritoriales* » par lesquelles Washington s'autorise à punir les entreprises étrangères investissant à Cuba ou en Iran. Les ministres doivent aussi examiner les répercussions sur les pays industrialisés de la crise asiatique et de l'avènement de l'euro.

# Les Nigérians ont boycotté les élections législatives

**L'INDIFFÉRENCE** générale et la faible participation qui ont marqué, samedi 25 avril, les élections au Parlement nigérian ont porté un nouveau coup à la crédibilité du processus de transition vers la démocratie concocté par le régime militaire. La récente décision des cinq partis légaux en lice pour ce scrutin d'adopter le chef de l'Etat nigérian, le général Sani Abacha, comme unique candidat à l'élection présidentielle du 1er août, avait été dénoncée par l'opposition nigériane et par une partie de la communauté internationale.

Les Etats-Unis avaient accusé la junte militaire de « *manipuler* » la transition, alors que la Grande-Bretagne avait évoqué l'éventualité de nouvelles sanctions contre un régime mis au ban de la communauté internationale depuis l'exécution, en novembre 1995, de l'opposant Ken Saro-Wiwa et de ses huit compagnons de la minorité ogonie.

L'opposition avait appelé au boycottage du scrutin de samedi, les partis politiques ayant selon elle achevé de se discréditer par leur allégeance au général Abacha. Elle avait d'ailleurs rejeté en bloc, dès le début, le processus de transition vers la démocratie élaboré par les militaires, qualifié de « *ruse* » destinée à affermir leur mainmise sur le pouvoir. Elle est brisée à la suite de son sursaut de l'été 1994 contre le régime. Ses principaux dirigeants sont en prison. D'autres sont dans la clandestinité ou en exil, comme l'écrivain Wole Soyinka, Prix Nobel de littérature 1986. L'Action unie pour la démocratie (UAD), un collectif de vingt-six mouvements d'opposition et de défense des droits de l'homme, a appelé dimanche à manifester, le 1er mai, pour protester contre le régime. L'UAD exige la « *libération immédiate et sans conditions de tous les prisonniers politiques* », parmi lesquels Moshood Abiola, le vainqueur présumé de l'élection présidentielle du 12 juin 1993, annulée par les militaires.

Le Parti du congrès nigérian (UNCP) est arrivé en tête du scrutin de samedi à Abuja, la capitale fédérale. Les résultats dans les autres Etats de la fédération seront connus en milieu de semaine. – *(AFP.)*

# Vous n'avez que jusqu'au 2 mai pour venir acheter votre Nokia 1611* dans votre **Agence France Télécom**, et bénéficier de votre Pass Réductions.

**-20 %** au choix sur le kit découverte Wanadoo ou sur les fax de la gamme Galéo.

**OU**

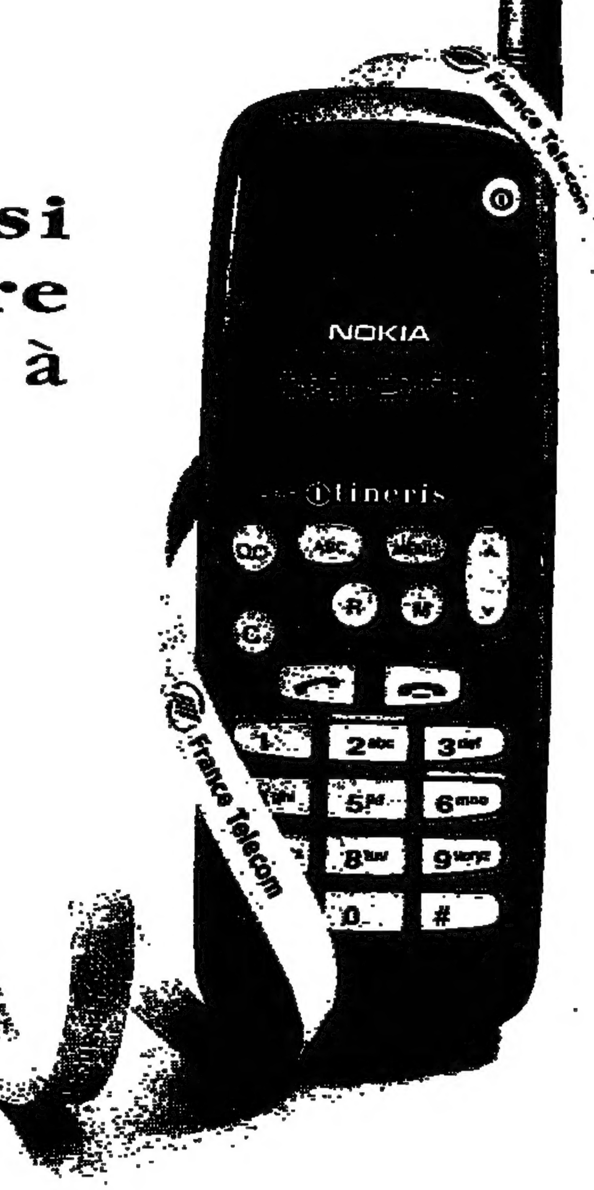
**-15 %** sur la gamme des téléphones répondeurs de France Télécom (sauf Iléa SF "coupe du monde").

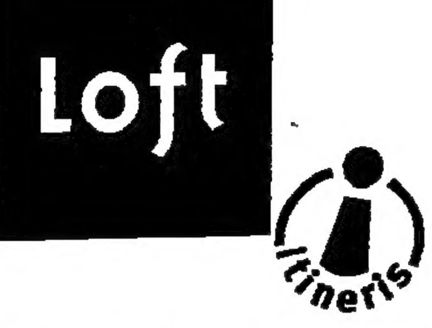
**ET**

**Le kit confort auto Nokia** (Offre limitée à 12 000 kits) à **299 F** TTC au lieu de 890 F TTC.

**ET**

**Une batterie solaire offerte si vous utilisez rapidement votre Pass Réductions (offre limitée à 16 000 batteries).**




*Offre valable du 20 avril au 2 mai 1998 pour tout achat d'un Nokia 1611 et sous condition de la souscription d'un abonnement Itineris (à partir de 205 F/mois) d'une durée minimum de 12 mois. Frais de mise en services : 422 F TTC. Forfaits de communications en France Métropolitaine (au-delà du forfait 2F la minute) ; les appels vers certains numéros inclus dans le forfait font en outre l'objet d'une tarification spécifique. Options en sus. Offre non cumulable avec une autre (chéquiers créateurs d'entreprise, club Actionnaires, personnel France Télécom...) ni avec une autre promotion. Pour pouvoir bénéficier de la batterie solaire en cadeau, le client doit avoir souscrit à l'une des offres privilégiées du Pass Réductions.




380 129 866 RCS Paris S.A. au capital de 25 000 000 000 F

**EXTRÊME DROITE** Le sondage de la Sofres pour RTL et *Le Monde*, effectué à intervalles réguliers depuis quinze ans, montre cette fois une stabilité du rejet du Front national par la très grande majorité des Français, mais un effritement de cette attitude dans l'électorat RPR et UDF. Celui-ci tend à considérer les positions de l'extrême droite comme plus excessives qu'inacceptables. ● INTERROGÉ sur les personnalités comparées de Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et de Bruno Mégret, délégué général, l'échantillon de la Sofres crédite le second de la qualité d'atout pour le développement de son parti, tandis que le premier est vu comme un handicap. ● À TOULON, le premier tour de l'élection législative partielle provoquée par l'invalidation de Jean-Marie Le Chevallier a placé en tête l'épouse de ce dernier, le taux d'abstention étant très élevé.

# Le Front national se banalise aux yeux de l'électorat de droite

## Le sondage de la Sofres pour RTL et « Le Monde » enregistre un rejet toujours aussi fort de l'extrême droite, qui reste perçue comme un danger pour la démocratie. Toutefois, l'électorat RPR-UDF est de moins en moins insensible aux thèses du FN

**LA CONFIRMATION** par le Front national, lors des élections régionales, des scores qu'il avait atteints aux législatives de 1997 et à la présidentielle de 1995, son incrustation durable dans le paysage politique français, le rôle d'arbitre de plus en plus évident qu'il est en mesure de jouer entre droite et gauche, le trouble manifeste qu'il a suscité, lors de l'élection des présidents de région, chez les militants et dirigeants locaux du RPR et de l'UDF : tout laissait craindre un effritement de l'attitude de rejet de l'extrême droite par les Français.

Le sondage effectué, à intervalles réguliers, depuis 1983, par la Sofres pour RTL et *Le Monde* témoigne, cette année, que ces craintes ne sont pas fondées. L'opinion publique reste hostile au mouvement de Jean-Marie Le Pen. En effet, quatre Français sur cinq (79 %) sont en désaccord avec les idées défendues par le FN, et trois sur cinq (61 %, en hausse de 3 points par rapport à 1997) se déclarent *« tout à fait en désaccord »*. Comme en 1997, l'influence du FN ne s'exerce que sur un Français sur cinq : 20 % des personnes interrogées se déclarent tout à fait ou assez d'accord avec ses idées. De même, les trois quarts des personnes interrogées (73 %) considèrent le FN comme un danger pour la démocratie. A l'exception du pourcentage record de 1997 (75 %), c'est le degré de défiance le plus élevé depuis une quinzaine d'années.

Pour rassurants qu'ils soient, ces résultats globaux ne gomment pas, cependant, les multiples signes de banalisation du FN aux yeux d'une part notable des Français et, en particulier, de l'électorat du RPR et de l'UDF. Ainsi, pour 42 % des personnes interrogées, le FN est *« une formation politique comme les autres »*, contre 53 % qui sont d'avis contraire. Plus de la moitié des employés (52 %) et des commerçants, artisans et industriels (53 %) estiment que le mouvement d'extrême droite est un parti comme les autres. C'est également le cas de 54 % des électeurs du RPR et de 49 % de ceux de l'UDF.

De même, le rejet, en général, des idées du FN par 79 % des personnes interrogées doit être nuancé. Trois des thèmes favoris de Jean-Marie Le Pen recueillent en effet un taux d'approbation sensiblement supérieur : 30 % des Français (et, parmi eux, 44 % des électeurs du RPR) sont d'accord avec sa *« défense des valeurs traditionnelles »* ; 29 % (en hausse de 3 points en un an) sont également d'accord avec ses prises de position sur la sécurité et la justice et, parmi eux, 39 % des électeurs du RPR ; enfin, 24 % des personnes interrogées déclarent partager les positions de M. Le Pen sur l'immigration. Les critiques contre la *« classe politique »* et contre le RPR et l'UDF commencent à constituer de solides terrains de la propagande frontiste avec, respectivement, 20 % et 15 % d'approbation.

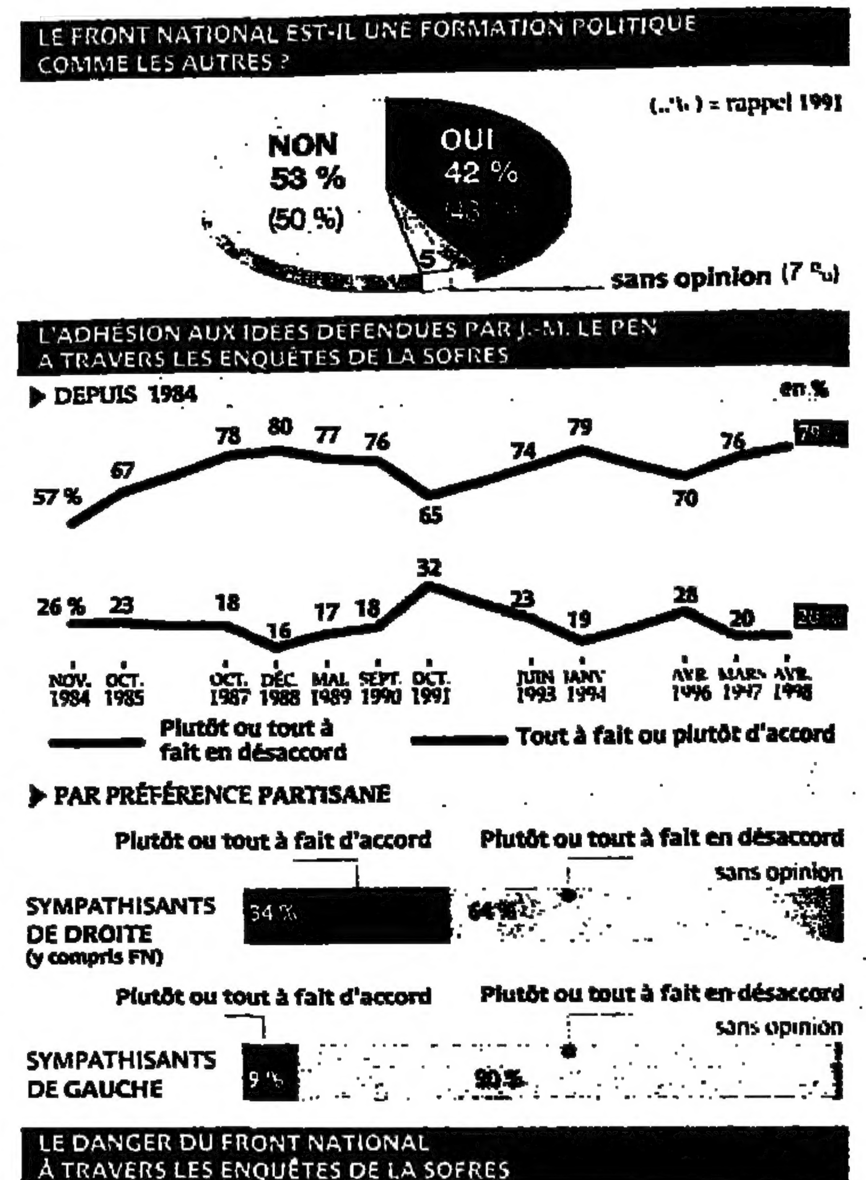
Le troisième symptôme de banalisation de l'extrême droite aux *yeux de l'opposition de droite* ressort du jugement porté sur les prises de positions du FN. L'ensemble des personnes interrogées les déclarent justes (10 %), excessives (39 %) ou inacceptables (48 %), et l'électorat de droite ne se distingue pas de l'ensemble de l'opinion publique sur le premier qualificatif. En revanche, il est beaucoup plus nombreux à juger les thèses du FN plus excessives qu'inacceptables. Ainsi, 53 % des sympathisants du RPR (en hausse de 4 points en un an) et 51 % de ceux de l'UDF (en hausse de 10 points en un an) retiennent le qualificatif d'« excessif » ; à l'inverse, 32 % seulement des sympathisants du RPR (en baisse de 4 points) et 37 % de ceux de l'UDF (en baisse de 7 points) qualifient les positions du FN d'inacceptables. Autrement dit, un tiers seulement des sympathisants RPR-UDF récusent fondamentalement les thèses de M. Le Pen.

### BRUNO MÉGRET CONFORTÉ

Quatrième symptôme de cette porosité croissante des électeurs de droite aux idées de l'extrême droite : 34 % des électeurs du RPR (en hausse de 11 points en un an) et 32 % de ceux de l'UDF (en hausse de 6 points) ne considèrent pas le FN comme un danger pour la démocratie. Ainsi, un tiers des sympathisants du RPR et de l'UDF ne jugent pas que le mouvement d'extrême droite constitue un risque pour la démocratie. Ils n'étaient qu'un quart à partager ce jugement, en mars 1997, lors de la précédente enquête de la Sofres. De la même manière, il n'y a plus, cette année, que 21 % des électeurs de l'UDF (en baisse de 17 points) et 28 % de ceux du RPR (en baisse de 2 points) pour estimer que le FN est l'adversaire principal de l'opposition RPR-UDF. La gauche est désormais l'adversaire principal pour 63 % des sympathisants UDF et 55 % de ceux du RPR. Il est vrai qu'entre-temps la gauche a gagné les législatives et est revenue au pouvoir, mais l'on mesure bien, sur ce point, les frustrations provoquées, à droite, par l'échec de la dissolution.

Ces constatations sont évidemment de nature à conforter la stratégie de Bruno Mégret, dont on a pu constater l'efficacité redoutable au moment de l'élection des présidents de région : en donnant au programme du FN des allures plus respectables et en faisant mine d'estomper les points les plus controversés de son programme – comme la préférence nationale, qui reste pourtant au cœur de son projet –, le mouvement d'extrême droite est en mesure de déstabiliser cette bonne moitié de l'électorat de droite, pour qui les positions du FN n'ont pour principal défaut que d'être « excessives ».

*Gérard Courtois*




38 % 43 34 33 27 25 26 27 28 23 25 19 24 %
OCT. 1983 MAI 1984 OCT 1985 MAI 1987 OCT. 1987 DÉC. 1988 SEPT. 1990 OCT. 1991 JUIN 1993 JANV. 1994 AVR. 1996 MARS 1997 AVR. 1998
Il représente un danger pour la démocratie
Il ne représente pas un danger

QUEL DOIT ÊTRE L'ADVERSAIRE PRINCIPAL DU RPR ET DE L'UDF : LA GAUCHE OU LE FRONT NATIONAL ?

(..%) = rappel 1997

| | La gauche | LE FN | Pas de différence | sans op. |
|---|---|---|---|---|
| ENSEMBLE DES FRANÇAIS | 52 % (47) | 32 % (31) | 7 % (7) | 9 % (15) |
| SYMPATHISANTS RPR-UDF | 57 % (48) | 26 % (33) | 9 % (9) | 8 % (10) |

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FRONT NATIONAL, J.-M. LE PEN REPRÉSENTE-T-IL UN ATOUT OU UN HANDICAP ?

| | rappel 1996 | rappel 1997 | 1998 |
|---|---|---|---|
| Un atout | 47 % | 39 % | 27 % |
| Un handicap | 35 % | 43 % | 59 % |
| Sans opinion | | 18 % | 14 % |

• L'IMAGE DE BRUNO MEGRET •

DIRIEZ-VOUS QUE BRUNO MEGRET A DES IDÉES :

| Plus modérées que celles de J.-M. Le Pen | Plus extrémistes | Ni l'un ni l'autre | Sans opinion |
|---|---|---|---|
| 24 % | 21 % | 41 % | 14 % |

POUR LE DÉVELOPPEMENT DU FRONT NATIONAL, PENSEZ-VOUS QUE BRUNO MEGRET REPRÉSENTE :

| | Un handicap | Un atout | sans opinion |
|---|---|---|---|
| BRUNO MEGRET | 39 % | 39 % | 22 % |
| J.-M. LE PEN | 59 % | 27 % | 14 % |

L'enquête de la Sofres pour RTL et *Le Monde* a été réalisée du 21 au 23 avril auprès d'un échantillon national de 1 000 personnes représentatif de l'ensemble de la population âgée de 18 ans et plus, interrogées en face à face à leur domicile. Cet échantillon a été constitué selon la méthode des quotas et stratification par région et catégorie d'agglomération.

## La dégradation de l'image de M. Le Pen

**Nul doute que l'enquête de la Sofres réjouira Bruno Mégret, délégué national du FN et principal rival du président du mouvement d'extrême droite. Pour près de deux Français sur trois (59 %), en effet, Jean-Marie Le Pen est désormais un *« handicap pour le développement du Front national »*. Ils étaient 43 % en novembre 1997 et 35 % en avril 1996. A l'inverse, à peine plus du quart des personnes interrogées (27 %, en baisse de 20 points en deux ans) voient en M. Le Pen un atout pour son mouvement. Même parmi les sympathisants du FN, il s'en trouve 32 % pour considérer que M. Le Pen est un handicap.**

**L'image de M. Mégret, au contraire, se consolide : 39 % des personnes interrogées (et 66 % des sympathisants du FN) le considèrent comme un atout pour le développement du FN, contre 39 % (et seulement 14 % des sympathisants du FN) qui voient en lui un handicap. Pourtant, un Français sur cinq (21 %) ne se laisse pas abuser par l'image plus lisse de M. Mégret et considère que ses idées sont plus extrémistes que celles de M. Le Pen (contre 24 % qui les jugent plus modérées et 41 % identiques).**



# Législative partielle à Toulon : l'épouse du maire FN arrive en tête du premier tour

**TOULON**
*de notre correspondant*

Cendrine Le Chevallier est arrivée, dimanche 26 avril, en tête du premier tour de l'élection législative partielle organisée dans la première circonscription de Toulon afin de pourvoir au remplacement de son époux, Jean-Marie Le Chevallier, maire de la ville et seul député Front national élu en juin 1997. Son élection avait été invalidée, le 6 févier, pour une triple infraction à la législation sur le financement des comptes de campagne. Avec 9 122 voix et 39,55 % des suffrages exprimés, Mme Le Chevallier a devancé la candidate de la gauche « plurielle », la socialiste Odette Casanova (31,69 %), et l'ancien député Daniel Colin (UDF-DL), qui, avec 5 145 voix (22,30 %), connaît le même sort qu'en 1997 : il est éliminé dès le premier tour. C'est un duel PS-FN que les électeurs devront arbitrer le 3 mai dans cette circonscription située au cœur de Toulon.

La participation a été faible (44,08 % des inscrits contre 63,51 % en 1997). A la permanence de M. Colin, dimanche, la veillée d'armes se transforme rapidement en veillée funèbre, d'autant plus anxieuse que s'éloigne l'ultime perspective d'une « triangulaire » au second tour. Devant les résultats, très en retrait de ceux auxquels aspirait le candidat unique de droite, espérant récupérer ses voix de mai 1997 et celles du dissident RPR de l'époque (soit un total de 10 473 suffrages et 32,39 % des exprimés), M. Colin s'enferme dans son bureau, refusant toute déclaration. Tout près de là, à sa permanence, Mme Casanova est confiante : même si elle a un handicap de 1 811 voix sur la candidate du FN, elle se réjouit d'une progression de 5,07 points par rapport à 1997 et veut *« croire à la prise de conscience des Toulonnais, au-delà de tout clivage politique, pour changer l'image de la ville »*.

*« J'espère en la mobilisation du plus grand nombre, car nous sommes regardés par la France entière. Les électeurs doivent réagir au second tour »*, déclare la candidate PS. Dans leur nombre, la candidate socialiste englobe ceux de M. Colin. Mme Le Chevallier fait de même : non contente d'avoir amélioré de 7,26 points le score de son époux, elle estime *« être dans une position très confortable »* et aime à répéter qu'elle *« représente la droite plurielle »*. Agacée par les comparaisons avec Catherine Mégret, élue maire de Vitrolles en raison de l'inéligibilité de son mari, Bruno Mégret, l'épouse du maire de Toulon fait montre d'une détermination identique à celle que chacun lui connaît en tant que huitième adjointe et conseillère de son époux : *« Mon mari m'épaulera, mais on ne sera pas deux sur le même siège »*, assure-t-elle.

Au lendemain du premier tour des législatives de 1997, M. Colin avait déclaré que son échec rendait *« impossible, maintenant, d'empêcher l'élection du candidat du Front national »*. *« Mme Casanova, candidate socialo-communiste, ne parviendra pas*, avait-il ajouté, *malgré tous ses efforts, à recueillir sur son nom les suffrages nécessaires et suffisants pour l'emporter ! Le dire est, tout simplement, faire preuve du réalisme le plus élémentaire, même si l'on peut trouver cette situation regrettable. »* Moyennant quoi, le député perdant s'était abstenu de toute consigne de vote.

*José Lenzini*

**Première circonscription du Var (premier tour).**

*I., 52 865 ; V., 23 700 ; A., 55,16 % ; E., 23 067.*

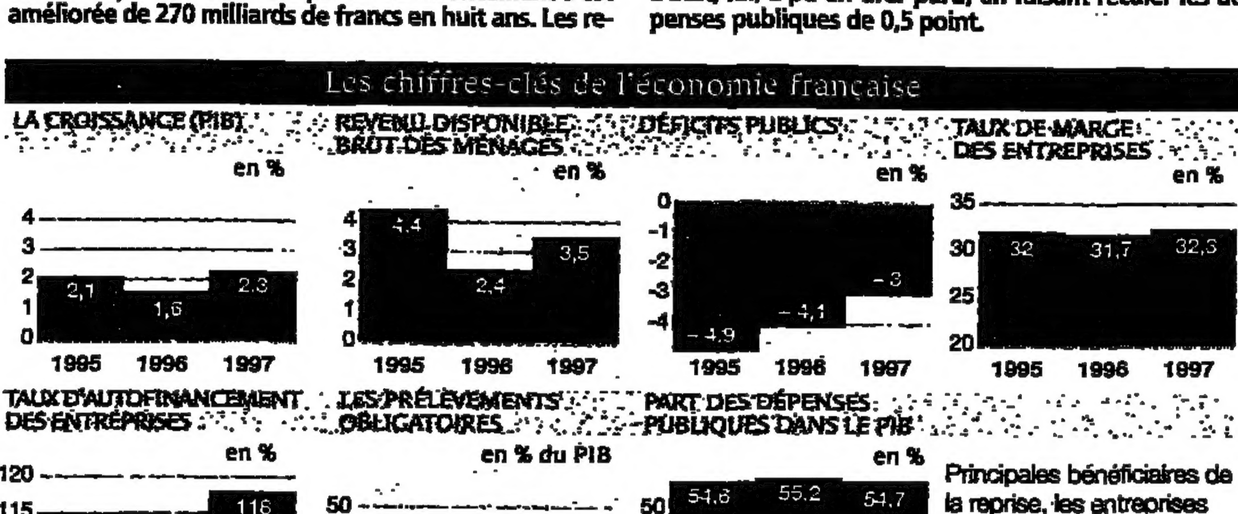
Cendrine Le Chevallier, FN, c. r., adj. m. de Toulon, 9 122 (39,54 %) ; Odette Casanova, PS, c. r., c. m. de Toulon, 7 311 (31,69 %) ; Daniel Colin, UDF-DL, c. r., c. m. de Toulon, 5 145 (22,30 %) ; René Cavana, GE, 497 (2,15 %) ; Daniel Roure, div. d., 424 (1,83 %) ; Jean-Marie Mure-Ravault, div. d., 270 (1,17 %) ; Maurice Groult, div. d., 169 (0,73 %) ; Robert Orengo, div., 85 (0,36 %) ; Fabrice Beaur, ext. g., 44 (0,19 %)... *BALLOTTAGE.*

[25 mai 1997 : I., 52 421 ; V., 33 291 ; A., 36,49 % ; E., 32 321 ; Jean-Marie Le Chevallier, FN, m. de Toulon, 10 471 (32,39 %) ; Odette Casanova, PS, c. r., 8 604 (26,62 %) ; Daniel Colin, UDF-PR, c. r., 6 463 (19,99 %) ; Marc Bayle, RPR diss., c. g., 4 010 (12,40 %) ; René Cavanna, GE, 779 (2,41 %) ; Jacques Croldieu, CNIP, 701 (2,16 %) ; Michel Pizzole, MEI, c. r., 488 (1,51 %) ; Maurice Groult, div. d., 313 (0,96 %) ; Félix Diot, écol., 247 (0,76 %) ; Antoine Di Iorio, div. d., 245 (0,75 %).]

# La situation des entreprises est restée florissante en 1997

## Dans une série d'études, l'Insee confirme la reprise de la croissance

**Selon l'Insee, la croissance retrouvée a d'abord profité aux entreprises, dont la capacité de financement s'est améliorée de 270 milliards de francs en huit ans. Les revenus des ménages ont aussi profité de la reprise. L'Etat, lui, a pu en tirer parti, en faisant reculer les dépenses publiques de 0,5 point.**




Principales bénéficiaires de la reprise, les entreprises ont vu leur capacité de financement se redresser de 270 milliards de francs en huit ans.

**L'INSTITUT** national de la statistique et des études économiques (Insee) a publié, lundi 27 avril, une série d'études portant, pêle-mêle, sur les *« comptes nationaux »*, *« les comptes des administrations publiques »* ou encore *« les évolutions financières et la dette publique »*, qui permettent d'établir la première véritable radiographie de l'année 1997. Avec la reprise économique qui s'est confirmée, le bilan est, sans surprise, honorable. Il fait apparaître que tous les agents économiques ont profité, à des degrés divers, de cette croissance retrouvée, aussi bien les ménages, dont le revenu disponible a sensiblement progressé, que l'Etat, qui est parvenu à redresser ses comptes, et surtout les entreprises, dont la situation financière apparaît plus que jamais florissante.

● **La croissance.** Les nouvelles estimations de l'Insee s'inscrivent dans la lignée de ce que l'on savait déjà. En glissement, la croissance s'est progressivement accélérée en 1997, pour atteindre finalement 2,3 %, après 1,6 % en 1996. Le produit intérieur brut (PIB) est ainsi passé de 7 872 milliards de francs en 1996 à 8 137 milliards de francs en 1997, ce qui correspond, en moyenne, à une hausse de 3,4 % en valeur et de 2,2 % en volume.

● **La situation des ménages.** Ceux-ci ont profité des dividendes de la croissance. Leur revenu disponible brut a fortement augmenté, passant de 5 493 milliards de francs en 1996 (+ 2,4 %) à 5 685 milliards de francs en 1997 (+ 3,5 %). Compte tenu du faible niveau de l'inflation, le pouvoir d'achat (du revenu disponible brut) des ménages a donc, lui aussi, enregistré une accélération sensible de + 2,2 %.

Encore faut-il souligner qu'il s'agit d'une évolution moyenne qui recouvre de fortes disparités. Si les salaires nets reçus ont progressé fortement (+ 4,2 % en 1997, après + 2,6 % en 1996), compte tenu, notamment, des créations d'emplois et de la revalorisation du SMIC, les revenus nets de la propriété et de l'entreprise (solde des intérêts et dividendes) reçus par les ménages ont connu une véritable explosion (+ 13,9 % en 1997, après + 0,4 % en 1996), du fait essentiellement du dynamisme des contrats d'assurance-vie.

On sait, toutefois, que, malgré des revenus en hausse, les ménages sont restés prudents et que leur consommation n'a progressé que de 2 % au cours de l'année écoulée, pour atteindre 4 857 milliards de francs. Logiquement, le taux d'épargne des ménages (montant de l'épargne brute rapportée au revenu disponible brut) a donc fortement grimpé, passant de 13,3 % en 1996 à 14,6 % en 1997.

● **La situation des entreprises.** Celle-ci a donné lieu à d'innombrables controverses, l'opposition reprochant fréquemment au gouvernement ses mesures de relèvement de l'impôt sur les sociétés. Les études de l'Insee font, cependant, apparaître que la situation financière des entreprise est absolument florissante.

La valeur ajoutée dégagée par les entreprises a, en effet, progressé en 1997 (+ 3,4 %) un peu plus vite que la masse salariale (+ 3 %). De plus, le taux de marge des entreprises (excédent brut d'exploitation rapporté à la valeur ajoutée) a atteint un niveau très élevé : 32,3 % en 1997, après 31,7 % en 1996 et 32 % en 1995. Ce seul indicateur suffit à démontrer que, pour les entreprises, l'année 1997 a été exceptionnelle.

De nombreux autres indicateurs vont dans le même sens. Le taux d'autofinancement (montant de l'épargne brute des entreprises rapporté à leurs dépenses d'investissement) est ainsi resté à un niveau historiquement très élevé : 118 % en 1997, après 112 % en 1996 et 115 % en 1995.

Preuve, d'ailleurs, que les entreprises ont elles-mêmes le sentiment qu'elles sont en situation d'aisance financière, elles ont fortement augmenté la rémunération de leurs actionnaires. Les revenus de la propriété de l'entreprise nets versés ont ainsi progressé de 5,9 % en 1997, après- 1,8 % en 1996 et + 1,7 % en 1995.

Un dernier indicateur résume tous les autres, celui qui retrace la capacité de financement des entreprises, c'est-à-dire ce qui leur reste une fois qu'elles ont fait face à tous leurs frais, aussi bien les impôts, les dividendes que les investissements. En 1997, cette capacité de financement est ressortie à 120 milliards de francs, soit un léger fléchissement par rapport à 1996 (127 milliards de francs), mais une nette hausse par rapport à 1995 (102 milliards de francs). Sur une plus longue période, les évolutions sont encore plus éclairantes. Il faut, en effet, avoir à l'esprit qu'en 1990 ce solde, pour les entreprises, était encore négatif de 149,2 milliards de francs, avant de se redresser continûment les années suivantes. En huit ans, la capacité des entreprises s'est donc améliorée de 270 milliards de francs, ce qui est évidemment considérable.

Dernière indication, qui conforte ce diagnostic : l'Insee relève que si, dans le cadre de la diversification des portefeuilles internationaux et de stratégies de développement mondiales, les non-résidents ont continué d'acheter de gros montants d'actions et de participations françaises (149 milliards de francs en 1997), les résidents français, et notamment les sociétés qui disposent donc de moyens financiers abondants, ont sensiblement accru leurs achats d'actions et participations étrangères (158 milliards de francs en 1997, contre 97 milliards en 1996 et 53 milliards en 1995).

● **La situation des comptes publics.** En matière de déficits publics, l'Insee ne crée évidemment pas la surprise : à quelques jours du sommet de Bruxelles, il confirme que la France a bel et bien abaissé ces fameux déficits à 3 % du PIB, comme elle s'y était engagée.

L'institut confirme également que la dette publique, au sens de Maastricht, se rapproche dangereusement de la barre des 60 % du PIB que le traité européen interdit de dépasser. Le taux s'est précisément établi à 58,1 % en 1997 après 55,7 % en 1996.

Le bilan de l'Insee fait, par ailleurs, apparaître que les prélèvements obligatoires ont effectivement progressé, comme le gouvernement l'avait laissé entendre, à 46,1 % du PIB en 1997, soit 0,4 point de plus qu'en 1996, après une augmentation de 1,2 point l'année précédente. Si l'on tient compte des exonérations de cotisations sociales prises en charge par l'Etat, cette hausse n'est plus que de 0,3 point en 1997 contre 0,9 point en 1996.

La croissance n'a donc pas permis à l'Etat de redresser ses comptes sans le recours à des prélèvements nouveaux. En revanche, elle a contribué à un recul des dépenses publiques, objet, elles aussi, de nombreuses polémiques. Les dépenses des administrations publiques ont, en effet, représenté 54,7 % du PIB en 1997, soit une baisse de 0,5 point, qui est principalement le fait de l'Etat et non des collectivités locales ou de la Sécurité sociale.

*Laurent Mauduit*











# Philippe Séguin menace de quitter la présidence du parti gaulliste

## Le député des Vosges dénonce la « chienlit » qui s'est installée dans l'opposition, en proie au dilemme que lui pose la cohabitation

*« J'AI PRÉFÉRÉ me laisser humilier... »* A midi, samedi 25 avril, Philippe Séguin revient sur le dernier cafouillage en date de l'opposition : le revirement du groupe RPR de l'Assemblée nationale sur le vote de la résolution concernant l'euro. Plusieurs centaines de cadres du mouvement gaulliste sont réunis dans la « salle bleue » du Palais des congrès de Paris, celle-là même où, il y a un an presque jour pour jour, Alain Juppé avait lancé la campagne de la droite pour les élections législatives de 1997, sur le thème : *« Un nouvel élan pour la France. »*

Le président du RPR a difficilement accepté, le mercredi précédent, que son prédécesseur, M. Juppé, soit précisément à l'origine du changement d'attitude des députés RPR, dont le bureau du groupe avait décidé, la veille, à l'unanimité, de camper sur un *« oui à l'euro, non à Jospin »*. M. Séguin a préféré céder pour préserver l'unité du mouvement. *« J'ai reçu le RPR en dépôt. A un des moments les pires de son histoire. Et je considère que c'est un dépôt sacré. Je me refuse donc – aussi longtemps que je serai à sa tête – au suicide que constituerait sa disparition, sa dilution ou son explosion. »* Mais le député des Vosges a déjà annoncé que, au terme du renouvellement des instances locales et départementales du RPR, en janvier, sa mission sera terminée, et qu'il remettra en jeu son propre mandat de président. *« Autant vous dire,* ajoute M. Séguin, *que les raisons de ne pas être moi-même candidat l'emportent actuellement dans mon esprit. »*

### « AUCUNE ARRIÈRE-PENSÉE »

Stupeur dans la salle. La commission exécutive du RPR, réunie peu auparavant, n'a pas été informée de cette éventualité. Seuls quelques proches ont été mis dans la confidence, parmi lesquels Nicolas Sarkozy, qui, du coup, avance l'heure de son propre discours. *« Il ne manquerait plus qu'après avoir passé tout ce qu'on a passé tu considères que ta mission est terminée ! »*, lance le secrétaire général, en précisant qu'il n'est pourtant pas *« un séguiniste historique »*.

M. Séguin a expliqué qu'il aurait deux bonnes raisons de jeter l'éponge. Non seulement il donnerait volontiers l'exemple d'un *« retour à la base »*, pour démontrer qu'il n'a *« aucune arrière-pensée »*, mais, surtout, il a *« conscience d'être, paradoxalement et à* [son] *corps défendant, l'un des principaux obstacles à la mise en œuvre de* [la] *stratégie »* du RPR. *« Elle est combattue par tous ceux qui pensent non pas qu'elle est mauvaise, mais qu'elle n'a été définie que pour servir des ambitions personnelles. C'est-à-dire les miennes »*, estime M. Séguin.

Auparavant, le président du RPR s'était livré à une violente critique du spectacle donné par l'opposition. *« Il y a un an, l'opposition a pris un méchant coup sur la tête et, depuis un an, règne une atmosphère de désarroi et de désenchantement qui tarde à se dissiper. Or elle s'est transformée pour certains en vent de panique (...). Le bateau est censé couler. Alors, certains cherchent d'abord à sauver leur peau »*, a-t-il rappelé. Face à la *« chienlit »*, le RPR doit demeurer *« le point d'amarrage de tous ceux qui pensent qu'entre la gauche et l'extrême droite il y a place pour des gens sérieux »*. *« Chacun doit choisir clairement sa voie. Avec le mouvement, pour le mouvement, ou hors du mouvement, c'est-à-dire contre le mouvement »*, explique-t-il.

### CONTENIR L'EXTRÊME DROITE

Le RPR s'est donc installé dans l'opposition, mais ses militants n'ont pas encore mesuré la durée de cette aventure. Le calendrier est ainsi fait que les élections législatives doivent en principe précéder l'élection présidentielle. Or M. Séguin a redit une fois encore sa conviction : *« Si l'opposition est battue aux élections législatives, elle perdra, dans la foulée, l'élection présidentielle. »* Il faut, d'ici là, contenir la pression de l'extrême droite. *« On se trompe en considérant que le FN est une partie de la droite et en se laissant aller à des analogies entre notre situation à son égard et les relations PS-PC »*, a assuré le président du RPR.

*« Nous sommes au cœur de la résistance contre le Front national »*, affirme de son côté M. Sarkozy, en rappelant que lui-même s'est fait conspuer par une partie de son auditoire lors d'une récente réunion publique à Castres. *« Notre stratégie de clarté vis-à-vis du FN exige une aussi grande fermeté vis-à-vis du PS »*, explique le numéro deux du RPR.

A la lumière du dernier épisode sur l'euro, cette double stratégie a donné lieu, devant les cadres du mouvement, à une nouvelle justification. *« Si nous devons avoir pour priorité le soutien au président de la République, nous ne pouvons nous y cantonner, compte tenu de ce que sa position conduit forcément, normalement, légitimement, le président à rechercher, en particulier sur les problèmes extérieurs, mais pas seulement, des terrains d'entente avec le premier ministre. Nous n'avons pas, pour notre part, ces obligations. Nous avons même des obligations contraires »*, a affirmé M. Séguin.

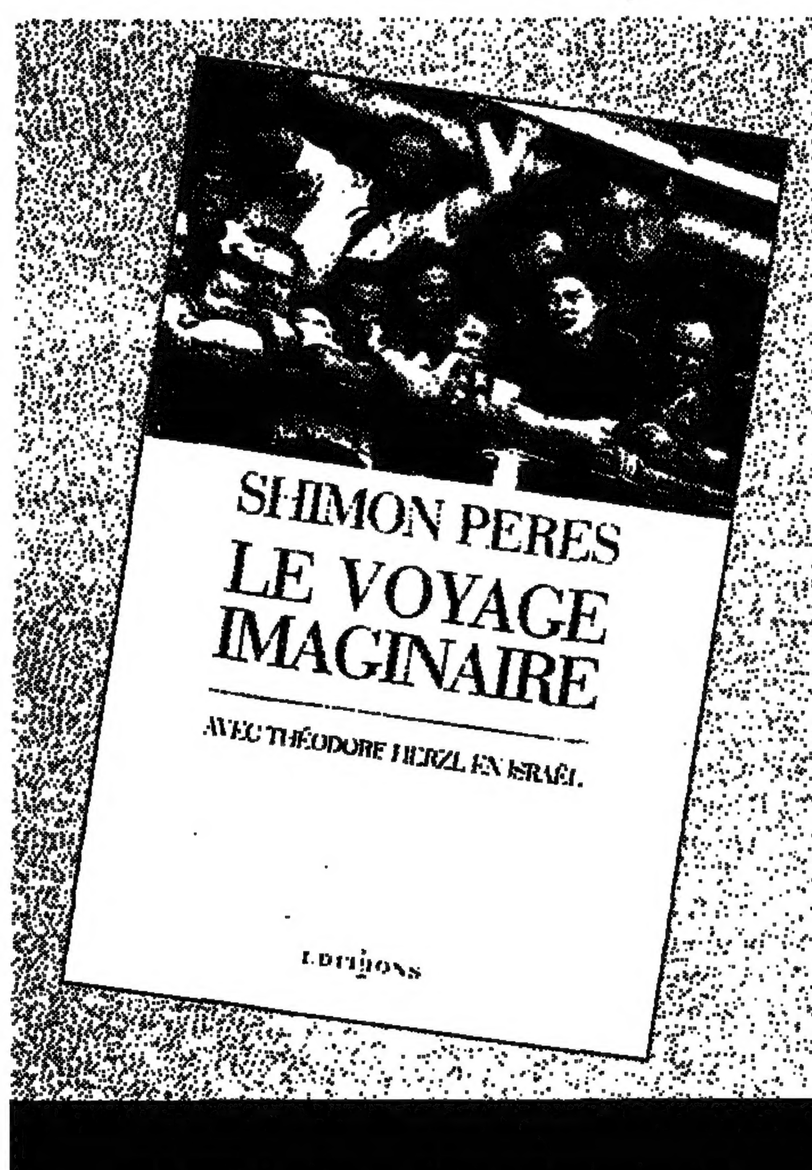
Le dilemme de la cohabitation demeure.

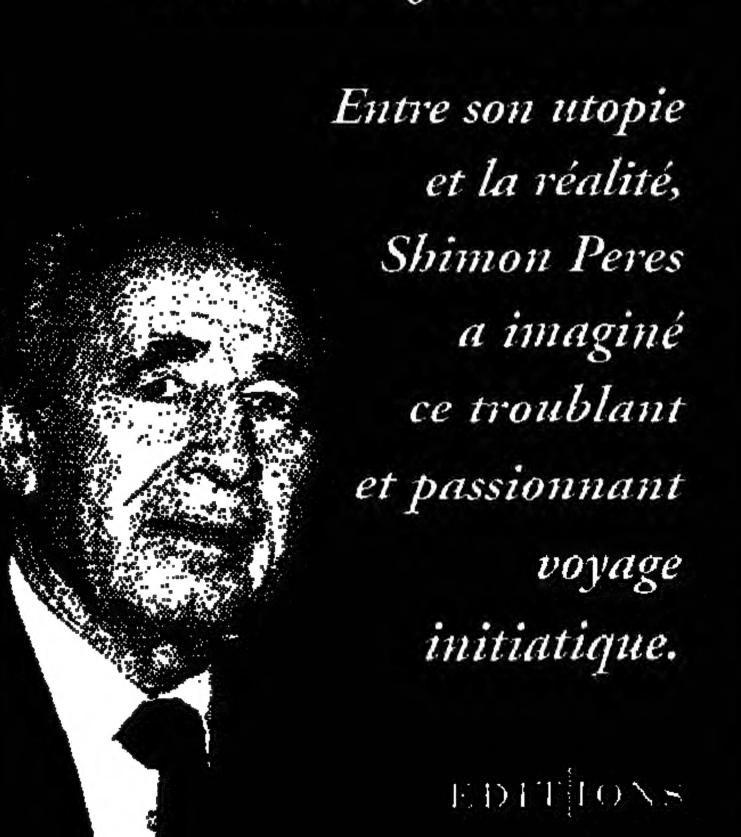
*Jean-Louis Saux*

### « La droite la plus bête du monde »

**Du 27 mai au 4 juillet, le RPR sera mobilisé par le renouvellement de ses responsables locaux. Avant les vacances d'été, il va aussi entreprendre de diffuser son « projet » adopté aux assises des 31 janvier et 1er février. Celui-ci sera notamment adressé aux « décideurs », à raison de deux cents par circonscription, et tiré, sous une version simplifiée, à deux millions d'exemplaires. Une campagne d'affichage d'accompagnement, dénonçant la politique suivie par les socialistes, sera centrée sur quatre thèmes : la famille, le travail, la sécurité, les impôts.**

**Dans le climat de déchirements actuel, une cinquième affiche joue sur l'autodérision. Au-dessus d'un dessin inspiré des célèbres bagarres qui animent le village d'Astérix et d'Obélix, figure cet appel : *« Gauloises, Gaulois, vous en avez marre d'avoir la droite la plus bête du monde ? Nous aussi ! »* Et le RPR d'en conclure : *« Il est grand temps de se rassembler. »***



# A Champagney, Lionel Jospin appelle à la tolérance et à la vigilance

## Le premier ministre participait à une cérémonie commémorant l'abolition de l'esclavage

**Lionel Jospin s'est rendu, dimanche 26 avril, à Champagney (Haute-Saône), pour célébrer le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Les habitants de ce village avaient, en 1789, dans un cahier de doléances adressé au roi, demandé la fin de la servitude imposée aux populations noires des colonies. *« Dans la tragédie humaine qu'a représentée l'esclavage,* a déclaré M. Jospin, *les anciennes puissances coloniales doivent prendre leur part de responsabilité. »***

**VESOUL**
*de notre correspondant*

Le goût des couleurs a sans doute conduit Champagney, avant les autres, à penser aux Noirs. Ici, le grès des Vosges vire au violet à cause de la pluie fréquente qui arrose le Ballon d'Alsace.

**ESCLAVAGE**

Comme les *graviers donnés* par le torrent Le Rahin. La pluie fonce encore la terre ocre des plates-bandes de la place Charles-de-Gaulle entre la mairie, la salle des fêtes et la Maison de la négritude et des droits de l'homme. Dès 1789, les habitants de ce village de Haute-Saône réclamait, fait unique, inscrivent l'abolition de l'esclavage dans un cahier de doléances adressé au roi (*Le Monde* du 24 avril). Pour *« rendre hommage »* à *« ce geste visionnaire, éclairé et courageux »*, Lionel Jospin s'est rendu, avec cinq ministres – Marie-George Buffet (jeunesse et sports), Jean-Pierre Chevènement (intérieur), Jean-Jack Queyranne (outre-mer), Pierre Moscovici (affaires européennes) et Catherine Trautmann (culture) –, dimanche 26 avril, à Champagney (trois mille trois cents habitants), pour célébrer, avec un jour d'avance, le 150e anniversaire du décret du 27 avril 1848 abolissant l'esclavage. Devant près de deux mille personnes, le premier ministre a appelé à la tolérance et à la vigilance, en insistant sur le devoir de mémoire. *« Par-delà nos frontières,* a-t-il dit, *l'esclavage maintient son odieuse présence. Sous d'autres horizons, sous d'autres formes. Toujours avec la même négation de l'humanité de l'autre. Enfants enchaînés à leur atelier, femmes et jeunes filles prostituées, jeunes gens s'épuisant au fond de la mine : notre siècle se clôt sans avoir éradiqué l'esclavage. »*

Avec de jeunes Guadeloupéens et Martiniquais, c'est en créole et en costumes exotiques que s'était jouées, le matin, la sortie de la messe et l'aubade-apéritif. C'est aussi un menu antillais qui avait été servi aux trois cents personnalités du *« repas républicain »*. Et c'est un concert également *« coloré et métissé »* qui attendait, l'après-midi, quelque cinq mille spectateurs. Aux Français d'outre-mer, M. Jospin a assuré que la France est *« fière, non tant du prestige que lui confère sa présence sur plusieurs continents que de cette ouverture à la différence dans l'égalité, de ce rappel permanent à la tolérance et au respect »*.

*« Tous nés en 1848 »*, affiche le slogan de la mission de cette commémoration. Des mots qui font écho au nouvel article 29 proposé par les descendants des Champagnerots de 1789. Ils réclament, aujourd'hui, *« que ce génocide, le plus important de l'histoire de l'homme, soit reconnu comme un crime contre l'humanité »*. La veille du déplacement de M. Jospin, le président de l'Assemblée nationale, Laurent Fabius, avait retenu cette qualification. Le premier ministre a préféré souligner que *« dans la tragédie humaine qu'a représentée l'esclavage, les anciennes puissances coloniales doivent prendre leur part de responsabilité »*.

***André Moissé***

# Sur le Maroni, Aténiba sent « l'Afrique battre » en elle

**GRAND-SANTI (Guyane)**
*de notre envoyée spéciale*

Elle a des gestes d'un abandon gracieux. L'air de flâner dans la vie, *la paupière un peu lasse. Comment* fait-elle ? Elle ne marche pas, elle ondule. Un tissu bariolé lui entoure la taille, un soutien-gorge marron retient sa lourde poitrine. Ses cheveux crépus sont organisés en tresses minusculés. Elle se prénomme Aténiba. Et elle parle à mi-voix, les yeux baissés sur ses mains qu'elle torture. Elle « concède » quelques phrases dans sa langue, le taki-taki. Et sa première réponse *glanée, là, près du fleuve bruyant,* à la tombée du jour, est un aveu aussi serein que spontané : *« Je sens l'Afrique battre en moi. Je ne sais pas bien où c'est. Mais de là venaient les ancêtres. J'ai tout en moi. »*

Tout. Intact, ou presque. En transmission directe. Comme un héritage pur, non pollué par les Blancs, la civilisation des planteurs, les chimères de l'assimilation à l'Occident. Tout, dit-elle, avec une tranquille assurance qui deviendrait frondeuse si on la contrariait, volontiers dédaigneuse. Tout, gardé au plus profond des entrailles. Comme un ressort de vie, un trésor inviolable, ce qu'aucun Blanc, jamais, ne parviendra à savoir. Et ce qu'aucun créole – entendez ici les métis d'origines variées –, fût-il né sur le fleuve, ne pourra deviner. C'est là une supériorité qu'elle se voudrait cacher. Aux mélanges, soumissions, expositions aux influences diverses, écartèlements entre races et cultures, Aténiba sait avoir échappé. Aucun problème d'identité. Elle est bushinengué (*bush negro, nègre des bois*), descendante de rebelles, de guerriers, de résistants : les mythiques noirs marrons.

Ils venaient du Ghana, du Bénin, du Congo, parqués dans les cales de bateaux négriers pour servir dans les riches plantations installées sur le plateau de Guyane, l'actuel Surinam. Mais, très vite, ils ont fui, en bandes, s'enfonçant dans les profondeurs d'une forêt que personne, *hormis quelques Indiens,* n'avait encore explorée. Ils y ont affronté la faim, les moustiques, les serpents, s'arrogeant le Maroni, son affluent le Tapanahony, et leurs rives devenues leur patrie. Peu leur importait qu'elles dépendent de la Hollande ou de la France. Ils n'avaient pas de carte, plus de nationalité, pas même une langue commune – les colons mélangeaient à dessein les ethnies pour éviter tout risque de complot entre esclaves. Il leur fallait bien survivre puisque l'histoire les avait portés là, sur ce continent qui n'était pas le leur.

Ils créèrent leur langue, mélange d'anglais, de hollandais, de français, de portugais, avec quelques idiomes africains. Il fondèrent des tribus, en fonction de l'époque à laquelle ils s'étaient échappés et du lieu de la plantation d'origine. Ce furent les Saramancas, les Djukas, les Bonis, les Paramacas, les Kwintis, les Matawais. Protégé par des « sauts » (rapides) réputés dangereux, le village de Grand-Santi, *commune française, est le fief des* Djukas. Aténiba y a mis au monde ses enfants, tous français. Elle ? Elle est née *« en face »*, au Surinam (une minute de pirogue). Sa nationalité ? Elle sourit. Voyons, noire marron, bushinengué : *« Comme ma mère, comme mes enfants. »*

**« UN PEUPLE DE VICTORIEUX »**

Elle n'est guère allée à l'école, mais les anciens de sa famille lui *ont conté suffisamment d'histoires* pour qu'elle se fasse une idée assez nette d'où elle vient. *« Sous l'esclavage, les femmes travaillaient dur aux champs. Leurs enfants étaient à côté, mais s'ils pleuraient elles n'avaient pas le droit de s'arrêter pour les consoler. Les cris fâchaient les colons, qui, du coup, noyaient les bébés pleureurs. C'est surtout cela qui a poussé les femmes à fuir. Quand on les rattrapait, on leur coupait les seins. »*

Aténiba a beaucoup d'histoires comme celle-là. Elle ne prend pas l'air triste, c'était ainsi en ce temps-là. *« Alors on est parti et on a découvert le fleuve. Les Blancs ont envoyé des Africains à la recherche des marrons. Mais les Africains ne sont pas revenus. Alors les Blancs ont renvoyé un groupe armé. Il y a eu des combats, mais les marrons ne sont jamais revenus. Ce n'est que beaucoup, beaucoup plus tard, en prenant des risques pour aller visiter, la nuit, une plantation, que des marrons ont appris que l'esclavage était aboli ! En fait, cela ne changeait rien. On était libre depuis longtemps. »*

Depuis 1760, précise un jeune homme du village qui a fait son service militaire en France. 1760 ! Avant la Révolution française ! Il y aurait eu de tels combats entre colons et marrons venus par bandes libérer d'autres esclaves et piller les plantations que la couronne hollandaise se serait résignée à signer des accords de paix avec les principales tribus. *« On nous accuse parfois d'être orgueilleux. Mais c'est normal. On est un peuple de victorieux. On a gardé nos contes, nos danses, notre sorcellerie, nos coutumes d'Afrique et la polygamie. Je suis fier de notre histoire. »*

Pendant longtemps, le passage d'un Blanc à Grand-Santi faisait fuir les habitants. La réputation du bagne n'a pas arrangé les choses. *« Aujourd'hui, ça va »*, dit tranquillement Aténiba, qui avoue pourtant que, lors du dernier recensement sur le fleuve, personne n'a voulu donner son vrai nom... La commémoration de l'abolition – le 10 juin en Guyane – est pour les Créoles l'occasion de réfléchir à l'idée de « guyanité » . Identité complexe dans un pays où cohabitent Haïtiens, Brésiliens, Chinois, Antillais, Amérindiens, métropolitains... et noirs marrons.

***Annick Cojean***

# Les indépendantistes approuvent à l'unanimité l'accord de Nouméa

**UNE DIZAINE D'HEURES** de débats pour une motion finale votée à l'unanimité : le congrès extraordinaire du FLNKS (Front de libération nationale kanak socialiste, indépendantiste), qui s'est réuni à Poindimié, samedi 25 avril, a approuvé l'accord de Nouméa sur l'avenir institutionnel du territoire, signé le 21 avril avec l'Etat et les anti-indépendantistes (*Le Monde* du 23 avril).

Le FLNKS *« mandate ses instances à signer le 5 mai 1998 ces accords avec M. Lionel Jospin, premier ministre de la France, et le RPCR »* (Rassemblement pour la Calédonie dans la République, anti-indépendantiste), précise le texte. La principale motion du congrès, qui s'est réuni à huis clos, constate *« que des éléments essentiels du projet-cadre du FLNKS sont inscrits dans les accords de Nouméa, fondant de nouvelles relations entre l'Etat français et le pays kanak »*. Ces accords prévoient une période d'autonomie progressive de quinze à vingt ans au cours de laquelle la Nouvelle-Calédonie sera *« une entité »*, avant l'organisation d'un référendum d'autodétermination. – *(Corresp.)*

## DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : les cotes de popularité de Jacques Chirac et Lionel Jospin sont en légère baisse** dans la dernière enquête de l'IFOP, effectuée du 16 au 24 avril auprès de 1 865 personnes et publiée par *Le Journal du dimanche* (daté 26 avril). Selon ce sondage, 44 % des personnes interrogées, contre 47 % en mars, sont satisfaites du chef de l'Etat, tandis que 38 % se disent mécontentes. Le premier ministre recueille 49 % de bonnes opinions (en baisse de 1 point), contre 31 % de mauvaises.

■ **SÉNAT : Pierre Mauroy, sénateur (PS, Nord) et maire de Lille, estime que** *« l'heure est venue pour les sénateurs de s'adapter et de se réformer »*, dans une tribune publiée par *Le Figaro*, lundi 27 avril. Maintenir le *« statu quo »* est *« inacceptable pour la gauche »*, commente M. Mauroy, qui ajoute que le Sénat est de *« toutes nos anomalies une des plus criantes »*.

■ **AGRESSION : les députés de la Somme Maxime Gremetz (PC) et Gilles de Robien (UDF-DL) ont porté plainte l'un contre l'autre,** dimanche 26 avril, s'accusant mutuellement d'agression lors d'un incident pendant l'inauguration d'une rocade à Amiens, samedi 25 avril.

■ **IMMIGRATION : un décret, daté du 24 avril, et paru au *Journal officiel* du 26 avril, annonce la création d'un poste de** *« délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales, placé auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité »*.

# Deux élections cantonales partielles

**NORD**

**Canton de Valenciennes-Sud (second tour).**

*I., 31 258 ; V., 7 511 ; A., 75,97 % ; E., 5 627.*

Michel Kaczmarek, PC, m. de Rouvignies, 5 627... *ELU*

[Arrivé largement en tête du premier tour, Michel Kaczmarek (PC) était sûr d'être élu puisqu'il était le seul candidat présent au second tour. Arrivé deuxième au premier tour, Michel François (PS) s'est en effet désisté en sa faveur. Le Parti communiste conserve donc ce canton, qui lui est traditionnellement acquis.

19 avril 1998 : I., 31 258 ; V., 12 567 ; A., 59,79 % ; E., 12 086 ; Michel Kaczmarek, 4 369 (36,14 %) ; Michel François, PS, m. de Querenaing, 2 424 (20,05 %) ; Philippe Baudrin, div. d., m., 2 414 (19,97 %) ; Jacques Deschamps, FN, 1 303 (10,78 %) ; Jean-Claude Kikos, div. d., m., 1 181 (9,77 %) ; Jean-Claude Borgogno, MDC, 226 (1,87 %) ; Yann Wannepain, ext. d., 169 (1,39 %).

27 mars 1994 : I., 31 159 ; V., 19 233 ; A., 38,27 % ; E., 17 448 ; Elie Salengros, PC, 9 945 (56,99 %) ; Bernard Godin, RPR, 7 503 (43,00 %). ]

**MAINE-ET-LOIRE**

**Canton d'Angers-Est (second tour).**

*I., 19 298 ; V., 5 467 ; A., 71,67 % ; E., 5 153.*

Gérard Pilet, PS, 3 407 (66,11 %)... *ÉLU*

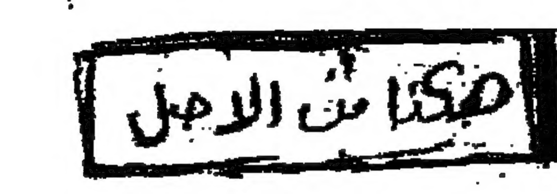
Yves Spiesser, div. d. sout. RPR et UDF, 1 746 (33,88 %).

[Gérard Pilet (PS) remporte logiquement ce canton acquis à la gauche depuis sa création il y a vingt-cinq ans. Face au candidat soutenu par le RPR et l'UDF, Yves Spiesser, M. Pilet améliore le score de son prédécesseur, Jean-Claude Antonini (PS), adjoint au maire d'Angers et conseiller régional, qui avait donné sa démission pour cause de cumul des mandats.

19 avril 1998 : I., 19 298 ; V., 5 628 ; A., 70,83 % ; E., 5 459 ; Gérard Pilet, PS, 2 506 (45,90 %) ; Yves Spiesser, div. d., 1 350 (24,73 %) ; Olivier Drehard, FN, 449 (8,22 %) ; André Riera, PC, 429 (7,85 %) ; Yves Thibaut, div. d., 382 (6,99 %) ; Xavier Roux, Verts, 343 (6,28 %).

27 mars 1994 : I., 18 881 ; V., 9 713 ; A., 48,55 % ; E., 9 073 ; Jean-Claude Antonini, PS, 5 345 (58,91 %) ; Daniel Houlle, UDF, 3 728 (41,08 %).]





هكذا من الأجل

**ENVIRONNEMENT** Plus de cinq ans après le vote de la loi du 31 décembre 1992 sur le bruit, près de sept millions de Français sont soumis à des niveaux sonores supérieurs à 65 décibels, seuil au-dessus duquel la gêne est reconnue, et plus de 100 000 plaintes liées à des nuisances sonores sont enregistrées chaque année. ● DANS SON RAPPORT sur *« le bruit dans la ville »*, le Conseil économique et social a estimé qu'*« aucun effort sensible n'a*[vait] *été consenti sur ces dossiers depuis 1995 »*. Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement, devait préciser sa politique, lundi 27 avril, devant l'assemblée plénière du Conseil national du bruit. ● UN DÉCRET limitant le niveau de décibels dans les discothèques et les salles de concerts va être publié, qui suscite les réserves des professionnels de la nuit.

# Le bruit, une pollution négligée pendant des décennies

## Cinq ans après le vote d'une loi visant à limiter les nuisances sonores, le bruit demeure la cause principale de mécontentement des Français à l'égard de leur cadre de vie. Il y a peu, le Conseil économique et social dénonçait l'inaction des pouvoirs publics

**PLUS DE CINQ ANS** après le vote de la loi contre le bruit du 31 décembre 1992, dite loi Royal (du nom de Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement du gouvernement Bérégovoy), l'état des lieux n'a guère évolué : de source officielle, près de sept millions de Français sont soumis à des niveaux sonores supérieurs à 65 décibels, seuil au-dessus duquel la gêne est reconnue, et il reste 350 000 logements et plus de 500 groupes scolaires qui pâtissent d'un niveau de bruit trop élevé. Le bruit demeure la cause principale de mécontentement des Français à l'égard de leur cadre de vie.

Selon l'enquête permanente sur *« les conditions de vie des ménages »* de l'Insee, en 1996, 40 % des Français (et 56 % des Parisiens) se déclaraient incommodés par les nuisances sonores.

Lundi 27 avril, lors de l'assemblée plénière du Conseil national du bruit, le ministère de l'environnement devait préciser sa politique. Les grandes lignes en avaient été annoncées le 4 mars au Conseil des ministres par Dominique Voynet, ministre de l'aménagement du territoire et de l'environnement.

Le 14 avril, le Conseil économique et social (CES) a rendu public un rapport intitulé *Le bruit dans la ville*, dans lequel il juge sévèrement l'action – ou plutôt l'inaction – gouvernementale. *« Aucun effort sensible n'a été consenti sur ces dossiers depuis 1995 »*, constate le rapport, qui suggère au gouvernement d'*« engager sans plus tarder la mise en œuvre d'un programme de rattrapage »*.

L'action des pouvoirs publics contre le bruit demeure en effet récente. C'est en 1984 qu'Huguette Bouchardeau, alors ministre de l'environnement du gouvernement Mauroy, lance son plan national contre le bruit. Faute de moyens, il restera lettre morte.

Dix ans plus tard, en 1995, Edouard Balladur demande à Bernard Serrou, député (RPR) de l'Hérault, un rapport sur la question : 2 600 « points noirs » (situations où les habitants étaient soumis à plus de 60 décibels plus de huit heures par jour) sont alors recensés. Le coût nécessaire pour les résorber est évalué à 10 milliards de francs. Le rapport Serrou, jamais présenté devant le Parlement, sera enterré.

**« HAUSSE DU TRAFIC »**

En dix ans, malgré la loi et l'amélioration des techniques, le nombre des victimes du bruit s'est accru. *« Le double phénomène d'augmentation de la population urbaine, plus dispersée sur le territoire, et de la hausse du trafic des transports terrestres et aériens a entraîné une croissance du bruit »*, constate Jean-Pierre Gualezzi, auteur du rapport du CES.

Selon le Conseil national du bruit, plus de 100 000 plaintes sont enregistrées chaque année et ce chiffre va en s'accroissant. Les plaintes concernent majoritairement les bruits de voisinage. Mais de plus en plus, les doléances proviennent de riverains victimes de nuisances émanant d'infrastructures de transports : un ménage citadin sur quatre (un sur trois en région parisienne) met en cause le bruit de la circulation automobile ou le trafic ferroviaire et aérien.

Pour les seuls aéroports, 500 000 personnes sont gênées par un niveau sonore trop élevé. On a vu ainsi ces dix dernières années fleurir des comités de défense contre les extensions d'aéroports (Roissy, Satolas...), la construction de lignes TGV, ou les nuisances des aéroports militaires (Landivisiau, Istres, Toulon-Hyères ou Dijon).

*« Le sentiment de fatalité face au bruit comme contrepartie nécessaire du progrès économique a laissé place à une perception du bruit comme une pollution qu'il faut combattre »*, estime Jean-Pascal Ciattoni, secrétaire général du Conseil national du bruit.

Avec la loi contre le bruit de 1992, et malgré un retard certain des pouvoirs publics à la transcrire dans les faits – cinq ans après son adoption, 25 % des décrets ne sont pas sortis –, l'arsenal administratif et juridique existe pour lutter contre les nuisances sonores. La loi fixe en effet une « obligation de prévention » dans tous les secteurs de la vie économique et sociale. On ne peut plus aujourd'hui construire une route ou une voie de chemin de fer sans en prévoir les répercussions sonores : le maître d'ouvrage doit prendre à sa charge les travaux nécessaires à l'isolation des bâtiments.

Pour les grands aéroports, une taxe de décollage des avions par passager embarqué est perçue afin d'indemniser les riverains. Les bruits de voisinage sont également réglementés sous peine de procès-verbal. Mais cet arsenal demeure trop peu efficace, selon le Conseil économique et social. Si ces textes existent, le financement des mesures se révèle en effet largement insuffisant. Seuls 200 millions de francs sont dépensés chaque année pour résorber les points noirs. Il faudrait cinq fois plus pour y parvenir.

**AIDE AUX RIVERAINS**

Claude Lamurre, inspecteur général des Ponts et chaussées et membre du Conseil national du bruit, a été chargé par Dominique Voynet d'un rapport actualisant l'inventaire des points noirs et proposant une méthode de financement pour leur résorption. Ce rapport, qui doit être remis en octobre, devrait explorer la piste d'une contractualisation sur dix ans avec les régions, dans le cadre des contrats de plan Etat-région. Dès 1999, des crédits devraient être dégagés pour des *« opérations prioritaires »* et de nouvelles réglementations devraient entrer en vigueur sur la qualité acoustique des bâtiments publics (établissements de santé, scolaires, et équipements de loisirs). Mme Voynet a parallèlement demandé une étude sur la gêne réelle subie par les riverains de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle (Val-d'Oise) et annoncé une réforme du système d'aide aux riverains d'ici un an.

De son côté, le CES a formulé des propositions qui semblent plus audacieuses. Pour pallier l'éclatement des responsabilités, il préconise la création d'une délégation interministérielle en lieu et place de la mission bruit, sans pouvoir réel, qui serait placée sous l'autorité de la ministre de l'environnement avec un « correspondant bruit » dans chaque ministère. Au niveau départemental, il réclame la nomination dans chaque mairie d'un « Monsieur bruit » pour coordonner l'ensemble des services municipaux et créer une commision de médiation pour les plaintes de voisinage.

*« C'est une véritable course contre la montre qui est engagée entre l'action des pouvoirs publics et l'augmentation des transports et nuisances de la ville. Et pour l'instant, c'est le bruit qui marque des points »*, déplore le rapporteur du CES.

*Sylvia Zappi*

**L'échelle des dangers**

en nombre de décibels

| SENSATION AUDITIVE | Décibels | BRUITS |
| --- | --- | --- |
| DOULEUR | 140 | Détonation d'un fusil d'assaut |
| | 130 | Marteau-pilon |
| | 120 | Avion au décollage |
| DANGER | 110 | Train passant dans une gare |
| | 100 | Moto au pot trafiqué<br>Marteau-piqueur<br>Tondeuse à gazon<br>Cantines |
| | 90 | Alarme de voiture |
| RISQUE | 85 | Radio puissante, ronflements |
| | 80 | Aboiements d'un chien |
| | 75 | Métro, aspirateur |
| GÊNE | 60 | Conversation normale |
| | 50 | Ascenseur |
| | 40 | Bureau calme |
| SEUIL D'AUDIBILITÉ | 25 | Conversation à voix basse |
| | 20 | Vent léger |
| | 0 | |

Source : [illegible]

## Les concerts plus nocifs que les baladeurs et les discothèques

**Une étude épidémiologique des atteintes auditives liées à la musique amplifiée a été publiée en 1996 dans *Audiology*, la revue de la société internationale d'audiologie, par un médecin de Nancy, le docteur Christian Meyer-Bisch. Quelque 1 364 personnes de 15 à 40 ans sans antécédents médicaux relatifs à l'audition ont subi des tests auditifs.**

**Parmi les personnes interrogées ayant déclaré fréquenter les discothèques au moins deux fois par an, 40 % ont dit avoir déjà souffert de bourdonnements au sortir de ces établissements. Leur audiogramme en période de repos demeure cependant normal. En revanche, les baladeurs provoquent des atteintes auditives significatives chez ceux qui les utilisent plus d'une heure par jour : un sujet sur quatre est touché. Enfin, les jeunes fréquentant les concerts de rock ou de variétés au moins deux fois par mois présentent, à l'audiogramme, des *« atteintes très significatives : 64 % ont des signes de souffrance auditive et connaissent un vieillissement accéléré de leur audition »*.**



# Une nouvelle réglementation pour éviter « une génération de jeunes sourds »

**DISCOTHÈQUES**, salles de concerts, cafés musicaux et cinémas vont devoir jouer en sourdine. Afin de limiter les nuisances sonores que ces établissements engendrent parfois, et de protéger leur voisinage, un décret devrait être très bientôt publié, qui limite à 105 décibels le niveau sonore de tous les lieux fermés de diffusion de musique amplifiée. A l'extérieur, l'établissement ne devra pas occasionner un surcroît de bruit de plus de trois décibels par rapport au niveau sonore habituel de son environnement.

Les professionnels qui s'installent devront produire un certificat d'isolement acoustique prouvant le respect de cette nouvelle réglementation, *« ce qui les obligera à réfléchir à la qualité acoustique de leurs murs »*, espère-t-on au ministère de l'environnement. Quant aux responsables d'établissements déjà en activité, ils auront un an pour se mettre en conformité.

Ce décret d'application de la loi sur la lutte contre le bruit du 31 décembre 1992 ne réjouit guère, il va de soi, les professionnels. *« On ne s'attaque pas aux vrais bruits gênants, les routes, les aéroports, parce qu'économiquement, c'est impossible*, déplore Patrick Malvaës, du Syndicat national des discothèques et lieux de loisirs. *Il est plus facile de jeter l'anathème sur les discothèques. Mais les plaintes de voisinage concernent surtout le comportement sur la voie publique à 2 ou 3 heures du matin, les claquements de portières, les groupes qui se séparent... »*

*« Ce décret s'ajoute au fatras d'obligations qui pèsent sur l'exploitant de discothèque, considéré comme responsable des nombreux problèmes de société : alcool, violence, drogue... »*, note amèrement Ivan Poupardin, président de l'Association française des exploitants de discothèques. Certains établissements ne pourront supporter le coût financier souvent lourd des travaux d'insonorisation, assurent les professionnels de la nuit. *« Dans dix ans, toutes les discothèques seront en périphérie*, prévoit Yves Bougeard, responsable de la nuit à la Fédération nationale de l'industrie hôtelière (FNIH). *Mais ce sont les bars d'ambiance qui pâtiront le plus de cette mesure, parce qu'ils n'ont souvent aucune isolation phonique. »*

**« DÉFONCE SONORE »**

Si l'objectif premier de ce texte était de mieux protéger les riverains des discothèques, son intérêt principal est autre : épargner les oreilles des jeunes. *« Toutes les instances médicales nous alertent depuis deux ou trois ans sur la dégénérescence accélérée de l'audition que provoque la multi-exposition à des bruits de niveau très important. Discothèques, baladeurs et grands concerts constituent un cocktail auditif explosif »*, souligne le secrétaire général du Comité national du bruit, Jean-Pascal Ciattoni, qui évoque la *« guerre des décibels »* ou la *« défonce sonore »*, avec le doublement, ces dernières années, du niveau de bruit dans les discothèques et concerts lié à la mode de la musique techno et aux progrès techniques permettant d'amplifier le son sans le distordre.

Une étude menée entre 1993 et 1996 auprès de 5 000 jeunes par le conseil régional de Rhône-Alpes a révélé que 25 % d'entre eux avaient une perte d'au moins dix décibels sur les fréquences aiguës, perte grave en termes de qualité de l'audition. Alice Debonnet-Lambert, directrice du Centre d'information sur le bruit, est persuadée que *« l'on va vers une génération de jeunes sourds »*.

Selon le rapport du Conseil économique et social sur « Le bruit dans la ville », *« un jeune de vingt-cinq ans ayant passé cinq heures dans une discothèque dont le niveau sonore dépasse souvent 110 décibels peut se retrouver avec l'oreille d'un vieillard de quatre-vingt-dix ans. S'il n'y a pas répétition, il ne s'agira que d'une fatigue auditive passagère dont la récupération ne nécessitera pas moins de dix heures »*.

Le gouvernement semble aujourd'hui décidé à surveiller de plus près chacun des ingrédients de ce « cocktail auditif ». Un décret et un arrêté sur les baladeurs suivront dans deux ou trois mois celui sur les discothèques et salles de concert, qui permettront enfin l'application de la loi de 1996 limitant à 100 décibels la puissance sonore des Walkmans vendus sur le territoire français. La France sera alors le seul pays d'Europe à mettre en œuvre un tel contrôle. Les responsables de concerts de plein air devront également s'acheter une conduite : le ministère de l'environnement a entrepris de réunir régulièrement les organisateurs de spectacles pour les inciter à adopter un code de déontologie sur les niveaux sonores.

**« EFFET U2 »**

*« Une réglementation n'est pas exclue en cas de blocage »*, menace-t-on au ministère, où l'on croit cependant pouvoir compter sur l'« effet U2 » : un jeune homme qui avait assisté en 1993 à un concert du groupe irlandais à Marseille et s'était trouvé bloqué près des haut-parleurs, a en effet obtenu 205 000 francs de dommages et intérêts en 1997 pour perte définitive d'une partie de son audition.

Le docteur Christian Meyer-Bisch, chercheur en audiologie à Nancy, se montre réservé sur les effets du nouveau dispositif : *« On réglemente très sévèrement mais on n'informe pas le public, qui souvent ne sait rien des risques liés à l'écoute de la musique forte. On ne forme pas non plus les professionnels à l'hygiène du son, et on ne rend pas obligatoire la détention d'un sonomètre. »* Pour l'instant, explique-t-il, les sonorisateurs évaluent souvent à l'oreille le volume musical. *« Mais comme ils sont tous sourds... »*

*Pascale Krémer*

# « Ceux du dessus » ou quand le voisinage tourne à l'enfer au quotidien

**REPORTAGE**

Meubles déplacés, portes claquées, bruits de chaussures et piano à toute heure

**LE PETIT** trois-pièces de Berthe et Charles aurait pu offrir le cadre d'une retraite paisible. Sis dans un immeuble fort bourgeois, donnant sur une rue suffisamment éloignée de la place d'Italie pour n'en subir ni le bruit ni la circulation, il avait d'ailleurs abrité toute la vie commune des deux septuagénaires parisiens. Une quarantaine d'années de tranquille bonheur conjugal dont témoignent ces phrases que l'un commence et l'autre finit, ou le pull tendrement tricoté main de monsieur. Seulement, il y a six ans, s'installèrent *« ceux du dessus »* et les bruits de voisinage.

*« Elle »*, *« lui »*, *« leurs grands enfants »*, *« les brus »* et leur *« comportement asocial »*. Meubles déplacés, portes claquées, chaussures aux pieds à toute heure. Soirées en pleine semaine, sans prévenir. Puis piano, du matin au soir. *« Des gammes, parfois mieux. »* Parfois pire, puisqu'*« il arrive que ça cogne à coups de poing sur le clavier »*, assure Berthe, les cheveux grisonnants tirés en chignon. C'est le piano, d'ailleurs, qui a *« tout fait déborder »*. *« Quand ils jouent*, dit-elle, *ici, on ne se parle plus. »*

**« EXCÉDÉS »**

Deux pièces ont été condamnées. Berthe et Charles vivent dans *« la chambre du fond »* et dans la cuisine, affirment ne plus oser recevoir quiconque. *« A Noël, d'habitude, on fait une fête »*, commence Berthe. *« Enfin, une réception... »*, rectifie prestement son époux. Elle reprend : *« Eh bien, cette année, on a tout annulé. On a reçu une nièce. Il y a quelque temps. Son bébé n'a jamais pu faire la sieste. Ceux qui ne nous connaissent pas pensent que le piano est dans l'appartement ! »*

D'abord, ils ont espéré que les choses se tasseraient d'elles-mêmes. Puis ils ont parlé. *« Elle »* les a envoyés paître. Ils sont restés sans voix. Un mois plus tard, ils ont reparlé. Elle a fait *« comme si on ne lui avait jamais rien dit »*. Ils ont écrit. En vain. Ont pris rendez-vous chez le médiateur de la mairie d'arrondissement. *« Elle »* ne s'est pas dérangée. Du coup, *« les policiers sont là tout le temps »*. *« Un jour, on leur a même dit en rigolant qu'on allait leur installer une cafetière. »* Lui : *« On a été agréablement surpris, en fait. Le recrutement est meilleur qu'il y a trente ou quarante ans. »* Seules déceptions : le soir et les week-ends, *« c'est plus difficile de faire venir quelqu'un... »*.

Sollicité, le gérant de l'immeuble a expédié six lettres, restées sans effet, aux importuns. Berthe et Charles ont contacté le conseiller juridique de leur assureur, puis se sont tournés vers une association, le Comité d'action contre le bruit, qui, comme la police, leur a conseillé de porter l'affaire en justice. L'audience au tribunal de police est pour bientôt. Berthe s'en excuse presque. *« L'an dernier, on est partis pendant huit mois en province dans la famille, tellement on étaient excédés. Mais, en décembre, on a craqué, on est tombés tous les deux malades. Dépressifs. Le gérant venait de nous dire qu'ils ne pouvait rien faire. Quand on entendait un piano à la télévision, on coupait le son. »*

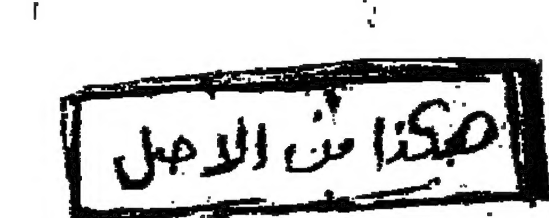
Informaticien en retraite, Charles tient sur son ordinateur un journal de bord où sont consignés au jour le jour les nuisances, les propos qu'*« elle »* tient aux policiers sur son palier chaque fois qu'ils se dérangent – *« Elle leur parle mal ! »* – et les numéros de main courante recueillis au commissariat après chaque constat. Charles trace également des tableaux hebdomadaires où les zones hachurées représentent les moments où les voisins jouent du piano. Jamais à la même heure.

**« POUR TOUT L'IMMEUBLE »**

*« On pourrait ouvrir un cabinet. Les lois sur le bruit, je commence à les connaître !*, rigole Berthe. *C'est même nous qui avons expliqué aux policiers qu'en vertu d'une loi de 1995 il n'y avait plus besoin de mesures acoustiques pour constater un tapage diurne domestique. »*

Trois autres familles de l'immeuble se plaignent, mais n'ont pas porté plainte, faute de temps à consacrer aux démarches. Elles ont néanmoins fourni des attestations à produire au procès. *« On se bat pour tout l'immeuble »*, assure Charles, qui *« jamais ne capitulera »*. *« On a le temps, et il en faut ! »*

*P. Kr.*



# Le colloque national sur les lycées doit tirer les conclusions de quatre mois de consultations

## Deux millions et demi d'élèves et 230 000 enseignants ont été interrogés

**Le Colloque national intitulé « Quels savoirs enseigner dans les lycées » doit avoir lieu à Lyon et Saint-Fons (Rhône), mardi 28 et mercredi 29 avril. Les rapports finaux sur la consultation des lycéens et des enseignants – qui a eu lieu par le biais de l'envoi de quatre millions de questionnaires –, ainsi que sur les travaux du conseil scientifique – présidé par Edgar Morin –, doivent y être présentés.**

**POINT D'ORGUE** de quatre mois de réflexions et de consultations, le colloque national intitulé « Quels savoirs enseigner dans les lycées ? » doit se tenir, comme prévu, à Saint-Fons et à Lyon (Rhône), les mardi 28 et mercredi 29 avril. Annoncée le 9 novembre sur TF 1 par Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie, et engagée en janvier, la réflexion sur les lycées a été conduite en un temps record, au vu de ses ambitions.

Il ne s'agissait pas moins que de consulter, par le biais de questionnaires, 2,5 millions et demi d'élèves, 230 000 enseignants et plus de 4 000 établissements. Au total, près de 4 millions de questionnaires ont été envoyés dans tous les lycées de France. Placée sous la responsabilité de Philippe Meirieu, professeur en sciences de l'éducation à l'université Louis-Lumière (Lyon-II) et d'un comité d'organisation d'une dizaine de membres, cette vaste consultation a pris l'allure d'une course contre la montre.

Après le dépouillement des réponses, qui s'est révélé un véritable casse-tête pour les comités académiques chargés de le mener à bien sans disposer d'une grille de lecture nationale, des « journées de synthèse » ont eu lieu dans chaque académie, du 20 février au 25 mars. Réunissant jusqu'à huit cents personnes, elles avaient pour but de dégager les principaux enseignements révélés par les questionnaires. Parallèlement, au cours de onze « journées disciplinaires », des enseignants tentaient, sous la houlette de scientifiques de haut niveau, de définir ce qu'il convient désormais d'apprendre au lycée. Ces grands noms de la science française faisaient eux-mêmes partie d'un « conseil scientifique », présidé par Edgar Morin et riche d'une quarantaine de membres, également issus du monde culturel, de l'entreprise ou de l'administration.

JE RÊVE DU JOUR OÙ JE PRÉFÉRERAI ALLER AU LYCÉE, PLUTÔT QU'À UN COLLOQUE.

PESSIN

**« RECUEILLIR ET SYNTHÉTISER »**

Ceux-ci ont participé, à des degrés divers, aux travaux de ce conseil scientifique, dont la vocation consistait, selon Claude Allègre, à *« recueillir et synthétiser les points de vue de la communauté savante »*.

Après avoir mobilisé des milliers de personnes pendant plusieurs mois, les deux journées prévues pour le colloque devraient donc permettre de tirer la « substantifique moelle » de cette réflexion d'ensemble. Lors du lancement officiel du colloque, le 8 janvier (*Le Monde* du 9 janvier), le ministère disait en attendre la définition *« des savoirs communs que chaque lycéen doit maîtriser à la sortie du lycée »*, une meilleure approche *« de l'apport de chaque discipline »* et *« des possibilités d'articulation des savoirs disciplinaires entre eux »*.

Reste à savoir si les deux journées prévues à Saint-Fons et à Lyon permettront de répondre à cet objectif. Ouverte par Ségolène Royal, ministre déléguée chargée de l'enseignement scolaire, la première journée se poursuivra par la présentation des *« rapports finaux de la consultation »*, celui d'Edgar Morin pour le conseil scientifique et celui de Philippe Meirieu pour le comité d'organisation. Le rapport de M. Meirieu, fondé en grande partie sur les réponses apportées aux questionnaires, est très attendu par la communauté scolaire, même s'il ne préjuge pas des décisions ministérielles ultérieures. L'assemblée plénière qui doit clore cette première partie, avec les interventions des organisations syndicales et des fédérations de parents d'élèves, notamment, promet de vifs débats.

Mille deux cents personnes y sont attendues : vingt-trois représentants officiels pour chacune des trente académies, des élèves, des parents, des enseignants, des chefs d'établissement, les directeurs des instituts universitaires de formation des maîtres, les présidents d'université, des directeurs de grandes écoles, des inspecteurs et des membres du Conseil national des programmes (CNP), ainsi que son président, Luc Ferry. Le lendemain, mille personnes de plus devraient assister à la clôture du colloque.

Mercredi 29 avril, en effet, après les travaux en atelier et les interventions de diverses personnalités, parmi lesquelles le maire de Lyon, Raymond Barre, le ministre de l'éducation nationale doit annoncer la suite qu'il entend donner à cette consultation nationale sur les lycées. Mais d'ores et déjà, le colloque de Lyon est assuré de représenter le plus grand « happening » sur l'éducation qui ait eu lieu depuis des années.

*Béatrice Gurrey*

# Mme Guigou a renoncé à des dispositions contestées de la réforme du parquet

## Le droit d'action du garde des sceaux est remanié

**LE MINISTÈRE** de la justice vient de corriger la copie de son projet de réforme. Face à la grogne croissante des syndicats de magistrats, Elisabeth Guigou a renoncé à certaines des dispositions les plus contestées de son avant-projet de loi régissant les relations entre les parquets et le ministre de la justice. La nouvelle mouture du texte révise le droit d'action propre du garde des sceaux en abandonnant la possibilité d'intervenir au cours des procédures ou de faire des recours contre les décisions des juridictions. Le garde des sceaux conservera cependant le droit d'engager lui-même des poursuites.

La version précédente de l'avant-projet, soumis à la concertation le 30 mars, créait ce droit d'action propre pour le ministre. Tout en abandonnant le droit, pour le garde des sceaux, de donner des instructions individuelles dans les dossiers particuliers, le texte prévoyait ainsi trois nouvelles possibilités d'intervention dans le cours de la justice. Le ministre pouvait engager des poursuites en lieu et place du procureur, *« saisir les juridictions d'instruction ou de jugement de toutes les réquisitions qu'il juge opportunes »*, après avis d'une commission de l'action publique près la Cour de cassation, et faire appel ou former un pourvoi en cassation contre une décision prise par une juridiction.

Ce sont ces deux dernières dispositions, très contestées, qui viennent d'être abandonnées. *« Il nous est apparu, après consultation, que certains points de la réforme pouvaient donner l'effet d'un verrouillage*, explique-t-on à la chancellerie. *Or cette interprétation ne correspond nullement à nos intentions. »*

Le ministère a également abandonné la formulation : *« Le ministre de la justice veille à l'application de la loi pénale »* et a modifié le texte dans le sens d'un allégement de l'obligation pour les procureurs et les procureurs généraux de *« rendre compte* [au garde des sceaux] *des affaires dont les parquets sont saisis »*. Les dernières modifications de l'avant-projet de loi ne satisfont cependant pas totalement les syndicats de magistrats, qui préparent une journée d'action le 5 mai pour protester contre l'architecture globale de la réforme. *« Ces évolutions vont dans le bon sens, mais elles ne lèvent pas totalement les ambiguïtés*, estime Valéry Turcey, secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modérée). *La chancellerie conserve le droit de déclenchement de l'action publique, qui constitue une épée de Damoclès au-dessus des procureurs. » « Ce recul est significatif des valses-hésitations de la chancellerie*, affirme Georges Fenech, président de l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite). *La possibilité pour le garde des sceaux de déclencher directement l'action publique est en soi contraire à la séparation des pouvoirs. »* Jean-Claude Bouvier, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche), estime que ce *« replâtrage »* ne revient pas sur la philosophie du texte : *« Le ministre reste un chef de parquet et continue, en même temps, de donner des ordres par des directives plus contraignantes. »*

**JUGE DES LIBERTÉS**

Ainsi modifiée, la version définitive de l'avant-projet de loi sur les relations parquet-chancellerie devrait être transmise dans la semaine au Conseil d'Etat, le gouvernement souhaitant le soumettre au Parlement avant l'été. En parallèle, la chancellerie poursuit ses consultations sur l'avant-projet de loi sur la présomption d'innocence et la procédure pénale. Ce texte, qui institue un juge des libertés distinct du juge d'instruction pour les mises en détention, fait lui aussi l'objet de contestations, notamment de l'Association française des magistrats instructeurs (AFMI), qui y décèle une *« défiance évidente à l'égard des juges d'instruction et de la police judiciaire »*.

*Cécile Prieur*

# Des manifestants pour la Seine-Saint-Denis s'en prennent à Claude Allègre

**PLUSIEURS DIZAINES** de manifestants, membres du collectif des établissements en grève de la Seine-Saint-Denis, ont envahi, dimanche 26 avril, les locaux de RTL, perturbant le journal de 18 heures et retardant la tenue de l'émission « Le Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI », dont l'invité était Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie (*lire aussi page 16*). Scandant *« Allègre démission ! »*, *« Seine-Saint-Denis misère ! »*, les manifestants entendaient obtenir une rencontre avec M. Allègre, qui leur a été refusée lors de leur manifestation de la veille à Paris.

Olivier Mazerolle, directeur de l'information de RTL, a proposé de donner aux grévistes un droit de réponse dans le journal de 18 heures, lundi 27 avril. Les manifestants ont accepté d'évacuer les locaux de la station et l'émission a finalement commencé, avec une demi-heure de retard, à 19 heures.

Dans la rue, les membres du collectif ont retenu Alain Geismar, conseiller de M. Allègre. Cet ancien dirigeant syndical de l'enseignement supérieur, qui fut l'un des leaders du mouvement de mai 1968, s'est vu souhaiter *« un très mauvais trentième anniversaire »* et s'est fait traiter de *« renégat »*. *« Donnez-nous Allègre, on vous rend Geismar ! »*, ont crié les manifestants. Pendant ce temps M. Allègre, longuement interrogé sur la situation en Seine-Saint-Denis, a rappelé les mesures d'urgence déjà prises et a annoncé qu'un plan pluriannuel sera présenté dans une quinzaine de jours *« avec d'autres ministres »*. Mais il a souligné qu'il n'était pas *« un magicien »* et qu'il refusait de *« travailler sous la pression »*. Selon lui, la situation de ce département relève *« d'un problème de fond. Il s'agit de résoudre le défi des banlieues. Nous avons l'intention de le traiter globalement au sein du gouvernement notamment avec le nouveau ministre de la ville »*.

**« AMPLIFICATION MÉDIATIQUE »**

Évoquant les manifestations des enseignants, M. Allègre a estimé qu'*« ils ne sont pas représentatifs de toute la Seine-Saint-Denis »*, et a parlé *« d'amplification médiatique »*.

Samedi 25 avril, environ trois mille enseignants et parents d'élèves ont défilé pour la huitième fois dans les rues de Paris derrière une banderole proclamant *« Les établissements du 93 en lutte »*. Soutenus par plusieurs syndicats (FSU, CFDT, SUD, CGT, FO) et par la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE), les manifestants scandaient *« Seine-Saint-Denis en colère, collectif budgétaire »*. Chaque établissement donnait sur de nombreux calicots leur vision de la situation : *« 93 : le département des sans-moyens »*, *« Les cités des enfants perdus »*, *« Allègre arrête de nous titaniquer »*, *« Ils se foot de nous »* ou encore *« Sinistre plan pour une zone sinistrée »*. Arrivés aux abords de Matignon les manifestants ont réclamé en vain d'être reçu par l'un des ministres, Ségolène Royal ou Claude Allègre. Après plus d'une heure d'attente, exaspérées par cette fin de non-recevoir, plusieurs centaines de personnes ont tenté de se rendre devant Matignon et des échauffourées ont éclaté avec les forces de l'ordre, casquées et armées. Huit personnes ont été interpellées par la police puis remises en liberté dans la soirée.

Alors que la dernière assemblée générale a réuni des représentants d'une centaine d'établissements, la grève devait se poursuivre lundi 27 avril dans une vingtaine de collèges. Une nouvelle manifestation est prévue à Paris, mardi 28 avril. *« Les incidents qui se sont produits samedi avec les forces de l'ordre vont marquer une radicalisation du mouvement en rapport avec celle du gouvernement »*, prévient le collectif des établissements en grève.

*Sandrine Blanchard*

## DÉPÊCHES

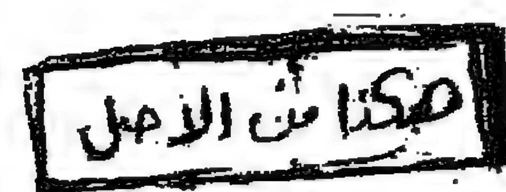
■ **EXPLOSIFS : la SNCF a déposé plainte contre X... après la disparition d'environ 300 détonateurs** disposés sur les voies ferrées pour signaler des anomalies aux conducteurs des trains. Les vols ont eu lieu en moins de trois semaines, près de la gare Saint-Charles, à Marseille.

■ **ACCIDENT : quatre personnes ont été tuées**, dimanche 26 avril, près de Rennes, dans une collision entre deux avions Fouga Magister civils. Ces anciens appareils militaires avaient été rachetés par des passionnés qui avaient constitué une *« patrouille civile d'avions à réaction »*.

■ **VIOLENCE : neuf jeunes gens ont été interpellés** à Niort (Deux-Sèvres), dimanche 26 avril, après des incidents intervenus durant deux nuits consécutives dans le quartier du Clou Bouchet. Une quarantaine de voitures ont été endommagées après qu'un groupe de jeunes se fut vu refuser l'entrée d'une boîte de nuit.

■ **IMMIGRATION : 7 des 37 étrangers sans-papiers qui se sont installés** depuis le 14 mars dans l'église Saint-Pierre du Havre, ont été régularisés, samedi 25 avril. La préfecture de la Seine-Maritime avait déjà réglé, depuis le début du mois, la situation de 11 irréguliers.





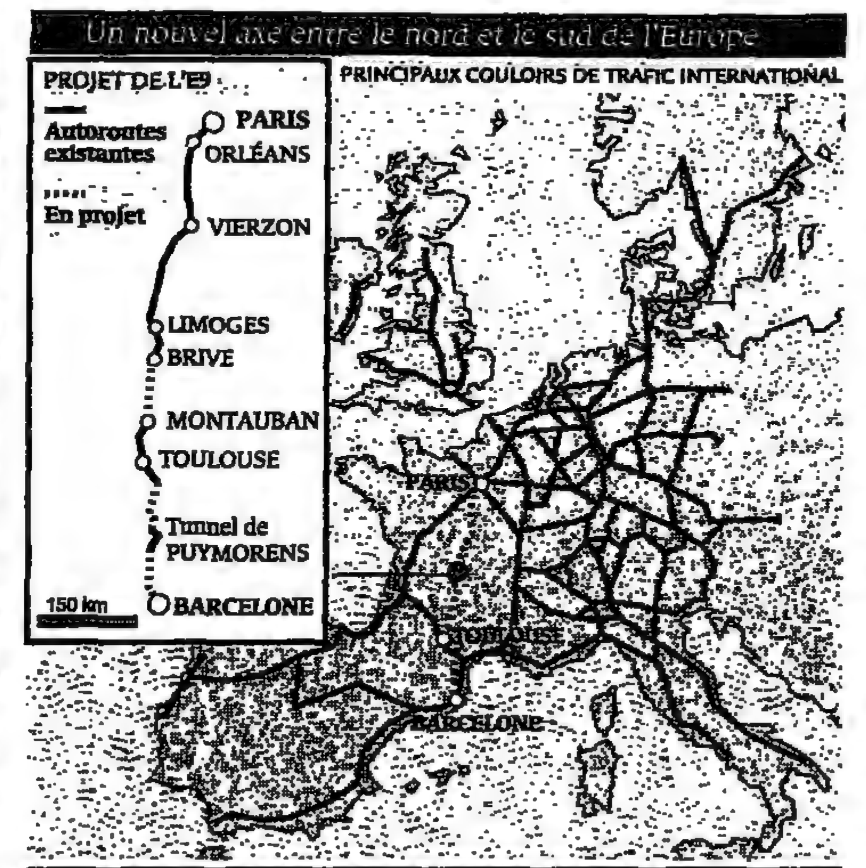
# Un nouvel itinéraire européen entre Paris et Barcelone

## En 2001, l'axe E 9 doublera l'ancienne route nationale 20 qui vient buter sur les Pyrénées. La continuité autoroutière sera ainsi assurée, de la capitale française à la métropole catalane, en passant par Toulouse

**TOULOUSE**
*de notre correspondant*

C'est le préfet de l'Ariège qui racontait cette anecdote : voulant rentrer à Foix après un week-end passé à Barcelone, il n'a pas trouvé sa direction. Tous les panneaux routiers autour de la capitale catalane conseillent de passer par Perpignan pour rejoindre la France. Il existe pourtant un axe routier inscrit au schéma européen des transports qui permet d'éviter de passer la frontière au Perthus, l'un des deux principaux points de passage routier à travers les Pyrénées.

Sous le nom de code E 9, l'itinéraire Barcelone-Toulouse-Paris est inscrit en pointillé depuis 1994 sur les cartes de la direction générale des transports de la Commission européenne. Il fait partie des 19 000 kilomètres d'autoroutes et « routes de haute qualité » dont la construction est programmée d'ici à 2010 dans l'Europe des Quinze. Sur le terrain, les travaux avancent eux aussi en pointillé.




L'axe E 9 est la version européanisée de la nationale 20, qui descend de Paris à Toulouse avant de traverser l'Ariège et de desservir Andorre, son terminus 20 étant situé dans la petite ville frontière de Bourg-Madame (Pyrénées-Orientales). Désormais, l'itinéraire se poursuit jusqu'au port de Barcelone, sur la Méditerranée. Pour mériter son label européen, l'axe doit être modernisé. C'est-à-dire qu'il sera doublé par une autoroute ou aménagé en « 2 fois 2 voies à caractéristiques autoroutières ».

Le nouvel itinéraire se présente désormais comme une succession de tronçons à péage et d'autoroutes gratuites, de rocades urbaines et de voies express traversant les campagnes et les montagnes. Six autoroutes différentes remplaceront à terme la nationale 20. Cet empilage d'autoroutes, dotées chacune de leur propre numérotation, ne facilite pas la visibilité de l'axe E 9 pour l'automobiliste.

L'alternance de tronçons à péage et de portions gratuites est la caractéristique la plus originale de l'itinéraire. Si la sortie autoroutière de Paris est payante jusqu'à Vierzon (A 10 et A 71), la traversée du Limousin par l'A 20 sera gratuite. C'est en effet la nationale 20 elle-même qui est transformée en voie rapide.

**TRACÉ CONTESTÉ**

En revanche, l'A 20 – baptisée l'Occitane – sera payante en entrant en Midi-Pyrénées. Longtemps, les Lotois ont espéré que les crédits de l'Etat permettraient de réaménager la sinueuse RN 20. Mais, en mars 1988, le gouvernement optait pour la construction d'une nouvelle autoroute, concédée à la société des Autoroutes du sud de la France (ASF). Officiellement, cette solution permettait d'accélérer les travaux. Dix ans plus tard, le premier tronçon (Montauban-Cahors) devrait enfin être réalisé. Démarrés en 1995, les travaux doivent se poursuivre jusqu'à l'an 2000. A cette date, Brive ne sera plus qu'à 1 h 40 de Toulouse, ce qui permettrait de gagner plus d'une heure sur l'itinéraire.

Les oppositions locales demeurent, en particulier dans le département du Lot. Non contre l'autoroute elle-même, mais contre son tracé. La traversée de la Dordogne à partir du cirque de Pinsac soulève l'indignation des riverains, qui réclament un tunnel en lieu et place de la tranchée prévue. Les habitants et propriétaires de résidences secondaires ont fait appel à un expert qui préconise de construire un viaduc à haubans pour traverser la rivière.

A la sortie de Toulouse, l'axe E 9 délaisse une nouvelle fois l'ancienne nationale 20 au profit d'une déviation autoroutière inédite. Automobilistes et routiers sont invités à s'engager sur l'A 61 en direction de Narbonne avant de bifurquer vers l'Ariège au moyen d'une nouvelle autoroute de 40 kilomètres concédée aux ASF. Le choix de ce curieux « coude » autoroutier, l'A 66, remonte à 1988. Mais la déclaration d'utilité publique de cette nouvelle autoroute qui doit traverser les coteaux agricoles du Lauragais n'est intervenue que le 29 juillet 1996, pour une ouverture annoncée en 2001.

La construction de l'A 66 a été préférée à la transformation de la RN 20 en A 20, car il semblait plus facile et moins cher de construire une autoroute en rase campagne plutôt que dans la vallée de l'Ariège, plus urbanisée. Les coûts étaient estimés à 2,6 milliards de francs pour l'A 20, contre 1,6 milliard pour l'A 66. *« Un aménagement de la RN 20 au sud de Toulouse est impossible en raison de contraintes d'environnement et d'urbanisme »*, a récemment répété Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, en réponse à une question écrite du député de l'Ariège Augustin Bonrepaux (PS), fervent défenseur de la solution autoroutière. Les élus ariégeois sont les premiers demandeurs de l'A 66, qui doit permettre à leurs yeux de désenclaver plus rapidement leur département.

Mais les oppositions locales restent très vives en Haute-Garonne. Un recours doit prochainement être examiné par le Conseil d'Etat. Les opposants estiment que le trafic de l'A 66 sera trop faible pour rentabiliser cette nouvelle construction et soulignent que les commissaires enquêteurs avaient subordonné leur avis favorable à l'engagement de travaux de « mise en sécurité » de la vieille RN 20.

Deux cents millions de francs ont été débloqués in extremis dans le dernier contrat de plan Etat-région pour améliorer la sécurité d'une route qui a le triste privilège de figurer parmi les plus meurtrières de la région : 154 accidents y ont causé la mort de 24 personnes entre 1992 et 1996. L'enquête publique qui vient de s'achever conclut de façon abrupte que *« la prolifération de giratoires constitue un réel frein, voire une entrave à la circulation fluide, et par là même participe à détourner le trafic au profit d'un autre qui n'est pas totalement neutre »*. En d'autres termes, les enquêteurs estiment que les ronds-points qui vont truffer la RN 20 sont destinés à pousser les automobilistes de passage à emprunter l'A 66.

**UN TUNNEL À FOIX**

La traversée de l'Ariège à partir de Pamiers, elle, est gratuite. Mais la transformation de la RN 20 en voie express est incomplète. Le tronçon de « quatre voies » déjà réalisé entre Pamiers et Tarascon bute toujours sur la traversée de Foix, célèbre pour ses embouteillages le dimanche soir au retour des stations de ski. Un tunnel vient d'être percé pour dévier la circulation. Il ne sera mis en service qu'en 2000 et ne comprendra que deux voies de circulation.

Plus haut dans la montagne, un autre tunnel est en service depuis 1994 : le tunnel du Puymorens, concédé aux ASF. Les voitures particulières doivent payer 32 francs et les poids lourds 128 francs pour emprunter les 5 kilomètres de l'ouvrage, qui évite de se hisser au sommet du col du Puymorens, souvent enneigé l'hiver. Mais le tunnel, qui a coûté plus de 1 milliard de francs, ne fait pas recette. La société autoroutière reconnaît que le trafic est inférieur aux prévisions, avec environ 1 200 véhicules par jour. Sa justification internationale, mise en avant par ses promoteurs ariégeois, ne se comprend qu'en complémentarité avec le tunnel de Cadi, son « cousin » de la sierra catalane, en Espagne.

La puissante Generalitat (région) de Catalogne et le gouvernemennt madrilène envisagent de prolonger l'autoroute qui relie Barcelone à Manresa jusqu'à l'entrée du tunnel. Ce sera la contribution espagnole à l'axe E 9.

Le maire de Manresa, Jordi Valls, s'est rendu le 25 septembre 1997 en Ariège à l'occasion des « journées transfrontalières du développement local ». Il s'est montré très attentif à l'avancement des travaux routiers côté français, car sa ville industrielle de 60 000 habitants projette d'accueillir un « centre logistique » pour transporteurs routiers. *« L'axe E 9 ne sert pour l'instant qu'aux habitants de Barcelone qui vont en vacances à Bourg-Madame. Il devrait aussi servir au développement des villes et départements traversés »*, estime M. Valls.

*Stéphane Thépot*

### *Le carrefour mortel de Cintegabelle*

**Cintegabelle (Haute-Garonne) est célèbre pour son conseiller général, Lionel Jospin. Mais ce petit village au bord de la nationale 20 est aussi réputé pour le danger que représente son carrefour. Quand une jeune étudiante âgée de vingt ans y a trouvé la mort, le 18 octobre 1997, elle était la sixième personne de l'année à laisser sa vie dans l'un des onze accidents de la circulation qui ont eu lieu sur les onze kilomètres qui séparent Cintegabelle d'Auterive. La nationale 20 à la sortie sud de Toulouse est l'axe le plus meurtrier de la Haute-Garonne. Deux cents millions de francs sont prévus pour des travaux dits « d'aménagement de capacité et de sécurité ». Mais cela ne sera pas suffisant pour construire une déviation entre Auterive et Cintegabelle. En attendant, la commune du premier ministre devrait bénéficier avant la fin 1998 d'un nouveau carrefour giratoire.**

### *Dans le cadre du réseau transeuropéen*

● **Sept autoroutes pour un axe.** L'axe E 9 est composé de :
– l'A 10 (Paris-Orléans),
– l'A 71 (Orléans-Vierzon),
– l'A 20 (Vierzon-Montauban),
– l'A 62 (Montauban-Toulouse),
– l'A 61 (Toulouse - *Montesquieu-de-Lauragais*),
– l'A 66 (Montesquieu-de-Lauragais-Pamiers),
– la RN 20 (Pamiers - Bourg-Madame),
– la C 1411 (Bourg-Madame - Manresa),
– l'A 18 (Manresa-Barcelone).

● **Objectif 2001.** Les 131 kilomètres de l'A 20 entre Brives et Montauban devraient être mis en service en l'an 2000. Un premier tronçon (Montauban-Cahors) sera achevé cette année. L'ouverture au trafic des 37 kilomètres de l'A 66 est annoncée pour 2001. Mais les travaux n'ont pas débuté. Ils doivent coïncider avec l'ouverture du tunnel et de la déviation de Foix (5 kilomètres), annoncée pour l'an 2000.

● **Le réseau transeuropéen.** Le réseau routier transeuropéen est devenu le réseau officiel de l'Union européenne par décision du conseil des ministres européens du 29 octobre 1993. Il est constitué de 67 000 km de liaisons « de haut standard technique », composé à 90 % d'autoroutes. 19 000 km d'autoroutes et de routes « de haute qualité » doivent être construits d'ici à 2010. Toutes les villes européennes de plus de 250 000 habitants seront connectées au réseau transeuropéen.

## L'Occitane, 300 km de gratuité et quelques jalousies

**LIMOGES**
*de notre correspondant*

L'autoroute A 20, dite l'Occitane, s'est encore récemment allongée de 25,5 km. Elle atteint désormais, dans l'Indre, le sud d'Argenton-sur-Creuse et fait disparaître le principal obstacle routier entre Paris et Toulouse, la traversée de Châteauroux, désormais contournée par une déviation de 7,14 km. Après l'ouverture, fin 1997, de 16,7 km à l'entrée nord du Limousin, de Rhodes (Indre) à l'échangeur de La Croisière (Creuse), où l'autoroute croise l'axe est-ouest-centre Europe-Atlantique (Lyon, Montluçon, Bordeaux), ce nouveau tronçon porte à 270 km la partie réalisée d'un itinéraire qui en comptera 300.

Resteront alors à terminer trois tronçons, deux dans l'Indre, au sud d'Argenton-sur-Creuse (Celon 8 km, Clidier-l'Aumône 7 km), un en Corrèze (15 km, du sud d'Uzerche au nord de Brive). Leur ouverture est prévue pour la fin 1998. La continuité autoroutière sera alors assurée de Paris à l'accès nord de la région Midi-Pyrénées.

Avec une particularité : ces 300 km sont gratuits. A partir de Vierzon (Cher), où elle se détache de l'A 71 jusqu'à l'entrée nord du Lot, l'A 20 est publique et donc sans péage. Vers le sud, elle est à nouveau concédée aux ASF (Autoroutes du Sud de la France) jusqu'à Montauban (Tarn-et-Garonne), où elle rejoint l'A 62 (Bordeaux-Toulouse-Narbonne). Ces 160 km payants ne plaisent pas aux habitants du Lot, qui ont du mal à admettre de devoir payer un accès qui est libre chez leur voisin limousin.

**200 À 600 FRANCS D'ÉCONOMIE**

Ces 300 km de gratuité donnent un atout majeur à l'autoroute occitane. Ils sont une incitation forte – 200 à 600 francs d'économie selon le véhicule – à ramener sur l'axe Paris-Limoges-Toulouse (et, au-delà, Barcelone par le tunnel de Puymorens) la circulation qui s'était détournée par Bordeaux. Depuis dix ans que les travaux ont commencé de façon significative sur cet itinéraire central, le trafic y augmente de 3 % à 5 % par an. Il atteint 18 000 véhicules par jour dans la traversée de l'Indre, et dépasse les 30 000 à proximité immédiate de Limoges.

Mais l'intérêt principal est ailleurs. L'autoroute concédée n'est pas mécaniquement utile aux régions qu'elle traverse ; elle se contente souvent de les couper. L'autoroute publique, elle, allie la traversée rapide à la desserte globale. La première a des échangeurs d'accès tous les 35 km, la seconde tous les 10 km.

L'A 20, dans sa traversée de Limoges par exemple, a une fonction d'artère urbaine qui a fluidifié le trafic intra-muros. Elle est aussi perçue comme un facteur de développement local et régional endogène. Ce qui, en Berry et en Limousin, a suffi pour éviter les oppositions et les manœuvres de retardement si régulièrement inhérentes à tout projet autoroutier.

*Georges Chatain*

# La nébuleuse Mégret

**Un moment isolé au sein du Front national, Bruno Mégret a imposé sa stratégie de séduction de la droite classique. Une reconquête orchestrée par des fidèles issus de multiples courants de l'extrême droite, de l'OAS au Club de l'Horloge**

LE sol, certains jours, semble se dérober sous vos pas. En juin 1995, Bruno Mégret a connu ce vertige. Il venait de perdre les élections municipales à Vitrolles, alors que ses amis Daniel Simonpieri et Jean-Marie Le Chevallier avaient gagné les mairies de Marignane et de Toulon et Jacques Bompard emporté celle d'Orange. Faute d'argent, il avait dû interrompre brusquement l'aventure du *Français*, un quotidien qu'il avait lancé en octobre 1994 pour jeter un pont entre l'extrême droite et la droite classique : une pièce-maîtresse dans la « guerre » politique et culturelle qu'il souhaitait mener.

Dans l'aventure du *Français*, Bruno Mégret ne s'était pas fait que des amis, notamment du côté de *Présent*, le quotidien catholique traditionaliste. Pendant l'été, Samuel Maréchal, le directeur du Front national de la jeunesse, était parvenu, à imposer à son beau-père, Jean-Marie Le Pen, son *« ni droite, ni gauche : Français »* inspiré de Doriot. Il avait ainsi fait de ce slogan électoral un choix stratégique, au grand dam de M. Mégret. Enfin, fatigué de ses fonctions de secrétaire général, Carl Lang avait jeté l'éponge.

A l'« université d'été », fin août, à Toulon, M. Mégret paraissait bien seul, même si quelques-uns de ses amis ou de ses proches collaborateurs – Jean-Yves Le Gallou, « patron » du groupe au conseil régional d'Ile-de-France, ainsi que le secrétaire départemental de la Seine-Saint-Denis, Frank Timmermans, et le jeune Philippe Olivier, un des pivots de la délégation générale – s'étaient portés candidats au poste de secrétaire général. En fait, la situation était telle qu'il aurait songé alors, dit-on, à repartir vers son métier d'ingénieur des ponts et chaussées.

Une poignée d'amis proches l'aidèrent à passer le cap. Parmi eux, le mentor de longue date, de l'époque du RPR, du Club de l'Horloge et des CAR (comités d'action républicaine), Jean-Claude Bardet, secrétaire départemental de Meurthe-et-Moselle, ainsi que Philippe Colombani, le compagnon – avec le directeur du cabinet de M. Mégret, Damien Bariller – dans l'aventure du *Français*. Il y eut aussi cette vague de secrétaires départementaux qui, las des conflits entre secrétariat et délégation générale, décidèrent, fin septembre 1995, de signer une pétition pour réclamer une seule direction à la tête du parti, formule préconisée par M. Mégret.

Le congrès de Strasbourg, en mars 1997, est l'aboutissement de leurs efforts. M. Mégret et ses proches sont élus très confortablement au comité central. Le mois précédent, les élections de Vitrolles ayant été annulées, le délégué général est parvenu à faire élire sa femme comme maire. Depuis, tout semble lui sourire : fin décembre, M. Le Pen reconnaît les qualités de son second. Lors des élections régionales et cantonales, c'est sa méthode de « séduction » qui est adoptée par le bureau politique et appliquée par tous au sein du parti. Le résultat escompté est obtenu : la droite se déchire entre partisans et adversaires d'accords avec le Front national.

Dès la nomination de M. Gollnisch, un des principaux adversaires de M. Mégret au sein du parti, à la tête du secrétariat général, le 10 octobre 1995, Bruno Mégret et son équipe se sont mis au travail. La délégation générale a été réorganisée, avec pour mission de transformer le Front national en parti de gouvernement et de le rendre crédible sur le plan théorique et pratique. Si la responsabilité des fédérations lui échappe, il garde cependant un contact direct avec elles par le biais de la délégation à la formation, confiée à Philippe Colombani.

PARALLÈLEMENT, Bruno Mégret continue de tisser sa toile en Provence, surtout dans les Bouches-du Rhône, où il confie la conquête puis la gestion de la ville de Vitrolles à Hubert Fayard. Celui-ci venait de perdre son travail quand le délégué général, séduit par ses capacités de travail et son sens de l'organisation, l'a fait venir de la Haute-Loire, où il était secrétaire départemental depuis 1988.

Le hasard et l'amitié ont forgé l'équipe Mégret. On y trouve de nombreux jeunes pour qui il incarne *« la modernisation du parti »*, *« la rupture avec les éternelles références au passé »*. Tous ces jeunes rendent hommage à son esprit d'organisation, sa *« force de travail »*. Chacun évoque sa *« capacité d'écoute »*, *« la liberté d'action »* qu'il accorde : car le délégué général *« délègue »* et sait décider *« quand il faut »*. Sa devise n'est-elle pas : *« Ne pas faire, faire faire, ne pas laisser faire »* ? Ils se reconnaissent dans le tournant « social », la mise en cause de l'ultra-libéralisme et le combat culturel, autant de thèmes défendus par Bruno Mégret. On y trouve aussi les vieux amis, ceux qui l'ont aidé à faire ses premiers pas en politique : Jean-Claude Bardet, Yvan Blot et Le Gallou.

Des trois, Jean-Claude Bardet, cinquante-sept ans, a été et reste l'ami le plus intime. Directeur – en partance – des relations humaines du laboratoire pharmaceutique Beaufour, ce Nancéien a fait ses classes dans les rangs de l'OAS et à la Fédération des étudiants nationalistes. Un temps membre du cabinet de René Tomasini, ministre du général de Gaulle, il a brièvement collaboré au service des élections de l'UDR, dont il ne partageait pas les idées. Il préfère fréquenter les milieux de la « nouvelle droite » : le Club de l'Horloge, qui fait la liaison entre la droite classique et l'extrême droite, ainsi que le Grece (Groupement d'étude et de recherche pour la civilisation européenne), dont il a été secrétaire général adjoint. Il passe pour avoir largement contribué à la formation culturelle et politique de M. Mégret. Cela lui vaut d'ailleurs le surnom de Gepetto, le « père » du pantin Pinocchio. Quoi qu'il en soit, il n'a jamais quitté Bruno Mégret et a largement contribué à la création des CAR, sous le pseudonyme d'Apremont. Yvan Blot et Jean-Yves Le Gallou estimaient que leurs amis se fourvoyaient : ils plaidaient pour continuer l'« entrisme » dans les partis traditionnels.

C'est M. Blot, cinquante ans, qui a mis les deux hommes en contact. A l'époque, M. Blot est au comité central du RPR, où il reprend les positions du Club de l'Horloge dont il est président. Il fréquente le Grece et passe pour être l'un des principaux théoriciens de la « nouvelle droite ». C'est au commissariat du Plan qu'il remarque M. Mégret. M. Le Gallou, autre haut fonctionnaire, fait partie des fondateurs du Club de l'Horloge, mais milite, lui, au Parti républicain, dont il sera membre du comité directeur avant d'être le premier à rejoindre, en 1985, le Front national. Lui aussi a été responsable du Grece. Ses enfants ont appartenu au mouvement scout Europe-Jeunesse, qui utilise des symboles et rituels identiques à ceux des SS, tout en exaltant la race et le sang. De très nombreux membres de l'équipe Mégret ont fréquenté le Grece : Françoise Monestier, secrétaire du Centre d'études et d'analyse (CEA) et du Groupe d'action parlementaire (GAP) ; Denis Daude, responsable administratif de l'école des cadres et de l'institut de formation national ; Damien Bariller, son poulain dans les Bouches-du-Rhône ; et surtout Pierre Vial, le président de l'association Terre et peuple. Cofondateur du Grece, enseignant à l'université Lyon-III, Pierre Vial a fait son apprentissage dans les mouvements les plus durs de l'extrême droite. Lui et ses amis forment une génération d'extrémistes de droite qui s'est détachée des tendances groupusculaires, recherchant sa modernité dans les références plus « celtiques » et « indo-européennes » que dans les valeurs de l'extrême droite traditionnelle française.

> Rien de ce qui est essentiel au parti, jusqu'au matériel de campagne électorale, n'échappe au délégué général

M. Mégret lui-même n'a jamais fait partie du Grece, mais on retrouve chez lui de nombreux thèmes chers à cette mouvance : l'anti-américanisme, l'option sociale, la référence à un différentialisme plus culturel que racial... En fait, ses proches préfèrent souligner l'influence du Club de l'Horloge et celle des CAR. Aujourd'hui, M. Bardet continue de conseiller M. Mégret. M. Blot, qui ne partage pas les idées de M. Mégret sur le plan économique et social, dirige cependant la délégation nationale aux études et le CEA. Il donne régulièrement au délégué général, mais aussi à M. Le Pen, des notes d'analyse idéologique et stratégique. M. Le Gallou, qui s'est toujours tenu en retrait des autres, s'investit au conseil régional d'Ile-de-France. Il occupe les fonctions de secrétaire national aux élus, un poste qui lui permet de travailler avec le secrétariat et la délégation générale pour la formation, comme M. Timmermans, trente-huit ans, ami de fraîche date de Bruno Mégret et secrétaire national aux fédérations. Ancien responsable du syndicat CGC, il est passé à Ordre nouveau avant de rejoindre le Front national en 1973.

Quant à Philippe Colombani, ancien militant monarchiste à *Aspects de la France* et auteur, sous le pseudonyme d'Aramis, de dessins violents (l'un d'eux représentait Laurent Fabius en vampire), il assure la formation des cadres. Tout responsable de l'appareil doit passer au moins une fois par ses services pour acquérir une formation idéologique et pratique. M. Bariller, trente et un ans, est un pilier de la délégation générale. C'est M. Le Gallou qui l'a signalé à M. Mégret, qui cherchait un homme neuf pour l'aider notamment à préparer discours et textes. Titulaire d'une maîtrise d'histoire et d'un DEUG de philosophie, il était responsable du FNJ d'Aix-en-Provence. Il s'était lié d'amitié avec les jumeaux Olivier, Jacques et Philippe, trente-cinq ans, à la faculté d'Aix. C'est Philippe qui l'a présenté à M. Le Gallou, dont il était l'assistant.

Aujourd'hui, M. Bariller cumule les fonctions de directeur du cabinet de M. Mégret et celui de délégué national aux éditions. Il veille à la publication de *Français d'abord*, l'organe du parti. Il anime le secteur éditions, qui a vu la création, à coté des Editions nationales, de deux maisons de vente par correspondance, Durandal et DEFI, qui devraient renflouer les caisses. C'est Christophe Dungelhoff, actionnaire et dépositaire du titre *Le Français*, ancien responsable FNJ à Aix, qui a repris les fonctions d'assistant que M. Bariller occupait auprès de M. Mégret. La « bande des Aixois » est également représentée à Vitrolles avec, notamment, Anne-Marie Charlot, une proche collaboratrice de Bruno Mégret et le mari de celle-ci, André Nouar, l'adjoint chargé des finances.

M. Bariller a contribué à la nomination de Jacques Olivier à la tête de la délégation nationale aux campagnes et de l'atelier de production de la cellule argumentaire. Il se félicite de voir Philippe Olivier à la tête de l'importante délégation nationale au développement. Celle-ci comprend la cellule de soutien aux campagnes, la coordination des actions catégorielles et la cellule des actions de proximité dirigée par Gilles Pennelle, trente-cinq ans, enseignant, secrétaire départemental de la Seine-Maritime. De cette délégation sont parties toutes les offensives syndicales et les actions en direction des locataires des HLM... Là sont aussi concoctés les « kits » proposant des modèles d'actions locales, dont le but est de montrer concrètement, à l'occasion d'une délocalisation, d'un fait divers ou d'une opération politique, que le Front national existe.

AUJOURD'HUI, rien de ce qui est essentiel au sein du parti n'échappe au délégué général. Même le matériel de campagne électorale dépend de ses services. L'imprimeur et éditeur Fernand Le Rachinel veille au grain. Parmi les amitiés ou relations tissées au fil des ans figurent encore Mireille d'Ornano, présidente de Fraternité française et marraine du fils de Bruno Mégret ; Bertrand Robert, un ancien d'Ordre nouveau, conseiller régional d'Ile-de-France ; Walleyrand de Saint-Just, l'avocat de l'Agrif (Alliance générale contre le racisme et pour le respect de l'identité française et chrétienne) ; Philippe Chapron, que Bruno Mégret vient de faire élire conseiller régional de Basse-Normandie et auquel il a confié son propre service de sécurité.

Le délégué général, qui est à présent l'homme fort du Front national, peut également compter sur des cercles de relations hors du parti. Des personnes rencontrées au Club de l'Horloge, aux CAR, amis aussi des amis d'amis ou tout simplement des personnalités qui viennent lui proposer ses services. Parmi eux « Y », gestionnaire, qui ne parle qu'à visage couvert et qui travaille dans l'ombre à promouvoir M. Mégret de façon à être prêt, *« le jour venu »*, à épauler ce dernier à l'intérieur ou à l'extérieur du Front national.

*Christiane Chombeau*

*Dessin : Serguei*

# Des regards myopes sur le Cambodge

par Henri Locard

POL POT est mort. Son décès sonne symboliquement le glas de la troisième guerre d'Indochine. Mais il ne laisse guère espérer une rapide démocratisation du régime militarisé de Hun Sen au Cambodge, après le coup d'Etat de juillet 1997 (que *Le Monde*, sous la plume de Jean-Claude Pomonti, persiste à appeler *« coup de force »*, contrairement aux journalistes anglophones).

Après la parution du livre de Ben Kiernan, *Le Génocide au Cambodge, 1975-1979*, et le compte rendu louangeur de votre collaborateur Nicolas Weill (*Le Monde des livres* du 17 avril), en cette période de grande incertitude quant à l'avenir de la démocratie cambodgienne naissante, il ne peut être que mal venu de donner une caution intellectuelle à des théories erronées. Elles ont servi à justifier tous les abus de pouvoir de la part des Vietnamiens pendant les dix années de leur présence au Cambodge et de la part du gouvernement qu'ils ont laissé sur place en 1989, en dépit, depuis, des efforts de l'Apronuc et de la communauté internationale.

On ne peut affirmer, à la suite des promoteurs du livre, comme le fait Nicolas Weill, que cet ouvrage constitue *« la somme la plus complète à ce jour »* sur le régime khmer rouge. La somme la plus complète, pour les francophones du moins, demeure, à ce jour, le remarquable *Cambodge, année zéro* du Père François Ponchaud, paru il y a maintenant vingt ans ! Pas une ligne à changer ! Il en est de même de l'admirable *Les Larmes du Cambodge* d'Elizabeth Becker, publié en France il y a dix ans. L'ouvrage touffu du chercheur australien, dont ne se dégage ni une pensée solide ni une synthèse claire, était dépassé avant même de paraître dans notre langue.

Il faut cependant avoir l'honnêteté de le reconnaître : aucun chercheur sur le sujet n'a effectué un travail d'investigation aussi considérable que Ben Kiernan. Son livre est le fruit de près de vingt ans de labeur. Tout ce qui est écrit sur le maoïsme, la division de la société en castes ou le totalitarisme (jamais défini) est exact, mais nullement nouveau. Il a le mérite d'avoir le premier exploité les archives du ministère du commerce extérieur, préservées (très partiellement) à la Bibliothèque nationale de Phnom Penh. Il nous démontre ainsi de manière éloquente le pillage écologique du pays par la Chine populaire. Je partage sa grande déception après avoir constaté moi-même que ces documents sont à peu près totalement muets en ce qui concerne d'importantes exportations de riz, alors que la population, tout entière attelée à en produire en quantité, mourait de faim. Il demeure donc impossible de confirmer les nombreux témoignages précis et concordants, que j'ai moi-même aussi recueillis, d'exportation massive de cette précieuse denrée vers la Chine.

Pour le reste, l'ouvrage ne nous apprend rien sur les questions essentielles. Comment se fait-il que Kiernan, qui est à la tête depuis l'été 1994 du Cambodia Genocide Program, financé par le gouvernement américain, et se targue d'avoir réuni de très volumineuses archives gouvernementales khmères rouges, ne nous apprenne rien sur le mode interne du fonctionnement de cet étrange « gouvernement », le plus secret sans doute de notre siècle ?

Quel était vraiment le rôle de la Chine populaire et de ses nombreux « experts », dont le nombre est évalué ici à 15 000, alors que tous les analystes raisonnables parlent de 1 000 à 5 000 au maximum ? Pourquoi tout le système carcéral – au cœur du processus génocidaire – est-il à peine mentionné de temps à autre, comme en passant ? Par quel naufrage mental des dirigeants idéalistes sincères, éduqués à Paris, ont-ils pu s'embarquer sur le navire dément de l'utopie absolue pour sombrer dans l'utilisation massive de la violence et de la terreur ? Aucune de ces questions n'est même posée.

Il y a plus grave que ces zones d'ombre : la théorie centrale du livre – le génocide perpétré par les Khmers rouges suivrait essentiellement une logique de races et non de classes, comme dans les pays nazis – est foncièrement inexacte. Le chercheur est prêt à manipuler ses sources pour les forcer à dire ce qu'elles ne disent pas. Il ne fait que donner une caution universitaire à une interprétation tendancieuse : le polpotisme serait en fait un nazisme qu'on veut bien qualifier de rouge (quelle salade !) et Tuol Sieng un Auschwitz cambodgien. C'est une théorie inventée par le pouvoir communiste vietnamien pour justifier l'invasion de son faible voisin et l'installation à Phnom Penh d'un régime lige.

**La logique des exterminations est une logique définie par la classe et l'attitude de soumission – la vertu cardinale – des victimes, ce qui fut commun à tous les pays communistes**

*« Tout concourt à faire de ce livre un texte de référence »* : oui, de référence dans le cadre du grand débat actuel en France sur le bilan du communisme ; non comme un modèle d'érudition et d'objectivité, mais plutôt de discours abscons, polémique et idéologique.

Il est bien évidemment impossible de vérifier les multiples preuves que Kiernan avance à l'appui de ses thèses. J'ai pu, parmi d'autres, relever trois manipulations des faits révélatrices, destinées à faire entrer la réalité de l'univers khmer rouge dans le cadre étroit des axiomes posés a priori par l'auteur.

1. Malgré ses conclusions, Kiernan ne parvient pas à prouver que les minorités ethniques furent particulièrement victimes de la répression. Si la forte minorité vietnamienne fut expulsée – donc épargnée –, les sentiments antivietnamiens, largement répandus au sein de la population khmère, existaient bien avant les Khmers rouges et sont, *hélas*, encore très répandus de nos jours.

Jamais – contrairement aux affirmations de Hanoï, reprises par Kiernan – il n'y eut, de la part des responsables du Kampuchéa démocratique, de tentative de reconquête de l'ancienne Cochinchine. Les chams (essentiellement une minorité religieuse musulmane et non raciale – un Khmer peut devenir cham par mariage) périrent certes en plus grand nombre que la majorité de la population, parce que certains villages du bord du Mékong eurent le front de se rebeller en masse et qu'ils renâclèrent plus que d'autres devant l'interdiction de pratiquer leur religion. Il y eut cependant moins de morts dans leurs rangs (33,7 %, contre près de 25 % pour la population dans son ensemble, selon Sliwinski) que chez les catholiques (48,6 %), catégorie dont Kiernan ne souffle mot. Chiffres à comparer avec le nombre des disparus parmi la population phnompenhoise : 41,9 % !

Il est vrai aussi que les Cambodgiens d'origine chinoise furent en première ligne parmi les victimes des Khmers rouges, mais toujours à cause de leur activité professionnelle ou de leur attitude rebelle vis-à-vis du pouvoir. Il n'y eut nulle part de regroupement des Khmers à peau plus claire au moment de l'évacuation des villes.

Parmi les minorités très anciennes du pays, il y a les montagnards du Nord-Est. J'ai pu constater que la population civile n'y avait que très peu souffert du génocide. La faible surmortalité (que j'évaluais très grossièrement à 5 %-6 %) étant avant tout due aux morts au combat, les Khmers rouges ayant recruté massivement ces groupes ethniques dans leur armée – surtout des Jaraïs et des Tampuons –, les seuls « Khmers » en qui Pol Pot eut une confiance aveugle et dont il fit la base même de son mouvement révolutionnaire.

2. Afin de démontrer que les « bons » Khmers rouges (les pro-Vietnamiens qui vinrent au pouvoir en 1979) ne participèrent pas au génocide, Kiernan scinde le pays en deux, chronologiquement d'abord, les années 1975-1976 étant présentées comme acceptables, et les deux suivantes, 1977-1978, comme cauchemardesques, puis géographiquement, la très modérée région Est avant 1978 et le reste du pays, dont le très abominable Sud-Ouest, sous la férule de Ta Mok.

Tout cela est en grande partie inventé pour les besoins de la démonstration fallacieuse. A l'Est, les conditions de vie étaient tout aussi dures qu'ailleurs, surtout depuis janvier 1976, avec l'instauration, comme partout, de communes populaires totalement collectivisées – y compris les repas –, après la première récolte de riz. Un dense réseau de prisons maillait toute la zone, la province de Prey Veng étant à cet égard l'une des plus meurtrières.

Kiernan s'appuie sur l'important témoignage de Mœung Soon, qui passa dix-huit mois dans les geôles de l'Angkar, pour lui faire dire que les conditions n'étaient pas trop dures en 1976 : *« Ils se sont bien occupés de moi, parce qu'ils étaient éduqués et avaient de la sympathie pour moi. »* Il se garde bien de nous dire que Mœung Soon fut emprisonné de nuit, avec trois de ses cinq enfants ainsi que son épouse enceinte de sept mois. Les prisonniers étaient enchaînés, le bébé, qui vit le jour dans des conditions épouvantables, mourut quelques jours plus tard, la mère, très sous-alimentée, n'ayant plus de lait.

3. Il est fort possible qu'en 1978 un groupe de déportés de la région Est vers les provinces Ouest se soient vu attribuer un *krâma* bleu, l'écharpe traditionnelle khmère. Kiernan est encore le seul à voir là un marquage « racial » d'une population qui n'est ni plus ni moins métissée que les autres Cambodgiens. Mais comparer cela à l'étoile jaune des juifs, comme le fait Nicolas Weill, n'a pas de sens. Le *krâma* est une écharpe de coton à multiples usages, à carreaux toujours blancs et tantôt rouges, tantôt bleus. S'il est sans doute vrai que les Khmers rouges ont dû préférer le rouge, les deux couleurs se portent indifféremment, les habitants devant toujours accepter les rares vêtements fournis par l'Angkar. Stephen Heder, d'ailleurs, nous fait remarquer que Pol Pot s'est fait filmer en au moins deux occasions officielles avec un *krâma* bleu autour du cou. Imaginerait-on Hitler portant l'étoile jaune ?

Non, la logique des exterminations perpétrées par ce régime très centralisé n'avait pas plus de dimension raciale que tous les régimes communistes de par le monde, dont chronologiquement il fut la dernière incarnation. La logique des exterminations, avec quelques variations purement indigènes, comme la vindicte contre les malades, toujours présentés comme des simulateurs, est une logique définie par la classe et l'attitude de soumission ou non – la vertu cardinale – des victimes, ce qui fut commun à tous les pays communistes, dans le sillage du marxisme-léninisme.

Les restes de Pol Pot sont partis en fumée. Vont-ils encore empoisonner l'atmosphère intellectuelle d'une certaine France nostalgique, qui refuse de regarder la réalité en face ?

**Henri Locard** *est maître de conférences à l'université Lumière-Lyon-II.*

# Non, ce ne fut pas un autogénocide

par Richard Rechtman

L'EXTERMINATION de près de deux millions de Cambodgiens relève littéralement de l'impensable. Pour la « penser », pour percer l'énigme des Khmers rouges, certains, jusque dans les colonnes du *Monde*, n'hésitent pas à utiliser le terme d'autogénocide, sous prétexte que bourreaux et victimes appartiennent à la même nation ou à la même ethnie. Comme si, à l'inverse, l'existence d'une authentique différence ethnique ou nationale pouvait rendre un tel événement plus compréhensible, plus banal ou plus habituel.

J'ignore si le vocable d'autogénocide est utilisé dans les cours de justice internationale. Si certains l'utilisent, il faudrait qu'ils en donnent une définition précise et expliquent comment et en quoi l'identique produirait l'anéantissement de l'identique au nom de cette identité. Seul le suicide – et encore – pourrait être susceptible de produire un tel effet. Or ni les cadres ni les simples « soldats » khmers rouges ne se sont suicidés. Ils ont, en revanche, programmé l'extermination de populations entières, tout comme l'élimination d'anciens Khmers rouges, mais toujours au motif qu'ils n'étaient justement pas identiques et que cette absence d'identité les condamnait à la mort.

**L'effet de cet amalgame, qui accorde une spécificité à l'appartenance commune des bourreaux et de leurs victimes à la même nation, est dévastateur pour les Cambodgiens survivants**

Ce n'est pas un principe d'identité qui gouvernait l'élimination physique des Cambodgiens mais, bien au contraire, celui d'une altérité radicale construite par les Khmers rouges, prenant tantôt la forme, d'une « authentique » différence ethnique dans le cas des minorités chinoises, vietnamiennes et chams, tantôt de néo-catégories répartissant les Khmers en peuple ancien et peuple nouveau.

Pourtant, face à l'énigme que représente la violence des Khmers rouges, lorsque les arguments géopolitiques habituels ont été épuisés et qu'il reste encore de l'incompréhensible, c'est dans la culture et la mentalité khmères que l'on cherche la cause ultime de ce génocide. Mais alors, comment serait-il possible aux Cambodgiens de s'affirmer aujourd'hui Khmers si cette désignation venait se confondre avec la cause de leurs souffrances ? Si la culture devait expliquer une part des atrocités commises par les Khmers rouges, et notamment les aspects les plus radicaux de leur révolution, alors, elle relèguerait le phénomène khmer rouge à une simple contingence, assimilant l'extermination d'une partie du peuple cambodgien à un processus anhistorique duquel aucune mémoire ne pourrait naître. L'utilisation du terme d'autogénocide accrédite l'idée de massacres intra-ethniques et traduit une volonté d' « ethniciser » le phénomène khmer rouge.

Il n'existe nulle trace de ce *« besoin morbide de se meurtrir soi-même »* chez les survivants cambodgiens, contrairement à la formule lapidaire empruntée à Sihanouk. La douleur, les pertes, les souffrances, les souvenirs des persécutions et des violences subies sont encore bien là et traduisent l'ampleur des deuils inachevés. Le psychisme de ces *Cambodgiens ne recèle nulle trace* particulière d'une pulsion de mort spécifiquement cambodgienne qui pourrait rendre compte de ce qui s'est produit.

L'explication psychologisante d'une mentalité particulière dont la violence éclaterait à certaines époques n'est rien d'autre qu'une illusion occidentale projetant sur d'autres, réputés moins civilisés, des pulsions « barbares » à l'égard desquelles la civilisation saurait, quant à elle, se prémunir. L'explication culturelle rejoint le présupposé psychologique et situe la différence dans l'ethnie, là où, en d'autres temps peut-être pas très éloignés, on la prétendait raciale.

L'effet de cet amalgame qui accorde une spécificité à l'appartenance commune des bourreaux et de leurs victimes à la même nation, à la même ethnie, est dévastateur pour les survivants. Ces derniers sont mis en demeure de reconnaître qu'ils partagent avec leurs tortionnaires une part de responsabilité dans ce qui leur est arrivé. Responsabilité qui ne serait ni politique, ni sociale, ni même individuelle, mais ethnique, c'est-à-dire qui s'exprimerait totalement à l'insu de chacun, dans une sorte d'essence criminelle de leur peuple.

Cette mise en cause est éthiquement indéfendable ; elle condamne sans autre forme de procès les victimes bien plus que les bourreaux. Attitude déjà observée, qui rend sans doute également compte de la difficulté des Cambodgiens à reconstruire une mémoire de la catastrophe.

Il ne s'agit pas d'un examen de conscience pour les Khmers d'aujourd'hui mais bien plutôt d'un examen politique. Seul un tribunal international pourrait enfin exonérer la culture khmère de cette exorbitante responsabilité que l'Occident lui laisse encore porter. Aucun – on l'espère – n'accepterait aujourd'hui de condamner une culture au nom des actes de certains de ses membres, ni même de rechercher dans la mentalité générale le ferment de ces crimes.

Même si l'exemple cambodgien reste une illustration effroyable de la dualité qui oppose le même et l'autre, l'identité et l'altérité, dont le paroxysme révèle le noyau des génocides, il montre aussi de façon exemplaire qu'il n'est pas nécessaire d'être « authentiquement » autre pour être reconnu comme tel. Et que les catégories de l'exterminateur qui président à la distinction de l'altérité suspecte se suffisent à elles-mêmes. Point n'est besoin qu'elles recouvrent une réalité ethnique qu'on leur accorde finalement peut-être avec trop de facilité.

**Richard Rechtman** *est psychiatre et anthropologue, responsable du programme de recherche clinique sur les troubles psychiatriques des réfugiés cambodgiens à Paris.*

## AU COURRIER DU « MONDE »

### Corporatisme judiciaire

Sous la plume d'Anne Chemin, *Le Monde* du 9 avril a trouvé à la justice une sorte de légitimité dans la circonstance que son rôle se bornerait à *« appliquer avec impartialité les lois votées par le Parlement, dans le cadre d'une procédure inscrite dans un code et placée sous le contrôle de la défense, des instances d'appel et de la Cour de cassation »*. Ainsi, un juge opérerait à la manière d'un ordinateur : en tant que juge, il n'aurait aucune existence *propre*. Ah, la belle image pieuse ! Mais *Le Monde* a pris soin, l'air de rien, de glisser un petit correctif : *« La justice se doit d'appliquer les lois avec impartialité... »* (...). Le but était de disqualifier le projet de réforme de la justice qui, par l'effet d'un droit d'action directe, réserve à la garde des sceaux la possibilité, d'ailleurs bien plus théorique que pratique, d'intervenir en toute transparence dans les affaires pénales. On ne croit pas forcer le propos du journal en écrivant que, selon lui, le « tiers-pouvoir » (avatar rassurant du « gouvernement des juges »), qui « n'appartient à personne », mais qui serait exercé par les juges, ne saurait tolérer cette immixtion dans son domaine réservé. Peut-on croire que *Le Monde* ignore que le corporatisme dans lequel l'institution judiciaire est engluée lui interdit de résoudre elle-même ses propres dysfonctionnements ? Pour l'amour du ciel, que le Parlement ne se contente pas de ce très médiocre pouvoir d'action directe et laisse intact le lien de subordination qui existe actuellement entre le pouvoir politique et le parquet, en l'assortissant simplement de mesures propres à assurer la transparence de son exercice !

**Henri Quintana**
**Marseille**

### Vitrine fêlée

Après les élections régionales, la vitrine de la politique française s'est encore un peu plus fêlée. Jamais peut-être les citoyens n'auront été autant les témoins de l'ambition démesurée de quelques-uns, et avec autant de limpidité. Aujourd'hui, parce qu'on a vu, on sait encore un peu plus que, à force de les voir s'accrocher à leur mandat avec autant d'acharnement, ils briguent ce poste uniquement pour leur personne, non pour leurs idées. Il suffit d'entendre les arguments de M. Millon, s'efforçant à grand-peine de se justifier, et de voir M. Soisson, très émouvant lorsqu'il avouait démissionner à la demande de sa famille, revenir aussitôt pour accepter cette fois les voix du Front national, puisque le Parti socialiste en avait également reçu.

La vitrine politique se brise encore un peu plus avec le nouveau western qui s'ouvre autour de la Mairie de Paris. La réflexion est simple, mais quand même : après cela, qui s'étonnera que les électeurs ne prennent plus la peine de venir jusqu'aux urnes ? Il conviendrait pourtant, et maintenant, avant qu'il ne soit trop tard, de donner la parole aux citoyens, qui, sans aucun doute, meurent d'envie de s'exprimer. Ils ne demandent qu'à s'intéresser à la vie de leur pays, à condition d'y participer. Vraiment. Il existe un moyen pour cela, que le général de Gaulle n'avait pas hésité à utiliser. Mais reste-t-il encore des gaullistes ?

**Franck Fernandes**
**Paris**

# Un dialogue à l'Unesco pour imaginer le XXI^e siècle

## Jacques Attali : « Le marché et la démocratie ne suffisent pas à fonder une civilisation »
## Boutros Boutros-Ghali : « La globalisation donne naissance à un repli sur soi »

**« *PRÊTS pour le XXI^e siècle ?* », Jacques Attali et Boutros Boutros-Ghali se sont efforcés de répondre à cette question, lundi 6 avril, lors de la troisième séance des Entretiens du XXI^e siècle organisés à Paris par l'Unesco. Ancien conseiller spécial du président François Mitterrand, Jacques Attali vient de publier un Dictionnaire du XXI^e siècle, qui énumère plus de 400 mots-clés du futur. Ancien ministre d'Etat pour les affaires étrangères d'Egypte, secrétaire général des Nations unies de 1992 à 1996, Boutros Boutros-Ghali est depuis novembre 1997 secrétaire général de la francophonie. Jérôme Bindé, directeur de l'Office d'analyse et de prévision de l'Unesco, a lancé le débat en énonçant les trois grands défis que l'humanité devra, selon lui, relever au XXI^e siècle : l'inégalité croissante, le développement durable et l'absence de grand projet collectif.**

**Boutros Boutros-Ghali :** « Jérôme Bindé a mentionné trois défis. Mais il y a un préalable au règlement de toutes ces questions : c'est le problème de la paix et de la guerre. S'il n'y a pas de paix, il est impossible de trouver des solutions aux problèmes du prochain siècle. En général, les technocrates supposent que la paix existe et leurs projets sont fondés sur cette idée, alors qu'en réalité elle n'existe pas. Nous avons connu une cinquantaine de guerres depuis la fin de la guerre froide, il y a une quarantaine de guerres actuellement, et ces situations conflictuelles donnent naissance à une nouvelle catégorie d'Etats qui ne sont ni des Etats développés, ni des Etats en développement, ni des Etats en transition, mais des Etats appartenant à une quatrième catégorie : ceux qui ou bien se font la guerre entre eux, ou bien subissent une guerre locale, ou bien sont encore dans une période de transition à la suite d'une guerre qui a duré des années.

» Il y a un dernier phénomène qui nécessite notre attention pour le XXI^e siècle, et que nous n'avions pas prévu : c'est celui de la disparition d'un gouvernement. En droit international, un Etat se définit par trois éléments : un gouvernement, un territoire, une population. Que faire lorsque le gouvernement n'existe plus ? Nous avons actuellement le cas de la Somalie. C'est un phénomène qui risque de se répéter dans d'autres parties du monde.

» Il s'agit pour l'humanité de gérer l'après-guerre froide. Mais la globalisation donne naissance à un repli sur soi, ce que René-Jean Dupuy a appelé le dialogue entre *« le satellite et le clocher »* ou, si je pense au monde auquel j'appartiens, *« le dialogue entre le satellite et la mosquée »*, c'est-à-dire ceux qui ne comprennent pas la globalisation, qui ont besoin d'être sécurisés, et qui se replient sur des valeurs importantes comme la famille, le village, la nation.

– **Jacques Attali :** La prolongation des tendances actuelles est impossible. Il se passera quelque chose, quelque chose qui sera révolutionnaire, brutal ou maîtrisé. En général, lorsque les empires se défont, ou que les ordres mondiaux s'achèvent, l'humanité a une toute petite fenêtre de temps pour réorganiser ses institutions internationales : cela a été le cas en 1648, en 1815, en 1920 ou en 1946. Le malheur a voulu qu'on ne l'a pas fait au lendemain de la guerre froide. Pourquoi ? Parce qu'on a commis une erreur : on a cru que l'Occident avait gagné, que ses valeurs s'imposaient définitivement, qu'il suffisait de les généraliser pour que tout aille bien.

» Nous vivons sur la fiction que le marché et la démocratie vont assurer un ordre irréversiblement stable au XXI^e siècle. Or, non seulement le marché et la démocratie ne suffisent pas à fonder une civilisation, mais elles sont des valeurs contradictoires et autodestructrices. Elles sont fondées toutes les deux sur l'individualisme, qui est au cœur de la civilisation occidentale. Or l'individualisme implique la réversibilité : réversibilité des choix du consommateur et du citoyen. Nos sociétés sont fondées sur l'apologie – tant par le marché que par la démocratie – de la précarité. On ne fonde pas durablement une civilisation sur l'apologie de la précarité. Plus encore, le marché et la démocratie sont contradictoires. Le marché n'a pas besoin de frontières, alors que la démocratie a besoin de frontières ; aujourd'hui, la plupart des Etats n'ont plus les moyens à l'intérieur de leurs frontières d'exercer leur souveraineté.

> « La distraction sous toutes ses formes deviendra absolument vitale pour maintenir l'ordre social »


JACQUES ATTALI

– **Boutros Boutros-Ghali :** Nous avons assisté à un phénomène nouveau au moment de la victoire contre l'Irak, en 1991, qui s'est accompagnée d'un renouveau de ferveur de la communauté internationale pour le système des Nations unies. On a cru que les Nations unies pourraient gérer l'après-guerre froide. Il s'est avéré tout de suite qu'elles n'en avaient pas les moyens. Il y a eu un repli sur soi, qui est apparu dans différentes parties du monde, et notamment aux Etats-Unis. On a assisté chez certaines grandes puissances au retour d'un certain unilatéralisme, d'un refus du multilatéralisme.



DESSIN : DANIEL AZÉLIE

» Aujourd'hui, la planète est gérée indirectement, d'où les problèmes de globalisation, par des acteurs non étatiques. Ces acteurs, ce sont non seulement les ONG, mais aussi les multinationales. Ces nouveaux acteurs profitent de la situation de paix mais n'assument pas les responsabilités nécessaires au maintien de la paix, ou n'assument qu'indirectement les responsabilités nécessaires au développement. Si nous voulons essayer de gérer le XXI^e siècle, il nous faut trouver un moyen de faire participer ces acteurs non étatiques à la gestion des problèmes internationaux.

– **Jacques Attali :** Les nouvelles technologies conduisent à deux phénomènes contradictoires : la connexité – terme que je préfère à ceux de mondialisation ou de globalisation –, c'est-à-dire l'interdépendance dans l'espace et dans le temps. Mais cette connexité n'est pas incompatible avec la solitude : on sera de plus en plus interdépendant, mais de plus en plus solitaire dans cette interdépendance : la mondialisation sera juxtaposition de solitudes connectées. Ce qui m'amène à penser que la technologie va pousser à la naissance de trois groupes sociaux, tant à l'intérieur de chaque pays qu'à l'échelle planétaire : premièrement, l'hyperclasse, un groupe composé de plusieurs dizaines de millions de personnes qui disposent de tous les moyens de la connexité et de la création, qui créent et qui manipulent les informations, qui sont des nomades volontaires, et qui sont dans une situation d'individualisme exacerbé.

» Deuxièmement, les nomades de misère, au bas de l'échelle, subissant les technologies et obligés de bouger pour trouver du travail ou pour survivre, un groupe d'environ un milliard d'individus. Troisièmement, tout le reste, une gigantesque classe moyenne, vivant dans l'espérance factice de rejoindre l'hyperclasse et dans la peur réelle de basculer dans le nomadisme planétaire. Cette classe moyenne vivra dans le spectacle donné par les nouveaux moyens de communication : spectacles et distractions vont devenir plus que jamais des industries majeures, car si la réversibilité et la précarité deviennent la règle, il faudra le faire oublier pour que l'ordre social soit maintenu. La distraction sous toutes ses formes – jeux, loisirs, fêtes, sports, religions (au sens de la multiplication des sectes), cinéma, voyages dans l'espace et dans les drogues – deviendra absolument vitale pour maintenir l'ordre social.

» Quelles seront les grandes puissances du XXI^e siècle ? Les Etats-Unis seront toujours là. Malgré leur déclin en termes relatifs, ils ont tous les moyens de rester une superpuissance du point de vue économique, diplomatique et militaire (ce qui implique une capacité de projection planétaire) au moins pendant cinquante ans. L'Europe sera-t-elle une grande puissance au XXI^e siècle ? Cela imposerait qu'elle fasse beaucoup de pas en avant, et qu'au-delà de l'euro elle se dote d'un gouvernement politique, d'une défense, et qu'elle décide de couper le cordon ombilical avec les Etats-Unis. Le monde ne peut survivre sans rêve. Aux Etats-Unis, le « rêve américain » est une valeur positive. Il faut parler du rêve européen, et au-delà, du rêve mondial. Sinon, on se condamne à la barbarie. Il n'y a pas beaucoup d'autres superpuissances possibles au XXI^e siècle. La Chine n'aura pas avant la fin du XXI^e siècle l'intérêt et les moyens économiques et militaires d'avoir une vision géopolitique planétaire ; le Japon à mon sens ne les aura pas et a payé trop cher le fait d'avoir voulu les avoir pour prendre le risque de recommencer.

– **Boutros Boutros-Ghali :** La superpuissance doit avoir non seulement les moyens militaires de se projeter partout sur la planète, et les moyens économiques, mais elle doit surtout avoir la volonté politique. Faute de volonté politique, de grandes puissances industrielles, pour des raisons historiques ou constitutionnelles, n'ont pas joué un rôle à leur mesure dans les affaires internationales, voyez l'Allemagne et le Japon.

– **Jacques Attali :** Les organisations internationales actuelles sont en situation de quasi-faillite financière et/ou intellectuelle. Ce ne sont pas des organisations supranationales, mais des organisations multilatérales qui sont le champ clos d'affrontements entre intérêts nationaux. Aucune organisation mondiale, sauf peut-être, dans quelques éléments de son traité, l'Organisation mondiale du commerce, n'a une vocation supranationale. Nous avons le choix entre cinq scénarios : 1. La faillite financière et la disparition progressive, qui n'est pas exclue. 2. La continuation dans la société du simulacre, en laissant le marché prendre son autonomie et proliférer dans tous les domaines, tout en faisant semblant de s'agiter à des tribunes. 3. La privatisation des organisations internationales. Ceci n'est pas un scénario fictif en ce qui concerne les institutions financières internationales, qui sont de plus en plus en situation de concurrence avec les banques privées. 4. L'appropriation par le Nord des organisations internationales, plus encore qu'aujourd'hui, qui pourrait se traduire, par exemple, par la fusion progressive du G 7 et du Conseil de sécurité, et par une mainmise du G 7 sur les organisations internationales. C'est à mon avis la tendance qui est en cours actuellement et qui est la plus vraisemblable. 5. L'émergence d'organisations mondiales du troisième type. A très long terme, ce serait un gouvernement mondial, disposant d'une monnaie propre et d'une fiscalité mondiale. Ce n'est pas impossible à l'échelle de cent ans.

> « Le meilleur moyen pour se défendre de l'arrivée des pauvres, c'est d'aider les pauvres à être moins pauvres »


BOUTROS BOUTROS-GHALI

– **Boutros Boutros-Ghali :** L'idée d'une organisation pyramidale comprenant des organisations mondiales, continentales, régionales, sous-régionales, était un rêve qu'avaient défendu les fédéralistes dans les années 1945, 1946, 1947. Malheureusement, la globalisation va rendre cela difficile, dans la mesure où l'imbrication des phénomènes est désormais si grande, que ce soit pour le terrorisme, le trafic de drogue, etc., qu'il sera difficile de trouver des solutions à l'échelon continental, régional ou sous-régional. Certains problèmes pourront être résolus à ces niveaux, mais les véritables problèmes qui vont dominer la planète sont des problèmes qui ne peuvent être réglés qu'à l'échelle planétaire.

– **Jacques Attali :** On ne fera pas l'économie des échelons continentaux. Mais il est vrai qu'il y a des problèmes qu'il faudrait traiter au plus vite au niveau planétaire, quitte à mettre en œuvre les mesures à l'échelon régional. J'en vois quatre : les mutations climatiques ; la mer (le droit des océans, la pêche, etc.) ; l'eau ; la prolifération des armes nouvelles, chimiques et biologiques.

– **Boutros Boutros-Ghali :** J'en ajouterai un : celui des nomades, c'est-à-dire celui des déplacements de populations à l'échelle internationale. C'est un problème qui dépasse la capacité seule des Etats. Par exemple, l'Europe, j'en suis persuadé, sera envahie par des millions d'immigrés au XXI^e siècle. Et le meilleur moyen pour se défendre de l'arrivée des pauvres, c'est d'aider les pauvres à être moins pauvres. »

*Propos recueillis par Dominique Dhombres*

---

### Claude Allègre, ministre de l'éducation nationale, au « Grand Jury RTL-"Le Monde"-LCI »

# « Si vous ne vous attaquez pas à des positions de pouvoir, vous ne réformez pas »

**« Sur quoi vont déboucher les consultations que vous avez organisées sur les lycées et, notamment, le colloque des 28 et 29 avril à Lyon ? Y aura-t-il une "loi Allègre" sur les lycées ?**

– Je préfère essayer de changer les choses en faisant un minimum de lois. On fait trop de lois dans ce pays. Plus on change les choses, en fait, mieux cela vaut...

» La sélection la plus terrible dans ce pays se fait par les contenus des enseignements, qui sont trop nombreux, trop copieux, avec des horaires trop chargés. Cette situation entraîne une sélection sociale terrible, parce qu'il y a les enfants qui peuvent être aidés de multiples manières – il y a même, maintenant, un "marché secondaire" de l'éducation – et puis il y a les enfants des familles modestes. Ce qui me fait le plus de peine, c'est qu'alors que dans l'enseignement supérieur on a, maintenant, plus de 50 % d'une classe d'âge, le nombre d'élèves de familles modestes qui entrent dans les très grandes écoles – Polytechnique, l'ENA, Ecoles normales supérieures, HEC – a diminué en valeur absolue. Autrement dit, on a fabriqué un système qui, en apparence ou d'une certaine manière, est démocratique, mais qui, en fait, est plus restrictif que ne l'était l'ancien système.

» On a pris une mesure qui va commencer cette année : les élèves de familles très pauvres qui ont mention "bien" ou "très bien" au bac recevront des bourses assurant leur prise en charge à 100 % par l'Etat.

**– Comment corriger ces inégalités au niveau des lycées ?**

– Au moment où les connaissances explosent et se diversifient, il faut faire l'inverse de ce qu'on a fait depuis des années : au lieu d'essayer de courir après les connaissances, ce qui ne fait qu'allonger les études ou alourdir les problèmes graves, il faut revenir sur les fondamentaux, avec des programmes allégés, mais en étant beaucoup plus exigeant sur ce qui est fondamental. Par exemple, écrire : que quelqu'un qui sort du lycée sache écrire une lettre ou un compte rendu, faire un exposé en dix ou vingt minutes. Qu'il sache, aussi, lire un journal, en le comprenant du début jusqu'à la fin. Qu'il connaisse un certain nombre de poètes, d'auteurs principaux de notre pays (...). Intensifier l'enseignement, c'est ce qui ressort, je crois, de la consultation menée par Philippe Meirieu et qui va faire l'objet du colloque de Lyon...

**– Auquel Lionel Jospin n'ira pas. Considère-t-il que ce n'est pas une question prioritaire pour le gouvernement ?**

– Non, pas du tout. Je ne sais pas si c'est à lui d'aller à Lyon... Moi, j'y vais pour écouter ce qui se dit, pour observer les convergences entre ce que disent les élèves, les parents d'élèves, les enseignants. Entendons-nous bien : on ne va pas demander aux élèves de faire les programmes ! Il est important de savoir comment les lycéens reçoivent l'enseignement, mais ce sont les enseignants qui ont donné leur avis d'abord. Et puis il y a, d'un autre côté, la deuxième partie de la consultation, qui a été menée par Edgar Morin et qui est celle du monde du savoir. Après cela, M. Giscard d'Estaing m'a écrit en me disant : "Les régions paient les lycées, on aimerait bien participer." Donc, les régions seront consultées. Les parlementaires ont demandé à l'être aussi : cela me paraît normal.

**– Mais, après les consultations, qui décidera, sur quoi et dans quel délai ?**

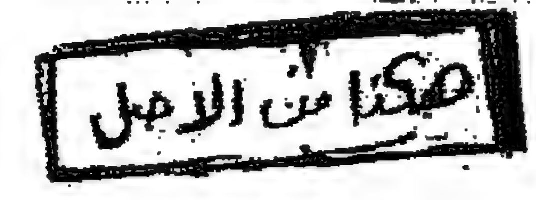
– Les nouveaux programmes ne seront en place qu'en octobre 1999. Certains allègements seront opérés plus tôt, notamment pour donner davantage de liberté aux enseignants : par exemple, actuellement, dans les cours de français, il y a des ouvrages imposés ; je crois que l'on peut donner un cadrage et laisser chaque professeur choisir les ouvrages. Mais certaines innovations sont déjà en cours. Savez-vous que, aujourd'hui, 85 % des lycées sont branchés sur Internet ? Le chiffre a été triplé depuis que nous sommes arrivés ; c'est-à-dire qu'on est maintenant, en France, devant les Américains !

**– La "méthode Allègre" ne court-elle pas le risque de l'accident politique ?**

– Je ne suis pas prophète... Je me suis occupé de l'enseignement supérieur auprès de Lionel Jospin quand il était ministre de l'éducation nationale. C'est lui qui prenait les décisions, mais c'est moi qui les préparais. Au début, j'ai bousculé pas mal de choses dans l'enseignement supérieur. Il y a eu beaucoup de grognements, et puis, finalement, je crois, un certain consensus sur ce qu'on a fait. On ne peut pas réformer sans bousculer un peu. Si vous ne vous attaquez pas à certaines habitudes, mais aussi à des positions de pouvoir, vous ne réformez pas . Moi, je n'ai accepté ce poste qu'avec l'idée de faire bouger les choses. Sinon, ce n'est pas la peine.

» Il faut revitaliser cette maison, parce que je crois qu'elle est potentiellement formidable. J'y crois profondément. Simplement, elle s'est un peu dégradée, et l'une des raisons qui expliquent cette dégradation, c'est le centralisme. Dans nos sociétés modernes, on ne peut faire les choses que si les décisions sont proches des gens. »

*Propos recueillis par Jean-Pierre Defrain, Patrick Jarreau et Pierre-Luc Séguillon*





# L'Allemagne et l'Europe, du dogme au pragmatisme

**POINT D'ORGUE** ou point final ? L'ampleur de la majorité qui a approuvé le passage à l'euro – et donc l'abandon du deutschemark – la semaine dernière, au Bundestag, a été légitimement saluée comme le signe de la fidélité allemande à la politique européenne. Mettant de côté toute arrière-pensée politicienne, tous les groupes ont voté d'un seul mouvement, à l'exception des anciens communistes de l'ex-Allemagne de l'Est. Pour le chancelier Kohl, c'est le couronnement d'une aventure commencée au lendemain même de la seconde guerre mondiale. Il va s'en servir dans la campagne électorale pour tenter de conquérir un cinquième mandat. Il aurait tout aussi bien pu en tirer argument pour prendre une retraite glorieuse.

*Malgré les réticences* d'une majorité de la population, les réserves des économistes et des gardiens de l'orthodoxie monétaire, illustrées par le vote négatif au Bundesrat (la Chambre des Etats) de la Saxe, aucun homme politique aspirant à une grande carrière ne peut, en Allemagne, s'élever contre l'intégration européenne. *« On peut perdre les élections en faisant campagne pour l'Europe. On ne peut pas les gagner en faisant campagne contre. »* Bien qu'appartenant aux sceptiques de la monnaie unique, le candidat social-démocrate à la chancellerie Gerhard Schröder a fait sien cet adage. Avec l'euro, la construction européenne acquiert une qualité nouvelle.

Est-ce une étape ou un aboutissement ? Dans la quasi-unanimité du Parlement allemand, il y avait aussi bien la volonté de clore une époque que le sentiment d'ouvrir une nouvelle page de l'histoire européenne. Car le temps n'est plus où l'intégration était un dogme de la politique allemande. Certes, les critiques contre la « bureaucratie » bruxelloise, les plaintes sur la contribution démesurément élevée de l'Allemagne au budget communautaire ou les réglementations tatillonnes ne sont pas nouvelles. Elles étaient jadis circonscrites à un petit cercle alors qu'elles sont reprises aujourd'hui par les plus hauts responsables de l'Etat. L'Allemagne était aussi, jusqu'à une date récente, toujours en première ligne en faveur des transferts de souveraineté, des votes à la majorité qualifiée au sein des conseils européens, bref de tout ce qui pouvait ressembler à une Europe fédérale.

L'enthousiasme a nettement diminué. Au conseil européen d'Amsterdam, le chancelier Kohl a étonné ses pairs en étant un des plus farouches défenseurs de l'unanimité dans certains secteurs. L'insistance sur la conduite nationale de la politique de l'emploi au détriment d'une lutte contre le chômage concertée au niveau européen est interprétée comme un refus de développer les politiques intégrées. La revendication d'une diminution de la contribution budgétaire allemande fait penser au célèbre *« I want my money back »* de Margaret Thatcher. Surtout, la démocratie chrétienne a rayé de son programme la revendication des Etats-Unis d'Europe, et Helmut Kohl fait comme s'il avait oublié qu'à Maastricht il considérait encore l'union économique et monétaire *impraticable* sans une union politique.

Il y a des explications conjoncturelles à cette tiédeur européenne. La première est liée à l'euro lui-même. Helmut Kohl considérait que son principal objectif était d'assurer le passage à la monnaie unique. Il ne fallait donc pas se disperser en bataillant sur des terrains secondaires. Les élections générales du 27 septembre constituent la deuxième explication. Pour gagner une opinion hostile dans sa majorité à l'euro, il vaut mieux insister sur la défense des intérêts allemands que tracer de grandes perspectives continentales. Les partenaires européens peuvent donc espérer que l'Allemagne retrouvera son zèle après le renouvellement du Bundestag.

**INTÉRÊTS NATIONAUX**

Ces considérations immédiates n'épuisent cependant pas le sujet. La prudence du chancelier à Amsterdam, les lamentations budgétaires du ministre des finances Theo Waigel, le patriotisme régional d'Edmund Stoiber, premier ministre de « l'Etat libre » de Bavière, sont les symptômes d'un changement plus radical de l'attitude allemande vis-à-vis de l'Europe. Ce changement est étroitement lié à l'effondrement du camp soviétique et à la réunification.

Jusqu'en 1989-1990, l'intégration européenne était un dogme. La politique extérieure de l'Allemagne se confondait avec l'ancrage dans la communauté occidentale qui passait par les relations avec les Etats-Unis (notamment via l'alliance atlantique) et la construction de l'Europe. Les intérêts nationaux allemands – le terme étant d'ailleurs peu usité – se confondaient avec les intérêts européens. *« Plus notre politique extérieure est européenne, plus elle est nationale »*, disait encore Hans-Dietrich Genscher, alors ministre des affaires étrangères, en septembre 1989. Pour retrouver une place en Europe, la République fédérale était disposée à faire des sacrifices d'autant plus acceptables que le prix politique (et financier) payé était compensé par des avantages économiques et commerciaux. La RFA se trouvait dans la situation exactement inverse de celle de la France. Tout transfert de souveraineté était pour Paris une amputation, donc un sacrifice. Pour Bonn au contraire, tout transfert vers l'Europe était une manière de reconquérir une souveraineté dont de toute façon elle était en partie privée, du fait de sa division et du statut des quatre puissances victorieuses du Reich.

La réintégration de l'Allemagne dans la communauté internationale est acquise. Elle n'a plus besoin de se montrer l'élève la plus appliquée de l'Europe pour être acceptée. Elle n'a plus aucune raison politique de consentir des sacrifices financiers supérieurs à ceux de ses partenaires. D'être intégrationniste par principe. Elle le sera au cas par cas. En ce sens, sa politique se normalise. L'Allemagne ne sera pas moins européenne, elle le sera autrement. Comme les autres « grands » de l'Union. Comme la France ou la Grande-Bretagne, elle jugera les projets en fonction de ses intérêts nationaux, des avantages qu'elle peut en retirer et des coûts qui lui seront imputés, loin de l'idéalisme des années pionnières. Il n'y a pas lieu de s'en scandaliser, mais il faut en tenir compte.

*Daniel Vernet*

## Les gens *par Kerleroux*




**Le Monde**

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
TÉL : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

# Espagne : l'effet Borrell

**LES socialistes espagnols existent à nouveau. Pas seulement parce qu'ils ont fait parler d'eux, après un an de défaitisme et de léthargie, en s'inventant des « primaires », pour désigner, vendredi 24 avril, en la personne de José Borrell, leur candidat aux prochaines élections. Ils existent parce qu'ils ont choisi de se régénérer, en écoutant une base trop délaissée après quatorze ans d'exercice du pouvoir. Ils ont rompu avec le malaise du précédent congrès qui avait vu, l'an dernier, le « père » du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE), Felipe Gonzalez, annoncer sa sortie et mettre en selle, au poste de secrétaire général, le fidèle Joaquin Almunia.**

**On aurait pu dire : le roi est mort, vive le roi ! Cela n'a pas été le cas. Le trop honnête et peu charismatique M. Almunia, voulant se « légitimer », joua les apprentis sorciers, en proposant des « primaires ». Et pour avoir été trop brimé, ce nouveau vent de démocratie a propulsé l'ex-ministre José Borrell, seul *« outsider »* en lice, à la première place. Echec à la continuité, échec au roi Gonzalez, dont le « dauphin » a été recalé. A ceci près que José Borrell, s'il a tranché le cordon ombilical avec celui qui reste une grande figure du parti, n'entend nullement renier le passé. Surtout quand ce « passé » tient encore les commandes d'un appareil qui a, lui, et à l'unisson, voté Almunia. Aussi M. Borrell a-t-il manifesté un souci vital d'unité, insistant auprès de M. Almunia pour qu'il ne démissionne pas.**

**Une fois passée la suprise d'une élection démentant tous les pronostics, reste la question essentielle : quelle ligne d'opposition au gouvernement Aznar recouvre ce choix des militants socialistes ? De José Borrell, on sait qu'il est habile tacticien et bon orateur. Avec lui, le parti, décomplexé, a une nouvelle visibilité. Son credo défend les travailleurs et le secteur public mais dans un *« réalisme de marché »*. On le situe entre Lionel Jospin pour le fond et Tony Blair pour le style. Il ambitionne de rénover le parti sans le faire éclater, en maintenant derrière lui les plus « centristes » et les plus « felipistes ». De la gauche, il peut lui même se charger : la forteresse close de *Izquierda Unida*, l'ex-PCE, pourrait s'entrouvrir, pour former, en somme, une « gauche plurielle » à l'espagnole.**

**Catalan, il n'est pas *« catalaniste »* pour autant et serait plutôt jacobin. Jordi Pujol, le président de la Généralité de Catalogne, allié tactique du gouvernement conservateur de José Maria Aznar, s'est déjà heurté à José Borrell. M. Pujol est inquiet : et si les socialistes avaient aussi le vent en poupe aux prochaines élections catalanes ? Car « l'effet Borrell » se fait déjà sentir. Ce ne sera pas de trop pour affronter une droite qui a présenté des chiffres en règle à l'examen de l'euro et compte exploiter les scandales impliquant des socialistes. Mais le paysage a soudain changé : un sondage donne dix points d'avance à M. Borrell sur M. Aznar. Manière pour l'opinion de dire *« bienvenu »* au nouveau patron du PSOE.**

**Le Monde** est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Aldny, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

*Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg*
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

# Lionel Jospin et le social : prudence ou immobilisme ?

*Suite de la première page*

Il n'en est pas de même pour les réformes à venir. Le premier ministre ne manque pas de matière, mais c'est un projet social ambitieux et mobilisateur, capable de marquer la différence entre gauche et droite, qui lui fait défaut.

Fait-on rêver sur les cotisations patronales ? Se ressource-t-on à gauche en recentrant les aides aux familles, même si l'opération doit profiter aux ménages modestes ? Est-on « social » quand on ferme des hôpitaux, même au nom de la sécurité sanitaire, ou quand on adapte les retraites, *même au nom* de l'égalité entre les actifs ? M. Jospin semble condamné, sur ces dossiers, à redistribuer différemment le gâteau de l'Etat providence, autrement dit à remettre en question des droits acquis, comme il l'a fait sur les allocations familiales. *Que l'on évoque* la justice sociale pour mieux faire accepter ces réformes ne change rien à l'affaire : elles ne soulèveront pas l'enthousiasme du « peuple de gauche ».

Pour justifier ce nouveau tempo social, le chef du gouvernement pourra aussi invoquer son souci, bien compréhensible, de méthode et d'approfondissement. Sa prudence sur la réforme du droit de licenciement ou celle du système de retraites a aussi d'autres raisons : il les sait porteuses de conflits au sein de la majorité. Sur le premier dossier, *« rien n'est prêt »*, a récemment reconnu Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité. Coincé entre le PCF, qui réclame un *« moratoire »* sur les plans sociaux, et le patronat, qui plaide pour un nouvel assouplissement des procédures de licenciement, le gouvernement devra tenir une ligne médiane qui risque de ne satisfaire personne.

Le gouvernement a trouvé, opportunément et intelligemment, la parade en élargissant la problématique. *« Notre réflexion déborde très largement le droit de licenciement »*, assure Mme Aubry. Il s'agit de prévenir les suppressions d'emploi, d'en limiter les retombées sur les salariés (formation, aides à la création d'activités) et de limiter l'incertitude pour des entreprises, inquiètes de la propension de plus en plus grande des tribunaux à casser les plans sociaux. Deux autres raisons devraient inciter le gouvernement à se donner du temps : la reprise économique, qui va limiter les licenciements, et le souci de ne pas compromettre le succès déjà hypothétique des 35 heures en donnant un nouveau sujet de mécontentement aux chefs d'entreprise – à moins qu'il ne se serve du droit de licenciement comme d'un moyen de pression sur le patronat.

**EXPERTISE ET DÉBATS**

Une prudence du même ordre est de mise sur les retraites, même si M. Jospin assure qu'il n'a pas l'intention d'*« esquiver »* le problème. Mais contrairement au droit de licenciement, où il est toujours possible de faire une réforme « de gauche » en durcissant les conditions imposées aux entreprises, la situation financière des caisses de retraite interdit au gouvernement, fût-il socialiste, de se montrer généreux. Tout juste pourra-t-il réaffirmer, avec davantage de crédibilité que la droite, son attachement au système par répartition et à la solidarité entre les générations. Mais est-ce vraiment ce discours que les salariés, de plus en plus inquiets pour l'avenir de leurs pensions, ont envie d'entendre ?

Comme Michel Rocard en 1990, M. Jospin a demandé une *« analyse d'ensemble »* de la situation à des experts, en l'occurrence ceux du Commissariat du Plan. Est-ce le prélude à une grande réforme ? Le premier ministre devra faire preuve d'une grande diplomatie pour amorcer la réforme des régimes spéciaux (Etat, entreprises publiques) avec un allié communiste qui, comme la CGT, tient à leur spécificité. Dans son entretien au *Monde*, il a habilement prévenu qu'il n'entend pas opposer les fonctionnaires et les agents des entreprises publiques aux salariés *du privé. La même prudence s'im*pose sur les fonds de pension (épargne-retraite), même si un débat va s'ouvrir à gauche entre les partisans du tout-répartition et ceux qui jugent inévitable l'introduction d'une dose de capitalisation dans le système actuel.

L'heure est donc à l'expertise et aux débats : « états généraux » de la santé, qui doivent se clore au second semestre ; concertation avec les acteurs de la politique familiale menée par Dominique Gillot, député (PS) du Val-d'Oise, pour préparer la conférence sur la famille prévue en juin ; mission d'expertise sur la refonte des cotisations patronales de Sécurité sociale confiée à Edmond Malinvaud, ancien directeur général de l'Insee ; rapport d'information sur l'épargne, avec un volet sur l'épargne-retraite, confié à Didier Migaud, rapporteur général du budget à l'Assemblée nationale. Voici donc revenu le temps des experts et des commissions, marque d'une volonté de réforme... ou signe avant-coureur d'un immobilisme insidieux.

*Jean-Michel Bezat*

**RECTIFICATIFS**

### SOMMET DES AMÉRIQUES

Dans l'article « Le sommet des Amériques étudie la création d'une zone de libre-échange continentale » (*Le Monde* daté 19-20 avril), nous qualifions, par erreur, Lawrence Summers de secrétaire d'Etat au Trésor américain. Il est secrétaire adjoint au Trésor.

### SÉNAT

Le président du groupe Union centriste (UC) du Sénat n'est pas Jean-Jacques Hyest (Seine-et-Marne), contrairement à ce qui a été écrit dans *Le Monde* du 22 avril, mais Maurice Blin, sénateur des Ardennes.

### MICHEL PINTON

Dans notre article consacré à l'organisation d'une pétition de maires contre le contrat d'union sociale, dans *Le Monde* du 16 avril, nous avons écrit que Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF, avait tenté une implantation électorale dans le Val-d'Oise. C'est en fait dans l'Essonne, à Dourdan précisément, qu'il avait tenté de se faire élire.

### CAPITAL-RISQUE

Parmi les intervenants sur le marché du capital-risque cités dans *Le Monde* du 25 avril, Apax Partners est français et non pas britannique comme nous l'avons écrit.

### ASSURANCES

Une erreur s'est glissée dans le tableau sur les résultats des assureurs pour 1997 publiés dans *Le Monde* du 24 avril. Les AGF ont réalisé un résultat net consolidé de 1,925 milliard de francs – et non de 1,5 milliard – pour 1997, soit une hausse de 25,3 % par rapport à 1996 (1,536 milliard).

IL Y A 50 ANS, DANS **Le Monde**

## Schœlcher, ce généreux réformateur

**IL Y A** aujourd'hui cent ans, le gouvernement de la IIe République décidait l'abolition de l'esclavage, sur la proposition de Victor Schœlcher, sous-secrétaire d'Etat à la marine. La commémoration de cet événement a lieu ce soir en Sorbonne en présence de M. Vincent Auriol et sous la présidence de M. Gaston Monnerville. Le 4 mars dernier, au cours d'un débat d'une rare tenue, l'Assemblée de l'Union française a adopté un voeu relatif au transfèrement des cendres de Schœlcher au Panthéon. Le nom de ce généreux réformateur est trop souvent inconnu ; il importait qu'un tel oubli se trouvât réparé.

Campant naguère le personnage de Schœlcher, M. Charles-André Julien a rappelé la distinction, l'exquise politesse et la haute culture artistique de ce descendant de fabricants de porcelaine d'Alsace. C'est en apprenant la condamnation au bagne de trois Martiniquais qui avaient répandu dans leur île des écrits anticolonialistes que Schœlcher décida dès 1824 de combattre l'esclavage. Il enquêta au Mexique, à Cuba, aux Etats-Unis, dans les Antilles, en Egypte et au Sénégal.

Il était dans cette région quand éclata la révolution en 1848. Très malade, il rentra aussitôt à Paris pour obtenir du nouveau régime la mesure salvatrice. Arago a raconté dans ses Mémoires comment, au cours d'un dialogue pathétique et épuisant, Schœlcher le convainquit, non sans peine. Du 4 mars au 27 avril, le nouveau ministre dut lutter quotidiennement contre les intérêts mercantiles des négriers incompréhensifs. *« Nous les exproprierons,* déclara-t-il alors, *pour cause d'utilité morale. »*

*J. H.-G.*
*(28 avril 1948.)*

**Le Monde** SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

*Le Monde* sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

*Le Monde* sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http ://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

# Dexia, ça vous dit quelque chose. Mais où donc avez-vous entendu par

**Le Monde**
09/10/96
Le Crédit Communal de Belgique et le Crédit local de France fusionnent dans Dexia.
Le nouvel ensemble pèsera 40 milliards de francs de fonds propres. La fusion économique annoncée en mars entre le Crédit local de France (CLF) et le Crédit Communal de Belgique (CCB) va prochainement devenir effective. Des assemblées générales d'actionnaires sont appelées le 9 et le 14 octobre à approuver les modalités du rapprochement.
Le CLF et le CCB vont devenir des holdings et transférer tout leur contenu à deux sociétés opérationnelles dont chaque partenaire détiendra 50 %.

**La Tribune**
10/10/96
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE.
Feu vert des actionnaires du CLF à la fusion avec le CCB. Les actionnaires du Crédit local de France ont plébiscité la fusion avec le Crédit Communal de Belgique. Le nouvel ensemble dégagera cette année un bénéfice supérieur à 3 milliards de francs.

**LA VIE FRANÇAISE**
11/10/96
Dexia, c'est le nom du groupe bancaire européen né de la fusion entre le Crédit local de France et le Crédit Communal de Belgique, approuvée en assemblée générale des actionnaires le 9 octobre. Le dividende exceptionnel de 25,50 francs, avoir fiscal compris, sera mis en paiement le 16 décembre prochain. Conserver le Crédit local.

**De Financieel Economische TIJD**
21/11/96
De vliegende start van Dexia Belguim.
De oude parketvloer van de beurs van Brussel deed nog eens uitzonderlijk dienst. Niet als centrale verhandelingsplaats maar als een soort ontbijtkamer waarbij de genodigden "live" konden meemaken hoe de Gemeentekrediet-Holding, bekend als "Dexia GK" op de schermen, een vliegende start zou nemen. Terwijl de eerst minuten hectisch verliepen, bleef de preciese verdeling van de aandelen een beter bewaard geheim.

**LE REVENU**
29/11/96
Crédit local : fusion réussie avec le CCB.
La mise en vente de 11 millions d'actions du groupe bancaire belge Crédit Communal Holding (représentant 30 % de son capital) était la dernière clef du succès du rapprochement du Crédit local de France (CLF) avec son alter ego belge, le Crédit Communal de Belgique (CCB). Les deux holdings issus de la fusion détiennent 50 % des filiales opérationnelles CCB et CLF. Par conséquent, leurs titres devraient être cotés de manière très semblable à la Bourse de Paris et à Bruxelles. Par ailleurs, le CLF distribuera un dividende net exceptionnel de 17 francs le 16 décembre.

**LE SOIR**
17/12/96
Dexia est né. Reste à lui donner du contenu... Dexia fixe son premier objectif : des acquisitions. Le groupe bancaire belgo-français dispose d'un trésor de guerre pour financer ses futures emplettes européennes.

**LA LIBRE BELGIQUE**
17/12/96
Le groupe Dexia s'est assuré les moyens de ses ambitions internationales. Le président François Narmon n'exclut aucun marché pour donner au groupe belgo-français une nouvelle dimension.

**FINANCIAL TIMES**
No FT, no comment.
25/02/97
Crediop deal completes Dexia network.

**Il Sole 24 ORE**
25/02/97
Dexia, colosso franco-belga del credito agli enti locali, acquista il 40 % del Crediop e prenota l'1 % della banca torinese.
Il San Paolo trova soci Oltralpe. L'operazione vale 500 miliardi.
Per l'istituto di Zandano utili a 600 miliardi.

**LE POINT**
28/02/97
ACTIF.
Crédit local de France.
Nouveau coup d'éclat pour le Crédit local de France. Fruit de sa fusion, l'an dernier, avec le Crédit Communal de Belgique, le nouvel ensemble Dexia vient de prendre 40 % de l'italien Crediop, spécialiste des prêts aux collectivités transalpines. Les marchés ont plutôt bien réagi à cette nouvelle. Il est vrai que les agences de notation financière Standard & Poor's et Moody's se sont empressées de réaffirmer leur confiance dans la stratégie des deux groupes. Dexia qui devrait débourser entre 1,6 et 1,9 milliard de francs pour cette opération, n'envisage pas d'augmenter sa participation dans Crediop.

**Het Nieuwsblad**
02/04/97
Gemeentekrediet boekt winst van 10 miljard.
De groep Dexia, de alliantie tussen het Gemeentekrediet en Crédit local de France (CLF), haalde in 1996 een nettogroepswinst van 19,4 miljard frank. Hoewel Dexia in 1995 nog niet bestond, stelde de groep pro forma-resultaten op voor dat jaar. Daaruit blijkt dat de winst in 1996 tegenover 1995 is gestegen met 13,1 procent. Het Gemeentekrediet zelf boekte een nettowinst van 9,7 miljard frank, 13,7 procent meer dan een jaar geleden.
"En net de helft van 19,4 miljard fank", grapte topman Fançois Narmon gisteren.

**HET LAATSTE NIEUWS**
02/04/97
Gemeentekrediet (Dexia) vaart wel bij huwelijk met CLF.
Als groep heeft de Frans-Belgische combinatie Dexia (Crédit local de France en Gemeentekrediet) 19,4 miljard frank nettowinst geboekt.

**VERS L'AVENIR**
02/04/97
Dexia : un bénéfice de 19,4 milliards.
1996 est la 1ère année d'exercice du groupe Dexia, le groupe bancaire européen issu, en octobre 1996 de la fusion économique du Crédit Communal et du Crédit local de France.
Dexia a connu un excellent exercice qui confirme la stratégie européenne du groupe employant 10 000 personnes.



**Dexia, le groupe bancaire européen né de la fusion du Crédit local de France et du Crédit Communal de Belgique, affiche en 1997 un total de bilan de 1 221 milliards de FRF.**

**Handelsblatt**
02/04/97
Dexia Ensemble will weiter wachsen.

**De Standaard**
02/04/97
Gemeentekrediet strandt net onder 10 miljard frank winst.
Dexia nestelt zich in Europees koppeloton.
Het Gemeentekrediet van België maakte in 1996, 9,7 miljard frank winst, bijna 14 procent meer dan in 1995.
Het resultaat van Dexia, de alliantie van het Gemeentekrediet met Credit local de France (CLF), kwam uit op net dubbele van het initieel bedrag, 19,4 miljard.

**L'AGEFI**
02/04/97
Dexia : un bénéfice net en hausse de 10,4 % pour le premier exercice.

**LE FIGARO**
02/04/97
Dexia veut améliorer sa rentabilité. Le groupe bancaire a enregistré une hausse de 10 % de

TIJD - 21/11/96. Le départ fulgurant de Dexia Belgique Le vieux parquet de la bourse de Bruxelles a de nouveau réalisé une performance exceptionnelle. Non pas comme le lieu central des transactions, mais comme une sorte de salle à déjeuner, dans laquelle les invités pouvaient assister sur les écrans, en direct, au départ fulgurant du Holding du Crédit Communal, connu sous le nom de "Dexia GK". Alors que les premières minutes se passaient dans la fièvre, la répartition précise des actions restait un secret bien gardé. FINANCIAL TIMES - 25/02/97. L'opération du Crédiop complète le réseau Dexia. IL SOLE - 25/02/97. Dexia, le colosse franco-belge du crédit aux entreprises locales, a acquis 40 % du Crédiop et 1 % de la banque de Turin. Le San Paolo trouve des actionnaires au-delà des Alpes. L'opération s'élève à 500 milliards. Pour l'institut de Zandono, bénéfices de 600 milliards. HANDELSBLATT - 02/04/97. Le groupe Dexia va continuer à croître. HET NIEUWSBLAD - 02/04/97. Le Crédit Communal enregistre un bénéfice de 10 milliards. Le groupe Dexia, alliance entre le Crédit Communal et le Crédit local de France (CLF), a atteint en 1996 un bénéfice de groupe net de 19,4 milliards de francs. Bien que n'existant pas encore en 1995, le groupe Dexia a établi des résultats virtuels pour cette année-là. Il en resulte que le bénéfice de 1996 par rapport à 1995 a augmenté de 13,1 %. Le Crédit Communal lui-même a enregistre un bénéfice net de 9,7 milliards de francs, soit 13,7 % de plus qu'il y a un an. "Et juste la moite de 19,4 milliards de francs", plaisantait hier le numero un, François Narmon HET LAATSTE NIEUWS - 02/04/97. Le Credit Communal (Dexia) prospère dans son mariage avec le CLF. En tant que groupe, l'alliance franco-belge Dexia (Crédit local de France et Credit Communal) a enregistre 19,4 milliards de francs de bénéfice net. DE STANDAARD - 02/04/97. Le Crédit Communal reste juste au-dessous d'un benefice de 10 milliards de francs Dexia se niche dans le peloton de tête europeen Le Credit

http://www.Dexia.com

# avez-vous entendu parler de nous ?

son résultat net 1996. Il vise une rentabilité sur fonds propres de 13 %.

**De Financieel Economische TIJD**
**01/08/97**
CMB geen enkele keer in maandelijks omzet-top, Dexia GK altijd. Dexia GK duwt CMB uit BEL20. Het vermoeden was er al langer, maar sinds gisteren hebben we zekerheid : Dexia GK zal na de handelssessie van vrijdag 19 december

Dans une interview aux «Echos», le président de Dexia et du Crédit local de France affiche clairement son ambition : faire partie, d'ici à cinq ans, des 30 premières banques mondiales.




**13/10/97**
Le marché séduit par Dexia France. Dexia a présenté à la communauté financière des résultats semestriels

Belgique, a augmenté de 23,1 % , pour atteindre 2,1 milliards de francs.

**LE SOIR**
**16/01/98**
Dexia sort de la BBL avec le pactole : 15,5 milliards et «quelques dizaines» d'autres pour grandir.

**L'Echo**
**30/01/98**
Dexia : forte croissance (+ 54 %) des activités de banque privée. Les primes encaissées en matière d'assurance-vie ont grimpé de 160 %.

**LE REVENU**
**06/02/98**
Dexia : forte croissance de toutes les activités. Financement des équipements collectifs, activité de banque commerciale, gestion d'actifs : tous les clignotants sont au vert pour Dexia. Les seuls crédits aux collectivités locales ont progressé de 17,6 % en 1997, *permettant au groupe* de détenir une part de marché de plus de 10 % en Europe. Compte tenu de cette forte activité, les prévisions d'une croissance *à deux chiffres pour* les résultats de 1997 (par rapport à 3,2 milliards de francs en 1996) sont confirmées.

**La Tribune**
**09/02/98**
Dexia filialise son activité internationale. Le groupe Dexia va filialiser son activité internationale de financement des équipements collectifs, qui sera dorénavant assurée par une nouvelle entité, Dexia Project & Public Finance International Bank. Dotée d'un capital de 3,3 milliards de francs, cette structure constitue la quatrième entité opérationnelle de Dexia aux côtés du Crédit local de France, du Crédit Communal de Belgique et de la Banque Internationale de Luxembourg (BIL). *L'activité commerciale* de l'ensemble des filiales et succursales regroupées au sein de Dexia Project & Public Finance International Bank a représenté 57,9 milliards de francs en 1997. Basée à Paris, cette dernière est présente en Grande-Bretagne, en Espagne, en Suède, en Allemagne, au Portugal et à New York, ainsi qu'en Italie et en Autriche avec des participations dans Crediop et Osterreichische Kommunalkredit.

**L'Echo**
**21/02/98**
Dexia Asset Management verra le jour cette année. Cette structure grand-ducale présidera un réseau de filiales étrangères, en Belgique, Suisse, Singapour, Grande-Bretagne, France et Australie.

**De Standaard**
**02/04/98**
Dexia speurt actief naar overname-kansen Winst Klim met 13 procent tot 21,9 miljard frank. Het principeakkoord om de levensverzekerings-activiteiten van Omob over te nemen is slechts een van de drie concrete dossiers die Dexia bestudeert. Voorzitter François Narmon maakte er gisteren bij de voorstelling van de jaarresultaten geen geheim van dat de groep, ontstaan uit de alliantie van het Gemeentekrediet en Crédit local de France, actief speurt naar overname-opportuniteiten om haar activiteiten verder te ontwikkelen.

**Les Echos**
**02/04/98**
Dexia maintient ses projets de croissance en France. Dexia a consolidé son assise financière en 1997 avec un résultat net part du groupe en hausse de 11,5 %, à 3,6 milliards de francs. Le groupe nourrit de nombreux projets de croissance. Dexia reste intéressé par une alliance avec un réseau bancaire en France.

**L'Echo**
**02/04/98**
Le groupe Dexia a affiché pour l'exercice 1997 un bénéfice net part du groupe de 21,9 milliards F, en hausse de 12,9 %. Le Crédit Communal *veut se renforcer dans la* bancassurance avec la Smap. Le pôle vie de la Smap serait intégré dans le groupe Dexia sous forme d'une filiale.

**Le Correspondance économique**
**02/04/98**
Les hommes et les affaires. Dexia, qui affiche un résultat en hausse sensible à 3,57 milliards de francs vient de conclure avec le principal assureur-vie en Belgique, un important accord de principe en bancassurance. Dexia, né de l'alliance du Crédit local de France et du Crédit Communal de Belgique, a conclu avec la Smap, principal assureur-vie en Belgique, un important accord de principe de bancassurance en Belgique. Cet accord va permettre à Dexia «de renforcer son pôle assurance», a souligné hier le groupe présidé par M. Pierre Richard.

**LA LIBRE BELGIQUE**
**02/04/98**
Le groupe Dexia mise sur la bancassurance en signant un accord de principe avec la Smap. Il a réalisé une plus-value de 14,6 miliards sur la vente des titres BBL. Avide d'acquisitions, il pourrait s'intéresser au Lyonnais Belgium.

**investir**
**06/04/98**
Dexia : de nombreuses alliances en préparation. Résultat : près de 6 milliards engrangés en 1997, grâce à une plus-value exceptionnelle.




**Dexia est le leader européen du financement des équipements collectifs et exerce également le métiers de banque commerciale et de gestion d'actifs.**

le plaats van CMB inne nen in de Bel20-index. Het aandeel van het Gemeentekrediet voldoet aan alle voorwaarden voor opname, ook de eis dat het aandeel minstens acht maanden op de twaalf in de omzet-top 20 van de termijnhandel en prijkt. CMB voldoet aan alle voorwaarden om te worden vervangen.

**Les Echos**
**1/09/97**
Pierre Richard s'explique sur la stratégie de Dexia.

significativement supérieurs aux anticipations. Les analystes révisent en hausse leurs objectifs de croissance des *bénéfices et saluent* l'effort de transparence financière du groupe.

**Le Journal des Finances**
**13/10/97**
Excellents résultats. Au 30 juin, le bénéfice de Dexia, le groupe financier issu de la fusion entre le Crédit local de France et le Crédit Communal de

**De Financieel Economische TIJD**
**07/02/98**
Beginkapitaal : 3,3 miljard Franse frank. Dexia richt filiaal voor financiering van open-*bare infrastructuur op.*

Communal de Belgique a réalisé, en 1996, un bénéfice de 9,7 milliards de francs, près de 14 % de mieux qu'en 1995. Le résultat de Dexia, l'alliance du Crédit Communal avec le Crédit local de France (CLF) est ressorti juste au double de son montant initial de 19,4 milliards. TIJD - 01/08/97. La CMB n'arrive pas une fois au top du *chiffre d'affaires men*[suel], Dexia GK toujours Dexia chasse la CMB du BEL20. Nous le supposions depuis un certain temps, mais, depuis hier, nous en avons la certitude : après la séance boursière du vendredi 19 décembre, Dexia GK prendra la place de la CMB dans l'indice Bel 20. L'action du Crédit Communal satisfait à toutes les conditions pour être acceptée et également à l'exigence que l'action brille au moins huit mois sur les douze au top 20 du chiffre d'affaires. La CMB satisfait à toutes les conditions pour être remplacée. TIJD - 07/02/98. Capital initial : 3,3 milliards de francs français. Dexia fonde une filiale pour le financement des infrastructures publiques. DE STANDAARD - 02/04/98. Dexia recherche activement des occasions de reprise. Le bénéfice grimpe de 13 % à 21,9 milliards de francs. L'accord de principe visant à reprendre les activités d'assurance-vie de Omob n'est que l'un des trois dossiers concrets étudiés par Dexia. Son président, François Narmon, n'a pas fait mystère hier, à la présentation des résultats annuels, de ce que le groupe, né de l'alliance du Crédit Communal et du Crédit local de France, recherche activement des opportunités de reprise pour continuer à développer ses acti-






**FINANCE** Alors que les négociations entre l'Etat français et le commissaire européen chargé des questions de concurrence, Karel Van Miert, sur le dossier Crédit lyonnais, sont dans une phase difficile, Jean Peyrelevade, le président de la banque publique, a décidé de s'exprimer. Il souhaite introduire de la transparence dans un débat devenu très technique. ● IL ESTIME que les déclarations de Bruxelles, évoquant la possibilité de mettre le Lyonnais en faillite en lui demandant de rembourser les aides d'Etat qu'il a reçues, ont fait perdre à la banque entre 500 millions et un milliard de francs de dépôts. Les clients ne courent pourtant aucun risque. ● LE CRÉDIT LYONNAIS, dont le redressement se confirme, vaut actuellement 45 milliards de francs, soit 20 milliards de plus qu'en 1995. Selon M. Peyrelevade, la banque devra participer au mouvement de concentration qui traverse l'Europe, mais veut choisir son futur partenaire.

# M. Peyrelevade en quête de transparence dans le conflit entre Paris et Bruxelles

## Le PDG du Crédit lyonnais affirme n'avoir jamais trompé la Commission européenne. Il attribue aux prédécesseurs de Dominique StraussKahn la responsabilité de l'irritation du commissaire à la concurrence, Karel Van Miert, qui menace de déclarer illégales les aides d'Etat reçues par a banque

**« Comment réagissez-vous quand, à Bruxelles, dans l'entourage du commissaire européen à la concurrence, on évoque la possibilité de mettre le Crédit lyonnais en faillite ?**

– Comme il s'agit d'une hypothèse impossible, nous gardons notre calme. Nous le gardons d'autant plus que nous avons déjà vécu dans le passé des épisodes semblables. Je rappelle que le Crédit lyonnais est une banque et exerce un métier fondé sur la confiance. Cette fois comme les précédentes, nous avons rassuré nos exploitants et expliqué à nos clients qu'ils ne couraient aucun risque. Je le leur répète ici, je leur en donne l'assurance, après le premier ministre et le ministre des finances. Mais nous avons tout de même eu à faire face au départ d'un certain montant de capitaux, sans doute entre 500 millions et un milliard de francs. C'est très faible en pourcentage de nos activités, c'est très douloureux pour nos exploitants.

Je voudrais ajouter trois choses. Premièrement, la modestie de ces sorties est la meilleure preuve de la fidélité de nos clients, que je remercie, et de notre propre redressement. Les mêmes déclarations, faites il y a deux ans, auraient sans doute causé des dommages irréparables. Deuxièmement, que dirait le monde entier si une haute autorité publique, le FMI par exemple, évoquait la mise en faillite des banques japonaises, qui ont reçu ou vont recevoir davantage d'aides d'Etat que le Crédit lyonnais ? Troisièmement, nos clients, nos commerciaux, moi-même en avons assez de recevoir des coups sur la tête. Tout cela m'incite à m'exprimer publiquement. Compte tenu de l'importance des décisions à prendre par la Commission européenne et le gouvernement français, compte tenu des conséquences de ces décisions sur les dizaines de milliers de personnes qui travaillent au Crédit lyonnais et sur nos millions de clients, je préfère introduire un peu de transparence dans le débat.

**– Justement, la Commission européenne est exaspérée. Est-ce que vous ne portez pas, avec les gouvernements français qui se sont succédé depuis quatre ans, une part de responsabilité dans le fait que Bruxelles n'accorde plus la moindre confiance à ses interlocuteurs français ?**



JEAN PEYRELEVADE

–Je reconnais que Bruxelles a des raisons d'être irrité par la manière dont le dossier a été traité en France. Mais il n'est pas juste de faire subir à la banque le poids de cette irritation car elle n'est pas responsable de cette situation. Je vous en donne deux exemples.

» Lorsque j'ai à peu près mesuré l'ampleur des dégâts en septembre 1994, je suis allé voir le ministre de l'économie du moment, Edmond Alphandéry, et je lui ai proposé une scission complète entre ce qu'on appelle la bonne et la mauvaise banque. Cette scission m'a été refusée. Si elle avait été acceptée, on n'aurait pas eu à revenir à Bruxelles. Le plan de sauvetage de 1995 a été négocié entre M. Alphandéry, son successeur Alain Madelin et Karel Van Miert. Je n'ai personnellement jamais participé à ces discussions et j'avais des doutes profonds sur la viabilité de ce plan. Alors oui, je me fais un reproche. J'aurais dû lerefuser, insister pour que la scission soit complète et exprimer publiquement mes doutes. Mais le contexte ne s'y prêtait guère. Tout le monde considérait déjà que je noircissais le tableau. En tout cas, le Crédit lyonnais n'a certainement pas essayé de tromper la Commission. Je n'ai jamais rencontré M. Madelin quand il était ministre et je n'ai vu M. Van Miert pour la première fois qu'à la fin de l'année 1996. Peut-être ai-je manqué de détermination...

Deuxième exemple : j'ai saisi les autorités françaises dès février 1996 pour leur demander de neutraliser une charge insupportable pesant sur le Crédit lyonnais, auquel on avait imposé de continuer à financer dans des conditions trop dures l'organisme public chargé de récupérer les actifs de la mauvaise banque. C'était il y a deux ans et demi et c'est cette même demande qui est en cause aujourd'hui à Bruxelles, pas une autre ! Il ne s'agit ni d'un nouveau plan de sauvetage, ni d'une nouvelle aide. Notre demande est d'ailleurs aujourd'hui inférieure à ce qu'elle était à l'époque parce que nous nous sommes redressés plus vite que prévu. Vous savez, gérer une grande banque internationale pendant plus de deux ans dans une telle incertitude, ce n'est pas très facile.

» Le Crédit lyonnais n'est pour rien si la demande de février 1996 n'a été transmise qu'en décembre 1996 à la Commission et si le plan de redressement qui devait l'accompagner n'a été transmis par le gouvernement à Bruxelles qu'en août 1997.

**– Mais en 1996, vous demandiez plus que la seule neutralisation du prêt à l'EPFR, l'organisme qui chapeaute le CDR (Consortium de réalisation) qui a récupéré 135 milliards de francs d'actifs compromis sortis du bilan du Crédit lyonnais. Vous demandiez aussi une recapitalisation.**

– Ce sont deux choses différentes. En février 1996, je ne demandais que la neutralisation du prêt. Mais à la suite de cette demande et compte tenu du climat politique du moment, le ministre de l'économie, Jean Arthuis a décidé au début de 1997 de privatiser le Crédit lyonnais le plus vite possible. Dès lors, lui ai-je dit, si vous voulez privatiser rapidement la banque, vous avez deux problèmes : celui de l'indispensable reconstitution de nos fonds propres, insuffisants de 10 milliards de francs, et celui de l'absorption des moins-values à venir sur les cessions de nos filiales, estimées alors à 5 milliards.

Nous sommes dix-huit mois plus tard. La privatisation a été décalée d'autant et pendant ce temps-là, nous avons poursuivi notre redressement. Ce qui fait que les 10 milliards de recapitalisation, nous pouvons les trouver par nous-mêmes sur le marché. Quant aux 5 milliards de moins-values latentes, nous les absorberons seuls grâce à l'augmentation de la valeur marchande des filiales que nous avons redressées. Mais nous demandons toujours la neutralisation du prêt à l'EPFR, nous en avons encore besoin.

**– Un autre reproche vous est fait : celui de ne pas avoir tenu les engagements de réduction de votre périmètre pris auprès de la Commission européenne en échange des aides de l'Etat.**

–Je le conteste formellement. La décision de la Commission fixe l'échéance de la réduction de périmètre au 31 décembre 1998, et comporte en outre une clause de prolongation éventuelle des délais. Nous ne sommes pas à la fin de l'année : qu'on attende avant de nous condamner.

Bruxelles nous demandait de *« réduire notre présence commerciale de 35 % hors de France en terme de bilan, ce qui représente 50 % en Europe »*. Nous sommes aujourd'hui à 18 % par rapport aux 35 % demandés. Nous avons des négociations en cours et j'ai bon espoir qu'avant la fin de l'année nous dépasserons les objectifs fixés en 1995. J'ajoute, une fois de plus, que le fait de ne pas nous être précipités pour vendre a permis de diminuer l'aide d'Etat dont nous avions besoin.

**– Vous demandez tout de même une aide supplémentaire. Justifie-t-elle les contreparties supplémentaires que Bruxelle exige ?**

– Pour répondre, il faut entrer dans le détail des chiffres. En février 1996, la neutralisation du prêt à l'EPFR que nous demandions jusqu'en 2014 représentait une aide supplémentaire de 20 milliards de francs. Aujourd'hui, la demande ne porte que sur une neutralisation jusqu'à 2000, soit une aide de 14 milliards. Ces 14 milliards seront plus que compensés par le jeu de la clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'Etat et par la progression de la valeur de privatisation du Crédit lyonnais. En 1995, on estimait que le Lyonnais valait 25 milliards de francs. Aujourd'hui, nous sommes autour de 45 milliards. Au total, le coût net pour le contribuable du seul Crédit lyonnais, de la bonne banque, a sensiblement diminué depuis 1995, grâce à notre redressement.

> « Il y a un monde entre un mariage consenti et une vente sur le marché aux esclaves »

» Nous sommes donc sanctionnés uniquement à cause de l'évolution du CDR. D'où viennent en effet les divergences avec la Direction de la concurrence à Bruxelles qui parle de 145 à 190 milliards de francs d'aides quand l'estimation du gouvernement français est à 80 milliards de francs ? De deux éléments : le premier est que Bruxelles considère que l'on doit ajouter au calcul de l'aide au Crédit lyonnais l'accroissement depuis 1995 des pertes prévisionnelles du CDR, alors que la gestion nous en a été enlevée précisément en 1995 et que ce qui s'y est passé depuis ne peut, à notre avis, nous être imputé à charge.

» Le second point, à mon sens, ne prête pas à discussion. La décision de 1995 définit explicitement le montant de l'aide comme *« le coût net actualisé pour l'Etat »*. L'actualisation consiste à ramener à une même date des valeurs monétaires enregistrées à des moments différents. La logique du calcul économique et le texte de la décision de 1995 imposent l'actualisation, à laquelle la Direction de la concurrence ne procède plus, je ne sais pourquoi. Cette erreur de calcul représente à elle seule 60 milliards de francs en notre défaveur. Peut-on accepter que le sort de milliers de personnes dépende de telles variations ? Je pense, à tout le moins, que ce point devrait être complètement expertisé.

» On voit l'imporance de ce débat. A 80 milliardsde francs, le doublement des conreparties proposées par le gouvenement français est plus que proportionnel à l'augmentation de lide dont le coût actualisé était esimé en 1995 à 45 milliards.

» L'approbation l'une aide d'Etat par Bruxelles inplique deux conditions : assurer laviabilité de l'entreprise bénéficiain et *« corriger dans la mesure dupossible, les distorsions de concurrece »*. Je ne nie pas qu'il y ait eu avant 1993 des distorsions de concurence. Mais elles n'ont jamais été ni définies ni mesurées autrement qu'à l'aune de l'aide d'Etat. Comme dans l'industrie, on a imposé au Lyonnais une réduction de capacités. l'évolution du périmètre de la banque montre que cette capacité va fortement baisser. Quand nous aurons cédé la totalité des 620 milliards de francs d'actifs que l'Etat a proposés à Bruxelles, notre bilan de l'an 2000 sera identique en montant, en monnaie courante, au bilan de 1988, avant la gestion de M. Haberer. Que veut-onque je fasse de plus ? De 1994 à 1997, notre chiffre d'affaires, mesuré par le produit net bancaire, a progressé de 0,8 %, contre 12 % pour laBNP, 39 % pour la Société généraleet 31 % pour la Deutsche Bank. Ces banques ont vu leur bilan grossir respectivement de 38 %, 60 % et 87 %.

**Où veut en venirBruxelles ?**

– A imposer des sacrifices qui iraient trop loin, la Commission pourrait mettre en case la viabilité de la banque, ce qui forcerait l'Etat à l'adosser dans l'urgence et dans de mauvaises conditions pour le personnel, pour la valeur de l'entreprise et pour le contribuable.

» Le gouvernement s'est engagé à privatiser le Crédit lyonnais. Personnellement, je pense que nous devrons participer d'une manière ou d'une autre aux rapprochements qui affectent l'Europe bancaire. Mais une prise de contrôle sur fond d'hostilité ou résultant de la non-viabilité organisée de la banque, entraînerait la disparition d'une grande partie de notre fonds de commerce et de nos équipes car 50 % de notre chiffre d'affaires est réalisé sur les marchés financiers ou à l'international. Il y a un monde entre un mariage consenti et une vente sur le marché aux esclaves. »

*Propos recueillis par Sophie Fay et Eric Leser*

# SGS-Thomson s'apprête à créer 1 200 emplois sur son site en Isère

**LA FRANCE** ou l'Italie ? Le fabricant de semi-conducteurs SGS-Thomson, dont la moitié des actionnaires sont français et l'autre moitié transalpins, a longuement hésité sur l'emplacement de sa nouvelle unité de production. Il a finalement coupé la poire en deux, en décidant d'étendre son site de Crolles (Isère), près de Grenoble, créé en 1992, tout en réservant à sa seconde patrie un autre investissement, probablement à Agrate, près de Milan. L'entreprise devrait officialiser ce dispositif une fois terminées les négociations concernant le site italien.

Désormais saturée, l'usine de Crolles, qui produit des tranches de silicium servant de support aux « puces » électroniques, verra sa capacité augmentée d'ici à 1999-2000 et portée à un niveau technologique plus avancé. Mille deux cents emplois devraient y être créés d'ici là, soit un doublement de ses effectifs actuels. Ses partenaires et sous-traitants locaux, qui emploient aujourd'hui trois mille personnes, bénéficieront aussi des retombées de cet investissement.

L'aide apportée par l'Etat et les collectivités locales a joué un rôle fortement incitatif dans le choix du groupe : elle devrait se situer entre 800 et 900 millions de francs, pour un investissement total de 4 milliards. L'environnement grenoblois, qui compte des laboratoires de renom comme le CNET (télécommunications) et le LETI, centre de recherche en électronique du Commissariat à l'énergie atomique (CEA), a aussi pesé. D'autant que d'importants programmes de recherche européens, comme Jessi et Medea, ont contribué à mettre la région à la pointe de la technologie. La politique a fait le reste. Politique locale, bien sûr : plusieurs élus de l'Isère ont consacré des mois à faire valoir les atouts de la région, en particulier François Brottes, député socialiste et premier adjoint de Crolles, et Michel Destot, député socialiste et maire de Grenoble, qui connaît bien son dossier puisque ce docteur en physique, également diplômé de l'Institut d'études politiques, a été ingénieur... au CEA. Politique gouvernementale, surtout : le premier ministre italien, Romano Prodi – dont le patron de SGS-Thomson, Pasquale Pistorio, est un proche – et le ministre français de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, ont suivi l'affaire de près.

Le niveau de participation des actionnaires publics dans SGS-Thomson a permis ce pilotage très politique. Né en 1987 de la fusion de l'italien SGS-Ates et de la branche « composants » du groupe public français Thomson-CSF, le groupe d'électronique a certes 30 % de son capital coté en Bourse – à Paris et à New York –, où il est très courtisé. Mais ses actionnaires d'Etat (l'IRI du côté italien, France Télécom et CEA-Industrie du côté français) détiennent encore 69 % de ses actions, réparties à égalité. Thomson-CSF, ancienne maison mère de la « branche » française du groupe, a cédé sa dernière participation (17,2 %) dans le fabricant de semi-conducteurs en septembre 1997.

Pour SGS-Thomson, dixième fournisseur mondial de composants et seul européen, avec le néerlandais Philips, à figurer au tableau d'honneur de ce secteur dominé par les Américains, les Japonais et les Coréens, l'enjeu d'un tel investissement est double. Il s'agit à la fois de pouvoir disposer d'un outil de production adapté au dernier état d'une technologie qui évolue à grande vitesse et de continuer à gagner des parts de marché dans un domaine où SGS-Thomson a si longtemps joué le rôle du nain, avant d'être pris au sérieux. Ses 28 000 salariés sont aujourd'hui dispersés aux quatre coins de la planète, avec des usines en Europe, mais aussi aux Etats-Unis, à Phoenix (Arizona), à Singapour ou en Chine, où le groupe inaugurera un nouveau site, à Shenzhen, fin mai.

### REGAIN D'OPTIMISME

Mais un tel pari sur l'avenir n'est pas totalement dénué de risques. Le marché des semi-conducteurs traverse, depuis 1996, une crise de surproduction liée à l'agressivité des concurrents et au caractère cyclique du secteur. A la fin de 1997, plus de quarante projets de nouvelles usines étaient en cours dans le monde, dont dix-sept en Asie. En 1997, SGS-Thomson a été affecté par ce phénomène, après avoir connu une croissance moyenne de 15 % au cours des dix dernières années : son chiffre d'affaires s'est légèrement comprimé – de 2,5 % – à 4,02 milliards de dollars (24 milliards de francs), et ses profits ont baissé de 35 %, à 406,6 millions de dollars. Mais les spécialistes tablent sur un retour du balancier.

La crise asiatique, dont beaucoup d'industries redoutent les répercussions sur leur activité, est paradoxalement à l'origine de ce regain d'optimisme. De nombreux investissements prévus par les industriels de cette région, notamment les Coréens, ont en effet été suspendus ou purement annulés. Non sans un soupçon de cynisme, les fabricants européens et américains y voient l'occasion d'un rééquilibrage du marché en leur faveur. SGS-Thomson table pour sa part sur un ralentissement rapide de la course aux capacités mondiales et le retour à une situation plus « saine » dès le milieu de 1998.

Un autre facteur permet à SGS-Thomson d'espérer une nouvelle période de prospérité : l'arrivée sur le marché de nouveaux produits consommateurs de « puces ». Traditionnellement, l'informatique, les télécommunications, les automatismes industriels et l'électronique grand public absorbent l'essentiel de la production de semi-conducteurs. Dans ce dernier domaine, le développement en cours de la télévision numérique aux Etats-Unis conduit à la multiplication des décodeurs et appareils d'accès en tout genre, intégrant des fonctions de plus en plus intelligentes.

Dans l'informatique, l'apparition des ordinateurs personnels à moins de 1 000 dollars, en élargissant le nombre des clients potentiels, devrait aussi doper les ventes de « puces ». Mais à quel rythme ? C'est l'une des inconnues sur lesquelles repose le pari de SGS-Thomson.

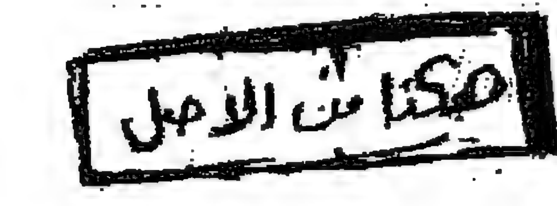
*Anne-Marie Rocco*

# Le consortium européen d'aviation régionale AI (R) est dissous

**AEROSPATIALE**, le groupe italien Alenia et British Aerospace (BAe) ont décidé, vendredi 24 avril, de dissoudre le groupement d'intérêt économique AI (R) que les trois entreprises avaient créé en 1995 et qui est basé à Toulouse. AI (R) était notamment chargé de construire et de commercialiser des avions de transport régional. Chacun des groupes a choisi de reprendre sa liberté d'action et devait annoncer, séparément, lundi 27 avril, la dissolution d'AI (R). Cette décision découle de la décision britannique de ne pas coopérer au projet de « jet régional », pouvant emporter entre 70 et 120 passagers (*Le Monde* du 15 janvier). Si BAe préfère faire cavalier seul, Aerospatiale et Alenia ont l'intention de continuer ensemble ce programme de jet régional en proposant, selon certaines informations, au constructeur espagnol CASA d'y participer.

# Volkswagen surenchérit pour racheter Rolls-Royce

**VOLKSWAGEN VEUT** Rolls-Royce Motor Cars à tout prix. Samedi 25 avril, le conseil de surveillance du groupe allemand a autorisé ses dirigeants à augmenter l'offre pour la reprise du constructeur de voitures de luxe. Cette nouvelle proposition s'élèverait à 1,5 milliard de marks (plus de 5 milliards de francs), soit une fois et demi le montant offert par BMW (3,4 milliards de francs). Vickers, le propriétaire britannique de Rolls-Royce, avait retenu, fin mars, la candidature de BMW (*Le Monde* du 1er avril). Mais le groupe britannique peut rouvrir les enchères si un accord n'est pas trouvé avec BMW. Une période de négociations exclusives de quatre semaines a été prévue, et se termine jeudi. La veille doit se tenir l'assemblée générale de Vickers, dont les actionnaires pourraient se montrer sensibles à la générosité de la contre-offre de Volkswagen.



هكذا من الاجل



# De la difficulté d'insuffler, puis de gérer une politique d'innovation

## Management. Un colloque a présenté les « recettes » qui permettent de faire preuve de plus de créativité dans l'entreprise. Mais de nombreux blocages à l'instauration d'une telle démarche subsistent

**MONTRÉAL**
*de notre envoyée spéciale*

« *Made for you* » est la nouvelle trouvaille de McDonald's. Face à la concurrence étouffante de Burger King, le géant du fast-food contre-attaque et innove. Ce tout nouvel équipement, issu de ses services de recherche, fait passer le temps de réalisation et de cuisson d'un hamburger de cinq à moins d'une minute. Ce procédé, qui devrait, dans les deux ans, être mis en place dans les points de vente américains, permettra de réaliser instantanément et à la commande les produits, ce qui n'est plus le cas aux Etats-Unis où les sandwichs sont stockés et perdent de leur fraîcheur. Après cette annonce, l'action du groupe a significativement augmenté : les investisseurs y ont vu une amélioration potentielle de la compétitivité de l'entreprise.

Dans un contexte concurrentiel fort, nombre d'entreprises désirent, à l'image de McDonald's, utiliser *l'innovation pour croître, créer de* la valeur et distancer leurs adversaires. Mais comment instaurer une politique d'innovation ? Comment dynamiser la création ? Ces préoccupations ont été au cœur d'« Innover, créer ou disparaître », un colloque destiné aux entreprises et organisé début avril à Montréal. Peu de sociétés au monde s'épanchent sur le sujet. Ainsi, sur les six intervenants de cette conférence, cinq étaient des « experts » du secteur, auteurs de livre ou consultants externes.

« *Faire appel à des consultants extérieurs permit d'animer un élan créatif, de bousculer les règles établies de l'entreprise pendant une réunion sans que la structure ait l'impression de prendre des risques* », précise Pascale Dor, consultante en méthodes de créativité dans le cabinet WSA, qui travaille pour les groupes Mars et L'Oréal.

Premier intervenant du colloque, Fred Wiersema, coauteur d'*Innovation : Breakthrough at 3M, DuPont, GE and Pfizer* (éditions HarperBusiness), a présenté une enquête menée auprès de plusieurs dizaines d'entreprises : les plus innovantes, principalement présentes dans la haute technologie ou sur des marchés à concurrence mondiale, possèdent en commun trois caractéristiques.

**OBLIGATION POUR CROÎTRE**

Elles se fixent d'abord des objectifs ambitieux comme d'être les premières de leur secteur et sont convaincues que l'innovation est une obligation pour croître. 3M s'oblige ainsi à ce que 30 % de son chiffre d'affaires proviennent chaque année de nouveaux produits.

Ces entreprises se donnent ensuite concrètement les moyens pour faire émerger de nouvelles idées : appel à des consultants extérieurs et recrutement *ad hoc*. « *Les entreprises très innovantes de la Silicon Valley recrutent des personnes qui ont un PWI (perceived weirdness index, c'est-à-dire indice de bizarrerie) élevé* », a précisé Christophe Meyer, auteur de *Relentless Growth* (éditions Free Pr.), une enquête sur la Silicon Valley. Elles cherchent également à instaurer une « *ambiance* » créative : « *Nous avons mis en place un bâtiment spécial propice à la création avec des endroits modulables pour les rencontres et les échanges d'idées* », a expliqué, lors du colloque, Bran Ferren, vice-président de la technologie créative chez Walt Disney. Toyota, au Japon, a identifié vingt-cinq phrases communément utilisées qui bloquent l'esprit de créativité : « *Attendons et voyons ce que cela donnera plus tard* » ou « *Cela marcherait sûrement autre part mais pas ici* ». L'entreprise les a affichées sur les murs pour sensibiliser les employés à ce thème.

Enfin, ces modèles de créativité diffusent systématiquement les idées dans l'entreprise. McDonald's réunit mondialement tous les deux ans les franchisés pour faire connaître les meilleures pratiques trouvées. Pour ces sociétés, l'innovation relève de la stratégie générale de l'entreprise : « *Cet état d'esprit se retrouve dans la création de produits mais également dans leur distribution, les services aux clients...* », a précisé M. Wiersema.

Face à ces références, entreprises et intervenants ont souligné les blocages rencontrés lors de la mise en place d'une politique d'innovation. Tout d'abord, l'idée même de processus créatif est difficile à instaurer dans une entreprise. La création relève du domaine de l'affectif. « *Nous sommes sous l'emprise des hémisphères du cerveau, le gauche, rationnel, et le droit, plus créatif* », a précisé John Kao, créateur de la chaire de créativité à Harvard. Sylvie Gendreau, qui dirige la société qu'elle a créée, a présenté l'action menée chez Aluminerie de Bécancour, au Québec, où, à la demande de la direction, elle a cherché à débloquer une situation sociale tendue : « *Nous devons réapprendre à rêver dans l'entreprise* », leur a-t-elle enseigné. Cette démarche implique une introspection personnelle, qui rencontre de nombreuses résistances dans un milieu économique dominé par la rationalité. Des réticences étaient d'ailleurs perceptibles parmi le public d'entrepreneurs du colloque.

Cette démarche implique aussi une prise de risque de l'organisation. Un processus créatif n'aboutit pas forcément à une idée applicable à court terme. Or les cadres ont des objectifs à tenir, des tâches bien déterminées, et ne sont pas incités à sortir des sentiers battus pour des résultats hypothétiques qui ne seraient pas valorisés. L'entreprise doit accepter l'incertitude de ce procédé alors que tout dans une organisation est normalement mis en place pour limiter ce genre d'incertitudes. « *Sur des sujets autres que la recherche et développement, les entreprises refusent de ne pas arriver à un résultat concret rapidement. L'acceptation de l'échec est une idée qui doit faire son chemin* », a précisé M. Kao. Favoriser un processus créatif implique aussi que les idées innovantes peuvent venir de toute personne de la société, quel que soit son niveau hiérarchique. C'est battre en brèche la conception conservatrice selon laquelle les bonnes idées « coulent » du haut de la pyramide vers la base.

Dernière difficulté soulevée : une fois instaurée une démarche créative, comment la rendre efficace ? « *Celle-ci doit être disciplinée afin d'être source de valeur pour l'entreprise* », a insisté M. Kao. Bran Ferren a expliqué la méthode utilisée par Walt Disney : « *Nous nous obligeons à mettre en place des processus itératifs. Les premières étapes de réflexion sont purement créatives. Au fur et à mesure des réunions, nous cadrons notre réflexion pour qu'à la sixième ou septième itération nous arrivions à des projets prêts à être produits de façon industrielle.* »

Tous les intervenants ont réaffirmé la nécessaire « *ouverture d'esprit* » de l'entreprise préalable à l'instauration de toute politique d'innovation. De nombreux progrès restent à accomplir. Selon un sondage réalisé pendant le colloque, seul 1 % des sociétés présentes estime, au regard des débats, avoir mis en place un système efficace pour gérer l'innovation.

*Laure Belot*

### Les questions que les entreprises doivent se poser

John Kao, directeur de département à l'université de Stanford (Californie), a créé *The Idea Factory* pour conseiller les entreprises dans l'instauration d'une politique d'innovation. Dans son livre, *Jamming* (éditions HarperBusiness), il propose aux dirigeants une série de questions pour faire le point.

● **Diagnostic de la créativité :** comment est gérée la créativité ? Quelle est la dernière fois qu'une réunion touchant à l'innovation a eu lieu ? Peut-on faire la liste des idées « en cours » ? Combien d'entre elles dans les dernières années sont devenues des produits ou des projets d'entreprise ? Quel est le pourcentage de chiffre d'affaires venant de produits de moins de cinq ans ?

● **Recherche des meilleurs savoir-faire :** connaissez-vous les entreprises les plus innovantes de votre secteur ? Cherchez-vous à connaître comment elles le sont ? L'entreprise est-elle aux aguets des nouveautés, des meilleurs savoir-faire ?

● **Management des hommes :** que fait l'entreprise pour développer les talents de créativité des employés ? Comment sont-ils valorisés, récompensés ?

# Demarle applique la « méthode Tupperware » à ses moules de cuisson

## Une trentaine d'emplois ont été créés

**LILLE**
*de notre correspondant régional*

A Wavrin, près de Lille, Demarle SA est en train de réussir un petit miracle. A la fin des années soixante-dix, un ingénieur lui lègue son nom et quelques très beaux brevets. Le premier révolutionne les modes de cuisson du pain dans les fours rotatifs, un autre donne naissance à une toile patissière beaucoup plus maniable que les vieilles plaques de tôle des pâtissiers d'antan.

**REPORTAGE**
Le succès vient du Flexipan, un matériau à la durée de vie quasi illimitée

Les deux produits ont déjà fait le tour du monde quand Demarle met au point un nouveau moule de cuisson souple. En fil de verre et silicone alimentaire, le Flexipan a une durée de vie quasi illimitée. Il permet une cuisson et un refroidissement plus rapides, il n'adhère pas et se démoule en un tour de main. Après avoir réservé ce produit aux professionnels, Demarle vise le grand public, notamment par la vente à domicile.

Racheté par Lesaffre, le numéro un de la levure, Demarle ne restera pas longtemps au sein de ce groupe, qui décide finalement de se recentrer sur son métier et de trouver un repreneur pour sa filiale. Demarle emploie alors quarante-cinq personnes pour 40 millions de francs de ventes. C'est l'ex-directeur de la FNAC de Lille, ancien d'Auchan et de Promodès, Patrice Jacquelin, qui en devient PDG en 1994. « *J'avais fait mes preuves et j'avais donc un faisceau de confiances, mais je n'avais pas un sou. Nord Croissance et les banquiers ont suivi, mais le plus déterminant a été l'entrée de Lesaffre et de l'ancien directeur au capital de la société holding que j'ai créée pour reprendre l'affaire* », raconte-t-il. Avec la complicité de la Maison des professions, émanation locale du CNPF, des syndicats et des Assedic, Demarle tente depuis 1995 une expérience novatrice. Patrice Jacquelin sentait que son nouveau moule intéresserait le grand public, mais il ne pouvait recruter un cadre commercial pour ce seul projet. La Maison des professions l'a aidé à chercher un cadre capable de mener l'étude de marché et de mettre ensuite en œuvre ses conclusions.

**RECRUTEMENT ORIGINAL**

Après six mois d'études, la stagiaire financée par l'Assedic et l'entreprise a été embauchée en juillet 1995. Aujourd'hui, Le Flexipan emploie deux cent quatre-vingt-sept vendeuses indépendantes, et devrait représenter 10 % du chiffre d'affaires de Demarle. Cette réussite représente la création d'une trentaine d'emplois à temps plein.

Pour les responsables de la maison des professions de Lille, le cas Demarle, construit à partir d'un projet dormant, constitue un exemple « *quasi-idéal où l'emploi crée de l'emploi* ». Ils ont quatre-vingts projets consistant à faire se rencontrer des projets sans hommes et des hommes sans projets et espèrent, en attendant, que Demarle sera le petit « tupperware » de l'an 2 000.

*Pierre Cherruau*

# L'emploi est désormais au cœur du droit du travail

## Le « volontarisme juridique » dans la lutte contre le chômage va croissant

S'IL résulte surtout de l'activité économique, l'emploi est, depuis 1993, fréquemment l'objet d'accords sociaux : une tendance que les lois Robien, puis Aubry sur les 35 heures renforcent. Cette évolution pose de nombreuses questions juridiques. Quels sont les éléments du contrat de travail négociables ? Qui est légitime pour les modifier ? Comment vérifier que les contreparties accordées par l'employeur sont respectées ? Pour tenter d'y répondre, la revue *Droit social* (avril 1998) vient de publier les exposés présentés au cours d'un colloque qu'elle a organisé en janvier sur le thème « *négociation collective et emploi* ».

EXPERTISE

La représentativité des signataires peut être source de conflit. Même si, pour le professeur Jean-Emmanuel Ray, le droit d'opposition a été créé « *pour ne jamais servir* » (car les syndicats qui veulent y recourir doivent représenter 50 % des électeurs inscrits), certains s'en emparent. Au pôle eau de la Générale des eaux, l'accord signé par la CFDT et la CFTC a été contesté devant les tribunaux par les autres syndicats. Incapable de dire si ces syndicats étaient en mesure d'exercer leur droit d'opposition, le juge leur a donné jusqu'à juin pour trouver un *modus vivendi* ! Un salarié peut également s'opposer à une baisse de son salaire mais pas à la fin de certains avantages qui résultent d'accords collectifs (*Le Monde* du 10 mars 1998).

**L'ENGAGEMENT DE L'EMPLOYEUR**

Dans les années à venir, un des principaux débats risque de concerner la pérennité de l'engagement de l'employeur, estiment les juristes. Un employeur doit-il rembourser les aides de l'Etat s'il ne respecte pas ses engagements ? Le débat actuellement soulevé par le plan social de Well (*Le Monde* du 24 avril) montre que la question n'est pas tranchée.

Le professeur François Gaudu montre que le « *contrôle de l'exécution des engagements en matière d'emploi* » reste embryonnaire. Le ministère du travail reconnaît qu'il n'a pas les moyens de vérifier que les engagements sont tenus. D'autre part, il est très rare que les syndicats aillent, dans ce cas, jusqu'à porter plainte. Seuls les Urssaf et parfois les salariés se tournent vers le juge.

Mais, plus fondamentalement, peut-on reprocher à un employeur de ne pas avoir respecté un engagement si l'environnement économique a changé ? Le président de la chambre sociale de la Cour de cassation lui-même, Gérard Gélineau-Larrivet, apporte d'utiles précisions.

Si, comme chez Potain, l'employeur devait « *éviter* », selon l'accord, des suppressions d'emplois mais n'y est pas parvenu, les juges risquent d'accepter le plan social. En revanche, s'il respecte formellement son engagement, mais lance un plan social le lendemain du jour où l'accord cessait de produire son effet, comme ce fut le cas chez Case-Poclain, le juge rejette le plan estimant que l'employeur n'a pas été de bonne foi.

Par ailleurs, les juges peuvent accepter la suppression ou la réduction d'une prime si cette démarche favorise le maintien de l'emploi (*Le Monde* du 22 octobre 1997). Pour M. Gélineau-Larrivet : « *l'introduction du maintien, voire de la création, d'emplois dans la pesée des avantages ne peut se concevoir sans un contrôle rigoureux de la garantie exacte offerte par l'employeur* » qui doit être « *concrète et vérifiable* ». Nul doute que l'actualité donne prochainement à la Cour de cassation l'occasion de préciser ce qu'elle entend par ces deux adjectifs.

*Frédéric Lemaître*

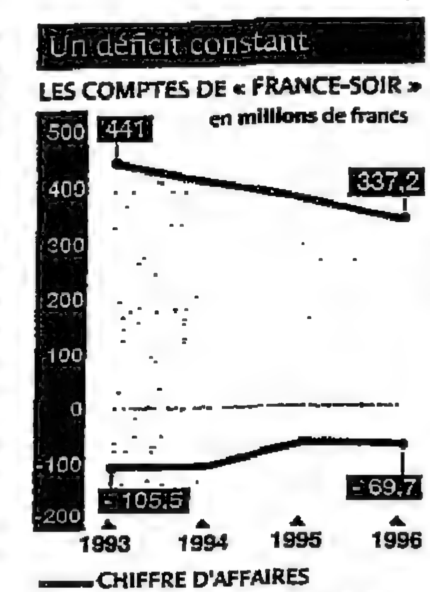
★ *Droit social, négociation collective et emploi*, avril 1998. Editions techniques et économiques, 3, rue Soufflot, 75005 Paris.

# « France-Soir » déménage et prépare une formule « de la dernière chance »

## Le quotidien populaire du groupe Hersant se sépare du « Figaro » et, à terme, de l'imprimerie de Roissy pour s'installer à Aubervilliers avant de modifier son format

*« AVEC 80 millions de pertes en 1997, il est plus que jamais urgent de se livrer à une profonde opération chirurgicale »*, expliquait le PDG de la Socpresse et de *France-Soir*, Yves de Chaisemartin, le 6 mars, lors du Congrès annuel des diffuseurs de presse, en évoquant une *« tentative de la dernière chance »* pour le journal marqué par Pierre Lazareff. *France-Soir* peut-il arrêter sa longue descente aux enfers, qui l'a vu passer de plus de 1 million d'exemplaires, dans les années 60, à 170 000 exemplaires en 1996 ? Le déménagement de l'entreprise dans un nouveau siège, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), qui a eu lieu samedi 25 et dimanche 26 avril, est selon Yves Thréard, directeur de la rédaction, *« la première étape d'un nouveau départ »*.

Le nouveau *France-Soir* aura un format tabloïd. Il devrait compter entre trente-deux et quarante pages, dont seize en quadrichromie. *« Il s'agit d'un quotidien populaire de qualité, qui ne s'inspire pas des quotidiens populaires anglais et qui ne sera pas* Le Parisien. *Ce sera un autre journal, plus chaud, plus passionné, que* Le Parisien. *Il y aura du service et des informations pratiques. Le nouveau* France-Soir *parlera de la vie quotidienne, accordera une grande place aux enquêtes. Nous allons nous redonner les moyens de raconter des histoires »*, explique Yves Thréard, qui envisage de *« muscler la rédaction »*, en faisant appel à des signatures connues.




En 1995 et 1996, le résultat net de Presse-Alliance, la société-éditrice de *France-Soir*, a été déficitaire de 85 et 86 millions de francs.

La date du lancement reste secrète. Deux hypothèses : avant la Coupe du Monde de football ou à l'automne. Alors que les dossiers et les négociations ont traîné, les choses se sont accélérées au début de l'année, sous l'impulsion de Pierre-Jean Bozo, directeur délégué de la Socpresse. Le groupe a acheté deux rotatives Universal, qui ont commencé à tourner. Les négociations avec le syndicat du Livre CGT et les journalistes ont abouti à des accords. La nouvelle formule élaborée en secret est prête. Les rotatives devraient être opérationelles, dans l'hypothèse d'une parution, avant la Coupe du monde. Le prix devrait être de 3,90 francs, comme *Aujourd'hui*, l'édition nationale du *Parisien*.

En quittant Roissy, *France-Soir* aura recours au réseau de fac-similé, qui lui permet d'être distribué en province en bouclant plus tard. Jusque-là, *France-Soir* ne pouvait donner à ses lecteurs de province les résultats des matches de football de la veille. Les discussions sont toujours en cours, en ce qui concerne les imprimeries décentralisées qui tirent en province *L'Equipe*, *Aujourd'hui*, *Libération*, *La Tribune*, *Les Echos* et *L'Humanité*.

Deux imprimeries appartiennent au groupe Hersant (Nantes et Nancy), trois autres à Bernard Riccobono (Lyon, Vitrolles, Toulouse) qui fabrique, en région parisienne, plusieurs autres quotidiens, dont *Libération*. Les changements intervenant dans l'imprimerie parisienne, concernant autant *L'Equipe* et *Aujourd'hui* que *France-Soir*, rendent nécessaire une adaptation de ces usines décentalisées.

### INVESTISSEMENT COLOSSAL

Après avoir annoncé, un an plus tôt, *« un nouveau journal populaire, sans argent, mais avec beaucoup d'idées, un anti-journal pour les anti-lecteurs »*, Yves de Chaisemartin a donc décidé de donner des moyens pour ce plan *« de la dernière chance »*. Le groupe avait d'abord repris les anciennes rotatives des *Echos*, avant de modifier son ambition et d'acquérir des machines neuves.

L'investissement pour l'ensemble du processus (rotatives, changement du système informatique, déménagement, promotion) est estimé à 150 millions de francs. Une somme colossale pour un journal qui perd 80 millions depuis trois ans. Fin 1996, les capitaux propres de Presse-Alliance étaient négatifs de plus de 300 millions de francs et l'endettement total du journal était de 335 millions, l'équivalent de son chiffre d'affaires.

Après des mois de doutes sur les intentions réelles de M. de Chaisemartin, l'annonce de ces investissements pour *France-Soir* a redonné confiance. La baisse du prix, pour un journal aussi déficitaire, est *« un acte volontaire de relance du titre »*, explique un membre du groupe Hersant. Les économies, dues notamment à la réduction de la masse salariale – les effectifs doivent passer de 400 à 300 personnes –, ne permettront pas d'éviter un nouvel exercice déficitaire. L'arrêt de l'édition de l'après-midi permet de réaliser des économies : *« Cette édition nous coûte une quinzaine de millions de francs par an. Mais si je veux créer un nouveau journal populaire réactif à l'actualité, comment se passer d'une telle possibilité ? »*, expliquait Yves de Chaisemartin il y a un an. L'idée d'aller à Aubervilliers, à plus de 1 kilomètre d'une station de métro, a suscité l'inquiétude du personnel.

Il s'agit du quatrième déménagement en dix ans, le quotidien passant successivement de la rue Réaumur à la rue de Bercy, puis rue du Louvre, avant de rejoindre aujourd'hui Aubervilliers. Les négociations avec les journalistes se sont passées dans de bonnes conditions. Si certains ne croient pas *« à une énième nouvelle formule de* France-Soir *»*, d'autres sont séduits par le niveau d'investissement qui montre bien la volonté de changer et de *« partir à la conquête d'un nouveau lectorat »*. Mais *« ce projet ne se fait pas avec une rédaction de 70 personnes »*, note un journaliste.

Ce nouveau *France-Soir* est désormais séparé du *Figaro*. Cela pose à terme le problème de l'imprimerie de Roissy, « cathédrale » qui n'imprimera bientôt que le seul *Figaro*. L'hypothèse d'une vente du quotidien, débarassé du problème Roissy, demeure donc.

**Alain Salles**

## L'avenir de la Sopardis

**L'arrêt de l'édition de l'après-midi de *France-Soir*, lundi 27 avril, condamne la Société parisienne de distribution (Sopardis), filiale des Nouvelles messageries de la presse parisiennes (NMPP) qui distribue les quotidiens du soir (*Le Monde*, *France-Soir*, *La Croix* et *Présent*), à se restructurer ou à disparaître. Elle emploie 180 salariés, dont 15 administratifs. Ces derniers ne seraient pas touchés par l'arrêt de l'édition du soir de *France-Soir*. En revanche, les 165 employés qui distribuent les journaux de l'après-midi, à raison de une ou quatre tournées en moyenne (soit de deux à quatre heures de travail par jour), pourraient voir leur nombre, leurs conditions de travail et leur salaire changer. D'autant que le passage de *La Croix* au matin est prévu en octobre ; seuls *Le Monde* et *Présent* seront alors distribués l'après-midi.**

**La direction des NMPP prévoit des départs en préretraite pour une vingtaine d'entre eux et propose aux autres des départs *« généreusement indemnisés »* ou une intégration à l'entreprise, mais se refuse à tout commentaire sur les négociations entamées avec les salariés de la Sopardis, majoritairement syndiqués à la CGT.**

## La douzième assemblée de la Société des lecteurs du « Monde »

PLUS D'UN MILLIER de membres de la Société des lecteurs du *Monde* (soit 10 % de la totalité de la société) se sont retrouvés, samedi après-midi 25 avril, dans l'un des amphithéâtres du CNIT à La Défense. Cette douzième assemblée générale annuelle a permis aux actionnaires d'interroger directement Jean-Marie Colombani, Dominique Alduy et Edwy Plenel. Ces derniers avaient, en outre, à satisfaire la curiosité de quelque trois cents actionnaires qui avaient adressé aux dirigeants du journal des questions écrites.

Le directeur de la publication et président du directoire a rappelé les bons résultats de l'entreprise qui ont été publiés dans *Le Monde* daté 26-27 avril. De son côté, Edwy Plenel a détaillé les projets de la rédaction dont il est le directeur : la commémoration de Mai 1968 qui commence cette semaine avec la parution d'un numéro spécial de 44 pages et qui se poursuivra pendant un mois par le récit de Patrick Rambaud, la Coupe du monde de football en juin, les temps forts de l'été (débutant par le feuilleton de Robert Solé consacré aux savants qui ont accompagné Bonaparte en Egypte).

Les neuf résolutions soumises aux actionnaires (dont 4 037 étaient présents ou représentés) ont été adoptées, notamment les trois concernant le renouvellement du conseil d'administration, présidé par Alain Minc. Evelyne Picard, magistrate, a été réélue, tandis que Isabelle Deal Mikol, élève de l'ENA, et Roselyne Guitton, proviseur de lycée, font leur entrée dans un conseil dont le nombre de membres est passé de douze à quatorze conformément au vote de l'assemblée.

La fin de l'après-midi a permis aux lecteurs de dialoguer de façon plus informelle de la vie du journal avec les responsables de tous les secteurs d'activités de l'entreprise.

### DÉPÊCHES

■ **ÉDITION : le groupe anglo-néerlandais Reed Elsevier** se renforce dans les éditions juridiques aux Etats-Unis, en rachetant Matthew Bender à Times Mirror Company, ainsi que la moitié du capital de Shepard Co, pour 1,65 milliard de dollars (environ 10 milliards de francs).– *(AFP)*

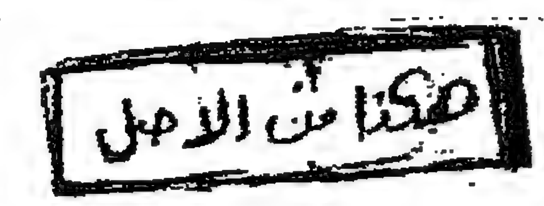
■ **AUDIOVISUEL : le lancement du bouquet numérique AB Sat a grevé les comptes** du groupe de production audiovisuelle AB, coté à la Bourse de New York, qui a accusé des pertes de 110,2 millions de francs en 1997, contre un résultat positif de 120,1 millions en 1996.

■ **PRESSE : *La Voix du Nord* affirme** que l'OPA à son encontre a échoué. Le groupe *« s'est doté aujourd'hui des moyens juridiques et financiers pour préserver définitivement son capital et sa liberté éditoriale »*. Une affirmation contestée par la partie adverse, qui affirme toujours détenir une large minorité de blocage, donc d'avoir les moyens d'empêcher la constitution d'une société en commandite.– *(Corresp.)*

■ **Pearson cède ses magazines de consommation** pour 142 millions de livres (1,4 milliard de francs) à Apax Partners, a annoncé le groupe vendredi 24 avril. Ces magazines sont regroupés au sein de Future Publishing et de la société française de presse informatique Edicorp.

■ **Le tribunal de commerce de Paris a rejeté**, vendredi 24 avril, la demande des groupes Amaury et Springer d'interdire la vente de l'hebdomadaire du groupe Tests (Havas), *Micro Hebdo*, pour *« plagiat, contrefaçon et concurrence déloyale »* (*Le Monde* du 24 avril). Le tribunal a renvoyé l'affaire au fond et estimé que le retrait des publications était *« préjudiciel »*. Le groupe Amaury veut poursuivre la procédure.





## AGENDA

### MARDI 28 AVRIL

● **Japon** : ventes de détail en mars (consensus : – 15,6 % par rapport à mars 1997), chômage en mars (consensus : 3,5 %) et production industrielle en mars (consensus :– 2 % par rapport à février 1998).
● ***France** : consommation des* ménages en produits manufacturés en mars.
● **Royaume-Uni** : balance commerciale en février.
● **Etats-Unis** : ventes de biens durables en mars et indice de confiance des consommateurs en avril (consensus : 134,3).
● **Sony** : résultats annuels (avril-mars)
● **Deutsche Telekom** : conférence de presse-bilan de la *compagnie en 1997*.

### MERCREDI 29 AVRIL

● **France** : enquête de conjoncture de l'Insee d'avril.
● **Asie** : conférence annuelle de la Banque asiatique de développement.
● **Etats-Unis** : ventes de logements neufs en mars.
● **Suède** : première vente d'obligations libellées en euro et vote par le Parlement de la ratification du traité d'Amsterdam.

### JEUDI 30 AVRIL

● **Allemagne** : réunion du conseil central de la Bundesbank.
● **France** : chiffres du chômage en mars (consensus : 12,1 %).
● **Etats-Unis** : croissance du PIB au premier trimestre (consensus : 3,7 %).
● **Aiwa** : résultats *annuels* (avril-mars).

### VENDREDI 1ER MAI

● **Europe** : début du Conseil européen spécial consacré à l'euro à Bruxelles qui se termine le 3 mai.
● **Japon** : prix à la consommation en mars (consensus :– 0,1 %).
● **Etats-Unis** : revenus des ménages et dépenses de consommation en mars

## AFFAIRES

### INDUSTRIE

● **HONDA : le constructeur automobile japonais a annoncé**, lundi 27 avril, la démission de son président Nobuhiko Kawamoto, âgé de 62 ans, et son remplacement par l'un de ses adjoints, le vice-président Hiroyuki Yoshino. Les raisons de ce changement *ne sont pas précisées*.
● **TECHNIP : les sociétés française Technip et américaine Bechtel** ont annoncé, lundi, l'attribution par Abu Dhabi National Oil Company d'un contrat d'environ 8 milliards de francs pour un projet gazier. Il s'agit d'un contrat clé en main *« pour l'adjonction de nouvelles installations de traitement de gaz, de productions de condensats et de récupération de soufre, destinés à produire 10 milliards de m³/an de gaz en provenance des gisements Thammama C et D d'Habshan, Abu Dhabi »*.

### FINANCE

● **MELLON BANK : la banque américaine a rejeté** à l'unanimité l'offre publique d'échange (OPE) de 24 milliards de dollars proposée par la Bank of New York, à l'issue de la réunion de son conseil d'administration, *di*manche 26 avril.
● **CIC : l'avis de la commission de privatisation** sur le choix de la Banque fédérative du Crédit mutuel comme acquéreur du CIC est paru au *Journal officiel* du samedi 25 avril. La décision, prise le 9 avril, a été dévoilée le 14 avril. Elle précise notamment que *« la valeur du CIC ne saurait être inférieure à 16 milliards de francs pour 100 % du capital »*.
● **SAN PAOLO-IMI : le conseil d'administration de la banque** d'affaires Istituto Mobiliare Italiano (IMI) a donné son feu vert, dimanche 26 avril, à la fusion avec la banque commerciale turinoise Istituto Bancario San Paolo di Torino. Ce mariage donne naissance à la première banque italienne. Le nouvel ensemble s'appellera San Paolo-IMI.

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*

### PARIS CAC 40 — sur un an / sur 5 jours

3986 – 3699 – 3412 – 3124 – 2837 – 2550 ; 3733,45 ; 28 AVRIL – 24 OCT. – 27 AVRIL ; M M J V L : 3800,30 – 3835,07 – 3824,18 – 3788,34 – 3733,45

### Indices boursiers

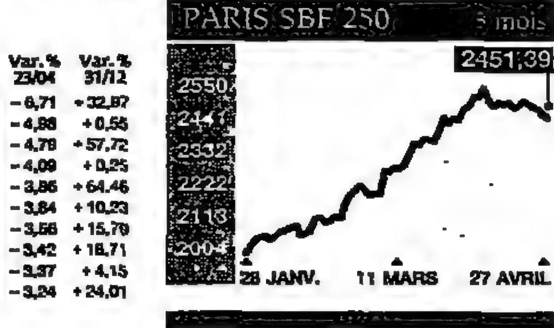
| Europe 12h30 ▶ | Cours 27/04 | Var. % 24/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| PARIS CAC 40 | [illegible] | -1,32 | 24,49 |
| SBF 120 | [illegible] | -1,20 | 24,53 |
| SBF 250 | [illegible] | -0,45 | 24,04 |
| SECOND MAR. | [illegible] | -0,14 | 27,89 |
| MIDCAC | [illegible] | -0,27 | 25,03 |
| LONDRES FT100 | [illegible] | -0,89 | 13,05 |
| AMSTERDAM AEX | [illegible] | -2,20 | 24,76 |
| BRUXELLES BEL | [illegible] | -1,27 | 25 |
| FRANCFORT DAX | [illegible] | -0,82 | 19,94 |
| MADRID IBEX35 | [illegible] | -0,92 | 35,03 |
| MILAN MIB30 | [illegible] | -2,55 | 31,80 |
| SUISSE SMI | [illegible] | -0,84 | 14,46 |
| STOXX 666 | [illegible] | -0,29 | — |
| EURO STOXX 326 | [illegible] | -0,26 | — |
| STOXX 50 | [illegible] | -0,25 | — |
| EURO STOXX 50 | [illegible] | -0,34 | — |

| Monde ▶ | Cours 24/04 | Var. % veille | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| NEW YORK DJ | [illegible] | -0,86 | 14,62 |
| SP 500 | [illegible] | -1,04 | 14,17 |
| NASDAQ | [illegible] | -0,66 | 19,02 |
| BUENOS-AIRES M. | [illegible] | -0,34 | 1,99 |
| JOHANNESBURG | [illegible] | -0,45 | 31,85 |
| MEXICO BOLSA | [illegible] | -1,21 | -2,10 |
| SANTIAGO IPSA | [illegible] | -0,76 | -14,42 |
| SAO PAULO BOU. | [illegible] | 1,35 | 15,01 |
| TORONTO TSE I. | [illegible] | -1,45 | 14,96 |
| ASIE 10h15 | 27/04 | 24/04 | 31/12 |
| BANGKOK SET | [illegible] | -1,15 | 15,73 |
| HONG KONG H. | [illegible] | -2,63 | -1,20 |
| SÉOUL | [illegible] | -0,96 | 12,26 |
| SINGAPOUR ST. | [illegible] | -0,80 | -3,30 |
| SYDNEY ALL O. | [illegible] | -1,29 | 7,70 |
| TOKYO NIKKEI | [illegible] | -2,25 | 2,58 |

### Principaux écarts au règlement mensuel

| Hausses ▶ | Cours 24/04 | Var. % 23/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| COLAS | 1122 | +14,37 | +28,71 |
| DMC (DOLLFUS | 165,90 | +8,03 | +74,67 |
| CIMENTS FRANC. | 350 | +7,69 | +51,51 |
| CEGID (LY) | 1035 | +6,70 | +68,84 |
| ROCHETTE (LA) | 28,50 | +4,81 | +19,20 |
| SADE (NY) | 354 | +4,74 | +30,25 |
| CHARGEURS | 409,90 | +4,30 | +13,86 |
| LEGRIS INDUST | 272 | +4,21 | +30,14 |
| SPIR COMMUNIC. | 487,10 | +3,85 | +28,86 |
| LVMH MOET HEN. | [illegible] | +3,77 | +29,22 |

| Baisses ▶ | Cours 24/04 | Var. % 23/04 | Var. % 31/12 |
|---|---|---|---|
| CARBONE LORRA. | [illegible] | -6,71 | +32,87 |
| LEBON | 209,60 | -4,98 | +0,56 |
| CAP GEMINI | 755 | -4,79 | +57,72 |
| PLASTIC OMNI. | [illegible] | -4,09 | +0,25 |
| ECIA | [illegible] | -3,86 | +64,46 |
| TECHNIP | 700 | -3,84 | +10,23 |
| GAZ ET EAUX | 3065 | -3,56 | +15,79 |
| BERTRAND FAUR. | [illegible] | -3,42 | +18,71 |
| GEOPHYSIQUE | 602 | -3,37 | +4,15 |
| HAVAS | 537 | -3,24 | +24,01 |




NEW YORK Dow Jones 3 mois — 9064,62 — 28 JANV. – 11 MARS – 24 AVRIL

LONDRES FT100 3 mois — 5805,90 — 28 JANV. – 11 MARS – 27 AVRIL

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5097,10 — 28 JANV. – 11 MARS – 27 AVRIL

TOKYO Nikkei 3 mois — 15649,95 — 28 JANV. – 11 MARS – 27 AVRIL

## LES PLACES BOURSIÈRES

### PARIS

**LUNDI 27 AVRIL**, à la mi-journée, l'indice CAC 40 a accentué son repli en abandonnant 1,23 %, à 3 736,74 points. Cependant, le volume des transactions est assez réduit, avec seulement 2,7 milliards de francs échangés. Les opérateurs hésitent à intervenir alors que le marché obligataire donne des signes de faiblesse. Ainsi le rendement de l'emprunt d'Etat à 10 ans s'est légèrement tendu, à 5,016 %. En revanche, le cours du billet vert est resté soutenu, à 6,02 francs. Sodexho s'est adjugé 5,6 %, à 1 160 francs, après l'annonce de son entrée prochaine dans le CAC 40. Lors d'une réunion d'information, le président d'Essilor a précisé que son groupe vise une croissance de 10 % par an *sur le long terme*. Une prévision qui n'a pas empêché le titre de reculer de 0,5 %. Eridania Béghin-Say a baissé de 1 %, après *l'annonce du rachat de la société* française Sogip.

### FRANCFORT

**LUNDI 27 AVRIL**, à l'ouverture des transactions sur le système électronique Xetra, l'indice DAX de la Bourse de Francfort reculait de 0,39 %, pénalisé notamment par l'accès de faiblesse du dollar. Quelques minutes plus tard, toutefois, l'indice est repassé dans le vert et s'est adjugé un gain de 0,22 %, à 5 155,54 points. L'action Volkswagen a progressé de 1 % après l'annonce d'une surenchère sur le groupe britannique Rolls-Royce.

### LONDRES

**VENDREDI 24 AVRIL**, la Bourse de Londres a abandonné 0,58 %, à 5 863,90 points. Les investisseurs ont été rassurés par les dernières *statistiques évoquant un ralentis*sement de l'activité économique. En revanche, la spéculation sur un mouvement de concentration dans *le secteur bancaire est en train de* se tarir, faute d'opération en vue.

### TOKYO

**LUNDI 27 AVRIL**, la Bourse de Tokyo a chuté de 2,3 %, à 15 649,95 points. Après avoir passé le week-end à analyser le plan de relance économique présenté vendredi, les investisseurs ont montré leur méfiance. Selon eux, ce plan reprend les vieilles recettes qui ont déjà échoué et n'instaure pas de réduction permanente des impôts. De plus, le marché a réagi à l'annonce d'une baisse plus importante que prévu du bénéfice de Toyota, dont l'action a abandonné plus de 2 %.

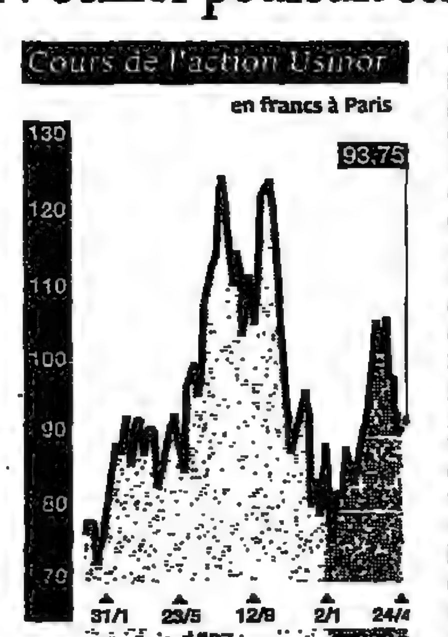
### NEW YORK

**VENDREDI 24 AVRIL**, Wall Street a terminé la semaine sur une baisse de 0,86 %, à 9 064,62 points. Les investis*seurs préfèrent prendre une partie de* leurs bénéfices avant la publication, cette semaine, d'une série de statistiques économiques. De leur inter*prétation pourrait dépendre l'orien*tation de la politique monétaire.

# Valeur du jour : Usinor poursuit ses acquisitions

**ALORS QUE** la crise asiatique affecte le marché des aciers inoxydables, Usinor profite de la situation pour prendre le contrôle de la société thaïlandaise Thainox. Pour un montant estimé entre 360 et 400 millions de francs, Usinor va porter sa participation de 28 % à 61 %. Cette opération permettra à Usinor de mieux contrôler les coûts de Thainox (en perte de 35 millions de francs en 1997) qui doit doubler sa capacité de production d'ici à 1999.

Depuis le début de l'année, le sidérurgiste français a multiplié les opérations de croissance externe. Il a ainsi lancé une OPA sur le groupe sidérurgique belge Fafer, pris la majorité du capital (51 %) de La Magona, une usine italienne de transformation des aciers plats au carbone et a investi 545 millions de dollars pour prendre un tiers du capital du sidérurgiste brésilien Acesita. Cette dernière opération permet à Usinor d'accompagner ses grands clients automobiles Renault et Peugeot dans leur installation au *Brésil*.




En publiant, le 17 avril, les résultats définitifs pour l'exercice 1997 (qui s'est traduit par un bénéfice net de 2,055 milliards de francs), Usinor a confirmé que ses différents métiers connaissent des situations contrastées. Les aciers plats au carbone, qui représentent 55 % du chiffre d'affaires et la quasi-totalité du résultat d'exploitation, profitent d'une conjoncture porteuse. Les prix des contrats annuels négociés avec les grands clients automobiles ont progressé de 4 %, et les capacités de production sont utilisées au maximum. En revanche, la situation dans les aciers inoxydables (24 % des ventes) est toujours difficile. La filiale américaine J&L est toujours dans le rouge. Et la situation d'Ugine s'est dégradée *au premier trimestre*. Enfin, *dans* les aciers spéciaux (21 % du chiffre d'affaires), la filiale Unimétal pose toujours un problème. La perte d'exploitation s'élevait à 320 millions de francs en 1997. Même si l'équilibre est prévu pour 1998, certains investisseurs doutent de la pérennité de cette activité au sein du groupe. Car les grandes manœuvres ne font que commencer. Cet été, la région wallonne devra désigner un nouveau partenaire pour le sidérurgiste belge Cockerill Sambre. *Usinor étudie* le dossier et formulera une offre. Un exercice à haut risque puisque, s'il l'emporte, le marché risque d'estimer que l'opération est pénalisante à court terme (des restructurations seraient nécessaires). Mais, s'il n'est pas retenu, Usinor essuiera son deuxième échec majeur. En été 1997, lors de la privatisation de CSI (devenu Aceralia), le gouvernement espagnol avait préféré le luxembourgeois Arbed. Le titre Usinor gagnait, vendredi 24 avril, 2,12 % à 93,75 francs.

***Enguérand Renault***

### Matières premières

| En dollars ▶ | Cours 24/04 | Var. % veille |
|---|---|---|
| MÉTAUX (LONDRES) | | $/TONNE |
| CUIVRE 3 MOIS | [illegible] | -0,84 |
| ALUMINIUM 3 MOIS | [illegible] | -0,03 |
| PLOMB 3 MOIS | [illegible] | -0,26 |
| ETAIN 3 MOIS | [illegible] | -0,43 |
| ZINC 3 MOIS | [illegible] | -0,13 |
| NICKEL 3 MOIS | [illegible] | 0,27 |
| MÉTAUX (NEW YORK) | | $/ONCE |
| ARGENT A TERME | [illegible] | -0,24 |
| PLATINE A TERME | [illegible] | -18,58 |
| GRAINES DENRÉES | | $/BOISSEAU |
| BLÉ (CHICAGO) | [illegible] | -0,68 |
| MAÏS (CHICAGO) | [illegible] | -1,79 |
| SOJA GRAINE (CHG.) | [illegible] | -0,64 |
| SOJA TOURTEAU (CHG.) | [illegible] | -1,92 |
| SOFTS | | $/TONNE |
| CACAO (NEW YORK) | [illegible] | 0,59 |
| CAFÉ (LONDRES) | [illegible] | -0,54 |
| SUCRE BLANC (PARIS) | [illegible] | -1,92 |

### Pétrole

| En dollars ▶ | Cours 24/04 | Var. % veille |
|---|---|---|
| BRENT (LONDRES) | [illegible] | — |
| WTI (NEW YORK) | [illegible] | 0,73 |
| LIGHT SWEET CRUDE | [illegible] | 7,35 |

### Or

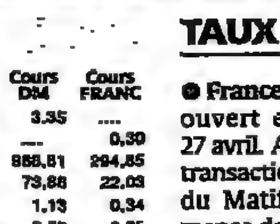
| En francs ▶ | Cours 24/04 | Var. % 23/04 |
|---|---|---|
| OR FIN KILO BARRE | 61100 | +1,66 |
| OR FIN LINGOT | 61150 | +0,33 |
| ONCE D'OR LONDRES | 313,15 | +0,13 |
| PIÈCE FRANCE 20 F | 345 | -0,86 |
| PIÈCE SUISSE 20 F | 346 | -0,86 |
| PIÈCE UNION LAT. 20 F | 345 | -0,86 |
| PIÈCE 20 DOLLARS US | 2350 | -1,83 |
| PIÈCE 10 DOLLARS US | 1360 | -2,13 |
| PIÈCE 50 PESOS MEX. | 2245 | -0,88 |

## MONNAIES

● ***Yen*** *: la monnaie japonaise re*culait, lundi matin 27 avril, lors des premières transactions entre banques. Elle s'échangeait à 132,40 yens pour un dollar, contre 131,20 yens à la veille du week-end. Le billet vert cotait 1,7950 mark et 6,01 francs.
La publication, vendredi 24 avril, du contenu détaillé du plan de relance économique au Japon a été accueillie négativement par les opérateurs. Ils déplorent que Tokyo n'ait pas *engagé de réformes structurelles*. Ils estiment d'autre part qu'une intervention concertée des banques centrales sur le marché des changes *n'est pas à craindre* compte tenu des critiques adressées par les Américains et les Européens à l'égard de la politique économique japonaise.
*« Le yen est un élément important de la stabilité monétaire dans le monde »*, a affirmé le président de la République Jacques Chirac, lundi, à Tokyo. *« Il joue un rôle pilote dans le système asiatique et le système mondial »*, a-t-il ajouté.

### Cours de change

| 27/04 12h30 ▶ | Cours DOLLAR | Cours ECU | Cours LIVRE | Cours FR. S. | Cours FLORIN | Cours YEN | Cours LIRE | Cours DM | Cours FRANC |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| FRANC | 6,02 | 6,63 | 10,06 | 4,03 | 2,98 | 4,64 | 0,34 | 3,35 | .... |
| DM | 1,80 | 1,98 | 3 | 1,20 | 0,89 | 0,14 | 0,99 | — | 0,30 |
| LIRE | 1776,55 | 1955,24 | 2961,76 | 1187,69 | 878,88 | 1338,82 | .... | 988,81 | 294,85 |
| YEN | 132,62 | 146,05 | 221,22 | 88,69 | 65,62 | .... | 7,47 | 73,86 | 22,03 |
| FLORIN | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 0,34 |
| FR. S. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 0,25 |
| LIVRE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 0,10 |
| ECU | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 0,15 |
| DOLLAR | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | 0,17 |



### Taux d'intérêt (%)

| Taux 24/04 | Taux j.j. | Taux 3 mois | Taux 10 ans | Taux 30 ans |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| ALLEMAGNE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| GDE-BRETAG. | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| ITALIE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| JAPON | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| ÉTATS-UNIS | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| SUISSE | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| PAYS-BAS | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Matif

| Cours 12h30 | Volume 27/04 | dernier prix | premier prix |
|---|---|---|---|
| Notionnel 5,5 | | | |
| JUIN 98 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Pibor 3 mois | | | |
| JUIN 98 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

### Marché des changes

| Devises 17h35 | Cours BDF 24/04 | Achat 24/04 | Vente 24/04 |
|---|---|---|---|
| ALLEMAGNE (100) | [illegible] | [illegible] | 348 |
| AUTRICHE (100) | [illegible] | [illegible] | 49,25 |
| BELGIQUE (100) | [illegible] | [illegible] | 18,78 |
| CANADA | [illegible] | [illegible] | 4,60 |
| DANEMARK (100) | [illegible] | [illegible] | 92 |
| ESPAGNE (100) | [illegible] | [illegible] | 4,24 |
| ÉTATS-UNIS | [illegible] | [illegible] | 6,32 |
| FINLANDE (100) | [illegible] | [illegible] | 115 |
| GDE-BRETAGNE | [illegible] | [illegible] | 10,43 |
| GRÈCE (100) | [illegible] | [illegible] | 2,25 |
| IRLANDE | [illegible] | [illegible] | 8,82 |
| ITALIE (1000) | [illegible] | [illegible] | 3,62 |
| JAPON (100) | [illegible] | [illegible] | 4,73 |
| NORVÈGE (100) | [illegible] | [illegible] | 84,50 |
| PAYS-BAS (100) | [illegible] | [illegible] | — |
| PORTUGAL (100) | [illegible] | [illegible] | 3,60 |
| SUÈDE (100) | [illegible] | [illegible] | 82 |
| SUISSE (100) | [illegible] | [illegible] | 414 |

## TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert en légère hausse, lundi 27 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, gagnait 4 centièmes, à 103,71 points.
Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,98 %, soit 0,05 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.
Le chef économiste de la Bundesbank avait estimé, samedi 25 avril, qu'il n'y avait pas de risque inflationniste en Allemagne.
● **Etats-Unis** : les obligations américaines avaient terminé la séance du vendredi 24 avril en hausse, encouragées par la hausse du dollar et par la défiance accrue des opérateurs à l'égard du Japon après la présentation du plan de relance économique gouvernemental.
Le rendement de l'emprunt à 30 ans, qui constitue la référence outre-Atlantique, s'était inscrit à 5,95 % en clôture.

## ÉCONOMIE

# Croissance de 2,3 % en France en 1997

**Les comptes de la Nation** publiés lundi 27 avril par l'Insee indiquent que le produit intérieur brut (PIB) de la France a progressé de 2,3 % en 1997, après une hausse de 1,6 % en 1996 (base de prix 1980).
Le déficit public a été ramené à *3 % du PIB, contre 4,1 %* en 1996, mais la dette publique a atteint 58,1 % du PIB contre 55,7 % en 1996.
L'économie française a surtout été portée par la demande extérieure qui a dynamisé les exportations en hausse de 13 % en volume. La consommation des ménages, en revanche, n'a progressé que de 0,7 % en 1997, contre + 1,9 % en 1996.

■ ***ITALIE : la balance des paie*ments** a été déficitaire à hauteur de 1 321 milliards de lires (4,5 milliards de francs)au premier trimestre de l'année 1998.

■ **ALLEMAGNE : la Bundesbank** a engrangé un bénéfice record de 23,5 milliards de marks (79 milliards de francs) en 1997 contre 9,4 milliards de marks l'année précédente, affirme le quotidien allemand Bild dans son édition du samedi 25 avril.

■ **ASIE : la croissance économique mondiale** pour l'année 1998 sera réduite à 2,6 % du fait de la crise asiatique, a indiqué la Banque Asiatique de Développement *(BAD) dans* un rapport de perspectives publié dimanche 26 avril à Manille.

■ **KOWEÏT : la *faiblesse* des prix du pétrole** menace le pays d'une *« catastrophe économique »*, a averti, dimanche 26 avril, le ministre koweïtien du pétrole, cheikh Saoud Nasser Al-Sabah.

■ **FRANCE** : *« Je ne mets pas les 35 heures comme revendication numéro un »*, a affirmé, dimanche 26 avril, sur France 2, Marc Blondel, secrétaire général de Force Ouvrière.

■ **JAPON : les onze constructeurs automobiles nippons** ont exporté en mars 402 489 véhicules, soit 13 % de plus que lors du même mois de 1997, a annoncé, lundi 27 avril, l'Asso*ciation des constructeurs auto*mobiles japonais (JAMA).

■ **EURO : la présentation d'un troisième candidat** pour prendre la présidence de la future banque centrale européenne (BCE) est *« une possibilité »*, a estimé le commissaire européen chargé des affaires monétaires, Yves-Thibault de Silguy, interrogé samedi 25 avril sur la chaîne LCI.
■ ***La Bundesbank a qualifié*, samedi, d'inexact** un article de l'hebdomadaire allemand *Bild am Sonntag* lui prêtant l'intention de réexaminer son avis favorable sur le lancement de l'euro en cas de partage du mandat de la présidence de la future Banque centrale européenne (BCE).

■ **ISRAËL : la convertibilité totale du shekel israélien,** qui devait intervenir le 1er mai, sera reportée, car le gouvernement craint une vague de spéculation entraînant une dévaluation, a indiqué, dimanche 26 avril la radio publique israélienne.

### NOMINATIONS

■ ***COGEMA* : *Robert Racine*** a été nommé directeur de la direction plan stratégie développement international.
■ **ROCKWELL FRANCE : Guillaume d'Eyssautier** est nommé président du conseil de coordination du groupe.
■ **PINAULT-PRINTEMPS-REDOUTE : Myriam Riehl-Sautet** est nommée conseiller du président du pôle crédit et services financiers du groupe.
■ **GENERALI FRANCE : Jean-Philippe Thierry**, ancien président du groupe Athéna, va être nommé numéro deux du groupe Generali en France, comme indiqué dans *Les Echos* du lundi 27 avril. Antoine Bernheim, président du groupe italien, conservera la présidence de la filiale française.

# RÈGLEMENT MENSUEL

**LUNDI 27 AVRIL**

Liquidation : 22 mai
Taux de report : 3,38
**Cours relevés à 12 h 30**

CAC 40 ↘ PARIS
**−1,29 %**
CAC 40 : 3734,64

| VALEURS FRANÇAISES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| B.N.P. (T.P) | 1040 | 1034 | − 0,57 | + 6,59 |
| Cr.Lyonnais(T.P.) | 949 | 932 | − 1,79 | + 1,30 |
| Renault (T.P.) | 2450 | 2455 | + 0,20 | + 37,15 |
| Rhone Poulenc(T.P) | 3030 | 2940 | − 2,97 | + 28,96 |
| Saint Gobain(T.P.) | 1260 | 1258 | − 0,15 | − 1,71 |
| Thomson S.A (T.P) | 995 | 995 | — | + 4,73 |
| Accor | 1522 | 1501 | − 1,37 | + 34,13 |
| AGF | 370 | 378,40 | + 2,27 | + 18,65 |
| Air Liquide | 1113 | 1090 | − 2,06 | + 15,71 |
| Alcatel Alsthom | 1075 | 1076 | + 0,09 | + 40,65 |
| Altran Techno. # | 940 | 930 | − 1,06 | + 102,17 |
| Atos CA | 1031 | 1034 | + 0,29 | + 33,34 |
| Axa | 692 | 684 | − 1,15 | + 46,47 |
| Bail Investis. | 919 | 910 | − 0,97 | + 13,69 |
| Comptoir Entrep. | 17,60 | 17,20 | − 2,27 | + 38,70 |
| Comptoirs Mod. | 3020 | 3030 | + 0,33 | − 1,62 |
| CPR | 483,50 | 485 | + 0,31 | − 1,02 |
| Cred.Fon.France | 148 | — | — | + 57,44 |
| Credit Lyonnais CI | 620 | 597 | − 3,70 | + 90,73 |
| CS Signaux(CSEE) | 323 | 312,10 | − 3,37 | + 66,89 |
| Damart | 3905 | 3969 | + 1,63 | − 4,36 |
| Danone | 1380 | 1371 | − 0,65 | + 22,53 |
| Dassault-Aviation | 1840 | 1830 | − 0,54 | + 34,53 |
| Dassault Electro ■ | 705 | 709 | + 0,56 | + 79,15 |
| Dassault Systemes | 245,50 | 238,70 | − 2,76 | + 30,08 |
| De Dietrich | 424 | 411 | − 3,06 | + 47,84 |
| Deveaux(Ly)# | 873 | 870 | − 0,34 | + 24,28 |
| Dev.R.N-P.Cal Li # | 65 | 65 | — | + 43,17 |
| Dexia France | 748 | 744 | − 0,53 | + 6,74 |
| DMC (Dollfus Mi) | 186,90 | 177,50 | − 5,02 | + 65,88 |
| Dynaction | 216 | 214 | − 0,92 | + 39,86 |
| Eaux (Gle des) | 1102 | 1086 | − 1,45 | + 28,28 |
| Ecia | 1990 | 1945 | − 2,26 | + 60,74 |
| Eiffage | 428 | 426 | − 0,46 | + 49,21 |
| Elf Aquitaine | 745 | 737 | − 1,07 | + 5,28 |
| Eramet | 308,20 | 309 | + 0,25 | + 35,52 |
| Eridania Beghin | 1225 | 1217 | − 0,65 | + 29,33 |
| Essilor Intl | 2265 | 2258 | − 0,30 | + 25,44 |
| Essilor Intl.ADP | 2035 | 1980 | − 2,70 | + 16,95 |
| Esso | 579 | 579 | — | + 17,20 |
| Eurafrance | 3205 | 3200 | − 0,15 | + 30,61 |
| Euro Disney | 9,55 | 9,45 | − 1,04 | + 35 |
| Europe 1 | 1567 | 1540 | − 1,72 | + 16,75 |
| Eurotunnel | 5,35 | 5,35 | — | + 3,88 |
| Fimalac SA | 700 | 700 | — | + 46,44 |
| Chargeurs | 409,90 | 399,60 | − 2,56 | + 10,94 |
| Christian Dalloz | 695 | 690 | − 0,71 | − 0,57 |
| Christian Dior | 850 | 836 | − 1,64 | + 35,49 |
| Ciments Francais | 350 | 335 | − 4,28 | + 45,02 |
| Cipe France (Ly) # | 198,20 | 196,50 | − 0,85 | − 3,38 |
| Clarins | 569 | 564 | − 0,87 | + 22,07 |
| Club Mediterranee | 570 | 561 | − 1,57 | + 34,25 |
| Coflexip | 835 | 845 | + 1,19 | + 27,96 |
| Colas | 1122 | 1145 | + 2,04 | + 32,36 |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours | % +− | % variation 31/12 (1) |
|---|---|---|---|---|
| T.D.K # | 480,10 | 465 | − 3,14 | [illegible] |
| Telefonica # | 252 | 247,10 | − 1,94 | + 40,79 |
| Toshiba # | 28,15 | 26,90 | − 4,44 | + 10,47 |
| Unilever act.Div.# | 439 | 432,40 | − 1,50 | + 16,39 |
| United Technol. # | 580 | 587 | + 1,20 | + 33,40 |
| Volkswagen A.G # | 4630 | 4622 | − 0,17 | + 47,71 |
| Western Deep # | 173 | 169,10 | − 2,25 | + 60,28 |
| Yamanouchi # | 142 | 138,70 | − 2,32 | + 10,87 |
| Zambia Copper | 13,95 | 13,60 | − 2,50 | + 5,83 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

**DERNIÈRE COLONNE (1) :**
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

# COMPTANT

Une sélection  Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 27 AVRIL**

| OBLIGATIONS | % du nom. | % du coupon |
|---|---|---|
| Nat.Bq. 9% 91-02 | — | 4,364 |
| CEPME 9% 89-99 CA# | 105,86 | 6,263 d |
| CEPME 9% 92-06 TSR | — | 7,668 |
| CFD 9,7% 90-03 CB | 121,05 | 2,232 d |
| CFD 8,6% 92-05 CB | — | 1,863 |
| CFF 10% 88-98 CA# | 102,65 | 5,205 ↑ |
| CFF 10,25%90-01CB# | 114,30 | 1,292 d |
| CLF 8,9% 88-00 CA# | 108,57 | 8,217 |
| CNA 9% 4/92-07 | — | 5,905 |
| CRH 8,6% 92/94-03 | 116,65 | 7,186 ↑ |
| CRH 8,5% 10/87-88# | 103,56 | 1,304 |
| EDF 8,6% 88-89 CA# | 107,30 | 1,744 |
| EDF 8,6% 92-04 # | 119,75 | 0,495 ↓ |
| Finansder 9%91-06# | 126,27 | 3,822 d |
| Finansd.8,6%92-02# | 113,10 | 2,191 |
| Floral9,75% 90-99# | 106,40 | 7,479 |
| OAT 9/85-98 TRA | 99,40 | 2,688 |
| OAT 9,50%88-98 CA# | 100,88 | 8,042 d |

| ACTIONS ÉTRANGÈRES | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Bayer.Vereins Bank | 498,60 | [illegible] |
| Fiat Ord. | 25,40 | [illegible] |
| Gold Fields South | 91,20 | [illegible] |
| Kubota Corp. | 17,10 | [illegible] |
| Montedison act.rp. | 9,60 | [illegible] |
| Olympus Optical | 44,10 | 44,10 |
| Robeco | 648 | 637 |
| Rodamco N.V. | 170,90 | 170,90 |
| Rolinco | 606 | 603 |
| Sema Group Plc # | 221 | 227,50 |
| Solvay SA | 430,10 | 430,10 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SECOND MARCHÉ

Une sélection  Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 27 AVRIL**

# NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 27 AVRIL**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Appligene Oncor | 41 | 42 |
| Belvedere | 1020 | 1030 |
| BVRP | 320 | 320 |
| Coil | 240 | 244,80 |
| Electronique D2 | 123 | 120 |
| FDM Pharma n. | 163 | 163 |
| Genset | 590 | 575 |
| Guyanor action B | 9,80 | 9,80 |
| High Co. | 289 | 288,90 |
| Infonie ● | 88,35 | 90 |
| Joliez-Regol | 104 | 104,90 |
| Mille Amis | 61 | 61 |
| Naturex | 118,50 | 118,50 |
| Oliter | 1155 | 1151 |
| Picogiga | 233 | 235 |
| Proxidis | 20 | 18,10 |
| R21 Santé | 521 | 520 |
| Stelax | 6,80 | 6,70 |

# HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
**LUNDI 27 AVRIL**

| VALEURS | Cours précéd. | Derniers cours |
|---|---|---|
| Eridania-Béghin Cl. ◆ | 895 | 895 |
| Générale Occidentale ◆ | 282 | 282 |
| Sté lecteurs du Monde ◆ | 160 | 160 |
| Via Crédit (Banque) ◆ | 25,30 | 25,30 |

**ABRÉVIATIONS**
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

**SYMBOLES**
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

# SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 24 avril

| VALEURS | Émission Frais incl. | Rachat net |
|---|---|---|
| Créd.Mut.Ep.Cour.T. | 949,22 | 949,22 |
| Créd.Mut.Ep.Ind.C | 193,66 | 188,48 |
| Créd.Mut.Ep.J | 23433,29 | 23433,29 |
| Créd.Mut.Ep.Monde | 2031 | 1976,64 |
| Créd.Mut.Ep.Oblig. | 1955,02 | 1916,69 |
| Créd.Mut.Ep.Quatre | 1096,71 | 1075,21 |
| *Fonds communs de placements* | | |
| CM Option Modération | 110,39 | 108,29 |
| Solstice D ◇ | 2373,74 | 2367,32 |

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

| | | |
|---|---|---|
| Actimonétaire C | 38828,78 | [illegible] |
| Actimonétaire D | 30762,53 | [illegible] |

**SYMBOLES**
◇ cours du jour; ◆ cours précédent.

# IMMOBILIER

## FICHE PRATIQUE DES NOTAIRES

CHAMBRE DES NOTAIRES DE PARIS

PARIS NOTAIRES services

### LE CONGÉ POUR VENDRE

La loi du 6 juillet 1989 relative aux baux d'habitation réglemente de façon très précise les congés donnés par le propriétaire et en particulier en cas de vente du logement ; ce congé est régi par l'article 15-II de la loi.

Lorsqu'il est fondé sur la décision de vendre le logement, le congé doit, à peine de nullité, indiquer le ***prix*** et les ***conditions*** de la vente projetée. Ce congé vaut alors offre de vente au profit du locataire pendant une durée de deux mois

A l'expiration du délai de préavis, le locataire qui n'a pas manifesté son intention d'acquérir dans les délais perd tout droit à occuper le logement.

Si le locataire, dans ces deux mois, décide d'acquérir le logement ("de préempter"), il dispose d'un délai de :

- 2 mois pour réaliser la vente, s'il n'emprunte pas,
- 4 mois pour réaliser la vente, s'il déclare avoir recours à un prêt.

Passé ce délai sans que l'acquisition ait effectivement eu lieu, la décision de préemption est nulle de plein droit, et le locataire doit restituer le logement.

Il arrive souvent que les conditions de la vente soient différentes de celles de la vente projetée (prix notamment). Dans ce cas, et en particulier si la vente intervient "à des conditions ou à un prix plus avantageux" pour l'acquéreur que celles précédemment stipulées, le notaire devra notifier ces nouvelles conditions au locataire, à peine de nullité de la vente.

Cette notification doit être adressée au locataire à l'adresse indiquée par ce dernier, ou à défaut à l'adresse des locaux objet de la vente.

L'offre est alors valable un mois.

Si le locataire l'accepte, il dispose d'un délai de deux mois pour réaliser la vente (4 mois en cas d'emprunt).

Dans tous les cas, les termes des 5 premiers alinéas du texte de loi doivent être reproduits dans la notification, à peine de nullité de celle-ci.

**Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00 ♦ Internet : www.paris.notaires.fr**

## VENTES

### FONDS DE COMMERCE

78. Libr. papeterie presse, CA 2,3 MF bon bénéfice. Px : 1,1 MF 01-42-36-28-04

94. Tab. loto presse 80 m², CA 10 MF. Px : 2 MF OFL 01-45-08-00-16

### LOCAUX PROFESSIONNELS

5e ETOILE
Me COURCELLES
sous jardin, imm. standing, 365 m², activités/stockage. Pos. 6 burx. 01-42-67-77-97

### BOUTIQUE

Paris 14e, murs boutique, av. du Maine, 58 m² + s/sol 35 m², loyer 85 800 F net/an. Prix : 800 000 F - 01-45-43-88-60

### APPARTEMENTS

#### PARIS 3e

BEAUMARCHAIS, 5 p., gd standing, parfait état, 174 m², bel imm. 3 900 000 F. AIM 01-53-01-99-01

Près pl. des Vosges, 5 p., 115 m², asc., bel imm., pierre de taille, 2 800 000 F. Tél. : 01-43-87-35-25

#### PARIS 4e

MARAIS, PRÈS SEINE, 2 p., imm. XVIIe, 995 000 F. AIM 01-53-01-99-01

MARAIS, 2/3 p. avec terrasse, calme, 1 650 000 F. AIM 01-53-01-99-01

ILE SAINT-LOUIS, 3 p. à rénover, 4e étage, vue. AIM 01-53-01-99-01

ARSENAL, 5 p., asc., imm. stand., 3 200 000 F. AIM 01-53-01-99-01

BASTILLE, 4 p., asc., duplex soleil, 1 985 000 F. AIM 01-53-01-99-01

**PLACE DES VOSGES**
superbe 275 m², 9 850 000 F. AIM 01-53-01-99-01

#### PARIS 5e

VUE SUR PANTHÉON
3/4 p., 83 m², 5e/6e, ascenseur, parfait état LITTRÉ 01-45-44-44-45

ESTRAPADE, 2 p., 48 m² 2e, asc., belles prestations LITTRÉ 01-45-44-44-45

**DANTE-CLUNY**
triple réception, 3 chbres 4e ascenseur, balcon, soleil 5 400 000 F, parking possib. S-KAYSER. 01-43-26-43-43

RUE DE POISSY, 4 p., duplex, vue ! 1 960 000 F. AIM 01-53-01-99-01

VAL-DE-GRACE réc., tr. bon stand., gd 3 p., terrasse, box. 2 200 000 F. - 01-43-25-97-16

#### PARIS 6e

LITTRÉ s/JARD., bel imm. studio tout équipé, 2e, asc. LITTRÉ. 01-45-44-44-45

ST-SULPICE, bel immeuble 6 p., 164 m², 2e asc., 4 300 000 F, balc. LITTRÉ 01-45-44-44-45

LUXEMBOURG, atelier, 4 chbres s/jardin, calme. FLEURUS 01-45-44-22-36

#### ENCHÈRE

NOTAIRE 01-45-00-33-63
23, rue du Montparnasse
2 pièces, 67 m², 1er étage.
Mise à prix : 1 200 000 F
Visites 4/05 de 14 h à 16 h
12 et 19/05 de 11 h à 13 h.

#### PARIS 7e

DUPONT-DES-LOGES 7 p., 228 m², 4e ét., soleil, 5 900 000 F. 01-45-31-51-10

#### PARIS 8e

MONCEAU-MESSINE 8e, appt récept., imm. st., 4e, asc., s/o, séj. 53 m², 2 ch. + serv. 14 m² + gar. Px : 4,5 MF Tél. : 06-60-03-73-22

ST-PHILIPPE-du-ROULE, 5 p., 131 m², dble récept. 65 m² sud, 3e, asc. 2 700 000 F. VALMONT 01-44-94-04-40

**MADELEINE 225 M²**
6/7 p., caractère beaux volumes, 2e, ascenseur, balcon, 4 600 000 F. VALMONT 01-44-94-04-40

ST-AUGUSTIN, 2 p., 41 m², bon plan, clair, calme, 2e ét., sud, sur gde cour. 745 000 F. Tél. : 01-44-94-04-40

#### PARIS 9e

**82 M² A RENOVER**
4e, balc., sud, 1 150 000 F. X'IMMO 01-40-25-07-05

#### PARIS 10e

**2 PIECES, 42 M²**
Gare Est, p.d.t., gardien, 6e ét., asc., prox. métros, bus, ts comm. Entrée, cuis. équip., séj., ch., dressing, s.d.b., chauf. gaz indiv., cave, très bon état. Agences s'abst. Prix : 570 000 F. Tél. : 01-42-09-27-87

#### PARIS 11e

Me FAIDHERBE-CHALIGNY
LOFT/ATELIER
165 m² + 70 m² de sous-sol, lumineux, volume, bon état. 2 600 000 F - 01-42-78-08-02 AGENCE DU MUSEE

**12, PLACE DE LA BASTILLE**
La cour Damoye, voie privée, charme, calme. Rénovation de qualité. Du studio au 5 pièces.
**01-43-14-67-52**

#### PARIS 12e

BERCY, 6 p., terrasse, ét. élevé, vue. 2 570 000 F. AIM 01-53-01-99-01

#### PARIS 13e

BUTTE-AUX-CAILLES
MAISON 155 M² + JARD.
sal., salle à manger, 2 ch., cuisine ouverte + park. 3 800 000 F - 01-42-78-08-02 AGENCE DU MUSÉE

13e, Campo-Formio, 4e, ascenseur, 2 p., impeccable, calme, 612 000 F. MEL 01-43-25-32-56

Prox. Peupliers, imm. récent, 128 m², liv. 80 m², 2 expos., park. 2 400 000 F - 01-45-46-26-25

ARAGO, bel imm., 2 p., s/cour dégagée, calme, clair. 680 000 F - 01-43-25-97-16

ST-MARCEL, p. de taille, gd 3 p., parf. ét., calme. 1 370 000 F - 01-43-25-97-16

#### PARIS 14e

14e, Port-Royal, séjour, 3 ch., 2 bns, charme, 2 430 000 F. MEL 01-43-25-32-56

Près Montparnasse, 1er ét., immeuble 1989, 2 p., 50 m², possibilité park. 920 000 F. 01-47-89-53-13/06-09-51-34-46

Pte CHÂTILLON, 5 p., 102 m² + balc., 2 boxes, cave, ét. élevé, récent, standing. 1 400 000 F - 01-45-43-88-60

Me PLAISANCE, 2 p., tt conf., cuisine, s. d'eau, 3e étage. Prix : 530 000 F. Exclusivité. 01-45-43-88-60

#### PARIS 15e

Me LOURMEL, 72 m², à rénover, living + 2 ch. 1 050 000 F - 01-45-46-26-25

2 pièces à rénover
**40 M² 460 000 F**
Me Commerce. 01-45-43-88-60

#### PARIS 16e

**FAISANDERIE 1930**
bel imm. stand. 4e ét., récept. dble, 2 chambres soleil, chambre serv., 3 500 000 F. S-KAYSER 01-43-26-43-43

16e, pte St-Cloud, studette, tout cft, chauf. cent., 2e, asc. 220 000 F - 01-53-92-25-39

IÉNA, 2 p., 60 m² env., balc., gd stand., s.jard., 2e, asc., soleil. 01-46-22-22-56

PASSY A SAISIR, 2 p., 29 m² 5e, asc., meublé équipé. 550 000 F. 01-44-94-04-40

SUD dans voie privée, maison 1900, s/3 nivx, 140 m² + jardin, 3 chbres, bureau Déco. à refaire, 4 300 000 F Tél. : 01-42-67-79-79

#### PARIS 17e

PLAINE MONCEAU, 370 m², + serv., superbe p.d.t., clair. 6 900 000 F - 01-46-22-22-56

RUE DES TERNES, 2 p., 6e ét., asc., balc. 730 000 F. AIM 01-53-01-99-01

17e, MAGNIFIQUE APPART. de réception, 288 m², WAGRAM/TERNES, luxe, raffinement 10 000 000 F. Tél. : 01-40-53-92-09 BURGER ET ST-DIZIER

WAGRAM / TERNES, appt 160 m² haussmannien, parq., moul., 2e ét., balc., 2 caves, 2 services, 4 600 000 F, gar. en plus. 01-40-53-92-09 BURGER ET ST-DIZIER

NIEL, 3 p., 60 m², classique haussmannien. Plancher, moulures, cheminées, 5e ét., sur cour, soleil, calme, 1 150 000 F - 01-42-67-79-79

#### PARIS 18e

**ABBESSES, 2 P.**
sud, 2e étage, 900 000 F. X'IMMO 01-40-25-07-05

#### PARIS 20e

**GAMBETTA**
INSTITUTIONNEL VEND appartements occupés dans immeuble 1930, bon standing. A partir de 6 500 F le m² (lots libres à partir de 8 800 F le m²). AD VALOREM 01-56-59-77-77

#### 92 Hauts-de-Seine

**ILE DE LA JATTE**
ds petit immeuble 1930, gd stand., 3/4 p., occupé 110 m² + balc. 17 m², séj. s/Seine, chbres sur allée piétonne, double box. 2 190 000 F. AD VALOREM 01-56-59-77-77

#### 94 Val-de-Marne

St-Maur, RER, living dble, 3 chbres, jard. privatif. 1 450 000 F - 01-53-92-25-39

**VINCENNES BOIS**
5' RER
**DUPLEX**
2 pièces possible
LE PPTAIRE 01-42-65-11-66

VINCENNES CENTRE, atelier original aménagé, 130 m², séj., 2 chbres, verdure, 2 400 000 F. IP 01-48-83-32-88

#### 95 Val-d'Oise

STUDIO 95, Enghien-les-Bains, 1er ét., près gare, entr., cuis. éq., s. de bs, ch. chff. cent. indiv. + cave, 330 000 F. Tél. : 01-39-74-37-85

### DIVERS

« LES HESPÉRIDES » Résidence-services haut de gamme, appts à vendre ou à louer Paris et environs. Px intéressants. 01-40-53-92-09 BURGER ET ST-DIZIER

#### Étranger

Barcelone plein centre, ancien palais du XIXe, 996 m². Prix : 7 500 000 F. Tél. : 34-93-494-98-70 Fax : 34-93-321-11-06

### MAISONS

#### Paris Rég. parisienne

**ROCHEFORT-EN-YVELINES**
(30' de Paris A 10) mais. anc. 200 m², au cœur du vill., salon 50 m², 3 ch. + at. d'art., cuis. camp., jard. ens., état impecc., tt cft, équit., golf (proche forêt) Prix : 1 850 000 FF. Tél. : 01-47-45-26-43

Cause mutation, particulier vend maison à St-Rémy-lès-Chevreuse, 160 m² habitables avec 650 m² terrain, cuisine équipée, 2 salles de bains, 5 chambres, 1 pièce bureau, salon + salle à manger, garage 2 voitures. Prix : 1 900 000 F. Tél. : 01-30-52-62-10

**LUXEMB. MAISON**
130 m² sur cour arborée, 3 chbres, parfait état, 5,5 MF 01-45-49-16-03

Pour passer une annonce immobilière
Tél. : 01-42-17-39-80
FAX : 01-42-17-21-36

PRÉ-ST-GERVAIS dans site privilégié, maison anc., 250 m² + dépendances + gd jardin, 3 000 000 F. IP 01-48-83-32-88

**PRÈS CHANTILLY**
résidentiel et calme
**VOTRE MAISON**
de 126 m² à 212 m²
à partir de
**810 000 F**
EXCEPTIONNEL JUSQU'AU 31/05/98, CUISINE ÉQUIPÉE OFFERTE
Tél. : 01-34-68-01-69

### PROPRIÉTÉS

#### Rég. parisienne

Architecte vd MANOIR XIIe, 35 km sud-est Paris, entièr.rest., 5 ha + dépend., pos. réception. Px : 5,6 MF. Tél. : 01-64-07-66-66

24 km ouest de Paris ou à Lamorlaye (Lys-de-Chantilly) 30 km nord, 3 belles pptés, prix sacrifié. 01-40-53-92-09 BURGER ET ST-DIZIER

#### Province

Vaucluse, sup. bastide, 1 000 m², cour int., vignes, AOC, vue spect. Ventoux, 2 950 000 F, idéal ch. d'hôt. PPTAIRE 04-90-28-88-55

STE-GENEVIÈVE (45), 120 km Paris, 3 800 m² arborés, ferme rénovée, bord d'eau, 160 m² habit. Rdc : séj. 54 m² + chem., cuisine (poutres, cheminée), bains, wc, chbre, remise. 1er ét. : 3 chbres, dche, WC. Px : 1 MF. Tél. : 01-46-64-46-92 Tél. : 02-38-92-50-68

Proche Cannes, parc 4 ha, villa 715 m², 2 pisc., 9 s. de bns, asc., toit terrasse, jard., vue 360°, poss. const. 18 appt. Px : 5,9 MF. Tél. : 04-93-40-75-56

110 km sud de Paris, pptaire cède mais. anc., séj. cathédrale, bibl., gde cuis., 4 ch., calme, mais. d'amis., prox. forêt dom., golf, pisc., tennis, gare SNCF 10 km, jard. arboré. Tél. : 02-38-92-12-79.

Landes, 20' océan, 45' Bordeaux, 1 km A 10, mais. de maître 1900, chauf. central, sans trvx, 350 m² hab., dépend. 66 m² hab., ds parc arboré 1 ha. Px : 1,5 MF. Tél. : 05-58-90-97-61 HB

Très rare, vend cause mutation, à 60 mn Paris sud Montargis direct SNCF, pavillon tt neuf, plain-pied, récept., séj. chem., cuis. éq., 2 ch., bns, wc, combles amén., chff. cent. gaz, garage attenant, terrain 2 400 m² clos arboré avec abri de jardin. Px : 498 000 F. Crédit 90 % remboursable comme un loyer constant 3 300 F/mois. Tél. : 02-38-85-22-92 24h/24

**A SAISIR**
58 mn Paris sud direct A 6, gare SNCF Montargis, golf, équit. pêche, chasse sur place, anc. ppté de caractère
**SUR TERRAIN 4 HECTARES**
séj. cath., mezz., chem., cuis., 3 ch., bns, wc + mais. d'amis 4 p. + grange. Px tot. : 850 000 F. Créd. 90 %. Tél. : 02-38-85-22-92

### MAISONS

#### Province

Proximité forêt de Lyons, mais. en parf. ét., 250 m², habit. sur terr. de 1 715 m². Rdc : hall d'ent., cuis., séj., sal., bur., ch., office, s. de bns, wc. 1er ét. : 1 ch., 1 dortoir divis., s. d'eau, wc, grenier, cave, gar., chff. élect., volets et portail él. program. Px : 900 000 F. AGENCE GÉNÉRALE IMMOBILIÈRE Tél. : 02-35-90-03-66

LE TOUQUET, forêt, poss. résid. principale, villa 240 m² env., 4 ch., cuis. équip., gar. 2 voit., terr. 1 400 m². 2 MF Tél. : 03-27-79-97-44

**140 KM PARIS SUD**
Sully-sur-Loire, villa solognote, proche golf, commerces, séj. 40 m², 3 b. ch., grenier 70 m² amén. Dans site arboré sur 1 800 m², belle affaire. 1 030 000 F AIE 02-38-36-56-66

**SOLOGNE 150 KM**
PARIS SUD, propriété sur 1 ha, bord de rivière, vaste séjour, 4 chbres, 2 bns, dépendances : studio, garage. A VOIR. Prix : 1 585 000 F AIE 02-38-36-56-66

PAYS BASQUE
Saint-Jean-Pied-de-Port, magnifique villa de style + petit pavillon : 245 m² habitables, 1 ha terrain arboré. Prix : 1,05 MF. Tél. : 05-59-37-13-58

### IMMEUBLE

**AUGUSTE-THOUARD**
Idéal invest., imm. 660 m², asc., 4,9 MF, 10 % de rdt Tél. : 01-47-59-23-93

## ACHATS

### APPARTEMENTS

**CABINET KESSLER**
78 Ch.-Elysées Paris 75008
Recherche de toute urgence
Beaux appts de standing
Petites et gdes superficies
Evaluation grat. s/demande
01-46-22-03-80 - 53-77-67-09

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS Paiement comptant chez notaire 01-48-73-48-07

L'IMMOBILIER INTERNATIONAL Rech. villas, propriétés appartements, châteaux pour sa clientèle acheteurs Tél. : 05-62-22-94-60

## LOCATIONS

### BUREAUX

OPÉRA 926 m² im. ind. rén., park. stand. 01-42-60-56-15

#### Paris Rég. parisienne

### OFFRES VIDES

Face Buttes-Chaumont, 19e 4 pièces, cave, park. fermé. Sans vis-à-vis : 8 200 F hors charges. Tél. : 01-60-62-73-88

Cambronne 15e, studio 35 m². 9e ét., asc., park. 2 voit., 4 497 F cc. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

CHAMPERRET, 2/3 p., 5e ét., asc., 75 m². 7 050 F cc. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

PARIS, BAC 7e, bail mixte, 25 000 F HT/HC dispo. 01/07, imm. p.d.t. anc. de std., 225 m², 7 p., ref. neuf., ch. ind Tél. : 01-40-26-11-84

16e ÉGLISE AUTEUIL Beau 4-5 p 105 m², 5e asc. 9 750 + ch. 01-44-94-04-40

Cl.-BERNARD, p. de t., 4-5 p. Parf. ét., dble expo., asc. 12 000 F. 01-43-25-97-16

15e arrond., Me Boucicaut 4 p. tt conf., 3e asc., soleil, pierre de taille 8 600 F net. 01-43-87-35-25

ETUDE
LAFFITTE
**01-40-45-76-11**

**LES JARDINS LECOURBE**

**179, R. LECOURBE**

EN LOCATION
Sans commission d'agence
Disponible immédiatement

**RÉSIDENCE NEUVE**
2-3 et 4 P. TERRASSE

**SUR PLACE**
6 jrs/7, 10 h à 19 h.

Bd de COURCELLES 235 m², bel imm. p. de t., 4e ét., rénové, park. libre 1/8. KRYSTAL 01-55-34-30-80

FRANKLIN-ROOSEVELT, 5 p., 180 m², 4e ét., rénové, 23 514 F ch. comp. KRYSTAL 01-55-34-30-80

ST-GERMAIN-EN-LAYE
**MAISON PARTICULIÈRE**
160 m², 3 chbres, 3 récept., loyer 20 000 F TTC Tél. : 01-45-25-63-44

RUE DE VOUILLÉ beau 2 p., vue dégagée, 6e ét., asc., 3 700 F hors ch. Tél. : 01-45-25-63-44

**PONT DE LEVALLOIS**
87 m², 2e ét. ss asc., sal., s. à m., 2 ch., cuis., s. de bns, chff. gaz, 7 730 F cc. 01-47-89-53-13 06-09-51-34-46

NEUILLY, bd Bineau, studio 21 m², bon ét., bel imm. rec., 1er ét. s/jard., entrée, sej., sdb, WC, chauff. cent., eau ch. par imm., gardien, Digicode. 420 000 F - 01-45-04-85-96

HAUTS-DE-SEINE, ANTONY Prox. ligne RER B, ds pet. imm. stand., appt 115 m², entrée, cuis. équip., séj. dble av. balc., 3 chbres, s. de bs, s. de dche, 2 WC, grande buanderie, jard. priv. avec terr., box. Libre de suite. Px : 8 200 F/ms h. charges, sans honoraires Tél. : 01-45-42-74-53

17e MALESHERBES BEAU STUDIO 34 m² 3 300 + ch. 01-44-94-04-40

7e BAC rue Université Beau studio 45 m², 4e asc. 4 350 + ch. 01-44-94-04-40

#### Étranger

5 km ALICANTE, 300 m mer Loue à l'année villa, séjour avec chem., cuis. amén., terr. couv., 1 ét. : 3 ch., sdb. ter. 450 m², terrain arboré. Tél. : 00-34-65-65-21-36 00-908-46-46-92

### DEMANDES VIDES

FAMILLE FR. résid. à Berlin désire retour sur Paris ou pte cour. Location 5 p. non meublé, lib. av. 1er-8-98, loyer 7 ou 8 000 F c.c. T. : 00493024721648 (rép.) E-Mail : 100663,3376@compuserve.com.

**EMBASSY SERVICE**
43, av. Marceau, 75116
Rech. pour CLIENTS ÉTRANGERS APPTS HAUT DE GAMME HÔTEL PARTICULIER ET VILLAS OUEST Paris VIDES et MEUBLÉS GESTION POSSIBLE
**01-47-20-30-05**

### OFFRES MEUBLÉES

#### Province

TOULOUSE CENTRE loue bel appt meublé clair 200 m² 7 p., 2 s. de bs, interph., 2e ét., cuis. équipée. 8 000 F/ms c.c. 05-59-27-29-76 ou 06-03-57-14-56

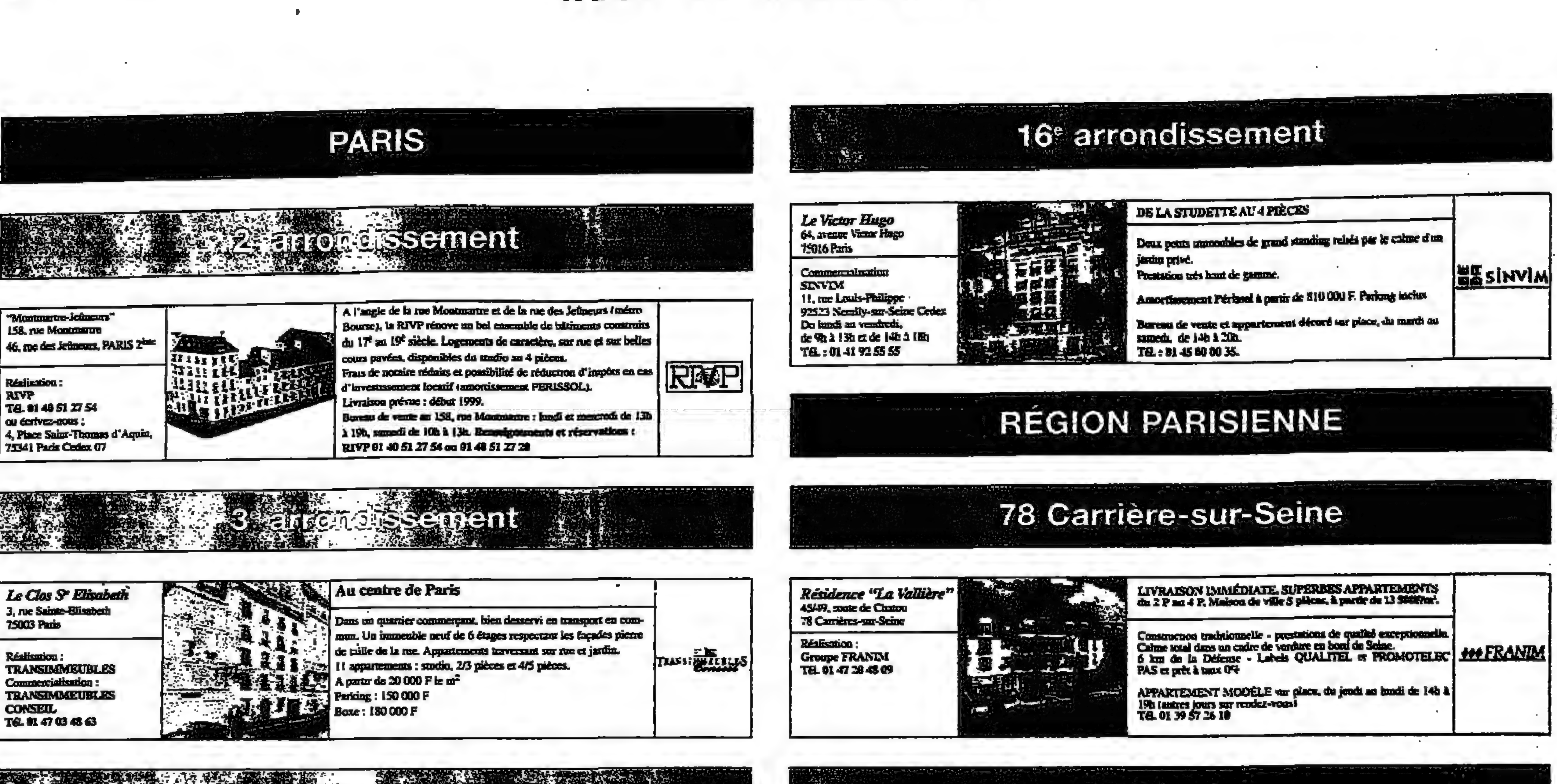
Nous proposons Coupe du monde 98 loc. appt 2 ou 4 pers. St-Etienne (Loire, 42), 3 h TGV Paris-Marseille, 1 h avion. 04-77-41-59-59 - 04-77-53-38-70

## AGENDA

### STAGES

# IMMOBILIER

## NEUF ET RÉSIDENTIEL



## PARIS

### 2e arrondissement

"Montmartre-Jeûneurs"
158, rue Montmartre
46, rue des Jeûneurs, PARIS 2ème

Réalisation :
RIVP
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez-nous :
4, Place Saint-Thomas d'Aquin,
75341 Paris Cedex 07

A l'angle de la rue Montmartre et de la rue des Jeûneurs (métro Bourse), la RIVP rénove un bel ensemble de bâtiments construits du 17e au 19e siècle. Logements de caractère, sur rue et sur belles cours pavées, disponibles du studio au 4 pièces.
Frais de notaire réduits et possibilité de réduction d'impôts en cas d'investissement locatif (amortissement PERISSOL).
Livraison prévue : début 1999.
Bureau de vente au 158, rue Montmartre : lundi et mercredi de 13h à 19h, samedi de 10h à 13h. Renseignements et réservations : RIVP 01 40 51 27 54 ou 01 40 51 27 28

RIVP

### 3e arrondissement

*Le Clos Sᵗᵉ Elisabeth*
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation :
TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63

**Au centre de Paris**

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F

TRANSIMMEUBLES Conseil

### 16e arrondissement

*Le Victor Hugo*
64, avenue Victor Hugo
75016 Paris

Commercialisation
SINVIM
11, rue Louis-Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex
Du lundi au vendredi,
de 9h à 13h et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 92 55 55

DE LA STUDETTE AU 4 PIÈCES

Deux petits immeubles de grand standing reliés par le calme d'un jardin privé.
Prestation très haut de gamme.
Amortissement Périssol à partir de 810 000 F. Parking inclus
Bureau de vente et appartement décoré sur place, du mardi au samedi, de 14h à 20h.
Tél. : 01 45 80 00 35.

SINVIM

## RÉGION PARISIENNE

### 78 Carrière-sur-Seine

*Résidence "La Vallière"*
45/49, route de Chatou
78 Carrières-sur-Seine

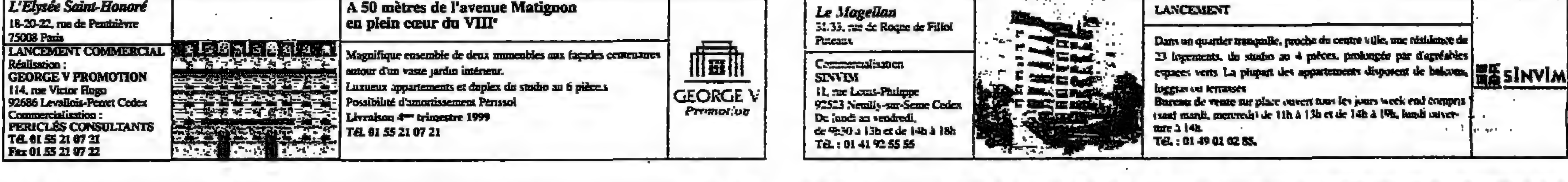
Réalisation :
Groupe FRANIM
Tél. 01 47 20 48 09

LIVRAISON IMMÉDIATE, SUPERBES APPARTEMENTS du 2 P au 4 P, Maison de ville 5 pièces, à partir de 13 500F/m².

Construction traditionnelle - prestations de qualité exceptionnelle. Calme total dans un cadre de verdure en bord de Seine.
6 km de la Défense - Labels QUALITEL et PROMOTELEC
PAS et prêt à taux 0%

APPARTEMENT MODÈLE sur place, du jeudi au lundi de 14h à 19h (autres jours sur rendez-vous)
Tél. 01 39 57 26 10

FRANIM



### 8e arrondissement

*L'Elysée Saint-Honoré*
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris

LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22

**A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe**

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces.
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21

GEORGE V Promotion

### 92 Puteaux

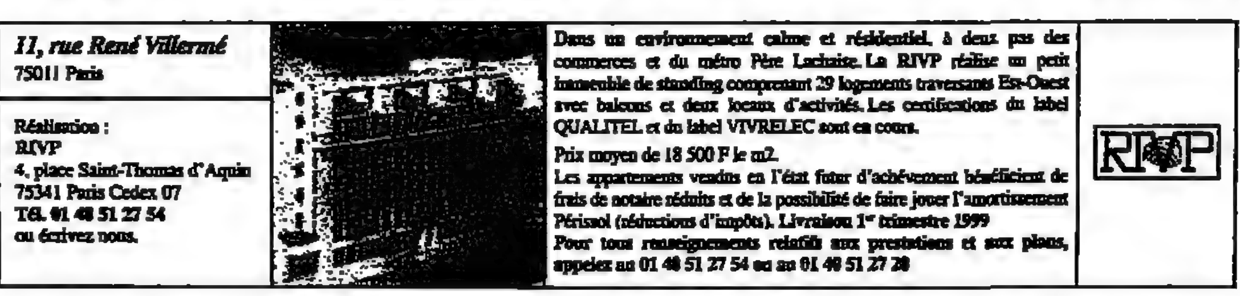
*Le Magellan*
31.33, rue de Roque de Fillol
Puteaux

Commercialisation
SINVIM
11, rue Louis-Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex
Du lundi au vendredi,
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 92 55 55

LANCEMENT

Dans un quartier tranquille, proche du centre ville, une résidence de 23 logements, du studio au 4 pièces, prolongée par d'agréables espaces verts. La plupart des appartements disposent de balcons, loggias ou terrasses.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours week end compris (sauf mardi, mercredi) de 11h à 13h et de 14h à 19h, lundi ouverture à 14h.
Tél. : 01 49 01 02 85.

SINVIM



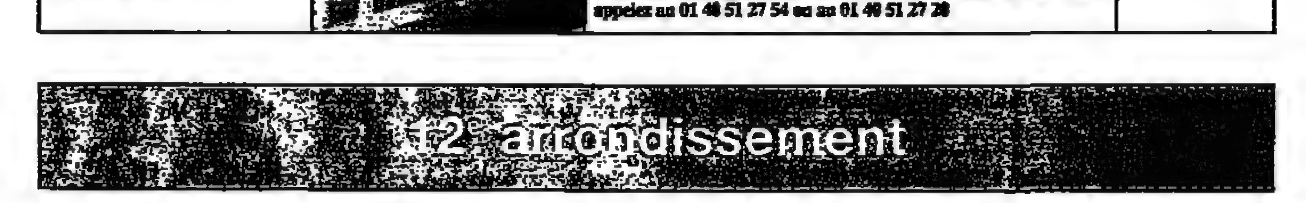
### 11e arrondissement

*11, rue René Villermé*
75011 Paris

Réalisation :
RIVP
4, place Saint-Thomas d'Aquin
75341 Paris Cedex 07
Tél. 01 40 51 27 54
ou écrivez nous.

Dans un environnement calme et résidentiel, à deux pas des commerces et du métro Père Lachaise. La RIVP réalise un petit immeuble de standing comprenant 29 logements traversants Est-Ouest avec balcons et deux locaux d'activités. Les certifications du label QUALITEL et du label VIVRELEC sont en cours.
Prix moyen de 18 500 F le m2.
Les appartements vendus en l'état futur d'achèvement bénéficient de frais de notaire réduits et de la possibilité de faire jouer l'amortissement Périssol (réductions d'impôts). Livraison 1er trimestre 1999
Pour tous renseignements relatifs aux prestations et aux plans, appelez au 01 40 51 27 54 ou au 01 40 51 27 28

RIVP



### 12e arrondissement

**Les jardins Daumesnil**
18, rue de Toul - 75012 Paris

Réalisation : SAE Immobilier
Bureau de vente :
6, av. du Dr A. Netter Paris 12e
Ouvert lundi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 19h et sur RDV
Tél. 01 53 33 04 24
ou 01 48 25 55 00

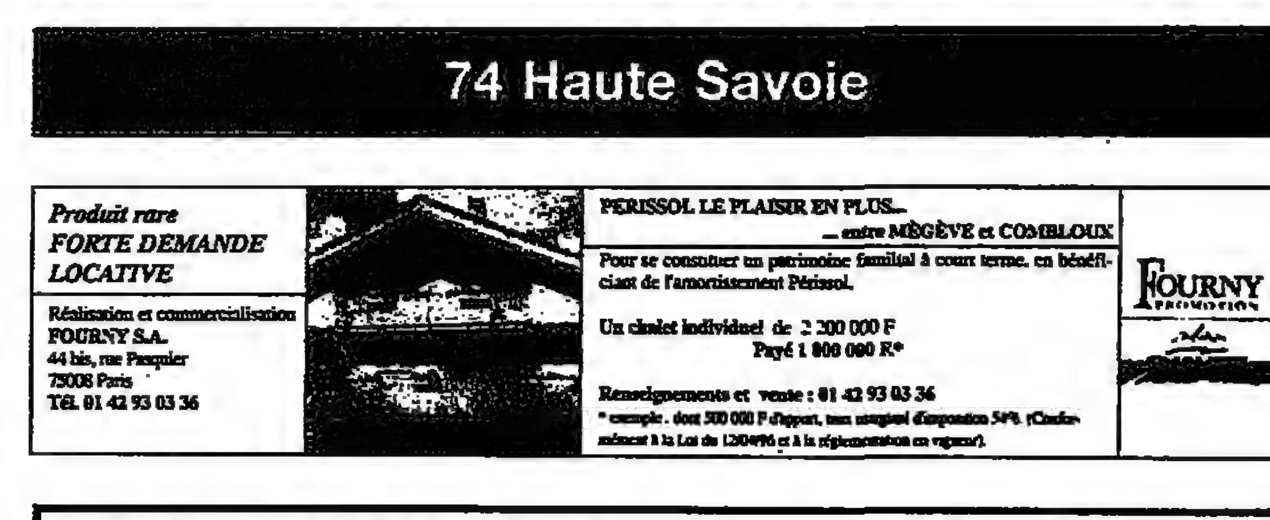
A 600 M DU BOIS DE VINCENNES, DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX

Dans une petite rue calme, proche du métro Daumesnil, SAE Immobilier réalise une petite résidence, sur jardins de 29 appartements. Un emplacement exceptionnel à deux pas du Bois de Vincennes, de la Coulée Verte et de tous les commerce. Balcons, terrasses et jardins privatifs. Prestations de qualité, caves et parkings. Livraison 4ème trimestre 98.
3 pièces 74 m² + terrasse 35m² : 1 630 000F hors parking ;
4 pièces 89 m² + balcon : 1 980 000F hors parking.
Idéal Périssol.
Renseignements et vente : 01 53 33 04 24

SAE immobilier

## PROVINCE

### 74 Haute Savoie



*Produit rare*
*FORTE DEMANDE LOCATIVE*

Réalisation et commercialisation
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...
... entre MÈGÈVE et COMBLOUX

Pour se constituer un patrimoine familial à court terme, en bénéficiant de l'amortissement Périssol.

Un chalet individuel de 2 200 000 F
Payé 1 800 000 F*

Renseignements et vente : 01 42 93 03 36
* exemple : dont 500 000 F d'apport, taux marginal d'imposition 54%. (Conformément à la Loi du 12/04/96 et à la réglementation en vigueur).

FOURNY PROMOTION



### 15e arrondissement

*Le Bailli de Suffren*
Rue Edgar Faure
A 200 m du Champ de Mars

SUCCES COMMERCIAL

Réalisation et commercialisation
SORIF et UNIMO
Commercialisation : GFF
Tél. bureau de vente
01 45 67 50 60

Du pied à terre aux appartements d'exception.
Du studio au 6 pièces duplex terrasse.
A partir de 28 000 F/m² hors parking.

A deux pas de la Tour Eiffel et du nouveau parc Parisien de 7 500 m² de jardins face au Journal Officiel, découvrez vite les dernières opportunités d'appartements du Bailli de Suffren. Les prestations haut de gamme retenues sont la garantie de votre plus grand confort et d'une sécurité maximale.
Travaux en cours. Réalisation SORIF (Groupe Générale des Eaux) et UNIMO (Crédit Agricole). Commercialisation GFF.
Bureau de vente situé à l'angle de la rue Desaix et G.B. Shaw, lundi, jeudi, vendredi de 14h à 19h, et samedi, dimanche de 10h30 à 12h30 et de 14h à 19h. Tél. 01 45 67 50 60

GFF



## FICHE PRATIQUE du 28.04.1998

*Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier* **Immoneuf.**

### Un achat soumis à réflexion

**Vous achetez du neuf sur plans ? Vous disposez de sept jours pour éventuellement vous rétracter. Et vous pouvez renoncer à l'achat si avant-contrat et acte définitif sont différents.**

Bien souvent, l'achat d'un logement neuf se fait sur plans. Pour éviter que cette pratique ne présente des risques pour l'acquéreur, la loi a strictement codifié ce type de vente. D'une part, vous disposez d'un délai de sept jours après la signature du contrat pour vous rétracter. D'autre part, vous n'êtes pas obligé d'acheter si vous constatez une certaine différence entre ce que le vendeur vous a promis et la réalité.

**Sept jours pour réfléchir**

Une fois votre dévolu jeté sur un logement en particulier, vous allez sceller votre engagement avec le vendeur à la fois par la signature d'un contrat dit de réservation et par le versement d'un dépôt de garantie. Grâce à ce contrat, vous allez vous faire une idée sur les prestations offertes et sur le prix demandé. Dès le contrat de réservation signé, le vendeur doit vous l'adresser par lettre recommandée avec accusé de réception. A compter de sa réception et selon l'article 20 de la loi du 31 décembre 1989 dite « loi Neiertz », vous disposez de sept jours pour vous rétracter, sans frais et sans avoir à fournir un quelconque motif. Autrement dit, pendant ce délai, vous pouvez changer d'avis sans que le vendeur puisse vous en tenir rigueur. Simplement, vous le préviendrez du changement par courrier recommandé avec accusé de réception.

**Et après ?**

En principe, une fois ce délai expiré, chacune des parties est définitivement engagée : vous à acheter et le vendeur à vous livrer la chose promise. Ainsi, ce dernier a l'obligation, un mois avant la signature du contrat définitif devant notaire, de vous adresser copie du projet d'acte de vente. Vous profiterez de ce délai pour comparer les mentions de ce contrat avec celles du contrat préliminaire. Vous apprécierez s'il y a ou non concordance entre la chose promise et la réalité. Cette vérification est extrêmement importante : des décalages éventuels peuvent vous permettre de renoncer à votre engagement tout en récupérant votre dépôt de garantie. Tel est le cas si :
- le prix de vente excède de plus de 5 % le prix prévisionnel ;
- l'un des équipements prévus au contrat n'est pas réalisé ;
- le ou les prêts demandés par le vendeur à votre profit ne sont pas obtenus ou lorsque leur montant est inférieur de 10 % à ceux prévus initialement ;
- le contrat de vente définitif n'est pas conclu du fait du vendeur à la date prévue au contrat préliminaire ;
- le logement dans sa consistance ou dans la qualité des matériaux employés a une valeur inférieure de 10 % par rapport à celle décrite dans le contrat de réservation.

En revanche, si vous ne désirez plus acquérir pour un motif autre que ceux cités ci-dessus, vous perdez définitivement votre dépôt de garantie.

R. T.

*Pour d'autres conseils, consultez* **IMMONEUF,** *le mensuel de l'immobilier en vente 20 F chez votre marchand de journaux.*

AUJOURD'HUI

LE MONDE / MARDI 28 AVRIL 1998

**SPORTS** **Sept médailles : six d'or et une d'argent dont les titres juniors individuel, par équipe et seniors par équipe, c'est l'excellent bilan français des championnats d'Europe de gymnastique artistique masculine disputés à Saint-Pétersbourg (Russie), qui se sont achevés dimanche 26 avril. ● ERIC POUJADE, champion d'Europe au cheval d'arçon, Dimitri Karbanenko, deuxième du concours général, et le junior Florent Marée, médaillés d'or en individuel et par équipe, ont été les héros de la compétition. ● LES SENIORS FRANÇAIS, septièmes des championnats d'Europe 1996, neuvièmes aux Jeux olympiques d'Atlanta et douzièmes aux championnats du monde de Lausanne 1997, n'avaient jamais été aussi performants lors d'une compétition internationale. ● CES VICTOIRES obtenues en Russie sont un véritable camouflet pour Leonid Arkaïev, sévère homme à tout faire de la gymnastique nationale.**

# Aux championnats d'Europe de gymnastique, la France se pare d'or et d'argent

## La compétition de Saint-Pétersbourg a été marquée par le net recul des athlètes russes et par une saisissante poussée de l'équipe de France qui, emmenée par Dimitri Karbanenko et Eric Poujade, n'avait jamais été aussi brillante

**LEONID ARKAÏEV** s'en est étranglé de rage. En quatre jours, le tout-puissant président de la Fédération russe de gymnastique et indétrônable entraîneur national a regardé ses troupes abandonner à la France presque tous les titres européens : les couronnes par équipe junior et senior, et celle du concours général junior qui est revenue, samedi 25 avril, au Réunionnais de dix-sept ans Florent Marée, en plus d'une médaille d'or à la barre fixe. Sans compter la médaille d'or aux anneaux d'un autre junior français, Benjamin Varonian. Le petit prodige Alexeï Bondarenko, dix-neuf ans (1,59 m pour 51 kilos) a heureusement sauvé l'honneur en s'adjugeant le titre individuel senior. Mais pas loin devant le néo-Français Dimitri Karbanenko (2e à un peu plus de trois dixièmes). Dans l'histoire de la gymnastique européenne, les Russes n'avaient jamais connu pareil camouflet dans une compétition qu'ils considèrent comme la leur. Infligé sur leurs terres dans l'ancienne capitale impériale, l'affront n'en a été que plus rude pour Leonid Arkaïev. Nommé meilleur entraîneur russe toutes disciplines confondues en 1996, il avait été décoré l'an passé par le président Boris Eltsine *« pour avoir créé et fait perdurer la dominatrice école soviétique puis russe de gymnastique »*. *« En Russie, la gym, c'est moi »*, a-t-il coutume d'assener. Cette fois, il regrettera sans doute d'avoir endossé aussi le costume de président du comité d'organisation des championnats qui l'a condamné a assister en spectateur à la déroute de ses gymnastes.

Jendi 23 avril, en guise d'avertissement les juniors français Aurélien Fosse, Franck Jerez, Florent Marée, Benjamin Varonian, François Ruffier, ont relégué la formation russe à deux points. Un exploit jamais réalisé. *« C'était leur première sortie internationale officielle*, explique-t-on à la Fédération française de gymnastique (FFG), *on était donc un peu dans le flou même si l'on savait l'équipe, dont l'essentiel s'entraîne au pôle d'Antibes, très soudée. »*

*« Il faut dix ans pour former un gymnaste, et cette médaille d'or est le résultat d'une restructuration de la gymnastique en France commencée il y a dix ans »*, ajoute Jean-Claude Jacquetin, le directeur technique national. L'équipe de France masculine a connu ses périodes noires. En 1992, elle ne s'était pas qualifiée pour les Jeux olympiques. Jean-Louis Bourbon, arrivé en 1993 comme entraîneur national, l'a emmenée à Atlanta en 1996.

**LES TEMPS CHANGENT**

Son contrat rempli, il a passé la main après les Jeux olympiques d'Atlanta à son jeune collaborateur Marc Touchais au pôle d'Antibes. Le brutal départ à la retraite du Réunionnais Patrice Casimir fin 1996 n'a pas créé le vide qu'on craignait. Eric Poujade, l'Orléanais virtuose du cheval-d'arçons, s'est offert l'argent mondial dans la finale par appareil l'an passé. Dimitri Karbanenko, le Russe naturalisé un an plus tôt l'avait imité au sol, prenant la quatrième place au concours général.

C'est grâce à eux que l'équipe senior a imité ses cadets, vendredi 24 avril, battant de 14 millièmes de point la Russie, pourtant tenante du titre et championne olympique à Atlanta. Mal partie avec un exercice au sol catastrophique (9e), la France a lentement mais sûrement refait son retard. Les temps changent. Les hommes et les règlements aussi. Youri Titov a laissé la place à la tête de la Fédération internationale à l'Italien Bruno Grandi. Le concours par équipe fait désormais « matcher » trois gymnastes au choix sur les cinq en lice pour chaque nation, au lieu des six. Alexeï Nemov, champion olympique par équipe et vice-champion olympique au concours général à Atlanta, opéré fin 1996, a les épaules plus fragiles. Mais il est beau joueur. *« Bravo ! »*, a-t-il sincèrement hurlé à l'équipe de France senior victorieuse, emmenée par son ancien compagnon d'entraînement, Dimitri Karbanenko. Avant le dernier agrès – la barre fixe –, la France disposait de trois minuscules millièmes de points d'avance sur les Russes. Une chute d'Alexeï Nemov au cheval-d'arçons et une bonne prestation d'ensemble des Français ont fait le reste.

Cette fois, Leonid Arkaïev n'a pas embrassé Dimitri Karbanenko comme au mondial de Lausanne après sa médaille d'argent au sol. *« Il m'a formé. Pour lui, je serai toujours russe »*, avait dit le gymnaste, qui a quitté en 1996 le centre national d'entraînement situé dans la banlieue de Moscou et les méthodes despotiques du maître des lieux qui l'avait arbitrairement privé de Jeux olympiques (*Le Monde* daté 27-28 avril 1997). L'homme a toujours justifié la dîme prélevée sur les cachets de ses athlètes par l'incapacité de son pays, passé brutalement du système soviétique à l'économie de marché, à subvenir aux besoins indispensables de sa fédération pour maintenir sa domination mondiale. A cinquante-huit ans, il est confronté aux limites de son système D. Trop confiant dans l'obtention de titres européens qui lui ont rarement échappé, il a eu la preuve qu'on ne peut courir à la fois les exhibitions et gagner les grandes compétitions.

Patricia Jolly

### Eric Poujade enfin médaillé d'or aux arçons

**« *Cette fois, ça y est, je l'ai eue, cette médaille* », s'enthousiasmait Eric Poujade, dimanche 26 avril, après avoir remporté le titre européen au cheval-d'arçons à l'issue de la finale individuelle par appareil, aux dépens des Russes Alexei Bondarenko et Youri Krukov. Le titre par équipe obtenu l'avant-veille avec Thierry Aymes, Eric Casimir, Samuel Dumont et Dimitri Karbanenko n'a pas particulièrement galvanisé le favori de l'épreuve : « *Je m'étais fixé cet objectif précis pour la saison. Ma motivation était strictement personnelle. J'ai eu du mal à évacuer la pression. J'ai retrouvé mon calme au moment de passer, mais cela a été dur, très dur.* » Deux fois auparavant, le précieux métal doré avait échappé au gymnaste orléanais, âgé de 25 ans. En septembre 1997, au mondial de Lausanne, malgré une récente rupture d'un tendon d'Achille, il avait échoué d'un rien derrière l'Allemand Valeri Belenki. En 1994, aux championnats du monde de Brisbane, il avait aussi récolté l'argent.**

### Les classements

● **Classement du concours par équipe :** 1. France, 164,823 points ; 2. Russie, 164,809 pts. ; 3. Allemagne, 164,033 pts ; etc.

● **Classement du concours général individuel :** 1. Alexei Bondarenko (Rus.) 56,898 points ; 2. Dimitri Karbanenko (Fra.) 56,512 pts ; 3. Alexei Nemov (Rus.), 56,473 pts ; etc.

● **Classement des finales par appareil :**

– **Cheval d'arçons :** 1. Eric Poujade (Fra.), 9,687 points ; 2. Alexei Bondarenko (Rus.), 9,650 pts ; 3. Youri Krukov (Rus.), 9,625 pts ; etc

– **Sol :** 1. Alexei Nemov (Rus.), 9,635 points ; 2. Ioannis Melissanidis (Grè.), 9,575 pts ; 3. Alexei Bondarenko (Rus.), 9,500 pts ; etc.

– **Saut de cheval :** 1. Ioannis Melissanidis (Grè.), 9,556 points ; 2. Leszek Blanik (Pol.), 9,549 pts ; 3. Dieter Rehm (Sui.), 9,475 pts ;

– **Anneaux :** 1. Szilveszter Csollany (Hon.) 9,675 points ; 2. Valerie Belenki (All.), 9,600 pts ; 3. Dimosthenis Tambakos (Grè.) 9,587 pts ; etc.

– **Barres parallèles :** 1. Alexei Bondarenko (Rus.), 9,525 points ; 2. Mitja Petkovsek (Slo.), 9,337 pts ; 3. Andreu Vivo (Esp.), 9,300 pts ; etc.

– **Barre fixe :** 1. Jesus Carballo (Esp.), 9,650 points ; 2. Jari Monkkonen (Fin.), 9,537 pts ; 3. Dimitri Nonin (All.), 9,462 pts.

# Dimitri Karbanenko, athlète russe, champion français

**A LA FIN** de la dernière rotation à son agrès fétiche – le sol –, Dimitri Karbanenko a levé bien haut ses deux poings serrés, et en souriant à l'assistance. *Le Français n'a terminé « que »* deuxième du concours général individuel, samedi 25 avril, derrière son ancien compatriote, le Russe Alexeï Bondarenko, mais il n'osait être plus gourmand. La veille, dans son ancien pays, il avait écouté les yeux fermés la *Marseillaise*, juché avec ses coéquipiers sur la plus haute marche du podium, pour la première fois depuis qu'il est devenu français en août 1996. Du jamais vu dans l'histoire de la gymnastique.

**PORTRAIT**

« La force d'un gymnaste, c'est de pouvoir matcher sans faute même avec une blessure »

Sa mère avait fait le déplacement depuis Kaliningrad pour assiter à une compétition pour la première fois. Son épouse Astrid, originaire de Cannes, et trop superstitieuse pour s'imposer d'habitude, était là aussi. Devant la femme qui l'a amené à la gymnastique et celle qui *l'aide à continuer envers et contre tout*, il a triomphé. Devant Leonid Arkaiev aussi, qui le dit *« fini »* et lui avait réclamé son paquetage olympique à la veille du départ pour les Jeux d'Atlanta (1996) sans explication. *« D'autres étaient plus en forme que lui, et c'est moi qui décide »*, avait affirmé après coup le président-entraîneur de la Fédération russe.

Dimitri Karbanenko a passé les Jeux d'Atlanta comme un animal fou devant sa télé. Au pôle national d'Antibes, qu'il a intégré depuis, il s'est lentement relevé de ce cauchemar d'athlète. Le garçon de vingt-quatre ans au buste de culturiste a une volonté de fer. *« La force d'un gymnaste*, dit-il, *c'est de pouvoir matcher sans faute même avec une blessure. Matcher en bonne santé, tout le monde peut le faire. »* Pour ne pas *« parler français comme un étranger »*, il manie la langue avec des expressions de banlieusard. Vite, il est devenu champion de France et s'est imposé comme leader de sa nouvelle équipe. Le 28 mars, il a gagné les Internationaux de France au nez et à la barbe des Russes.

Leonid Arkaiev supporte mal cette intégration forcenée. *Après les départs de Valeri Benki*, Serguei Kharkov, Dimitri Nonin et Serguei Pfeifer pour la riche Allemagne (*Le Monde* du 6 septembre 1997), elle a laissé son équipe encore plus exsangue. En avril 1997, lors des Masters européens de Paris, le président-entraîneur ne décolérait pas. Il usait envers Dimitri Karbanenko du droit de veto l'autorisant à empêcher un gymnaste de concourir pour son nouveau pays durant un an après sa naturalisation effective. Il parlait de le « vendre », comme une vulgaire marchandise. Mais le règlement international interdit ces modalités de « transfert ».

Contre l'autorisation d'une lucrative tournée en France, Leonid Arkaiev a cédé avant la fin de la période. Son élève a gagné la médaille d'argent pour la France aux Jeux méditerranéens 1997. De quoi mettre le ministère de la jeunesse et des sports dans le meilleur état d'esprit envers la Fédération française de gymnastique (FFG) au moment de la renégociation des budgets. Dimitri Karbanenko a endossé le survêtement aux bandes bleu, blanc, rouge pour le mondial de Lausanne, en septembre 1997, *pour sa première « vraie » sortie internationale*, avec une ferveur de gamin, ne le quittant que pour concourir. Il avait obtenu la quatrième place au concours général et la médaille d'argent au sol.

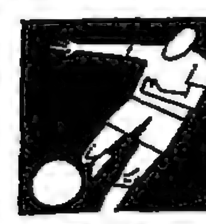
Il tenait à faire honneur à son maillot encore une fois en terre russe. *« Je n'avais aucune revanche à prendre*, a-t-il déclaré, *mais je suis content à double titre. »* Champion d'Europe par équipe, vice-champion d'Europe au concours général, il en a le droit. Il est arrivé à Saint-Pétersbourg inquiet et nerveux, lundi 20 avril, directement de Vancouver (Canada), où il disputait la dernière étape de la Coupe du monde par appareils au sol. Dimanche 26 avril, la finale européenne par appareils a été l'épreuve de trop. Qualifié au saut de cheval et aux barres parallèles, il s'est classé respectivement 4e et 5e. Qu'importe, il rêve déjà à Sydney en l'an 2000.

P. Jo.

# Le report de son sacre n'entame pas le bonheur du RC Lens

## Le titre de champion de France se jouera lors de la dernière journée

**LENS**
*de notre envoyé spécial*



FOOTBALL

Les buteurs ont des mémoires d'éléphant. C'était il y a environ une quinzaine d'années et Tony Vairelles n'a rien oublié. Il jouait alors en pupilles à l'AS Nancy-Lorraine et en lever de rideau d'un match entre l'équipe première de Nancy et Longwy. Le blondinet avait marqué quatre buts. Samedi 25 avril, au sortir des vestiaires du stade Félix-Bollaert, le souvenir rattrape Tony Vairelles, grand échalas à l'allure mal dégrossie. L'attaquant vient de marquer trois buts contre Bastia, c'est le premier triplé de sa carrière professionnelle. Raymond Kopa avait vu juste : avant la rencontre, l'ancien international lui avait glissé à l'oreille que s'il était sélectionneur de l'équipe de France, il lui donnerait sa chance. Tony Vairelles offre des sourires à qui en réclame, mais se garde de rêver.

Exactement à l'image du Racing-Club de Lens. La large victoire (5-1) obtenue samedi sur Bastia à l'occasion de la 33e et avant-dernière journée du championnat de France n'a pas permis au club nordiste de s'adjuger le titre après lequel il court. Au même moment, à mille kilomètres de là, son dauphin, le FC Metz, s'imposait (1-0) à Toulouse et provoquait le report du sacre. La dernière journée, fatalement décisive, aura lieu le samedi 9 mai. Entre-temps, Tony Vairelles et ses coéquipiers disputeront la finale de la Coupe de France face au Paris Saint-Germain, samedi 2 mai au Stade de France.

**FOLLE QUINZAINE**

Quelle que soit l'issue de la folle quinzaine, l'aventure lensoise aura marqué les esprits. La raison en est d'abord économique, et elle est également valable pour le FC Metz. Avec les huitième et dixième budgets de la première division, le club nordiste (130 millions de francs) et son rival lorrain (105 millions) ont démontré que l'argent n'était pas forcément le nerf de la guerre. Le scénario, cela dit, aurait sans doute été différent si le Paris Saint-Germain (320 millions de budget) et l'AS Monaco (245 millions) avaient honoré leur rang de favoris.

Mais pourquoi ne pas voir là, également, l'expression d'un phénomène plus général ? En deuxième division, la première équipe à avoir gagné son billet pour la D 1, le FC Lorient, ne faisait pas partie, non plus, des riches armadas (Nancy, Lille, Sochaux). Il en est de même à l'échelon inférieur où *l'AC Ajaccio caracole* aujourd'hui en tête du championnat national, devant les prétendus cadors (Sedan, Créteil). Alors que les clubs professionnels n'ont jamais été autant en prise avec le monde économique (changement de capital, projet d'entrée en Bourse), le retour d'un football sans folie des *grandeurs, enraciné dans son* contexte local, ne serait-il pas en train de se manifester ?

A Lens, six des treize joueurs à avoir pris part à la rencontre face à Bastia sont nés dans les départements du Pas-de-Calais, du Nord et de la Somme. Fondamentalement régionaliste, le lien qui unit le RC Lens à son public est unique en France. Ces jours derniers, plus de 2 000 personnes assistaient à l'entraînement quotidien. A la fin du mois de mai, une boutique entièrement consacrée aux produits dérivés du club, et semblable à celle de Manchester United, ouvrira ses portes à l'entrée du stade. Mais c'est encore sur le terrain, tout au long de la saison, que l'on a pu le mieux observer l'adhésion au projet « sang et or ». A Lens, le *public a toujours réclamé un jeu* porté sur l'offensive, sur l'engagement physique, sur la générosité. Né à Trith-Saint-Léger en 1949 et ancien joueur du club, l'entraîneur Daniel Leclercq n'allait pas trahir la tradition. *Son équipe, structurée* autour du petit meneur de jeu Stéphane Ziani et du milieu défensif camerounais Marc-Vivien Foé, a fait la démonstration d'un football sans calcul, non parasité par les tactiques attentistes.

*« Nous n'avons jamais essayé d'obtenir un match nul à l'extérieur. Nous ne savons pas faire ce genre de chose. Et puis le coach* [Daniel Leclercq] *ne le veut pas »*, témoigne le défenseur Eric Sikora. *Ainsi*, le 9 mai prochain, les Nordistes iront-ils chercher le titre de champion de France sur la pelouse de l'AJ Auxerre en visant la victoire, alors même qu'un match nul leur suffirait. Mais Lens tient à cultiver sa différence et à ménager sa fierté. Samedi, les émissaires de dix grands clubs étrangers – parmi lesquels Manchester United, Blackburn, Derby County, Dortmund et Duisbourg – ont pu le vérifier. La saison prochaine, trois ou quatre joueurs-clés auront quitté la région. La région où le football est à nul autre pareil.

Frédéric Potet

**Le championnat de France de football de D1**

| | |
|---|---|
| Lens-Bastia | 5-1 |
| Toulouse-Metz | 0-1 |
| Marseille-Strasbourg | 0-0 |
| Paris SG-Monaco | 1-2 |
| Bordeaux-Châteauroux | 1-0 |
| Montpellier-Auxerre | 1-1 |
| Lyon-Cannes | 2-0 |
| Nantes-Rennes | 1-1 |
| Guingamp-Le Havre | 1-2 |

**CLASSEMENT**

| | Points | J | G | N | P | Diff | Chgts | Séries |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1. Lens | 67 | 33 | 21 | 4 | 8 | +25 | = | GGGGG |
| 2. Metz | 65 | 33 | 19 | 8 | 6 | +19 | = | GPGGG |
| 3. Marseille | 56 | 33 | 16 | 8 | 9 | +20 | = | GNNPN |
| 4. Monaco | 56 | 33 | 17 | 5 | 11 | +15 | = | PGNPG |
| 5. Bordeaux | 56 | 33 | 15 | 11 | 7 | +11 | = | GGNGG |
| 6. Lyon | 53 | 33 | 16 | 5 | 12 | +3 | ▲ | GPNGG |
| 7. Auxerre | 50 | 33 | 14 | 8 | 11 | +10 | ▲ | GPNGN |
| 8. Paris SG | 50 | 33 | 14 | 8 | 11 | +9 | ▼ | PGNPP |
| 9. Bastia | 47 | 33 | 12 | 11 | 10 | +4 | = | PGNGP |
| 10. Le Havre | 43 | 33 | 10 | 13 | 10 | +3 | = | GPNGG |
| 11. Nantes | 41 | 33 | 11 | 8 | 14 | -5 | = | PGNPN |
| 12. Montpellier | 41 | 33 | 10 | 11 | 12 | -7 | = | PPGPN |
| 13. Toulouse | 36 | 33 | 9 | 9 | 15 | -18 | = | PPNGP |
| 14. Strasbourg | 34 | 33 | 8 | 10 | 15 | -7 | = | GGNPN |
| 15. Rennes | 33 | 33 | 8 | 9 | 16 | -13 | = | PGPPN |
| 16. Guingamp | 32 | 33 | 8 | 8 | 17 | -14 | = | PPPGP |
| 17. Cannes | 28 | 33 | 7 | 7 | 19 | -25 | = | PNPPP |
| 18. Châteauroux | 28 | 33 | 7 | 7 | 19 | -29 | = | NPNPP |

| | Rouges | Jaunes |
|---|---|---|
| 1 Metz | 0 | 45 |
| 2 Marseille | 0 | 53 |
| 3 Guingamp | 6 | 67 |
| 16 Montpellier | 5 | 65 |
| 17 Bordeaux | 7 | 58 |
| 18 Bastia | 6 | 72 |

1 Auxerre, Lens 54 buts • 3 Bordeaux, Metz 47 buts

1 Marseille 26 buts • 2 Metz 28 buts • 3 Lens 29 buts

1 Guivarc'h (Auxerre) 21 buts • 2 Trezeguet (Monaco) 18 buts • 3 Drobnjak (Lens), Ikpeba (Monaco) 14 buts

34e JOURNÉE (dernière journée) : Samedi 9 mai : Auxerre-Lens, Metz-Lyon, Le Havre-Marseille, Monaco-Bordeaux, Châteauroux-Paris SG, Strasbourg-Montpellier, Bastia-Nantes, Cannes-Guingamp, Rennes-Toulouse.

# Dans leur fief d'Imola, les Ferrari confirment qu'elles seront les grandes rivales des McLaren

## David Coulthard gagne le GP de Saint-Marin, mais Michael Schumacher revient au classement des pilotes

**Le Britannique David Coulthard (McLaren-Mercedes) a gagné, dimanche 26 avril, le Grand Prix de Saint-Marin de formule 1, couru sur le circuit « Enzo et Dino Ferrari » à Imola (Italie). L'abandon de son coéquipier finlandais Mika Hakkinen, leader du championnat des pilotes, a permis à l'Allemand Michael Schumacher (Ferrari), deuxième dimanche, de refaire une partie de son retard et de se poser en rival crédible.**

**LA TENDANCE** se confirme donc. En dépit d'une nouvelle victoire de l'écurie McLaren-Mercedes – la troisième en quatre épreuves –, la lutte sera plus serrée que ce que l'on avait cru dans un premier temps, dans la course au championnat du monde 1998 de formule 1. Dimanche 26 avril, sur le circuit d'Imola, l'Ecossais David Coulthard a certes remporté le Grand Prix de Saint-Marin relativement facilement puisqu'il roula en tête durant les 62 tours de l'épreuve. Mais la principale information de la journée n'est pas là.



FORMULE 1

Après environ 80 km de course, le Finlandais Mikka Hakkinen, son coéquipier, rentrait prématurément au stand alors qu'il occupait la deuxième place, en raison d'un problème de boîte de vitesses. Les 160 000 *tifosi* présents sur le circuit Enzo-et-Dino-Ferrari pouvaient laisser éclater leur joie. Et croire à un retour virevoltant de Michael Schumacher au volant de sa Ferrari F 300. Peu s'en fallut. Sur la piste éprouvante d'Imola, la hargne du pilote allemand ne fut pas suffisante pour offrir à la *Scuderia* un deuxième succès de suite, quinze jours après le Grand Prix d'Argentine enlevé haut la main par son diable de conducteur.

PAS INFAILLIBLES

Qu'importe, car la preuve est là : les McLaren ne sont pas infaillibles. Il peut leur arriver d'être victimes d'incidents techniques. Si fiables depuis le début du championnat du monde, les voitures argentées sont, elles aussi, soumises à cette grande loi propre aux sports mécaniques : le risque de se mettre hors course *« tout seul »*.

Il n'en reste pas moins que la question posée dès le premier Grand Prix, en Australie, demeure : comment battre, à la loyale, les « Flèches d'argent » de Ron Dennis et de son ingénieur visionnaire Adrian Newey ? *« Honnêtement, j'aurai dû terminer troisième sans l'abandon de Mika »*, reconnaissait Michael Schumacher. A Buenos Aires, le circuit cabossé du Grand Prix d'Argentine avait joué en la faveur du pilote allemand. Il en sera sans doute de même à chaque fois que les conditions de course seront difficiles. Le talent de l'ancien double champion du monde peut compenser, dans certaines situations, la différence de chevaux qui existe très certainement entre le moteur Mercedes et le moteur Ferrari.

Mais un autre élément, déterminant en F1, n'a pas encore fait son apparition, ou si peu : la pluie. Si d'aventure quelques sérieuses ondées venaient perturber les prochaines épreuves (Barcelone le 10 mai, Monaco le 24 mai, Montréal le 7 juin), qui sait quelle tournure prendrait la compétition ? En matière de pneumatiques, l'avance du manufacturier japonais Bridgestone – qui équipe McLaren – sur son concurrent américain Goodyear – qui équipe Ferrari – est encore trop importante. Mais les quatre secondes d'écart qui séparaient, dimanche 26 avril, la McLaren-Mercedes de David Coulthard de la Ferrari de Michael Schumacher ne vaudront sans doute pas la même chose sous la pluie.

Pour l'heure, tout le monde le reconnaît : le championnat est incertain, et donc relancé. Du moins, pour le haut du panier. Car derrière, les autres écuries ont encore donné l'impression, dimanche, de participer à une *« autre course »*, rivalisant dans la malchance et dans la maladresse.

La Williams-Mécachrome du champion du monde en titre Jacques Villeneuve, quatrième à 54 secondes du vainqueur, est méconnaissable depuis le début de la saison. Les Benetton d'Alexander Wurz et Giancarlo Fisichella ont, elles, renoncé dans le 18e tour (problème de moteur pour le premier, sortie de piste pour le deuxième). Treize voitures sur vingt-deux n'ont pas fini la course. Seule l'écurie suisse Sauber-Petronas, avec un Jean Alesi retrouvé (6e), affichait sa satisfaction.

Pour Prost Grand Prix, la débâcle n'en finit pas. L'écurie, qui a mis fin à ses ennuis de boîte de vitesses, espérait gagner au moins un point ce week-end. Double déception. La monoplace de Jarno Trulli a dû s'arrêter en raison d'un problème sur la pédale d'accélérateur au 35e tour. Celle d'Olivier Panis la rejoignait 22 tours plus tard à cause d'un ennui moteur, le deuxième de suite après celui survenu en Argentine. *« Il faut féliciter l'équipe qui a fait des ravitaillements parmi les plus rapides du plateau »*, se consolait, faute de mieux, Alain Prost.

*Frédéric Potet*

### *Les classements*

● **Classement du Grand Prix de Saint-Marin** (4e épreuve comptant pour le Championnat du monde de formule 1) : 1. David Coulthard (G-B/McLaren-Mercedes), les 305,696 km en 1 h 34 min 24 s 593 (moyenne : 194,117 km/h) ; 2. Michael Schumacher (All. /Ferrari), à 4 s 554 ; 3. Eddie Irvine (Irl. /Ferrari), à 51 s 776 ; 4. Jacques Villeneuve (Can. /Williams-Mecachrome), à 54 s 559 ; 5. Heinz-Harald Frentzen (All. /Williams-Mecachrome), à 1 min 17 s 477 ; 6. Jean Alesi (Fra. /Sauber-Petronas), à un tour ; 7. Ralf Schumacher (All. /Jordan-Mugen Honda), à deux tours ; 8. Esteban Tuero (Arg. /Minardi-Ford), à deux tours ; 9. Mika Salo (Fin. /Arrows), à deux tours ; 10. Damon Hill (G-B/Jordan-Mugen Honda), à cinq tours ; 11. Olivier Panis (Fra. /Prost-Peugeot), à six tours.

● **Championnat du monde des pilotes :** 1. M. Hakkinen (Fin.), 26 points ; 2. D. Coulthard (G-B), 23 pts ; 3. M. Schumacher (All.) 20 pts ; 4. E. Irvine (Irl.)11 pts ; 5. H.-H. Frentzen (All.), 8 pts ; etc.

● **Championnat du monde des constructeurs :** 1. McLaren-Mercedes, 49 points ; 2. Ferrari, 31 pts ; 3. Williams-Mecachrome, 12 pts ; 4. Benetton-Mecachrome, 7 pts ; 5. Sauber-Petronas, 4 pts.

● **Prochaine épreuve :** Grand Prix d'Espagne, le 10 mai à Barcelone.

# Sur la terre de Monte-Carlo, le tennis espagnol a retrouvé ses couleurs

## Carlos Moya s'impose devant Cédric Pioline en finale

MONTE-CARLO
*de notre envoyée spéciale*

Trop d'efforts pour le bras, trop d'émotions pour l'esprit. Après une semaine forte, Cédric Pioline a cédé, dimanche 26 avril, en finale du tournoi de Monte-Carlo, battu par Carlos Moya (6-3, 6-0, 7-5). L'Espagnol, beaucoup plus frais, n'a eu aucun mal à prendre le meilleur sur le Français. Il n'est pas question ici de manque de volonté ou de perte de confiance : Carlos Moya a vingt et un ans et Cédric Pioline vingt-huit ans. Carlos Moya est professionnel depuis 1995, Cédric Pioline depuis 1989. Carlos Moya est un spécialiste de la terre battue. Sans doute meilleur que Cédric Pioline, plus adepte d'un jeu agressif que de l'endurance sur la brique pilée. Sa finale à Wimbledon, en 1997, en est la preuve.

L'Espagne est donc venue rappeler au tournoi de Monte-Carlo qu'elle faisait partie des meubles. Notamment avec Alberto Berasategui. Tombeur de Boris Becker – le semi-retraité allemand a fait sensation – en quart de finale, le petit Basque a été le héros malheureux de l'un des très nombreux grands matches de la semaine, samedi, en demi-finale, face à Cédric Pioline. Distancé dans le premier set (6-3) et vainqueur facile du deuxième (6-0), il a mené 5 jeux à 1 dans la troisième manche et a eu deux balles de match avant de céder.

L'Espagne repointe le bout de ses raquettes sur le circuit. Il était temps. En finale de Roland-Garros 1997, Sergi Bruguera – champion en 1993 et 1994 – avait été balayé par l'ouragan brésilien Gustavo Kuerten (6-3, 6-4, 6-2). En ce début de saison 1998 sur terre, c'était un Américain, Todd Martin, qui était venu s'imposer à Barcelone, le 19 avril, en finale de la première grande étape du circuit de la terre battue. Et pendant les premières journées Monte-Carlo s'était peu préoccupé des Ibériques. Tout au long de la compétition, les Espagnols ont pu oeuvrer dans la discrétion.

Sur cette terre battue, c'est curieusement l'un des plus polyvalents d'entre eux qui l'emporte. En trois ans de circuit, Carlos Moya s'est en effet imposé comme un touche-à-tout, suffisamment talentueux, patient ou impétueux pour se frotter à toutes les surfaces. Finaliste 1997 sur les courts synthétiques des Internationaux d'Australie face à Pete Sampras, il s'est également distingué sur le ciment d'Indianapolis où il avait joué la finale durant l'été 1997, avant de l'emporter sur un court encore plus rapide à Long Island.

FAVORI DE ROLAND-GARROS

Polyvalent mais fragile. Outre son fait d'armes à Melbourne, il n'a pas fait grand-chose dans les tournois du Grand Chelem, atteignant, au mieux, et à trois reprises, le deuxième tour de Roland-Garros. Vexé, Carlos Moya a décidé de revenir à sa culture et à sa terre battue. Demi-finaliste à Barcelone, il s'était défait (6-3, 6-2), vendredi 24 avril, de son meilleur copain sur le circuit, son compatriote Alex Corretja, pour gagner son pari. Malgré son service et son jeu de jambes capable de le propulser au filet, Moya est redevenu joueur patient et humble, respectant la terre battue. Il s'est fait à son âpreté, il en est devenu modeste et fort.

Vainqueur à Monte-Carlo, Carlos Moya s'annonce désormais comme un des favoris pour Roland-Garros. Car Marcelo Rios ne va pas bien. Forfait à Monte-Carlo à cause d'une douleur au coude gauche, le Chilien, vainqueur en 1997, a rendu à Pete Sampras, pourtant sèchement battu par Fabrice Santoro (6-1, 6-1), jeudi 23 avril, la place de nº 1 mondial acquise fin mars. Il ne peut toujours pas servir tant la douleur est grande et a été contraint de déclarer forfait pour le tournoi de Munich, qui débutait lundi 27 avril.

Pire que la place de nº 1, Marcelo Rios est peut-être en train de perdre les Internationaux de France 1998, qui lui semblaient destinés. Car, outre Carlos Moya, les Espagnols sont nombreux à prouver qu'ils sont tout à fait prêts à le remplacer au pied levé.

*Bénédicte Mathieu*

■ **Sarah Pitkowski a confirmé son excellente forme une semaine après sa performance en Fed Cup au tournoi de Budapest.** En quart de finale, la Française (22 ans) était venue à bout de sa compatriote Julie Halard-Decugis (5-7, 6-3, 6-2), avant de s'incliner en demi-finale devant l'Espagnole Virginia Ruano-Pascual (2-6, 6-1, 7-5), qui allait remporter le tournoi face à l'Italienne Silvia Farina. Sandrine Testud s'est arrêtée en quart de finale, dominée par la Chinoise Li Fang (5-7, 7-6, 6-4).

# Rugby : faux pas de Toulouse en phase finale du championnat

**LE STADE TOULOUSAIN**, battu à Montferrand (19-10), samedi 25 avril, en quart de finale aller, a concédé sa première défaite en phase finale du championnat de France depuis près de cinq ans. Privés de leur capitaine Jérôme Cazalbou, sorti sur blessure (déchirure des ischios-jambiers de la jambe droite), dès la 13e minute, les Toulousains ont balbutié leur jeu, rendant de nombreux ballons à leurs adversaires. Ils ont cependant profité de leur unique occasion pour revenir au score, sur un essai de Xavier Garbajosa (40e).

Mais la mobilité du pack et la fulgurance des attaques de Montferrand ont fait la différence. Pendant les trente premières minutes, les Toulousains ont été acculés sur leur ligne, privés de ballons. Les Montferrandais en ont profité prendre dix points d'avance, grâce à une pénalité de Gérald Merceron (22e) et un essai de Fabrice Ribeyrolles (25e). Par la suite, c'est la botte d'Olivier Toulouze qui leur a permis d'engranger neuf points, neuf points qui sont leur marge avant le match retour, à Toulouse. Les autres résultats : Castres-Perpignan 25-19 ; Narbonne-Colomiers 19-19 ; Bègles-Bordeaux-Stade Français 31-26. Les matches retour auront lieu les 2 et 3 mai.

### DÉPÊCHES

■ **CYCLISME : le vétéran suisse Rolf Jaermann (Casino)** a enlevé au sprint, samedi 25 avril, la 33e Amstel Gold Race aux dépens du Néerlandais Martin Den Bakker (Rabobank). Cinq ans après sa victoire dans cette même course, ce coureur de trente-deux ans signe la trentième victoire de son équipe depuis le début de la saison. Vainqueur de la Coupe du monde l'an passé, l'Italien Michele Bartoli (Asics), qui a pris la troisième place, consolide sa place en tête du classement provisoire de l'édition 1998.

■ **DELTAPLANE : Eric Poulet, champion de France 1997, âgé de trente-deux ans**, a trouvé la mort samedi 25 avril, dans le sud de la Drôme, où il s'entraînait avec l'équipe de France. Selon les premières constatations, la victime aurait mal fixé son harnais.

■ **FOOTBALL : dans le choc au sommet de la 31e journée du championnat d'Italie, la Juventus Turin** est venue à bout de l'Inter Milan (1-0), grâce à une prouesse d'Alessandro Del Piero. A trois journées de la fin, la *« Vieille Dame »* creuse ainsi l'écart, en reléguant son rival à 4 points. La Lazio, malgré son échec face à Parme (1-2), conserve sa 3e place, mais se trouve sous la menace directe de son vainqueur du jour et d'Udinese, vainqueur de l'AS Rome (4-2).

■ **Les Gunners d'Arsenal ont conforté leur place de leader du championnat d'Angleterre** en s'imposant à Barnsley (2-0), samedi 25 avril, lors de la 36e journée. Au classement, les hommes d'Arsène Wenger comptent quatre longueurs d'avance (et un match de retard) sur Manchester United, qui devait jouer lundi à Crystal Palace, la *« lanterne rouge »*.

■ **Au lendemain de la victoire de Kaiserslautern sur le Borussia Mönchengladbach (3-2), le Bayern Munich**, dans son stade olympique, a battu le Bayer Leverkusen (2-1), dimanche 26 avril. A deux journées de la fin du championnat d'Allemagne, Kaiserslautern possède toujours un point d'avance (et un match de retard à jouer, contre la *« lanterne rouge »*, Bielefeld) sur son concurrent bavarois.

■ **VOILE : A bord du voilier *Groupama*, Franck Cammas et Michel Desjoyeaux** ont gagné, dimanche 26 avril, la première étape de la transat en double Lorient - Saint-Barthélemy, jugée à Madère, avec neuf minutes d'avance sur Jean Le Cam et Florence Arthaud sur *Guy Cotten Chatawak*.

■ **Le voilier néo-zélandais *Team Mew Zealand*** a gagné la Mini Coupe de l'America en s'imposant (5-1), dimanche 26 avril, à Auckland (Nouvelle-Zélande), devant le bateau italien *Prada*.

■ **LOTO : les tirages nº 33 effectués samedi 25 avril ont donné les résultats suivants :**
**Premier tirage :** 1, 2, 10, 11, 32, 38 ; numéro complémentaire : 17 ; rapport pour 6 bons numéros : 3 532 335 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 91 925 F ; 5 numéros : 7 840 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 306 F ; 4 numéros : 153 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 30 F ; 3 numéros : 15 F.
**Second tirage :** 14, 16, 20, 25, 32, 45 ; numéro complémentaire : 15 ; 6 numéros : 15 122 100 F ; 5 numéros, plus le complémentaire : 121 050 F ; 5 numéros : 5 675 F ; 4 numéros, plus le complémentaire : 300 F ; 4 numéros : 150 F ; 3 numéros, plus le complémentaire : 32 F ; pour 3 numéros : 16 F.

# Quand les arènes de Séville philosophent sur le sens de la corrida

## Curro Romero, Joselito et Rivera Ordóñez, ont officié face à des « toros » de Nuñez avant que ne commence lundi soir, 27 avril, la feria : neuf corridas et sept nuits pour danser



RODRIGUEZ APARICIO/EL PAIS

*Luis Mariscal face au sixième « toro », jeudi 23 avril en fin d'après-midi.*

**SÉVILLE**
*de notre envoyé spécial*

*« Allô, oui, ça va commencer, je te quitte, je serai à Nîmes mardi, je t'embrasse, ciao ! »* Monologue au portable, aux *contrabarreras* de *« sol y sombra »* (ombre et soleil), Séville le samedi 25 avril, à 18 h 34, après l'instant sacré du *paseo* (défilé). Sur le sable ocre de la Maestranza, pendant que le voisin au portable téléphone, Curro Romero (*¡ si señor !*), Joselito et Francisco Rivera Ordóñez, fils de Paquirri et petit-fils d'Ordóñez.

Au balcon officiel, la plus fidèle des *« curristas »*, ils sont nés la même année, juste après la déroute napoléonienne : la comtesse de Barcelone ! La mère du roi, qui semble en permanence vérifier par-dessous qu'il s'agit de vrais taureaux. Et le voisin au portable *téléphone à Nîmes ! Dans les gradins*, assez de toreros, de *banderilleros*, d'*« aficionados practicantes »* (ceux qui « se mettent devant ») pour toréer tous les jours jusqu'à l'an 2000, et l'autre appelle, dit : *« Je serai à Nîmes mardi »*, et plus tard, pendant la mort du troisième, « Dormidito », un taureau roux de Torrestrella, à *19 h 29*, se met à siffloter *Roses de Picardie.*

Le rêve, c'est la Maestranza. La réalité, le portable à la Maestranza. « Fantasia » s'appelle le cinquième taureau, « Realito », le dernier. Tous deux noirs *bragaos* (avec lignes et taches blanches sur le ventre). A « Fantasia », Joselito applique une *faena* vulgaire et une estocade indigne. Et surtout indigne de lui. « Fran », Francisco Rivera Ordóñez, qui va prochainement *épouser une duchesse*, coupe l'oreille de « Realito » et sauve l'après-midi.

La musique du *maestro* Tejera, qui ne joue que *« s'il y a à jouer »*, qui va à la Maestranza pour voir s'il y a à jouer, n'a joué qu'une fois : pendant la *faena* de « Fran ». Place comble, soleil d'Andalousie, cartel de luxe, un voisin au portable *et la joie de toréer de Rivera* Ordóñez...

Entre autres choses, le téléphoneur n'a pas vu ceci : les deux belles *chicuelinas* de Joselito ; le *brindis* de Curro *et de Rivera* Ordóñez à la comtesse, mais pas de Joselito (il n'est ni royaliste ni calotin) ; ses banderilles blanches (justement !), quand Curro fait banderiller de rouge et or (l'espagnolisme), de vert et blanc (l'Andalousie), de rouge et blanc (la Séville éternelle). Pot-pourri difficilement interprétable dès qu'on sort de Séville. « Fran », aussi valeureux, teigneux, brillant et arriviste que son père, fait banderiller de rouge et or même à Bilbao, au Pays basque, sous la même bronca, vingt-trois ans après son père.

Cela dit, quand, après de jolis échanges de cape – Curro allant avec décision au centre de l'arène, où il n'était plus allé depuis 1912 –, quand on a vu « Fran » traverser toute la place, la capote devant lui, de ce pas allègre de jeune homme, le silence s'est fait, on a su. On a su qu'il allait recevoir « Dormidito » (519 kilos) *a porta gayola* : à genoux, devant la porte du toril.

C'est parfaitement inutile, très dangereux, et, à Séville, spécialement risqué : le tunnel est long, la porte du toril immense, ce qui laisse beaucoup de marge au taureau. Qui sort. S'arrête. Bronche. Charge. Fonce vers le jeune homme qui, un millième de seconde, la tête du taureau sur lui, hésite. Change de sens. Dévie la charge du TGV *colorao* (roux). La conserve comme un métal en fusion dans sa cape. Aligne quatre véroniques à l'ancienne, genou en terre, et paraphe d'une demie, pieds joints, ironique et délicate, qui laisse « Dormidito » sur place et la plaza debout. Voilà.

C'est inutile, dangereux, aussi chargé d'esprit qu'un conte de Voltaire, ça raconte la pure joie d'exister et le respect du monstre. Ça n'a rien à voir avec le *machisme et la* cruauté, c'en est le contraire, c'est la défaite du fascisme et de la laideur, ça traite du plus intime de l'intimité qu'un portable n'atteint plus : dans quelques années, dans quelques mois, « Fran » n'aura plus droit au millième de seconde que lui a donné le soleil ce samedi *25 avril de 1998. C'est la vie.*

Au mieux, il aura acquis la maestria de Joselito et connaîtra comme lui des trous noirs. Au pire, il sera comme El Soro (présent à l'affiche de Pozoblanco le jour de la mort de son père Paquirri), réduit par la blessure à regarder des gradins toréer les autres. Jamais il ne sera comme Curro Romero, avec qui Séville poursuit son interminable cure analytique.

> Quand on a vu « Fran » traverser toute la place, la capote devant lui, de ce pas allègre de jeune homme, le silence s'est fait, on a su...

Curro est le miroir où Séville rit de se voir si belle, quand elle ne rit pas de ses clowneries involontaires. Curro ne sait pas toréer mal. Tous les toreros savent ce savoir-là. Il est le seul avec Paula à ne pas savoir. Ou ils sont dans le sublime, ou ils descendent aussi bas que possible dans la farce. Curro relève d'une amende : le dimanche de *Pâques, on l'a vu picoter* un taureau sur le flanc plusieurs fois de la pointe barrée de son épée de *descabello.* On a cru qu'il avait perdu la raison. Enfin : davantage.

*Mais ce samedi d'avant feria*, devant la comtesse penchée pour vérifier, sans souci du Nîmois au portable, il a tiré au moins une véronique dont l'image peut servir de couverture à un manuel de l'art de toréer. Le reste du temps, il a montré à quel point cet art est l'impossible même, laissant, par *délicatesse philosophique, la jeunesse* (« Fran » a près d'un demi-siècle de moins que lui) rendre cet impossible, réalité. Curro est improuvable. Les « curristas » n'attendent pas plus de *lui* que *les* croyants de Dieu ou les insensés, de la révolution. Les anti-curristas sont de loin ceux qui croient le plus en lui, jusqu'à la détresse. Un jour qu'il regardait pleuvoir des milliards de coussins sur Albacete, où il venait d'être désastreux, il murmura – pour le modeste, mais vaillant, Dámaso Gonzalez, qui en était horrifié – : *« Quel amour, tout de même ! Quel amour ! »*

Prochaines séances mardi et jeudi. C'est une cure lourde, une cure à quatre séances par printemps. C'est la cure de Curro. Que deviendra Séville quand Curro (65 ans) arrêtera ? Personne ne sait. Analyse terminée, analyse interminable, c'est un des points de théorie les plus discutés chez Freud. De toute façon, la question ne se pose *pas ce soir ; mais quand elle se posera* vraiment, dans vingt ou trente ans, que deviendra Séville ?

***Francis Marmande***

## *Vademecum pour une fête*

● **Ne pas se croire obligé** d'aller à la Maestranza en short et en marcel, en jogging, en alpiniste ou en plagiste. C'est la plaza la plus élégante du monde. On s'y habille comme pour aller à l'opéra.

● **Ne pas parler fort** et éviter de hurler, comme à Vic ou à Arles, des conseils aux toreros. Ils ne savent pas forcément ce qu'ils ont à faire, mais c'est ainsi.

● **Ne pas faire** de l'achat des places un sujet d'angoisse : on se fait très normalement avoir, c'est un jeu, le prendre avec classe.

● **Ne pas s'obséder** sur la meilleure place. A la Maestranza, la bonne place est celle où l'on est, le jour où Jóselito El Gallo torée en habit noir. Savoir tout de même que le tendido 4 est celui des toreros et des élégantes ; le 7, celui des vieux aficionados ; le 12, celui des aficionados qui débarquent par aéronef le jeudi et parlent fort.

● **Ne jamais oublier** que l'ombre et le soleil rythment l'après-midi. Depuis le big bang, Séville n'en revient pas d'être une ville chaude. La Maestranza est le rond où se vérifie, seconde par seconde, *la course de la terre* autour du soleil.

● **Ne pas perdre de vue** que les places les plus chères sont celles où les six taureaux se voient à l'ombre. *Après, on parle de* places où l'on a deux taureaux au soleil, ou trois, ou quatre... Pour saisir l'esprit de Séville, savoir qu'on dit des gradas du *tendido* 12 *qu'on* y a deux taureaux au soleil : le premier et le dernier.

● **Ne pas être obnubilé** par le stakhanovisme de la Feria. Il peut être *assez intelligent* de passer une nuit ailleurs, en boîte (le Cathedral, le Bar Arena – l'ex-Pico Pardo, avec disc-jockey en bas et porte-jarretelles –, ou « La Boîte », encore place San Marta avec ses six orangers et sa croix. À vous de trouver : Séville se mérite, s'invente et ne se consomme pas).

# Les « oreillistes » aussi s'invitent à la Maestranza

## La surenchère des « trophées » se propage

**SÉVILLE**
*de notre envoyé spécial*

Aux temps anciens, quand un garçon se montrait valeureux, il obtenait en récompense le prix de la viande du taureau qu'il venait de tuer. Pour qu'il n'y ait pas contestation, on lui en donnait l'oreille, qu'il présentait, en contrepartie, à l'abattoir.

L'oreille sert de récompense symbolique. Elle est l'objet de controverses métaphysiques dont le symbole n'échappe à personne. Le principe est le suivant : la première oreille est « celle du public ». Il la demande au président de la course qui veille au règlement et attribue les trophées. Cette demande se fait en agitant une pochette ou un mouchoir (blancs et propres de préférence). Leur nombre suffit à convaincre.

**ACTES RÉDHIBITOIRES**

Il n'est pas rare que le président se fasse tirer la sienne, par principe d'autorité, pour ne pas jouer l'inflation, ou par rigueur. Ainsi : il est des actes rédhibitoires à Séville ou à Madrid (telle la mise à mort infamante) qui ne gênent pas excessivement les publics de village ou les aficionadeaux français.

La deuxième oreille (celle « de la présidence ») est, normalement, distincte de la première. En réalité, on l'interprète comme une surenchère. La queue ne se donne que dans les places vulgaires : c'est-à-dire partout, sauf à Séville, Madrid et Bilbao.

Le reste relève d'une théologie de l'économie très minutieuse, comme tout ce qui touche aux *toros* (de la qualité du sable de l'arène, à la feuille de journal qu'utilisent les picadors pour attacher leur fer).

**ON NE DONNE PLUS LA PATTE**

Depuis le 28 octobre 1986, à Aracena (village de la montagne dont personne n'a vu que Voltaire le mentionne dans *Candide*), on n'accorde plus nulle part – outre les oreilles et la queue – la patte... Et c'est heureux ! La mode, par inflation délirante, s'en était répandue dans les années 50. C'est Espartaco, le 28 octobre 1986, qui brandit la dernière.

Il y a une assez grande différence entre couper une oreille aux Miuras de Séville, le dimanche de la *feria* d'avril, et couper les oreilles et la queue d'un *novillo*, le 14 juillet à Palavas-les-Flots.

On dit du public de Séville qu'il a changé. Il continue d'« entendre » plus qu'ailleurs ; il est moins exigeant ; il deviendrait plus *« orejista »* (oreilliste). Comme partout.

***F. M.***

# *« El Tato » et Pepín Liria : un duo vocal*

**SÉVILLE**
*de notre envoyé spécial*

Voici une corrida – celle du vendredi 24 avril, la première importante de la feria de Séville – qu'aurait, dit-on, refusée Enrique Ponce, le patron actuel. Ponce, qui vient de se marier, préfère les joies du plateau-télé. Ponce a eu peur des taureaux : les redoutables « vitorinos ».

Voyou, truculent, lourd de génie et de mauvaise foi, leur éleveur, Victorino Martín, est sorcier à Galapagar (Salamanque) : un des deux ou trois à sortir de vrais taureaux, splendides, forts en cornes, ivres de force et de caste. Sauf à Séville ! Ponce a perdu une belle occasion de ne pas se taire. Les « vitorinos » à Séville se sont montrés jolis à voir, bien justes de force, légers, un peu décastés, et le dernier, *manso* comme une pauvre carne de Pissos, dans les Landes. Bref, par courtoisie, sans doute, très « ensévillés ».

**DEUX STARLETTES DU MOMENT**

En face ? En face, enfin, à côté, sur la route, par-là, deux starlettes du moment qui plaisent beaucoup et enchantent l'aficionadeau : Raul Gracia, dit « El Tato », et Pepín Liria. Ils ont connu les mêmes étincelles dans leur jeune carrière et savent, s'il le faut, se montrer aussi médiocres l'un que l'autre. L'un ressemble à *un coureur* de cyclo-cross des années 50 (« El Tato ») ; il est du Nord (Saragosse) et blond. L'autre a l'air d'un cousin fessu de Paquirri (Liria) ; il est de Málaga, très brun. C'est la paire parfaite.

Il leur est arrivé de triompher à Séville devant les « vitorinos », puis de se faire regretter (avril 1997 : la pluie, le caprice de l'un), puis de se faire déplorer (septembre 1997 : le soleil, le caprice de l'autre). Ils gagnent pas mal d'argent et toréent comme on tire des photocopies. D'abord à droite, cinq *derechazos*, puis à droite, cinq encore, de nouveau à droite, la même chose de l'autre côté, ainsi de suite jusqu'à deux mille passes de chaque côté, c'est l'impression que ça donne. Pour finir, des mises à mort du genre habile. Et on recommence.

*Ils ont dans leur art un autre point* commun : tout du long, ils braillent dans l'arène de la façon la plus bête et la plus laide qui soit. Ce sont des gueulards.

Tous les toreros, depuis le néolithique, *parlent aux taureaux. Et parfois les taureaux* leur répondent. Ce sont de petites conversations à voix basse, de très doux coups de glotte, des phrases affectueuses dites comme on murmure, que seuls, le *callejón* et les *barreros* entendent. Avec la génération du « Tato » et de Liria, pour dramatiser le combat sans doute, pour se faire pardonner à la télé, les photocopieurs de *derechazos* ont mis au point un hululement terrible que l'impitoyable acoustique de la Maestranza amplifie.

« El Tato » et Pepín Liria se sont fait une montagne des « vitorinos ». Du coup, ils n'ont pas su les voir. Ni l'un ni l'autre, réduits à leurs braiments de gosses qui jouent au foot. C'est idiot : ils auraient mieux fait de partager le plateau de Ponce en regardant la corrida à la télé. Au fait, que devient cet ennui granitique, lorsqu'il est télévisé en direct ? Est-ce qu'il transmet la même brève dépression nerveuse à la fin ?

**TROIS FRACTIONS DE SECONDE**

De deux heures abrutissantes et criardes, on retiendra (Séville aussi qui sait si bien les entendre et les mettre en valeur) trois gestes venus des *banderilleros :* un de Ecijano II, un *autre d'Antonio Caba, et un quite essentiel*, salvateur, d'une élégance qui en fit oublier la raison nécessaire, la cape de Carlos Casanova : trois fractions de seconde.

La troisième, on s'en souviendra long*temps ; longtemps, après que les carrières su*révaluées du « Tato » et de Liria se seront arrêtées. Non : on se souviendra aussi, pour sa gêne, de Liria, stupide au point de « brinder » (« offrir, dédier ») au public, en plein centre *de la Maestranza, montera* (la coiffe) en main, la pauvre carne de Pissos sortie en sixième position, dont il était le seul à n'avoir pas vu qu'il était *manso.*

***F. M.***

## *Les maux du taureau*

**Joaquín Nuñez del Cuvillo, personne ne peut dire pourquoi, a eu le privilège de vendre deux lots de taureaux à Séville. Sur les 16, pas mal ont été refusés par les vétérinaires, dont un pour défaut de poids : 396 kg, 64 de moins que le minimum exigé en plaza de première catégorie. Dimanche 26 avril, sa corrida calamiteuse a été aux deux tiers remplacée par des taureaux désastreux d'Ordoñez. Heureusement qu'en face il y avait trois garçons pénibles, sans idée, apathiques et bien payés (Litri, Ubrique, Barrera). Par un subtil *dosage de narcissisme, d'argent*, de précautions, de drogues, de névrose et de combinaisons, le taureau de Séville sort plus souvent qu'à son tour lamentable, *affaibli ou sans présentation*. Chaque année, on attend les Miura du dimanche de feria (*Le Monde* du 23 avril 1997) et les Guardiola du lendemain, *« le lundi de gueule de bois »*. Il n'y a qu'à Arles (la Séville française) que Guardiola envoie un lot de taureaux malades (comme en 1997), de vrais taureaux de Séville...**

# Accalmie temporaire

**LA MAJEURE PARTIE** de la France bénéficiera, mardi, d'une amélioration : les pluies deviendront rares et éparses, tandis que des éclaircies se développeront. Près de la Méditerranée, un vent d'ouest modéré chassera les nuages. Les températures se maintiendront des normales.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** – Soleil et nuages se partageront le ciel durant la journée, puis ceux-ci prendront le dessus, annonçant le retour de la pluie. Il fera 12 ou 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** – Périodes de soleil et passages très nuageux se succèderont, avec parfois une petite averse. Il fera 12 ou 13 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** – La journée sera partagée entre éclaircies et passages très nuageux, parfois ponctués d'une brève averse. Il fera de 12 à 15 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** – Dans les Charentes et en Aquitaine, les éclaircies domineront jusqu'en début d'après-midi, puis les nuages prendront progressivement le dessus. Dans le Poitou et en Midi-Pyrénées, nuages et soleil se partageront le ciel, avec une petite averse possible jusqu'à la mi-journée. Il fera de 13 à 16 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** – En plaine, on bénéficiera d'éclaircies, malgré la présence de nuages. Sur le relief, les nuages seront abondants, et donneront encore quelques précipitations, sous forme de neige au-dessus de 1000 m environ. Il fera de 13 à 16 degrés en plaine.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** _ Sur la Côte d'Azur et en Corse, le soleil et les nuages alterneront. Dans les autres régions, un vent d'ouest modéré dégagera le ciel. Températures maximales de 17 à 19 degrés.




**PRÉVISIONS POUR LE 28 AVRIL 1998**
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

| Ville | Min/max | Ciel |
|---|---|---|
| **FRANCE métropole** | | |
| AJACCIO | 8/16 | S |
| BIARRITZ | 8/16 | S |
| BORDEAUX | 7/15 | S |
| BOURGES | 5/11 | S |
| BREST | 7/11 | N |
| CAEN | 7/10 | S |
| CHERBOURG | 6/13 | S |
| CLERMONT-F. | 3/12 | S |
| DIJON | 5/12 | S |
| GRENOBLE | 6/17 | N |
| LILLE | 6/13 | N |
| LIMOGES | 6/10 | S |
| LYON | 6/15 | S |
| MARSEILLE | 9/17 | S |
| NANCY | 6/13 | N |
| NANTES | 6/13 | N |
| NICE | 10/17 | S |
| PARIS | 8/12 | S |
| PAU | 5/15 | S |
| PERPIGNAN | 8/19 | S |
| RENNES | 6/12 | N |
| ST-ETIENNE | 4/13 | S |
| STRASBOURG | 7/15 | P |
| TOULOUSE | 6/16 | S |
| TOURS | 5/12 | S |
| **FRANCE outre-mer** | | |
| CAYENNE | 25/29 | P |
| FORT-DE-FR. | 25/31 | S |
| NOUMEA | 25/29 | P |
| PAPEETE | 26/30 | C |
| POINTE-A-PIT. | 25/31 | S |
| ST-DENIS-RÉ. | 22/28 | S |
| **EUROPE** | | |
| AMSTERDAM | 9/13 | C |
| ATHENES | 14/20 | S |
| BARCELONE | 9/18 | S |
| BELFAST | 6/11 | P |
| BELGRADE | 11/23 | S |
| BERLIN | 11/18 | S |
| BERNE | 5/11 | N |
| BRUXELLES | 8/13 | N |
| BUCAREST | 9/21 | S |
| BUDAPEST | 10/20 | S |
| COPENHAGUE | 11/16 | S |
| DUBLIN | 5/10 | S |
| FRANCFORT | 8/13 | P |
| GENEVE | 7/13 | N |
| HELSINKI | 9/19 | S |
| ISTANBUL | 10/13 | P |
| KIEV | 8/17 | S |
| LISBONNE | 14/20 | P |
| LIVERPOOL | 7/12 | P |
| LONDRES | 7/13 | S |
| LUXEMBOURG | 6/12 | C |
| MADRID | 8/18 | C |
| MILAN | 11/17 | P |
| MOSCOU | 6/20 | S |
| MUNICH | 8/16 | N |
| NAPLES | 12/17 | P |
| OSLO | 5/15 | S |
| PALMA DE M. | 8/19 | S |
| PRAGUE | 8/20 | S |
| ROME | 11/16 | P |
| SEVILLE | 15/22 | C |
| SOFIA | 9/20 | S |
| ST-PETERSB. | 11/21 | S |
| STOCKHOLM | 9/14 | N |
| TENERIFE | 13/17 | C |
| VARSOVIE | 7/21 | S |
| VENISE | 11/16 | P |
| VIENNE | 8/21 | S |
| **AMÉRIQUES** | | |
| BRASILIA | 20/31 | S |
| BUENOS AIR. | 13/17 | P |
| CARACAS | 25/31 | S |
| CHICAGO | 3/15 | S |
| LIMA | 19/26 | S |
| LOS ANGELES | 15/24 | S |
| MEXICO | 14/28 | S |
| MONTREAL | 4/11 | S |
| NEW YORK | 7/14 | S |
| SAN FRANCIS. | 13/21 | S |
| SANTIAGO/CHI | 5/19 | S |
| TORONTO | 2/14 | S |
| WASHINGTON | 8/16 | S |
| **AFRIQUE** | | |
| ALGER | 9/20 | S |
| DAKAR | 21/25 | C |
| KINSHASA | 23/30 | P |
| LE CAIRE | 16/25 | S |
| MARRAKECH | 13/28 | S |
| NAIROBI | 16/24 | N |
| PRETORIA | 12/29 | S |
| RABAT | 11/22 | N |
| TUNIS | 12/20 | P |
| **ASIE-OCÉANIE** | | |
| BANGKOK | 27/37 | N |
| BOMBAY | 26/32 | S |
| DJAKARTA | 27/31 | P |
| DUBAI | 23/34 | N |
| HANOI | 25/33 | P |
| HONGKONG | 25/26 | P |
| JERUSALEM | 14/23 | S |
| NEW DEHLI | 25/39 | S |
| PEKIN | 15/19 | P |
| SEOUL | 14/22 | C |
| SINGAPOUR | 28/32 | N |
| SYDNEY | 16/22 | N |
| TOKYO | 16/20 | N |

*Situation le 27 avril à 0 heure TU*

*Prévisions pour le 29 avril à 0 heure TU*

## LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **RÉDUCTIONS.** Spécialiste du vol sur compagnies régulières ou charters (Paris ou province), Go Voyages propose 580 destinations à des tarifs séduisants et des prix d'appel à certaines dates. Renseignements dans les agences et au 01-44-09-06-22.

■ **JOURS FÉRIÉS.** En raison de fêtes religieuses ou nationales, les services publics et les banques seront fermés dans les pays suivants : jeudi 30 avril : Israël, Pays-Bas, Vietnam ; vendredi 1er mai : tous les pays sauf : Arménie, Australie, Azerbaïdjan, Bahamas, Bermudes, Bhoutan, Grande-Bretagne, Canada, Danemark, Géorgie, Hongkong, Indes, Irlande, Indonésie, Iran, Jamaïque, Japon, Koweït, Liberia, Libye, Mongolie, Népal, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Oman, Qatar, Arabie saoudite, Sierra Leone, Soudan, Tajikistan, Trinitad, Turquie, Turkménistan, Emirats arabes unis, Etats-Unis.

TECHNOLOGIE

# La concurrence pousse les moteurs de recherche sur Internet à se diversifier

SAN FRANCISCO
*correspondance*

La moindre recherche sur Internet donne trop d'informations et, pourtant, le plus complet des moteurs de recherche ne parcourt qu'un tiers des pages de la toile, dont le nombre est évalué à 320 millions. La revue américaine *Science* vient de publier les résultats d'une étude comparative des principaux *search engines*, réalisée par le NEC Research Institute de Princeton. Hotbot, qui couvre 34 % du réseau, arrive en tête. Il est suivi par AltaVista, 28 %, Northern Lights, 20 %, Excite, 14 %, Infoseek, 10 % et Lycos, 3 %.

L'étude de NEC a vérifié pour chaque résultat si les pages suggérées contenaient bien les mots cherchés et si les liens étaient toujours actifs. Sous cet angle, les résultats s'inversent de façon presque radicale. Lycos arrive en tête, suivi d'Excite, AltaVista, Infoseek, Northern Lights, et Hotbot, qui ramène des liens morts *(broken links)*, ceux qui conduisent à une page blanche ornée du chiffre fatidique « 404 ». Rajive Mathur, responsable du moteur de recherche de Lycos, affirme que, selon plusieurs études, la qualité des liens et le faible nombre de liens invalides sont les critères auxquels les usagers accordent le plus d'importance.

Ceux qui s'intéressent à la quantité ont au moins deux façons d'améliorer leurs résultats. Le premier consiste à utiliser un « meta-moteur », c'est-à-dire un moteur qui en fait fonctionner plusieurs autres en parallèle. Le plus connu est MetaCrawler. Une solution un peu plus lente, mais plus flexible, consiste à utiliser plusieurs moteurs successivement. L'étude de NEC montre que leurs résultats ne se recouvrent pas totalement.

CLASSER ET SÉLECTIONNER

Mais pour la plupart des cybernautes, la quantité de liens peut être plutôt problématique. D'où l'intérêt des classifications du type de celles que propose Yahoo (700 000 pages) ou LookSmart (300 000 pages) réalisées sur la base d'une sélection faite par des humains et ordonnée par thèmes. Lycos, Excite et Infoseek offrent un service comparable.

Pour la plupart des usagers, les recherches se limitent à un nombre réduit de sujets (technologie, plongée sous-marine, musique baroque...). Le plus important est alors de créer une palette de ressources d'accès facile. Dans presque tous les domaines, on trouve des moteurs spécialisés, tels que Newsbot, de Hotbot, ou NewsTracker, de Excite, pour l'actualité, ou OpenText pour les affaires. Search.com de Cinet offre une très vaste palette de moteurs par thème.

Outre des informations sur les moteurs de recherche, le site SearchEngine Watch propose une liste de moteurs qui ne se limitent pas à la toile, mais s'en vont renifler banques de données et groupes de discussions, généralement sous-exploités.

L'astuce et l'organisation personnelle semblent en définitive une des meilleures armes pour trouver son chemin dans le chaos cyberspatial. C'est le pari que semblent faire Lycos et Excite, qui viennent de se lancer dans la personnalisation. Lycos vient d'acquérir Tripod, une « communauté » du réseau des réseaux qui permet à ses membres de créer leurs propres pages. Excite invite depuis peu ses usagers à choisir « Mes actualités », « Mes valeurs boursières », « Mon agenda », « Mes hyperliens ». AOL s'apprête à lancer un système personnalisé de recherche d'actualité générale.

La personnalisation n'est pas une tendance nouvelle, mais il faut souvent remplir des questionnaires qui occupent trois ou quatre écrans pour pouvoir se faire une page sur mesure. Une étude montre que 40 % des usagers mentent quand on leur demande de telles informations. Le pari d'Excite est qu'en procédant de façon « rampante » les gens se méfieront moins.

PAS GRATUIT

Hotbot offre la possibilité d'acheter des vêtements, des ordinateurs, des fleurs, des livres ou des billets d'avion. Yahoo et AltaVista se complètent de façon systématique. Ce dernier offre un service de traduction instantanée de toutes les pages Web en plusieurs langues, à commencer par l'anglais et le français. Netscape se prépare à offrir dans les soixante jours le courrier électronique gratuit et son propre moteur de recherche. Microsoft doit inaugurer au mois de juin Start.com, un site géant sur lequel on trouvera de tout.

En se diversifiant de la sorte, les moteurs de recherche changent de nature. Ils se transforment en services en ligne du type America OnLine ou Microsoft Network, mais gratuits. Chacun aspire à devenir LE point d'où chaque usager part surfer. Après le courrier électronique gratuit qui a tout de suite fait recette, tous cherchent à offrir la plus large palette possible de services divers. L'art consiste alors à les intégrer le mieux possible. Les analyses d'Excite montrent que ceux qui personnalisent leurs pages reviennent cinq fois plus que les autres. Tel est le secret de cette évolution : c'est une manière d'attirer les usagers et donc les annonceurs publicitaires.

Pour mieux vendre le concept, les moteurs de recherche commencent à se présenter comme des « porches » (*portals* en anglais). On manque d'une définition claire, mais l'idée consiste à regrouper autour d'un moteur de recherche autant de services possibles : possibilité de monter sa propre page d'accueil, annuaire et petites annonces... le tout de manière sophistiquée et flexible.

La personnalisation et le financement par la publicité sont les réponses du moment à l'excès d'information chaotique et à la conviction, héritée des temps héroïques d'Internet, que l'information doit y être gratuite. Cela conduit à la fragmentation de l'univers des usagers et à la concentration des sites les plus fréquentés.

*Francis Pisani*

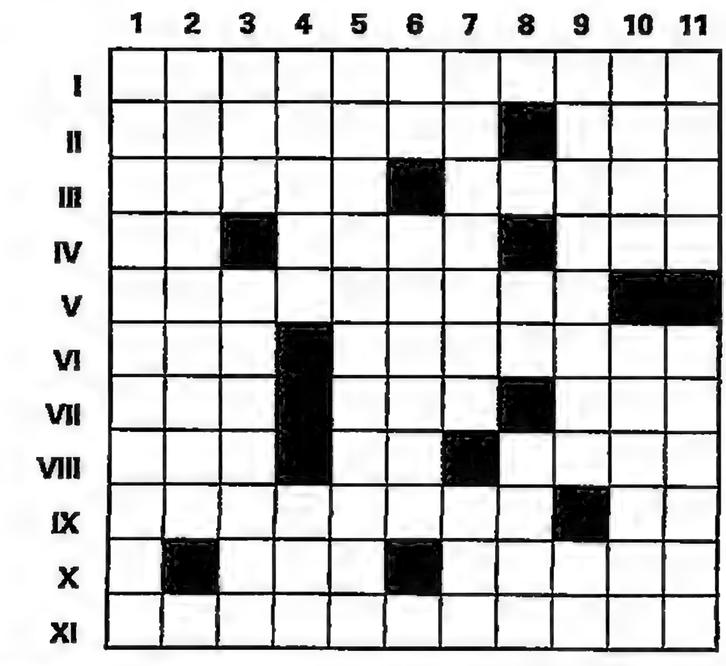
## Les adresses

- http : //www. hotbot. com
- http : //www. lycos. com
- http : //www. infoseek. com
- http : //www. altavista. digital. com
- http : //www. metacrawler. com
- http : //www. yahoo. com
- http : //www. opentext. com
- http : //www. newsbot. com
- http : //www. search. com
- http : //www. searchenginewatch. com
- http : //www. northernlight. com
- http : //www. excite.com et NewsTracker : http : //nt. excite.com

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98101

*SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Est là pour éviter les arrêts brutaux. – II. Virils porteurs de jupons. Bien épais. – III. Apporte souvent des explications. Couvre le nord de l'Eurasie. – IV. En plume et en plomb. Supplicia. Possessif. – V. Venue d'Inde, on la retrouve en ratatouille. – VI. Met le feu au bout des mots. Coup de froid. – VII. Des fleurs pour le roi. Boisson maltée. Musique de la rue. – VIII. Sorties du cloaque. Le titane. Mousse en Italie. – IX. Bout de chaîne. Personnel. – X. Tokyo, avant. De plus en plus professionnelle. – XI. Vibrent s'ils sont sous influence.

VERTICALEMENT

1. Prépare les assises. – 2. Fait avancer en douceur. – 3. Utilisé contre le sida. Alternances à la base pour soutenir. – 4. Comme une caisse que l'on voudrait garder secrète. Poème retourné. – 5. Vraie ou fausse, elle circule de plus en plus rapidement. – 6. Personnel. Aurait pris son dernier repas en famille. – 7. Danseur, comédien et chanteur. Ailes franco-britanniques. – 8. Dans l'anse. Bien ventilé. – 9. Font circuler l'information. Douzième chez les Grecs. – 10. Ça presse chez les jeunes. Dressé pour chasser. – 11. Fonçâs. Travailles à la pince.

*Philippe Dupuis*

SOLUTION DU N° 98100

HORIZONTALEMENT

I. Recenseuses. – II. Ecolier. Elu. – III. Dope. Noèmes. – IV. Epicentre. – V. Centrals. Bi. – VI. Osais. Sérac. – VII. Go. Cm. Pli. – VIII. Vien. Récrie. – IX. En. STO. Su. – X. RDA. Acculas. – XI. Technocrate.

VERTICALEMENT

1. Redécouvert. – 2. Ecopes. Inde. – 3. Copinage. Ac. – 4. Elections. – 5. Ni. Ers. Tan. – 6. Senna. Croco. – 7. Erotisme. Cc. – 8. Erse. Cour. – 9. Sème. RPR. La. – 10. Elé. Balisât. – 11. Suspicieuse.

## AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 67

# Comme chien et chat

VOICI les prémisses d'un syllogisme à la manière de Lewis Carroll :

– tous les chats du quartier mangent dans le plat de mon chien ;

– aucun chat roux ne peut être autrement que rusé ;

– le chat Bichou n'a jamais eu de panier ;

– les compagnons d'errance de mon chien aiment tous les os à moelle ;

– seuls les chats du quartier sont rusés ;

– seuls ses compagnons d'errance mangent dans le plat de mon chien ;

– les chats qui ne sont pas roux ont tous un panier.

Nous attendons votre conclusion sur la grave question suivante :
*Bichou aime-t-il les os à moelle ?*

*Elisabeth Busser et Gilles Cohen*
*© POLE 1998*

**Solution dans *Le Monde* du 5 mai**

**Solution du problème n° 66 paru dans Le Monde du 21 avril**

666 + 1332 – 1998

666 × 332 est divisible par 1998

● Plus généralement, si N est un nombre heureux, il doit s'écrire N = a + b, avec le produit ab multiple de N. A cause de ces deux conditions, les facteurs premiers entrant dans la factorisation de N doivent impérativement diviser a et b. Ainsi, 1998 s'écrivant $2 \times {}^4 \times 37$, a et b doivent tous les deux être multiples de 2, 3 et 37, donc de leur produit 222.

Il vient : a = k × 22 et b = (9 – k) × 222. En écrivant le produit, *on obtient la dernière condition* : k doit être multiple de 3, ce qui donne pour a et b, 3 et 6 fois 222.

● Si N est un produit de facteurs premiers intervenant à la puissance 1, a et b sont divisibles par tous les facteurs de N, donc par N, et ne peuvent avoir N pour somme. N est donc malheureux. On termine en montrant que de tels nombres sont les seuls à être malheureux.

● **Précision.** Des deux solutions publiées dans *Le Monde* du 14 avril au problème numéro 64 proposé dans *Le Monde* du mardi 7 avril, une seule est acceptable. L'autre comportait en effet le nombre 1 909, qui n'est pas premier (1 909 = 83 × 3). Nous remercions les nombreux lecteurs qui nous ont signalé cette erreur.

## *Les Jeux dans « Le Monde »*

**Dans cinq de ses numéros de la semaine, *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu.**

**Le lundi, dans le journal daté mardi, un problème de logique. Le mardi (daté mercredi), une grille de Scrabble. Le mercredi (daté jeudi), une chronique de bridge. Le jeudi (daté vendredi), une question sur l'art. Le samedi (daté dimanche-lundi), les échecs.**

*Le Monde* est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITÉ
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

# Christiane Rochefort

## La romancière du « désespoir actif »

**DÈS LE DÉBUT** des années 60, dans des romans cruels, lucides et drôles, Christiane Rochefort décrivait cette « société de consommation » qui allait provoquer la révolte des « petits enfants du siècle » en mai 1968. Alors qu'on se prépare à fêter les trente ans de ce printemps, elle est morte, vendredi 24 avril, dans sa maison du Pradet, dans le Var, à l'âge de quatre-vingts ans. Dans ces fameux *Petits enfants du siècle* – le deuxième roman de Christiane Rochefort, en 1961 –, on naissait *« des allocations et d'un jour férié dont la matinée s'étirait au son de "je t'aime", "tu m'aimes" »*, et les femmes n'en pouvaient plus de vivre coincées entre la télé, la bagnole, la machine à laver, « le Frigidaire ».

Née le 17 juillet 1917, Christiane Rochefort avait fait irruption en littérature en 1958 avec *Le Repos du guerrier* (adapté au cinéma par Roger Vadim, avec Brigitte Bardot), le récit d'une passion – jugé pornographique par certains –, et elle allait confirmer son talent dans cette veine décapante et impertinente avec *Les Stances à Sophie* (1963), l'histoire d'un mariage bourgeois qui dégénère. Céline, l'héroïne des *Stances*, refuse l'existence de bonne épouse que lui propose son technocrate *de mari, qui aime l'ordre et ce* qu'on ne nommait pas encore « le consensus ». Christiane Rochefort lui prête son propre désir de liberté, son humour rageur contre le mariage, les conventions. *« Ces histoires d'hommes et de femmes, est-ce qu'on devrait même en parler ? C'est généralement tellement bête. Mais quoi : c'est là. On nage dans le malentendu. »* Avec les lecteurs aussi, Christiane Rochefort cultivait l'art du malentendu. Le public qui avait fait le succès du *Repos du guerrier*, *« tout ce public des classes moyennes, qui s'intéressait à des sujets "sexy", qui cherchait de quoi s'exciter, je ne l'ai plus revu*, disait-elle en 1976 au *Magazine littéraire*. *J'y pense quand je fais des coupes dans mes manuscrits : je supprime tout ce qui pourrait lui plaire (...), cela m'évite la complaisance. »*

**RÉVOLTES INAPAISÉES**

Ce public-là a détesté *Printemps au parking* (1969), qui commence par la fuite d'un adolescent vivant dans ce qu'on désignait alors comme *« un grand ensemble »*, auquel son père vient de dire, avant même que ne commence la soirée de télévision : *« Pousse-toi un peu, tu me bouches l'écran. »*

Les enfants étaient les alliés de toujours pour Christiane Rochefort – et rarement des enfants sages –, comme en témoignent la plupart de la vingtaine de livres qu'elle a écrits, en particulier un essai, *Les Enfants d'abord* (1976), et un roman, *Encore heureux qu'on va vers l'été* (1975) –, où toute une classe de cinquième est saisie du désir de fuguer. Les élèves, sauf trois, sont repris, mais le monde est en proie à une épidémie d'école buissonnière : un peu partout, des bandes d'enfants mettent cap au sud, en se ravitaillant au gré des hypermarchés qu'ils rencontrent...

*« Je n'aime pas les livres dont on sort soulagé »*, disait Christiane Rochefort, avouant sa préférence pour ceux qui manifestent un *« désespoir actif »* et affirmant ne vouloir jamais renoncer à ses colères. Elle détestait l'indifférence et tous les enfermements : *« Les écrivains, on veut les enfermer dans des images, les figer dans leur succès. Après* Le Repos du guerrier, *j'aurais pu faire dix romans du même tonneau. Certains l'attendaient. »*

Elle a préféré la liberté et le risque. Alors, elle a dû patienter jusqu'en 1988 pour voir son travail reconnu par le jury Médicis. Elle avait soixante et onze ans quand on a couronné *La Porte du fond*, l'histoire à la fois noire et comique, scandaleuse et pudique, d'un inceste. Cela n'a heureusement pas apaisé ses révoltes, comme le manifestent ses deux derniers livres, parus au printemps de 1997, *Adieu Andromède* et *Conversations sans paroles*. Deux courts textes précis et incisifs qui font le bilan d'un individualisme radical. Une manière, pour une guerrière inlassable, de régler son compte à la vie.

*Josyane Savigneau*

**★ Les livres de Christiane Rochefort sont publiés chez Grasset et au Livre de poche.**

# Mgr Daniel Pézeril

## L'évêque du dialogue avec les francs-maçons et les juifs

**ANCIEN** évêque auxiliaire de Paris, Mgr Daniel Pézeril est mort mercredi 22 avril à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris, à l'âge de quatre-vingt-six ans. Né le 5 octobre 1911 à La Serena (Chili), ordonné prêtre en 1937 à Paris, curé de plusieurs paroisses de la capitale (Saint-Séverin, Saint-François-d'Assise, Saint-Jacques-du Haut-Pas). Daniel Pézeril avait été ordonné évêque auxiliaire de Paris le 6 janvier 1968, devenant l'un des principaux collaborateurs des cardinaux Marty et Lustiger, avant de se retirer en 1986.

Dans les années qui ont suivi le concile Vatican II (1962-1965), Daniel Pézeril fut l'une des personnalités les plus authentiquement engagées et respectées du diocèse de Paris et de l'épiscopat français, ouvrant des voies audacieuses pour l'époque dans le dialogue avec les francs-maçons ou les juifs. Le 22 juin 1971, il répond à l'invitation du docteur Pierre Simon, alors grand-maître de la Grande Loge de France, à prononcer une conférence dans une tenue blanche fermée. C'est la première fois depuis... la Révolution qu'un évêque est reçu dans une Loge. A ceux qui crient au scandale, Mgr Pézeril répond : *« Je n'ai fait que mon devoir d'évêque. »* Depuis, les contacts ont été maintenus, plus ou moins facilement, entre l'Eglise et les obédiences maçonniques de France.

En avril 1973, avec Mgr Léon-Arthur Elchinger et le Père Bernard Dupuy, président et secrétaire du comité épiscopal des relations avec le judaïsme, Daniel Pézeril publie un document sur les relations avec les juifs, magistralement salué par le rabbin Jacob Kaplan : *« C'est le plus beau jour de ma vie. »* En avance par rapport aux positions du Vatican, ce texte français souligne la place *« éminente et permanente »* du peuple juif et appelle à *une reconnaissance* de l'Etat d'Israël – pour la première fois cité dans un document catholique officiel –, ce qui suscite les plus vives réserves de la gauche pro-palestinienne et des pays arabes. Pendant la guerre, Daniel Pézeril, vicaire à la paroisse Saint-Etienne-du-Mont, avait fabriqué plus d'un millier de faux certificats de baptême délivrés à des juifs ou des prisonniers évadés. En 1996, il a reçu, de l'institut Yad Vashem de Jérusalem, le titre de « Juste des nations ».

Intellectuel engagé, il n'est guère de terrain où Mgr Daniel Pézeril n'intervienne pour tenter de faire prévaloir des voies de fraternité évangélique. Dès 1964, il crée le Service interdiocésain des travailleurs immigrés (SITI) qui, aujourd'hui encore, est à la pointe de la lutte pour la régularisation des sans-papiers. De même, né au Chili, il gardera toute sa vie une passion pour l'Amérique latine. Dans de nombreux articles, notamment au *Monde* – à qui il confie dans les années 70 de fréquentes chroniques –, il témoigne de sa solidarité aux communautés victimes de la dictature, dans le Chili de Pinochet, en Argentine, où il milite contre les trop célèbres « disparitions », et au Salvador, où il défend la mémoire de Mgr Romèro, assassiné par les Escadrons de la mort en 1980.

C'est dans la fidélité aux réformes du concile Vatican II et dans le dialogue avec les intellectuels croyants et non-croyants que Mgr Pézeril, détesté par les traditionalistes – qui occupent depuis 1977 l'église parisienne de Saint-Nicolas-du-Chardonnet –, donnera toute sa mesure. Ancien aumônier du Centre catholique des intellectuels français, il fonde à Saint-Séverin, en plein Quartier latin, une communauté paroissiale d'un style d'animation très audacieux. Il sera également proche d'écrivains comme François Mauriac et surtout Georges Bernanos, dont il est l'ami et qu'il accompagnera jusqu'à la mort, en 1948. Lui-même écrira de nombreux ouvrages, notamment *Pauvre et saint curé d'Ars*. Daniel Pézeril gardera longtemps une étonnante vigueur intellectuelle, et son dernier livre, en mars 1997, porte le beau titre de *Christ étonné*.

*Henri Tincq*

■ **JIMBEI ANDO**, écrivain de gauche japonais, pionnier du mouvement étudiant au lendemain de la guerre et l'un des fondateurs du Zengakuren, la puissante fédération nationale des étudiants qui allait être *le fer de lance des grandes* luttes sociales jusqu'aux années 70, est mort vendredi 24 avril à l'âge de soixante-dix ans. Homme de conviction, attaché aux valeurs de la gauche, Jimbei Ando était d'abord un esprit libre qui, par ses prises de position, ses écrits et sa revue *Gendai no riron* (Théorie de la modernité), *publiée de 1959 à* 1989, est resté jusqu'à sa mort un point de référence pour la gauche libérale. Homme de débat, enthousiaste et chaleureux, cette grande figure de la jeune génération qui participa à la démocratisation du Japon après la défaite était restée un homme de son temps, vivant et commentant ses mutations. Membre du Parti communiste, il avait été l'un des premiers étudiants à être expulsés de la prestigieuse université de Tokyo pour ses activités politiques en 1950. Critique du stalinisme, il fut expulsé du PC en 1961 et devint l'un des dirigeants du mouvement pour les « réformes des structures » prônées par le communiste italien Pal*miro Togliatti. Ses derniers écrits* étaient consacrés à Masao Maruyama, l'une des principales figures de la pensée japonaise contemporaine, décédé en 1996.

## AU CARNET DU « MONDE »

### Naissances

**AURELIA,**

pour notre immense bonheur,
est née le 6 avril 1998.

Françoise Therizols
et Noureddine Gafsi.

### Anniversaires de naissance

– Bon anniversaire,

**Mamie !**

Paul, Pierre, Joanna, Yolande, Elisa, Geneviève, Thomas et toute la famille.

– Bon anniversaire,

**Papy !**

quatre-vingts ans, c'est un bel âge.

De la part de
Alain, Jean-Claude, Michel, Jacques, Marie-Claude.
Et Sophie, Murielle, Patricia, Dominique, Rémi,
Ainsi que tes petits-enfants.

### Décès

– Mme Emmanuel Alleman,
son épouse,
Bénédicte, Rémi, Gabrielle et Agathe,
ses enfants,
M. et Mme Bertrand Cochi
et leurs enfants,
M. et Mme Brice Alleman,
ont la douleur de faire part du décès de

**M. Emmanuel ALLEMAN,**

survenu le 22 avril 1998, à Paris, dans sa quarante-neuvième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 25 avril, en la chapelle Sainte-Thérèse, 71, rue Boissière, Paris-16e.

25, rue Decamps,
75116 Paris.

– Dominique et Michel Samson,
Olivier Dollfus,
Geneviève Dollfus,
ses enfants,
Ainsi que ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Et les familles Bignami, Haumont, Odier, Schweisguth et Dollfus,
ont la tristesse de faire part du décès du

**docteur Elisabeth DOLLFUS,**
**née ODIER,**
*chevalier de la Légion d'honneur,*
ancien interne
des Hôpitaux de Paris,
ancien chef de clinique
à la faculté de médecine de Paris,

survenu à Bois-Guillaume (*Seine-Maritime*), le 17 avril 1998, dans sa centième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale au temple Saint-Eloi, à Rouen, et suivie de l'inhumation à Lyons-la-Forêt.

22, rue de la Chaîne,
76000 Rouen.
10, rue Royale,
75008 Paris.
17, rue de l'Echiquier,
75010 Paris.
Rue du Bout-de-bas,
27480 Lyons-la-Forêt.

Germaine Brissaud,
sa mère,
Sophie, Jérôme, Denis et Odile Sainte-Marie,
ses enfants,
Ivan Brissauld,
son frère,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Magali BRISSAUD,**
professeur agrégé
au *lycée Estienne-d'Orves de Nice*,
ancienne coopérante en Algérie,

survenu le 23 avril 1998, dans sa soixantième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 27 avril à Aix-en-Provence.

6, rue Sainte-Réparate,
06300 Nice.

– Beauchesne Editeur,
Et toute la famille
ont la tristesse de faire part du décès de

**Mlle Monique CADIC,**

survenu le 23 avril 1998, munie des sacrements de l'Eglise.

*Les obsèques ont eu lieu* à Noyal-Pontivy, dans la plus stricte intimité familiale, le 27 avril 1998.

Une messe sera célébrée à son intention en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris-6e, le mardi 5 mai, à 17 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Simone Waill,
sa mère,
Marie-Anne et Christian Vallet,
sa sœur et son beau-frère,
Valérie et Florence Vallet,
ses nièces,
ont la grande tristesse d'annoncer *le décès* de

**Frank WAILL,**
HEC 72,

à l'âge de quarante-cinq ans, à Paris, le 20 avril 1998.

Selon son souhait, il a rejoint, au cimetière de Passy, son père,

**Jacques WAILL,**

décédé le 24 avril 1991.

4, square Thiers,
75116 Paris.
28, avenue Charles-Floquet,
75007 Paris.

### Anniversaires de décès

– Il y a un an, le 28 avril 1997,

**Michèle CARTON-HAINÉ**

nous quittait.

*Souvenons-nous.*

– Bientôt dix ans,

**Joseph puis Golda**
**GOMULINSKI**

nous quittaient.

Une prière sera dite à leur mémoire, le 14 mai 1998, à Jérusalem.

Que ceux qui les ont connus et aimés s'unissent à notre souvenir.

**Fred KUPFERMAN**

nous quittait, le 27 avril 1988.

Tous ceux qui l'ont aimé pensent à lui.

– Il y a vingt ans, le 27 avril 1978, nous quittait

**Marguerite OLIVET,**
épouse de Jean SÉCHAUD,

qui la rejoignit moins d'un an plus tard.

Ils restent toujours vivants dans nos cœurs.

### Avis de messe

– Une messe à l'intention du

**Père Abel,**

décédé au Caire (Egypte), le 2 avril 1998, sera célébrée en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, Paris-5e, le mercredi 29 avril, à 18 h 30.

### Manifestations du souvenir

– La Communauté de la Victoire,
Et le Consistoire de Paris
ont le plaisir d'annoncer qu'une cérémonie solennelle aura lieu à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'Etat d'Israël, le mercredi 29 avril 1998, à 19 heures précises, à la grande synagogue de la Victoire, 44, rue de la Victoire, Paris-9e.
Sous le parrainage de l'Ambassade d'Israël, de la Mairie de Paris, du Consistoire de Paris, du Consistoire central, du CRIF, du FSJU et de l'AIU.

### Conférences

– Mardi 28 avril, à 20 h 30 : **Face au monde contemporain, l'actualité des valeurs du judaïsme et du christianisme**, débat entre Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux, et M. Joseph Sitruk, GR de France, *inaugurant* le cycle du Collège des études juives de l'AIU, en collaboration avec l'Institut catholique de Paris, **Y a-t-il une « morale judéo-chrétienne » ?**
(Une quarantaine de conférences, du 28 avril au 27 mai, à l'AIU, 45, rue *La* Bruyère, Paris-9e, PAF.)
Renseignements : 01-53-32-88-55.

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*



### Soutenances de thèse

– M. Abul Kalum Azad soutiendra le 28 avril 1998, à 14 heures, à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence, sa thèse de doctorat en science politique sur **« Le rôle politique de l'Inde comme puissance régionale dans l'Asie du Sud »** (dir. M. le professeur Charles Cadoux).

### Séminaires

**COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE**

● **Séminaires**

*Paul Braffort et Josiane Joncquel-Patris* : **« Les deux cultures » : persistance du débat et perspectives d'un consensus ».**
29 avril, 6 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria-Letizia Cravetto : **« Précarité et exclusion : entre l'impossibilité de ne pas écrire et l'impossibilité d'écrire ».**
29 avril, 6 mai, respectivement 20 heures-22 heures, amphi B et 19 heures-21 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Catherine Perret : **« La représentation d'après Marcel Duchamp ».**
5 et 12 mai, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Stéphane Arguillère : **« Atelier de *traduction* : Introduction à la lecture des textes philosophiques en langue tibétaine ».**
29 avril, 13 et 27 mai, 17 heures-19 heures, annexe de la Ve section de l'EPHE, Crous, 29, rue Daviel, Paris.

Alessandro Delco et Robert Vallier : **« Métamorphoses de l'(Ur)stiftung : recherches en cours sur Merleau-Ponty ».**
30 avril, 20 h 30-22 heures, salle RC3, université *Paris-VII-D.-Diderot*, 4, place Jussieu, Paris.

Patrice Loraux et Jean Maurel : **« Objets philosophiques non identifiés ».**
30 avril, 20 heures-22 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Francis Affergan : **« Fictions et sciences humaines ».**
Intervention de Silvia Mancini : « La *construction d'un modèle esthétique dans* l'anthropologie mitteleuropéenne ».
30 avril, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Maria Bonnafous-Boucher, Romain *Laufer et Didier Vaudene* : **« Les paradigmes de la technologie et la question du management ».**
Intervention de R. Lauffer : « Philosophie du droit et paradigmes de la technique ».
30 avril, 20 heures-22 heures, amphi A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Evelyne Barbin et René Guitart : **« La pulsation spéculative du philosophe et du mathématicien ».**
*29 avril, 18 heures-20 heures*, salle Jean-XXIII, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

● **Colloque**

**Le colloque « Pascal Quignard » qui devait avoir lieu les 4, 5 et 6 mai à Dunkerque et à Paris est remis à une date ultérieure.**

**L'accès à toutes les activités du *Collège* est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).**
**Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.**

**THÉÂTRE** Jusqu'au 28 avril, se tient à Nancy le festival Passages. Créé en 1996 par l'équipe de la Manufacture, le centre dramatique national dirigé par le metteur en scène Charles Tordjman, Passages réunit des troupes de théâtre venues de l'est de l'Europe. ● POUR SA TROISIÈME édition, le festival a mis l'accent sur les terres immenses de la Sibérie – pays du chamanisme. Sous une yourte mongole, le chaman Tsevegdordj Bazar a convoqué les esprits, en présence du metteur en scène iakoute Youri Makarov. ● VENU D'OULAN OUDE, en Bouriatie, Anatoli Baskakov a présenté *La Nuit*, d'après Les Démons, de Dostoïevski, et *Transis*, une pièce de Nina Sadour. La troupe de marionnettes moscovite Théâtre Ten' présentait *Iolanta*, l'opéra de Tchaïkovski, interprété par une chanteuse manipulant des figurines minuscules. Ces troupes n'étaient jamais venues en France.

# A Nancy, le festival Passages ouvre la voie vers le Grand Est

## Créée en 1996, cette manifestation particulière permet de découvrir des troupes de théâtre qui, pour la plupart, n'étaient jamais sorties de leur pays. Artistes bouriates et iakoutes, chaman venu de Mongolie, l'accent a été mis cette année sur les terres immenses de la Sibérie

**NANCY**
*de notre envoyée spéciale*

Elle est venue de Mongolie par le Transsibérien. C'est une yourte – une tente – avec une petite porte de bois sculpté. Il faut se baisser pour entrer. A l'intérieur, un poêle de fer chauffe, des bancs et des coffres peints attendent les visiteurs. Jeudi 23, dans la nuit chaude, une douzaine d'élus prennent place. Ils vont assister à une séance menée par le chaman Tsevegdordj Bazar. Depuis un moment, le vieil homme se prépare. Après avoir allumé des bougies et les lampes sacrificielles de l'autel, il dispose sur une flotte de coupelles dorées les offrandes apportées par les visiteurs – gâteaux, bonbons. Aujourd'hui, il officie pour Alexandre Cavalli, directeur du Centre Pouchkine de Nancy. Il s'agit d'attirer les bonnes grâces sur l'action que ce centre mène en faveur de la Mongolie, avec laquelle il a tissé des liens privilégiés depuis plusieurs années.

Alexandre Cavalli raconte comment Tsevegdordj Bazar a su qu'il devait prendre la succession de ses aïeux chamans. A l'âge de dix ans, il a été atteint d'une maladie qui a duré douze ans. C'est souvent par l'entremise d'un dérèglement que s'annonce la vocation d'un chaman.

Tsevegdordj Bazar vient du nord de la Mongolie. Il a environ soixante ans, un visage gai. Deux officiants l'entourent : un jeune homme somptueux, vêtu d'un costume traditionnel, et un homme au milieu de l'âge, qui accompagnera ses gestes. Tous trois sortent parler aux esprits du lieu – le Théâtre de la Manufacture de Nancy, où se tient le festival Passages. Le jeune homme reste dehors. A l'intérieur, la cérémonie va durer deux heures, sans que, semble-t-il, l'esprit des visiteurs soit bouleversé. Sous la yourte au toit ouvert sur la nuit nancéienne, chacun ou presque dormira un peu, bercé par le rythme des invocations que le chaman profère, visage masqué, en s'accompagnant d'un tambour.

Il n'y a rien d'impressionnant dans ce rite. Mais une manière de grâce, sérieuse et joyeuse à la fois. Les esprits sont-ils favorables au Centre Pouchkine ? A la fin, quand Alexandre Cavalli a vidé à l'extérieur de la yourte le contenu des coupoles, et tout nettoyé, le chaman fait savoir que c'est à lui de décider de l'issue du rite. Tsevegdordj Bazar enlève son masque, la vodka circule. Loin de la Mongolie, des montagnes, du bleu du ciel et de la culture plusieurs fois millénaire qui les habitent, une séance de chamanisme ne peut être qu'une curiosité. Elle a pourtant sa raison d'être à Passages, où se rencontrent des spectacles venus d'un est de l'Europe baigné par la culture chamanique.

**DIALOGUE AVEC L'INVISIBLE**

Jeudi 23, sous la yourte, il y avait Youri Makarov, un jeune metteur en scène iakoute. Né en 1962, il a grandi dans un village de cette partie extrême-orientale de la Sibérie où la géographie semble se perdre dans l'immensité de la taïga. Enfant, il avait peur des esprits, regardait les levers du soleil, les galops de chevaux, apprenait les rites anciens avec ses grands-parents. Il compte des chamans dans ses aïeux. Puis il est allé étudier l'art dramatique à Moscou, il n'a pas aimé, est revenu en Iakoutie. C'est là qu'il veut travailler, parce que, dit-il, « *je tiens à la sincérité* ».

Metteur en scène au Théâtre dramatique d'Etat de Niourba, Youri Makarov a présenté en 1997 à Passages *Le Pays oublié des dieux* – un spectacle qui a marqué les esprits (*Le Monde* du 9 avril 1997) : la survie d'une tribu, qui, dans le froid sibérien, dialoguait avec l'invisible. « *Avant*, explique-t-il, *nous ne parlions pas du chamanisme, par superstition. Aujourd'hui, nous le faisons un peu, pour informer les jeunes, qui s'éloignent des traditions.* » Cette année, Youri Makarov est à Nancy pour animer un stage pour des comédiens français. Thème : « L'émotion à partir de rituels ».



*« La Nuit », d'après « Les Démons » (« Les Possédés ») de Dostoïevski, mise en scène d'Anatoli Baskakov, avec Sofia Gushina et Anatoli Baskakov, Théâtre d'Oulan-Oudé (Bouriatie).*

Les chamans traversent la Sibérie, jusqu'aux rivages du lac Baïkal, à la frontière naturelle de l'Asie et de la Russie. C'est de là qu'est venu un autre metteur en scène invité à Nancy, Anatoli Baskakov. D'Oulan-Oudé, en Bouriatie, à cinq fuseaux horaires à l'est de Moscou. Une ville de quatre cent mille habitants, qui fut celle de Gengis Khan, de la Route du thé, puis du transit des bagnards. Anatoli Baskakov descend de cette lignée. Sa grand-mère était la fille d'un Polonais qui fut envoyé au bagne en Sibérie à la suite d'une révolte. Elle fut séduite par un Bouriate qui lui dit posséder des mines d'or. Il l'a emmenée dans un village perdu, il était ouvrier dans une mine. Anatoli Baskakov a grandi entre les rayons d'une bibliothèque que dirigeait sa mère. C'est un pionnier des « studios-théâtres », ou théâtres indépendants russes.

Après l'indispensable détour par Moscou pour étudier le métier, il a fondé son propre théâtre à Oulan-Oudé. Avec des amis, il a extrait des tonnes de matériaux de la cave d'une maison qu'il a fallu ensuite soutenir pour qu'elle ne s'effondre pas. Un travail de titans, sans argent, évidemment. Anatoli Baskakov a expliqué aux autorités qu'ils faisaient « *une chambre Lénine* » – un lieu pour la propagande. En 1980, une première soirée a été donnée, en hommage au poète Vissotski : le Studio-Théâtre d'Oulan-Oudé était né. C'est aujourd'hui une salle de soixante à quatre-vingt-dix places, où, dix mois par an, se donnent deux ou trois pièces par semaine, sans compter les spectacles invités. Le prix des places est libre : le public donne ce qu'il veut. Anatoli Baskakov et sa troupe, qui comprend un noyau dur de huit personnes, ne comptent pas sur le théâtre pour gagner de l'argent. Ils ont une boutique, un kiosque, et bientôt ouvriront en ville un magasin d'alimentation.

« *Nous n'avons jamais eu comme objectif de créer un théâtre commercial* », explique Anatoli Baskakov, *ce qui nous intéresse, c'est un théâtre de répertoire.* » On joue Molière à Oulan-Oudé, aux côtés de Tchekhov, Gogol, Beckett ou Ionesco. A Passages, le Studio-Théâtre a présenté un classique – *La Nuit*, d'après quelques pages des *Démons* de Dostoïevski – et *Transis*, de l'auteur contemporain Nina Sadour. Deux pièces qui traversent le temps de la Russie, d'une ville de province à la fin du siècle dernier à Moscou dans les années 80. *Transis* met en scène Leila et Nadia, deux femmes de ménage qui s'inventent une vie ; *La Nuit*, deux moments-clefs du roman de Dostoïevski : le retour de Marie auprès de Chatov et le suicide de Kirilov.

**VÉNÉRATION DE LA FOI**

Anatoli Baskakov est l'homme des frémissements. Avec *La Nuit* surtout (*Transis* pèche par la faiblesse du texte), il met au jour, d'une manière presque musicale, la sensibilité dans ses oscillations les plus extrêmes. La folie sort des yeux de Kirilov, l'exaltation empourpre Verkhovenski, Chatov tremble de bonheur et Marie pleure.

C'est très beau, parce que tout repose sur le jeu, les visages d'un coup éclairés dans la nuit, l'éclat de musiques. En même temps, il se dégage des spectacles d'Anatoli Baskakov une religiosité troublante, une sorte de vénération de la foi. Comme si, aujourd'hui, le salut, dans l'ex-URSS, devait passer absolument par le retour aux croyances honnies par le communisme, chamanisme compris.

***B. Sa.***

**★ Le festival Passages se poursuit jusqu'au 28 avril, avec une soirée mongole, *Les Animaux sur les hommes*, du Lituanien Sigitas Parulskis, *L'Etourdi*, de Samuel Marchak, par le Russe Anatoli Praoudine, et deux spectacles de la troupe de rue tchèque Sygmur Clantanaray. Théâtre de la Manufacture, 10, rue du Baron-Louis, Nancy. Tél. : 03-83-37-42-42.**

# Le petit théâtre de Moscou devenu grand

**UNE PETITE PORTE** qui donne sur une rue du centre de Nancy. Un long couloir étroit. Une cour. Un escalier raide : ce pourrait être le chemin qui mène à un tripot dans un roman ancien. Mais en haut, il y a une salle, chaleureuse, l'Atelier. C'est là que s'est posé le Théâtre Ten' de Moscou. Une troupe réduite à son plus petit dénominateur commun : un couple, Ilia Epelbaum et Maia Krasnopolskaïa. Jeunes, enjoués, inventifs. Elle est comédienne de formation, lui, peintre. Ils ont créé leur théâtre, il y a dix ans, à Moscou. Cent personnes maximum peuvent prendre place dans leur salle, dont la renommée dépasse aujourd'hui les frontières de la Russie.

Le Théâtre Ten' s'est inventé un monde : le pays des Lilikans, où vivent des marionnettes minuscules. A leurs côtés, les enfants paraissent des géants. Elles mesurent quelques centimètres, et racontent des histoires merveilleuses, qui font courir tout Moscou : les spectateurs doivent réserver un an à l'avance pour assister à une représentation. A ses débuts, le Théâtre Ten' a été le premier théâtre privé de Russie. Aujourd'hui, sa gloire l'a fait élever au rang de théâtre national. « *Cela change juste une chose*, explique Maia Krasnopolskaïa. *Nous n'avons plus de loyer à payer, il est pris en charge par la ville de Moscou. Mais pour nous, c'est déjà beaucoup.* »

Quand on leur demande quelle est la recette de leur entreprise, Maia Krasnopolskaïa et Ilia Epelbaum répondent en riant : « *La compréhension mutuelle.* » Dans leur théâtre, ils font tout à deux : les marionnettes, les décors, les costumes, les éclairages, la caisse, le ménage, l'accueil, et bien sûr, les spectacles. Même si l'argent qu'ils gagnent aujourd'hui grâce aux tournées à l'étranger leur est d'un grand secours, ils doivent toujours se battre. Récemment, ils ont vendu le décor d'un de leurs spectacles fétiches – *La Tournée du grand théâtre royal lilikan* – à un théâtre plus riche que le leur.

**CHÂTEAU MAGIQUE**

A Nancy, ils sont venus avec deux spectacles : *Métamorphoses*, de et avec Ilia Epelbaum, qui s'est donné les 25 et 26 avril, et *Iolanta* – l'opéra de Tchaïkovski, présenté dans une version de chambre. Pour ce dernier spectacle, qu'ils ont mis en scène, ils ont fait appel à une chanteuse : Natalia Barannikova. A elle, reviennent tous les rôles, du Roi René à sa fille Iolanta, en passant par les ducs et les servantes. Elle est merveilleuse. Tout en manipulant les marionnettes, elle interprète la musique de l'orchestre et les airs des personnages. Devant elle, le décor : un château magique de carton-pâte, coloré comme dans les livres d'enfants. Les figurines l'habitent avec un naturel inénarrable. Les dames pleurent des larmes qui jaillissent à gros jets, des anges volent dans les airs, une bouteille de vin grandeur nature s'impose au milieu des convives ébahis, une pluie de roses rouges et blanches tombent sur Iolanta, dont l'histoire se clôt sur un feu d'artifice qui embrase le château.

Tout, ici, est beau, sensible, et surtout, très drôle – ce qui est rarement le cas avec les marionnettes jouant un opéra. Ilia Epelbaum et Maia Krasnopolskaïa n'entendent pas s'arrêter là avec Tchaïchovski. Ils préparent *Le Lac des cygnes*.

***B. Sa.***

## Charles Tordjman, directeur de la Manufacture, centre dramatique national de Nancy-Lorraine

# « Il faut faire entendre d'autres langues que le français dans nos théâtres »

**« Qu'est-ce qui guide l'édition 1998 du festival Passages ?**

– En parcourant l'Est, depuis trois ans maintenant, nous nous sommes rendu compte que la production n'y ressemble absolument pas à la nôtre. Nous produisons beaucoup de spectacles et jouons peu ; eux produisent assez peu de spectacles, et jouent beaucoup. Donc, on ne trouve pas à tous les coups des aventures neuves. Ce qui nous a guidés cette année, c'était d'aller chercher de jeunes metteurs en scène à qui il ne serait jamais venu à l'idée d'être invités en Europe. Nous sommes allés loin, en particulier à Iekaterinbourg, en Sibérie, où a lieu un festival regroupant les jeunes tendances, donc un théâtre qui n'est pas institutionnel. Là, nous avons trouvé Anatolï Baskakov, le Bouriate, qui vient avec deux spectacles, et aussi une troupe locale, le Studio-Théâtre, qui présente *L'Etourdi*, de Samuel Marchak, un grand poète russe très mal connu en France. A Moscou, nous avons vu un couple qui dirige un théâtre de marionnettes étonnantes, le Théâtre Ten. Tous viennent en France pour la première fois.

**– Quelles sont les plus grandes difficultés que l'on rencontre, quand on fait ce genre de programmation ?**

– Elles sont d'ordre technique : le déplacement des troupes de l'Est à l'Ouest ; la question des visas, toujours très compliquée ; les modalités financières : nous tenons absolument à ce que l'invitation des troupes se fasse dans les meilleures conditions. Nous payons les voyages, les cachets, les défraiements – au tarif syndical français. Le coût est donc nettement plus important que si nous organisions la venue de troupes françaises. A cela s'ajoute la recherche des spectacles, qui prend du temps.

**– Comment situez-vous Passages dans le paysage des festivals français ?**

– Nous n'avons pas envie que Passages devienne un festival. Dans notre esprit, c'est une rencontre, qui ne dure qu'une semaine, avec une petite cinquantaine de représentations, inscrites dans la programmation normale du centre dramatique national. Quand nous avons créé Passages, il y a trois ans, nous avions en tête l'idée que la lutte contre la xénophobie, dans les théâtres, ne peut se satisfaire de déclarations éditoriales. Elle doit passer par des actes concrets. L'un de ces actes consiste à faire entendre d'autres langues que le français dans les théâtres de l'Hexagone. A priori, cela peut paraître difficile pour le public. En fait, ça ne l'est pas, parce que le public est curieux. En outre, d'une année à l'autre, il retrouve des metteurs en scène qui sont déjà venus. Au début de Passages, nous nous sommes senti un devoir de découverte. Maintenant, nous avons un devoir d'affection vis-à-vis des gens avec qui nous avons déjà travaillé. Cette année, nous organisons deux stages de formation d'acteurs : un avec un comédien lituanien, Benas Bilinskas, qui est venu jouer en 1997, l'autre avec le metteur en scène iakoute Youri Makarov, qui a présenté *Le Pays oublié des dieux*, en 1997 également. Avec les Iakoutes, nous voudrions que la collaboration aille plus loin : le metteur en scène français Bruno Meyssat vient rencontrer Youri Makarov. Il est possible qu'il aille ensuite monter un spectacle à Niourba. Il est très intéressé par le chamanisme, qui joue un rôle important en Iakoutie.

**– Que représente la France pour les invités de Passages ?**

– D'abord, la reconnaissance : sortir de son pays et être invité ici, c'est très important, parce que la France a, à leurs yeux, une tradition théâtrale très forte. En général, ils connaissent peu les metteurs en scène français, mais ils connaissent les auteurs. Ils parlent de Molière, Ionesco, Sartre, et de Koltès surtout. Et, à notre grande surprise, ils connaissaient Nancy avant d'y venir. Ils savaient que dans cette ville s'est tenu un grand festival – celui que créa Jack Lang dans les années 60. Pour moi, c'est formidable de me rendre compte, dans tous les voyages que je fais, que Nancy est plus connu par ce festival que par la place Stanislas. Pour eux, Passages représente la possibilité de rebondir, de s'ouvrir à d'autres pays que la France. En plus, économiquement, les invitations à l'étranger les aident beaucoup. *La Nuit*, que présente Anatolï Baskakov, a été montée à Oulan-Oudé avec quinze-vingt mille francs – soit dix fois moins qu'une production française du même ordre. L'argent qu'on leur donne ici les aide à faire du théâtre dans leur pays. Tant mieux : créer un axe de solidarité, c'est aussi un de nos désirs.

***Propos recueillis par Brigitte Salino***

### *Un vaste projet et un budget modeste*

**Créé en 1996 par l'équipe de la Manufacture – le centre dramatique national de Nancy-Lorraine, dirigé par le metteur en scène Charles Tordjman –, Passages s'est donné comme mission d'inviter dans l'est de la France des spectacles venus du Grand Est – au sens large. Sa troisième édition bénéficie d'un budget d'environ un million de francs : 300 000 francs du conseil régional de Lorraine, 200 000 francs de la DRAC (direction régionale des affaires culturelles) de Lorraine, 150 000 francs du DAI (département des affaires internationales) du ministère de la culture, 50 000 francs de l'AFAA (Association française d'action artistique) et 50 000 francs de l'ONDA (Office national de diffusion artistique). Le reste provient des recettes propres.**

**Du 21 au 28 avril, Passages accueille des artistes venus de Russie, de Bouriatie, de Iakoutie, de Lituanie, de la République tchèque, de Géorgie, des Balkans, de Mongolie, ainsi que la compagnie nancéienne Materia Prima, qui crée un *Cabaret éphémère* en duo avec le Do Théâtre de Saint-Pétersbourg. L'accent est mis cette année sur la culture mongole : outre les séances du chamane Tsevegdordj Bazar, qui ont eu lieu sous une yourte mongole installée dans la cour de la Manufacture, Passages propose des conférences sur le chamanisme, des chants et un défilé de mode mongols.**

# Marin Karmitz, défenseur des multiplexes et des « films de pauvres »

## Le patron de MK2 annonce sa nouvelle stratégie de recentrage sur les activités cinématographiques

**Un quart de siècle après avoir ouvert sa première salle à Paris, Marin Karmitz va ouvrir un nouvel ensemble de treize salles dans le 13e arrondissement. En changeant le nom de ses salles 14-juillet, rebaptisées MK2, Marin Karmitz a décidé de se recentrer sur les activités cinématographiques, production en tête, après les déboires vécus dans le domaine de la télévision satellite.**

DEPUIS qu'il a ouvert il y a un quart de siècle sa première salle 14-Juillet à Paris, Marin Karmitz a toujours accompagné ses entreprises d'un ambitieux discours sur l'intérêt général. L'ancien réalisateur de *Camarades* ne change pas de registre : « *La première salle à la Bastille était déjà un lieu de débat démocratique en même temps que de résistance esthétique – par exemple en amenant la version originale dans des quartiers où elle n'avait pas accès. La création, en septembre 1996, du 14-Juillet-sur-Seine dans le 19e arrondissement répond toujours à cette réflexion sur le rôle du cinéma dans la vie sociale.*

» *Toutes les salles avaient fermé dans ce quartier, tout le monde nous déconseillait de nous y installer à cause de l'insécurité. Lorsque j'ai voulu ouvrir un restaurant, personne n'a voulu s'y installer : je suis devenu restaurateur. Grâce à la salle, qui a connu un succès dépassant toutes nos espérances, les gens ont repris possession du quartier. Au bout de six mois, les séances du soir connaissaient les mêmes affluences qu'à l'Odéon ou à Beaugrenelle, alors qu'avant les rues étaient vides la nuit, à part les bandes et la police. Les bandes sont venues, les responsables de la salle n'ont jamais fait appel à la police, ils ont parlé avec les jeunes, peu à peu c'est toute l'atmosphère du quartier qui a changé en profondeur.* »

La prochaine infrastructure Karmitz (un ensemble de treize salles) répond à une logique un peu différente : non plus un quartier déshérité, mais un quartier à inventer, autour de la Bibliothèque nationale de France, dans le 13e arrondissement. Défenseur de ses propres multiplexes mais volontiers critique sur ceux des autres, Marin Karmitz les présentent comme « *un phénomène inéluctable* », mais dont il faut contrôler les effets. Et il condamne les installations en périphérie, « *porte-avions pour les productions hollywoodiennes* », affirmant la possibilité d'une programmation plus diverse et faisant place à la version originale. Il souligne que, à la différence de celle des concurrents, l'architecture de ses salles « *n'est pas conçue autour de la confiserie et des jeux vidéo* ».

Conquérante, l'implantation du circuit Karmitz ne connaît pourtant pas que des succès : le projet d'un multiplexe à Boulogne-Billancourt a dû être abandonné après la cession d'Aquaboulevard à Gaumont. Le patron de MK2, sans nier avoir d'autres ambitions dans la capitale, dit aujourd'hui viser aussi l'étranger, à commencer par un vieux rêve new-yorkais, jamais abandonné, et une tentation polonaise suite aux liens créés avec ce pays dans le fil de la production de la trilogie tricolore de Kieslowski. Et, depuis peu, il avoue un intérêt pour la province, « *jamais en concurrence avec des indépendants locaux, mais là où il y a soit un désert, soit les grands circuits* ».

Ses salles changent aujourd'hui de nom : de 14-Juillet, elles deviennent MK2. La transformation est moins anecdotique qu'il n'y paraît : adopter l'enseigne d'un groupe que son patron présente comme « *centré sur la production* » est une manière de souligner la prééminence des films sur les lieux où ils sont diffusés. Et « *le nom de MK2 est à présent bien connu à l'étranger* », au moment où le développement international figure en bonne place dans le programme de production présenté par Marin Karmitz. A commencer par son premier film entièrement fabriqué aux Etats-Unis, *Claire Dolan*, de Lodge Kerrigan, en compétition à Cannes. A Cannes toujours, on découvrira le beau film de la toute jeune Samira Makhmalbaf, *La Pomme*, tourné grâce au partenariat que MK2 entretient avec son père, le grand cinéaste Mohsen Makhmalbaf – dont le nouveau film, après *Gabbeh*, *Salam Cinéma* et *Un instant d'innocence*, auxquels Karmitz a déjà contribué, *Le Silence*, devrait être prêt pour Venise.

> « Les majors américaines cherchent des sociétés ayant une expertise sur des films plus "pointus" »

MK2 coproduit également le prochain Abbas Kiarostami, *Cérémonie spéciale*, dont le tournage commence en mai. Et poursuit son soutien à Lucian Pintilié, qui réalise *Terminus Paradis* en Roumanie. Ces derniers films illustrent la distinction qu'établit Marin Karmitz au sein de la production mondiale entre « *films de riches* » et « *films de pauvres* ». Les premiers, produits normalisés voués à la distraction d'un grand public mondialisé, « *doivent exister à condition de ne pas vouloir la mort des seconds* », dont l'auteur de *Coup pour coup* se veut naturellement le défenseur et qui ne se limitent pas aux films iraniens et roumains : la longue collaboration avec Claude Chabrol, qui tourne en ce moment avec Sandrine Bonnaire *Mensonges*, ou la relation du même type que le producteur vient de nouer avec Jacques Doillon, représentent une approche moins fondée sur des critères économiques que sur la défense de « *ceux qui veulent s'exprimer avec le cinéma* ».

Il n'est pas exclu que ce recentrage sur les activités cinématographiques découle des déboires de MK2 dans le domaine de la télévision satellite : composé de trois chaînes thématiques (santé, justice, savoirs) fondées sur le même concept alternant films et débats, MK2-TV avait été testé avec succès à Angers (*Le Monde* du 4 avril 1997). Mais l'opérateur du bouquet, CanalSatellite, refusa de l'accueillir dans le bouquet « basique », nécessaire à la viabilité du projet selon Karmitz, contraint d'abandonner le projet... Il s'émeut aujourd'hui de voir apparaître, sous le nom de *Forum*, un programme similaire sur le basique de CanalSatellite, directement mis en œuvre par Canal Plus.

Le lancement de MK2-TV était l'une des opérations rendues possibles par l'accord conclu en février 1996 entre Marin Karmitz et Pierre Dauzier (le patron de Havas, avant son absorption par son actionnaire principal, la Générale des eaux). Cet accord, qui s'était traduit par l'entrée de la CGE dans le capital de MK2 Holding à hauteur de 23 %, respectait l'autonomie de direction de la société de cinéma et devait même en accroître les moyens. Il n'a, semble-t-il, pas porté tous ses fruits, et les nouvelles orientations de Vivendi (ex-Générale des eaux, qui contrôle notamment Canal Plus et la major cinématographique UGC) ont modifié la situation. Faisant jouer son droit de préemption, et quitte à s'endetter, Marin Karmitz est donc en train de racheter les parts de la CGE dans son capital. Il dit vouloir se donner le temps de la réflexion avant de trouver un nouveau partenaire « *pas nécessairement en France : les majors américaines cherchent des sociétés ayant une expertise sur des films plus "pointus" que ceux qu'elles produisent. MK2 répond impeccablement à cette définition* ».

*Jean-Michel Frodon*

# Stockhausen en panne de formule dans « Inori »

**Karlheinz Stockhausen : *Inori*. Alain Louafi et Kathinka Pasveer (danseurs), Karlheinz Stockhausen *(projection du son)*, Ensemble interContemporain, David Robertson (direction). Cité de la musique, le 25 avril.**

Amorcée par un hommage au compositeur visionnaire de l'après-guerre *(Le Monde* du 8 avril), la célébration du soixante-dixième anniversaire de Karlheinz Stockhausen à la Cité de la musique s'est achevée par une évocation de l'impénétrable mysticisme qui entoure les œuvres du créateur allemand. Les partisans du courant moderniste développé dans les années 50 et 60 par Stockhausen considèrent généralement avec perplexité la dérive esthétique subie par l'ancienne figure de proue de l'avant-garde occidentale. *Inori* ne laisse pas, en effet, de déconcerter.

*Inori* (qui signifie « *prière* » ou « *invocation* » en japonais) fut conçue à l'origine (1973-1974) pour un ou deux solistes avec grand orchestre, puis adaptée à un effectif instrumental d'une trentaine d'unités. C'est cette dernière version qui a été retenue à la Cité de la musique pour accompagner les gestes de deux « *danseurs-mimes* ». Conformément aux indications toujours très précises de Stockhausen, les interprètes ont été répartis individuellement en divers points stratégiques d'un espace occupé en son centre par une estrade surélevée. Cette plate-forme destinée aux danseurs abrite, un peu à la manière d'un mastaba, le cœur musical d'*Inori* : un ensemble de seize *rin*, bols résonants utilisés au Japon pour des rites religieux. Alain Louafi (en costume de Pierrot blanc cassé) et Kathinka Pasveer (en robe bleu ciel près du corps) prennent place sur leur piédestal aux allures d'autel primitif. Assis sur les talons, la tête dans les mains, ils invitent au recueillement ; la cérémonie va commencer.

L'intérêt déclaré d'*Inori* réside dans l'étroite dépendance des gestes (du couple de solistes) et des sons (de l'ensemble instrumental) au service d'une succession de prières supposées conduire à un état « *transcendantal* ». Le spectateur passe donc d'abord par une phase de conditionnement comportant quelques belles révélations. Ainsi lorsque les danseurs-mimes, par un geste circulaire des bras vers la poitrine, paraissent attirer en eux la meute des sons environnants et leur conférer une inattendue sérénité. Cependant, rares sont de tels moments et, au fil des minutes, on en vient à s'interroger sur la pertinence du propos de Stockhausen. Notamment sur le plan conceptuel. Comme *Mantra* (1970), *Inori* repose sur le développement multipolaire d'une « *formule* » censée contenir en germes toutes les propriétés de l'œuvre. Le compositeur en tire méthodiquement des applications destinées au rythme, à la dynamique, à la mélodie, à l'harmonie, puis à la polyphonie. Il en résulte un flux musical à l'avancée passablement chaotique, qui jure avec la progression déliée de la partie visuelle. Le traitement du timbre souffre d'hétérogénéité et, comparés aux délicates irisations des bols japonais, les jaillissements de l'orchestre semblent souvent balourds.

Enfin, le martèlement intensif de la note *sol*, montée en épingle par divers procédés de hoquets minimalistes, achève de miner l'écoute. L'oreille se révèle ensuite incapable d'apprécier d'éventuels délices de gourmets. L'œil trouve assez puérile la gestuelle des mimes. Et l'esprit en conclut que, pour une fois, la formule imaginée par Stockhausen n'a pas été magique.

*Pierre Gervasoni*



## SORTIR

### PARIS

**Aka Moon**
Le trio belge Aka Moon casse la baraque depuis plusieurs années avec sa musique vive et électrique. Fabrizio Cassol est au saxophone alto, Michel Hatzigeorgiou à la basse électrique et Stephane Galland à la batterie. Une forme instrumentale dont le trio révise les possibilités – du jazz au rock, avec une attention portée aux musiques de l'Inde ou de l'Afrique – en favorisant l'expressivité du jeu collectif.
*Sunset, 60, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 27 et 28, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.*

**Jeff Gardner Trio, Rick Margitza**
Jeff Gardner, pianiste américain résidant à Paris depuis plusieurs années, et Rick Margitza, saxophoniste, américain lui aussi, se retrouvent, à intervalles plus ou moins réguliers, pour jouer un jazz qui emprunte aux codes des grands classiques la matière de son inspiration d'aujourd'hui. Rythmique à suivre, avec Jeff Smith à la contrebasse et Jeff Boudreaux à la batterie.
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Les 28 et 29, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*

**Ginesa Ortega**
Après l'Italienne Lucilla Galeazzi le mois dernier, le coquet Théâtre Grévin poursuit son cycle consacré aux voix du Sud avec Ginesa Ortega, chanteuse d'origine gitane. Son timbre de voix âpre et rageur exprime avec acuité les déchirures du flamenco, qu'elle interprète, accompagnée par Chicuelo à la guitare et Tino Di Geraldo aux percussions.
*Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris-9e. Mo Rue-Montmartre. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. 140 F.*

### NICE

**Une journée particulière**
En 1977, Sophia Loren et Marcello Mastroianni ont immortalisé le couple qu'ils interprétaient dans *Une journée particulière*, d'Ettore Scola. Ce film, simple rencontre amoureuse mais rattachée à l'événement du 8 mai 1938, qui fit se rencontrer, à Rome, Hitler et Mussolini, démontre subtilement que le fascisme n'est pas seulement celui des cérémonies grandioses, mais aussi celui de la rue, celui de l'affirmation des « mœurs conformes » et de la réhabilitation du rôle de la femme au foyer. Gigliola Fantoni et Ruggero Maccari (auteur du scénario original) ont adapté cette histoire pour le théâtre. Jacques Weber met en scène et joue auprès de Françoise Fabian cette journée particulière.
*Centre dramatique national, promenade des Arts, 06 Nice. Du 28 avril au 16 mai. Tél. : 04-93-80-52-60. De 60 F à 170 F.*

## GUIDE

### FILMS NOUVEAUX

**Bolche Vita**
d'Ibolya Fekete (Hongrie, 1 h 37), avec Yuri Fomichev, Igor Tchernievitch, Alexei Serebriakov.
**Bruits d'amour**
de Jacques Otmezguine (France, 1 h 30), avec Nadine Spinoza, Elisa Servier, Jean-Pierre Lorit.
**Cavafy**
d'Iannis Smaragdis (Grèce, 1 h 25), avec Dimitris Katalifos, Vassilis Diamandopoulos.
**Déjà mort (*)**
d'Olivier Dahan (France, 1 h 48), avec Romain Duris, Benoît Magimel, Zoé Félix.
**Hammam**
de Ferzan Ozpetek (Italie-Grèce-Espagne, 1 h 34), avec Alessandro Gassman, Francesca d'Aloja, Carlo Cecchi.
**L'Idéaliste**
de Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 2 h 15), avec Matt Damon, Claire Danes, Danny DeVito, Jon Voight.
**Jazz'34**
de Robert Altman (Etats-Unis, 1 h 12), avec Harry Belafonte, Geri Allen, Don Byron, James Carter, Ron Carter.
**Jeanne et le garçon formidable**
d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau (France, 1 h 38), avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Jacques Bonnaffé.
**Serial Lover**
de James Huth (France, 1 h 25), avec Michèle Laroque, Albert Dupontel, Elise Tielrooy.
**The Big Lebowski**
de Joel Coen (Etats-Unis, 1 h 57), avec Jeff Bridges, John Goodman, Julianne Moore.
(*) Film interdit aux moins de 12 ans.

### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn).

### REPRISE

**Yolanda et le voleur**
de Vincente Minnelli, avec Fred Astaire, Lucile Bremer.
Américain, 1945, copie neuve (1 h 48).
VO : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60) ; Mac-Mahon, 17e (01-43-80-24-81).

### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
**Norma**
de Bellini. Jane Eaglen (Norma), Susanne Mentzer (Adalgisa), Sergei Larin (Pollione), Carlo Colombarra (Oroveso), Chœur et Orchestre de l'Opéra de Paris, Fabio Luisi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
*Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris-11e. Mo Bastille. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.*
**La Sonnambula**
de Bellini. Youngok Shin, Liliana Faraon (Amina), Marc Laho, Scott Emerson (Elvino), Karine Ohanyan, Patricia Fernandez (Teresa), Denis Sedov, René Schirrer (Rodolfo), Marianna Khalemskaïa (Lisa), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Giuliano Carella (direction), Marc Adam (mise en scène).
*Opéra-Comique, Salle Favart, 5, rue Favart, Paris-2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 27, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F.*
**Orchestre de chambre de Cologne**
Mozart : *Divertissement KV 334*. Quantz : *Concerto pour flûte et orchestre*. Haydn : *Concerto pour flûte, hautbois et orchestre*. Patrick Gallois (flûte), Helmut Müller-Brühl (direction).
*Théâtre des Champs-Elysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8e. Mo Alma-Marceau. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-49-52-50-50. De 40 F à 290 F.*
**The King's Singers**
Œuvres de Croft, des Prés, Purcell, Dowland, Ravenscroft, Jannequin, Lassus et Striggio.
*Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-49-53-05-07. De 75 F à 250 F.*
**Compagnie Xavier Gossuin**
La vie du cinéaste italien Luchino Visconti a inspiré au danseur et chorégraphe Xavier Gossuin un ballet intitulé *Le Comte rouge*.
*La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. De 85 F à 180 F.*
**Compagnie One Step**
Elsa Wolliaston : *Réveil*.
*Théâtre de la Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. Mo Cité-Universitaire. Le 27, à 21 heures. Tél. : 01-45-89-38-69. 110 F.*
**Misja Fitgerald Michel Quartet**
*Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris-1er. Mo Châtelet. Le 27, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.*
**Jesus Lizard**
*La Boule noire, 116, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Pigalle. Le 27, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 90 F.*
**Jean-Louis Aubert**
*Cirque d'hiver Bouglione, 110, rue Amelot, Paris-11e. Mo Filles-du-Calvaire. Le 27, à 20 h 30. 166 F.*
**Clovis le musicopathe**
*Auditorium Saint-Germain, 4, rue Félibien, Paris-6e. Mo Odéon. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-44-07-37-43. De 70 F à 110 F.*
**Natacha Fialkovski**
*Opus café, 167, quai de Valmy, Paris-10e. Mo Louis-Blanc. Le 27, à 20 h 30. Tél. : 01-40-34-70-00. 80 F.*

### RÉSERVATIONS

**Un ennemi du peuple**
de Henrik Ibsen, mise en scène de Claude Stratz.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Mo Gambetta. Du 6 mai au 6 juin. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.*
**La vie est un songe**
de Pedro Calderon de La Barca, mise en scène de Laurent Gutmann.
*Théâtre du Cité internationale, 21, boulevard Jourdan, Paris-14e. RER Cité-Universitaire. Du 4 au 30 mai. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F.*
**Têtes raides**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. Les 4, 5 et 6 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 123 F.*
**Alpha**
*Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris-18e. Mo Anvers. Le 6 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 110 F.*
**Pat Metheny**
*Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris-9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.*

### DERNIERS JOURS

**30 avril :**
**Noces de bambou**
de Jean-Christophe Bailly et Gilberte Tsaï, mise en scène de Gilberte Tsaï.
*Grand Théâtre de la Ferme-du-Buisson, allée de la Ferme, 77 Noisiel. Tél. : 01-64-62-77-77. De 75 F à 125 F.*
**Les gens déraisonnables sont en voie de disparition**
de Peter Handke, mise en scène de Christophe Perton.
*Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris-20e. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.*
**La Place du diamant**
de Merce Rodoreda, mise en scène de Gilles Bouillon.
*Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, Paris-16e. Tél. : 01-53-65-30-00. 120 F et 160 F.*

## EN VUE

■ L'Autriche, qui célèbre cette année le centième anniversaire de la mort tragique de l'impératrice **Elisabeth**, a ouvert le 25 avril, à Gumden, le « musée des cabinets d'aisance », présentant trois cents objets, parmi lesquels un bidet de Sissi.

■ Les avocats de Floride nommés d'office devant l'instance chargée d'examiner les droits des condamnés à mort pariaient 5 dollars sur les résultats de chaque recours : **Lawton Chiles**, gouverneur de l'Etat, a ordonné une enquête.

■ Mercredi 22 avril, le bourreau de la prison de Huntsville, au Texas, a dû recommencer l'exécution de **Joseph Cannon**, trente-huit ans, qui avait passé plus de la moitié de sa vie dans le couloir de la mort, l'aiguille ayant sauté du bras du condamné. L'incident s'est déjà produit. Depuis, l'assistance, protégée par une vitre, n'est plus éclaboussée.

■ Selon un récent sondage, plus de la moitié des Américains réclament que les enfants meurtriers de moins de treize ans soient jugés comme des adultes, mais trouveraient prudent de limiter l'achat d'armes de poing à douze par an par personne.

■ Samedi 25 avril, au cours d'un goûter d'anniversaire à Greensboro, en Caroline du Nord, un garçonnet de quatre ans qui avait trouvé un pistolet dans le sac à main d'une maman a tué d'une balle dans le cou son petit camarade de jeu, au moment du *Happy birthday*.

■ Le « logiciel d'assistance à l'examen de conscience » mis au point par **Andrzej Urbanski**, polytechnicien polonais, présenté, mercredi 22 avril, à la Foire internationale de Poznan, sera commercialisé dès la saison des premières communions.

■ Le cardinal **Jan Schotto**, secrétaire général du synode sur l'Asie, demande à ses *« vénérés confrères »*, membres de l'assemblée, qui, le matin, font du jogging en culotte dans les jardins du Vatican de *« ne pas oublier leur badge »* pour faciliter les contrôles de sécurité.

■ Sept ans après la fin de l'apartheid, les Blancs d'Afrique du Sud auront accès aux « tribunaux pour le divorce », permettant des procédures rapides à moindres frais, jusque-là réservées aux Noirs seulement.

■ Samedi 25 avril, quatre individus encagoulés font irruption dans un supermarché d'Acireale, près de Catane, en Sicile, volent l'argent de la caisse et repartent en emportant sous le bras le plus petit de la bande : un enfant de six ans raflant au passage chewing-gums et petits œufs en chocolat.

*Christian Colombani*

# « Commentaire » fête ses vingt ans

## La revue créée en 1978 par Raymond Aron consacre, à l'occasion de son anniversaire, un numéro spécial à l'état de la France. Le diagnostic est sombre

ÇA VA MAL. Ça va même très mal. La France est en crise, au bord de la catastrophe ou de l'explosion. A l'occasion de son vingtième anniversaire, la revue *Commentaire* publie un numéro spécial pour lequel elle a demandé à ses amis et contributeurs habituels leur diagnostic sur l'état et l'avenir du pays. Le verdict est sans appel, sinon sans espoir. *« Eprouvez-vous un sentiment de tristesse, de résignation, de colère, de satisfaction ou de joie ? Ou encore de la honte ou de la fierté ? »* Dans cette palette de sentiments proposée par les responsables de la revue fondée en 1978 par Raymond Aron, la plupart des auteurs n'ont retenu que le premier : la France est triste, la France m'attriste.

Sans doute le retour au pouvoir des socialistes alliés aux communistes n'y est-il pas totalement étranger. Mais Lionel Jospin, avec *« son genre MGEN en économico-social, son genre Maison des sciences de l'homme en culture »* (Alain Besançon) ne suffit pas à expliquer l'inquiétude de ces libéraux fins et cultivés. Le *« gouvernement précédent* [celui d'Alain Juppé, même si son nom n'est pas prononcé] *est probablement depuis la guerre celui qui a le plus fait progresser la socialisation du pays en si*

Commentaire

Numéro 81 / Printemps 1998

SITUATION DE LA FRANCE

*peu de temps »* (Antoine Jeancourt-Galignani). Car le mal est profond. Il plonge ses racines dans Vichy, explique Marc Fumaroli : *« Débarrassé de ses pires venins, quelques aspects structurels de ce régime ont peu à peu réapparu : une oligarchie de technocrates idéologues s'est progressivement emparée de Marianne, et lui a administré à doses diverses l'économie dirigée, le socialisme d'Etat, et le nationalisme, trois remèdes alors à la mode. »* Les critiques du système parlent de réforme à mots couverts car, *« eux-mêmes élevés dans l'ancienne doctrine, ils l'ont naguère prônée. Ce sont souvent des convertis qui hésitent à se démentir. »*

Trop d'Etat, trop d'impôts, trop de règlements. Le triptyque revient comme un leitmotiv dans presque toutes les contributions, comme s'il était devenu l'alpha et l'oméga d'une pensée que, retournant le mot de Marc Fumaroli, on pourrait qualifier de *« restreinte »*.

Pour être juste, on ne saurait oublier les contributions qui dépassent la sinistrose. Raymond Barre, en répétant son inquiétude, ne méconnaît pas les atouts de la France ; considérant la cohabitation incompatible à la longue avec l'intégration européenne, Henri Froment-Meurice propose un régime présidentiel ; Jean-Louis Bourlanges exhorte la droite à abandonner ses illusions, la principale étant d'être par essence majoritaire et par vocation destinée à gouverner. Et Laurent Fabius entonne un hymne à la jeunesse. Sans doute faudrait-il en citer d'autres, le choix étant par nature arbitraire et le résumé simplificateur.

On trouvera aussi dans ce numéro exceptionnel la réédition d'une discussion de 1958 entre Raymond Aron et Arnold Toynbee sur *« unité et pluralité des civilisations »*, qui rappelle ce que la revue a apporté de meilleur au cours des vingt dernières années. Ainsi qu'une brève mais percutante contribution de Simon Leys au débat sur *« Communisme, fascisme et histoire du XX[e] siècle »* : *« Les amis de* Commentaire *(qui sont aussi les miens) ont tout naturellement compté quelques communistes repentis – et je m'en réjouis ; mais je doute qu'ils aient jamais inclus beaucoup d'ex-nazis. »*

Alors bon anniversaire, dans l'attente du prochain numéro « ordinaire » de *Commentaire*.

*Daniel Vernet*

## DANS LA PRESSE

**EUROPE 1**
*Alain Duhamel*

■ Philippe Séguin était arrivé à la tête du RPR en sauveur, en recours et même en fédérateur grâce à son alliance inattendue avec les balladuriens. Avec son talent oratoire unique, son charisme personnel, sa passion politique, il espérait revigorer le RPR et en devenir le leader incontesté. Or, il a rencontré plusieurs obstacles et essuyé maintes déconvenues : l'élection de Jean-Louis Debré, le mamelouk de l'Empereur, à la tête du groupe RPR. Or, ce n'était pas son candidat ; sa vaine tentative pour changer le nom du RPR qui s'était en l'occurrence scindé en deux ; la querelle ridicule mais redoutable de la mairie de Paris dont il n'est pas responsable mais dont il subit les effets ; les palinodies gaullistes la semaine dernière à propos de l'euro. Or les choses ne vont pas s'améliorer. Pendant plus d'un an, le calendrier politique sera dominé par l'euro et par l'Europe, à l'occasion desquels le chef de l'Etat sera omniprésent et coopérera inévitablement avec le gouvernement socialiste.

**LE FIGARO**
*Paul Guilbert*

■ Nul doute que la violence des ressentiments provoqués au sein du RPR par les psychodrames des élections régionales n'ait conduit Séguin à privilégier son opposition radicale à Jospin dans le débat sur l'euro. On remarquera pourtant que son argumentaire visait moins l'incapacité de la gauche à assurer la réussite de l'euro que l'infidélité de Jospin aux conditions de l'indépendance nationale face à la monnaie unique : c'était le refoulé de Maastricht qui s'exprimait à travers l'ironie séguiniste. Que croyez-vous qu'il arriva ? Au yeux de tous, ce fut Chirac que l'on brava. Il est temps que les deux hommes révisent les règles de leur cohabitation.

**LIBÉRATION**
*Laurent Joffrin*

■ Les *« anti »* se sentent mal. La marche vers l'euro prend désormais un tour si inexorable que les opposants à la monnaie unique éprouvent des difficultés croissantes à garder leurs repères. De toute manière, l'euro étant fait, le combat pour la souveraineté change de nature. Il s'agit, non plus de garder à la France ses attributs traditionnels, mais de rendre aux Français, comme aux autres Européens, la maîtrise de leur destin. Dans le monde de l'euro, la nation n'est plus le seul instrument, ni la France le seul espace dans lequel la démocratie française s'exerce. La souveraineté se diversifie, elle se répartit entre plusieurs niveaux institutionnels, qu'il faut faire vivre simultanément. La bataille souverainiste demeure. Elle n'oppose plus les Français aux autres Européens, mais les peuples aux forces qui menacent leur libre arbitre démocratique : la finance, l'industrie et la communication mondialisées, qui cherchent à échapper à tout contrôle étatique, ou encore l'hégémonie que les Etats-Unis exercent par le seul fait de leur puissance relative. La confédération de nations que constitue l'Union européenne doit être désormais orientée dans ce sens. Passionnante bataille, qui nous sort du vieux face-à-face entre pro et antieuropéens.

# http://www.culture./r/culture/archeosm.htm

## Un capitaine devenu archéologue sous-marin raconte ses explorations d'épaves du temps jadis

**LE 19 JUIN 1862**, pendant la Guerre de sécession, le bâtiment de guerre nordiste *USS Kearsage* envoie par le fond le navire conféréré *CSS Alabama* au large de Cherbourg. Cent-vingt-six ans plus tard, Max Guérout, capitaine de vaisseau reconverti dans l'archéologie sous-marine, retrouve l'épave et affiche le récit de son aventure sur le site web « Archéologie sous les mers » du ministère de la culture. Depuis, la page consacrée à cet épisode est fréquentée assidûment par les internautes américains : *« Internet est le moyen le plus efficace de faire connaître à l'étranger les recherches françaises et d'entrer en contact avec des spécialistes d'autres pays, des Etats-Unis à la Norvège »*, explique Max Guérout.




Le site raconte la découverte d'une trentaine d'épaves. Le visiteur choisit entre le littoral méditerranéen ou la façade atlantique, puis clique sur un navire naufragé indiqué sur la carte. Dans la rubrique « Rivages lointains », il peut aussi explorer les eaux martiniquaises qui regorgent d'épaves, comme celle du *Cygne*, coulé en 1808 alors qu'il tentait de forcer le blocus anglais pour ravitailler l'île. On trouve également une histoire illustrée des tenues de plongée, depuis le premier scaphandre datant de 1797 jusqu'à la combinaison autonome du commandant Cousteau, ou encore un panorama complet des techniques de fouilles.

A lui seul, le Groupe de recherche en archéologie navale (GRAN) de Max Guérout, association forte de quatre-vingts membres, a exploré une dizaine des épaves présentées sur le site ministériel. Parmi elles, le *Slava Rossii*, vaisseau russe de soixante-six canons qui a chaviré en 1780 en Méditerranée, ou la *Lomelina*, immense navire gênois victime d'un ouragan au large de Villefranche-sur-Mer en 1516. Au sein de l'association, les anciens marins côtoient des archéologues, des historiens, des chercheurs, des architectes, des cinéastes et des photographes qui consacrent leurs loisirs à la localisation et à l'exploration d'épaves. *« Pour la* Lomelina, *il a fallu six ans de recherches d'archives et quatre mille cinq cents plongées, avant de pouvoir reconstituer ses dimensions : 100 mètres de long sur 14 de large, 800 tonnes. »*

Max Guérout s'apprête à lancer un nouveau site en partenariat avec l'Unesco, consacré cette fois au recensement des épaves de bateaux négriers. *« Etant allergique aux fouilles façon chasse au trésor, j'ai pensé que c'était une bonne manière d'en prendre le contre-pied. »*

*Christophe Labbé et Olivia Recasens*

## SUR LA TOILE

**LA CIA PARLE AUX JEUNES**
■ La CIA a ouvert un site Web destiné à initier les enfants au monde du renseignement, grâce à des jeux interactifs, des tests, un mini-lexique et des portraits de personnages de vieux romans d'espionnage. L'objectif de l'agence est triple : *« Encourager les enfants à utiliser des ordinateurs, leur faire découvrir la géographie et leur expliquer ce que fait la CIA. » – (AFP.)*
*www.odci.gov/cia/ciakids*

**NOUVEAU YAHOO**
■ Le moteur de recherche Yahoo ! vient de créer un service pour l'Italie, qui s'ajoute à la douzaine de « Yahoo nationaux » déjà existants et aux « Yahoo régionaux » américains.
*www.yahoo.it*

**ARTS DE LA RUE**
■ L'association Hors-les-murs, consacrée aux arts de la rue et du cirque, a ouvert son site.
*www.horslesmurs.asso.fr*

**L'UDF SUR LE NET**
■ Le groupe UDF de l'Assemblée nationale dispose désormais de son site, doté d'un forum de discussion. – *(AFP.)*
*www.groupe-udf.asso.fr*



# Rap pour Césaire *par Alain Rollat*

**COMMENT** mettre en musique la poésie d'Aimé Césaire sans l'altérer ? Trois choix coulaient de source. Le choix du tam-tam africain, le seul instrument qualifié pour perpétuer le message de l'auteur du *Cahier d'un retour au pays natal*, l'écho de cette voix pétrie de sueur et de sang, montée du tréfonds antillais des cales négrières pour chanter la négritude à la face de marchands tout étonnés d'apprendre que la négraille pouvait revendiquer une âme.

Le choix de l'orchestre symphonique, le seul capable de faire résonner l'appel fraternel à la liberté et à la dignité de la condition humaine lancé par cet homme-balise, dépositaire d'une mémoire qu'on croyait soumise à la tentation de l'inhumanité après avoir subi toutes les violences de la colonisation et toutes les humiliations de l'esclavage.

Le choix de la fanfare nationale, celui de *La Marseillaise*, le seul conforme à l'imagerie républicaine qui a déjà gravé dans le marbre de Jules Ferry, par précaution, l'émouvante histoire du petit boursier martiniquais devenu par la vertu de l'école laïque et obligatoire l'un des emblèmes du génie français.

La télévision publique d'outre-mer a fait un choix plus audacieux. Pour rendre hommage à l'œuvre du poète de Fort-de-France, à l'occasion du cent-cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage, RFO diffusait, dimanche 26 avril, sur le canal de France 3, une biographie musicale d'Aimé Césaire réalisée avec le concours de plusieurs des rappeurs francophones les plus réputés du moment : Bambi Cruz, KDD, MC Solaar, Menelik, Positive Black Soul, Stomy Bugsy. Le pari semblait insensé. Pouvait-on rapper sur du Césaire sans rapetisser son verbe ?

C'était, en vérité, une belle intuition. Car ces jeunes gens expriment Césaire comme si son souffle habitait leur chair. C'est son tam-tam qui bat la chamade sous leur phrasé syncopé. C'est sa source polyphonique qui affleure sous leurs rythmes binaires. Ecoutez-les : *« J'habite une blessure sacrée. J'habite des ancêtres imaginaires. J'habite un vouloir obscur. J'habite un long silence. J'habite une soif irrémédiable... »*

Entendez-les : *« Tu m'as tellement menti, menti sur le monde, menti sur moi-même, que tu as fini par m'imposer une image de moi-même : un sous-développé, comme tu dis, un sous-capable, voilà comment tu m'as obligé à me voir, et cette image je la hais ! Et elle est fausse ! Mais maintenant je te connais, vieux cancer, et je me connais aussi ! Et je sais qu'un jour mon poing nu, mon seul poing nu suffira pour écraser ton monde ! Le vieux monde foire ! »* C'est le cri de Césaire émergeant des cales banlieusardes !

LUNDI 27 AVRIL

# FILMS DE LA SOIRÉE

18.50 **Delicatessen** ■■
Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (Fr., 1991, 100 min). Ciné Cinémas

18.55 **Le Criminel** ■■
Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

19.30 **On a volé la Joconde** ■■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 95 min). Cinétoile

20.05 **Le bonheur est dans le pré** ■■
E. Chatiliez (Fr., 1995, 120 min). TSR

20.10 **La Folie du roi George** ■■
Nicholas Hytner (Grande-Bretagne - Etats-Unis, 1995, 115 min). RTBF 1

20.13 **Sherlock Holmes attaque l'Orient-Express** ■■
Herbert Ross (Etats-Unis, 1976, 107 min). 13e Rue

20.30 **Le Journal d'un curé de campagne** ■■■
Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil

20.30 **La Révolution française : les Années terribles** ■■
Richard Heffron (Europe, 1988, 155 min). Cinéstar 1

21.00 **Madame Butterfly** ■■■
Frédéric Mitterrand (France, 1995, 130 min). Cinéstar 2

22.00 **Notre histoire** ■■
B. Blier (Fr., 1984, 110 min). Festival

22.20 **La Vie selon Agfa** ■■
Assi Dayan (Israël, 1992, N., v.o., 95 min). Arte

22.25 **Attaque !** ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., 110 min). Ciné Cinéfil

22.45 **La Grande Muraille** ■■
Frank Capra (Etats-Unis, 1930, N., v.o., 85 min). Cinétoile

23.00 **Carmin profond** ■■
Arturo Ripstein (France - Espagne - Mexique, 1996, v.o., 114 min). Canal +

23.00 **La Dernière Chasse** ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 100 min). Histoire

23.05 **Coups de feu sur Broadway** ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1994, v.o., 100 min). Cinéstar 1

23.45 **Sans un cri** ■■
Jeanne Labrune (France - Belgique, 1991, 85 min). Ciné Cinémas

# GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

22.05 L'Ecran témoin. Ces malades qui nous gouvernent... Invités : Pierre Accoce et le docteur Pierre Rentchnik ; Nina Bachkatov ; Jean-Jacques Legros. RTBF 1

### MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+

20.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. *Post-scriptum* : Les révoltés de Capo d'Orlando. TV 5

20.00 La France et ses religions. Les Juifs de France. Avec Josette Alia ; Philippe Haddad ; Pierre Birnbaum et Shmuel Trigano. Histoire

22.50 Mots croisés. L'euro, l'Europe. Invités : Valéry Giscard d'Estaing ; Jacques Delors ; Robert Hue ; Daniel Cohn-Bendit ; Nicole Catala ; Bertrand Colomb ; Macha Meryl. Un entretien avec Romano Prodi, Président du Conseil italien. France 2

0.45 Le Cercle des arts. Les Pâques russes. Avec Henri Troyat ; Zoé Holdimbourg ; Nikita Struve ; Macha Meryl ; etc. France 2

### DOCUMENTAIRES

18.30 L'Ouest américain. [5/8]. La conquête du rail. Planète

18.30 La Carte de Kerguelen. [1/2]. Odyssée

19.00 Les Kennedy : Destin tragique d'une dynastie. [3/3]. Nous sommes tous mortels. Histoire

20.00 Reportage. La Chasse aux sorcières : la nuit de Walpurgis. Arte

20.35 Le Front de l'Est. [4/4]. La marche sur Berlin. Planète

20.55 Femmes et société. Quand l'amour déplace des montagnes. Téva

21.05 Les Aventures du récif bleu. [3/6]. Plonger jusqu'à l'extrême. Odyssée

21.30 Nomades du Pacifique. [5/5]. Des trous dans le ciel. Planète

21.30 La Corse, une montagne dans la mer. [1/2]. Histoire et traditions. Odyssée

22.25 Les Enfants des prisons. Planète

22.30 L'X inconnue. L'école polytechnique sur le divan. Odyssée

23.20 Un dragon en prison. Odyssée

23.40 Les Forêts sous-marines. Planète

23.55 ▶ Filmforum, les cinquante ans d'Israël. Shalom cinéma : la fin d'un rêve. Arte

0.10 Les Amish. Odyssée

1.00 Pour mémoire... Planète

### MUSIQUE

18.05 Concert. Natalia Trull joue Chopin. Mezzo

20.30 et 22.15 Jean-Sébastien Bach. *Concerto brandebourgeois nos 2 et 3.* Mezzo

20.30 Andreï Gavrilov joue Rachmaninov. Muzzik

21.00 Le Mikado. Opérette de Sullivan. Mise en scène de C. Renshaw. Direction musicale : Andrew Greene. Muzzik

23.10 Ute Lemper. Paris Première

23.35 The Blues. Festival de jazz de Montreux en 1994. Muzzik

### THÉÂTRE

20.35 Ne coupez pas mes arbres. TMC

### VARIÉTÉS

20.35 Souvenir. A bout portant : Serge Gainsbourg. Canal Jimmy

### TÉLÉFILMS

20.30 Esquisse d'une jeune femme sens dessus-dessous. Alain Boudet. Festival

20.55 Maintenant et pour toujours. Joël Santoni. TF 1

21.00 Jeanne d'Arc. Pierre Badel [3/3]. Histoire

22.30 Scandales dans le gratin. G. Roll. 13e Rue

### SÉRIES

19.25 Deux flics à Miami. Un vote de confiance. 13e Rue

21.00 La Clé des champs. [3/6]. France 2

21.45 Le Prisonnier. Liberté pour tous (v.o.). Série Club

22.15 NYPD Blue. [1 et 2/2] Le désespoir d'Israël (v.o.). Canal Jimmy

0.10 Chapeau melon et bottes de cuir. Otage. TF 1

0.45 Alfred Hitchcock présente. Self Défense (v.o.). France 3

# NOTRE CHOIX

● 22.25 Ciné Cinéfil
**Attaque**
En 1944, lors de l'offensive des Ardennes, un capitaine américain cause la mort de ses soldats. Deux lieutenants se dressent contre lui. C'était la grande époque d'Aldrich, et ce film de guerre anti-hollywoodien fit du bruit par son authenticité, son refus de sacrifier aux mythes de l'héroïsme et la nervosité de sa mise en scène. – *J. S.*

● 20.55 TF 1
**Maintenant et pour toujours**
Lorsque Loïc apprend qu'il est stérile, sa femme, Hélène, le pousse à recourir à l'adoption. Découragés par les procédures françaises, ils s'envolent pour les Etats-Unis. Là-bas, ce sont les parents biologiques qui choisissent la famille d'accueil. En dépit de quelques maladresses, ce téléfilm de Joël Santoni a la chance d'être défendu par des interprètes d'une grande justesse, Catherine Jacob et Daniel Russo. Sur une mélodie grave, il réussit à ne pas sonner faux. – *K. N.*

● 23.20 France 3
**L'Enquête de l'inspecteur Graham (The Unguarded Moment)**
A la suite d'un meurtre commis près d'un collège, un policier surveille l'établissement. Il est amené à protéger la professeur de musique, victime des assiduités et d'une tentative de viol d'un élève, qui a nié les faits. Réalisé par Harry Keller, ce très curieux film, qui n'a jamais été présenté à la télévision, repose sur des ambiguïtés de situations qui ne sont pas, à la fin, élucidées. La nageuse Esther Williams, star de comédies musicales est, ici, une véritable comédienne dont on apprécie la performance. – *J. S.*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'image du jour.
20.45 Coupe du monde 1998.
20.50 Météo.
20.55 Maintenant et pour toujours. Téléfilm. Joël Santoni.
22.35 Y a pas photo !
0.10 Chapeau melon et bottes de cuir.
1.05 F 1 magazine.
1.45 et 2.40 TF1 nuit.

### FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval.
21.00 La Clé des champs. [3/6].
22.50 Mots croisés. L'euro, l'Europe.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle des arts.

### FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 Le Gentilhomme de la Louisiane ■ Film. Rudolph Maté.
22.40 Météo, Soir 3.
23.20 L'Enquête de l'inspecteur Graham ■■ Film O. Harry Keller (v.o.).
0.45 Alfred Hitchcock présente.

### CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invité : Jesus Lizard (live).
20.30 Pas si vite.
20.35 Sleepers ■ Film. Barry Levinson.
22.55 Flash infos.
23.00 Carmin profond ■■ Film. Arturo Ripstein (v.o.).
0.55 OS bandeirantes ■ Film. Marcel Camus.

### ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2.
20.00 Reportage : La Chasse aux sorcières.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Le Chant de la sirène ■ Film. Eytan Fox.
22.10 Kinorama.
22.20 ▶ La Vie selon Agfa ■■ Film. Assi Dayan (v.o.).
23.55 ▶ Filmforum : Shalom cinéma. La fin d'un rêve.
1.00 ▶ Court-circuit. Dans la peau.

### M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos. Les Produits stars.
20.50 Blown Away. Film O. Stephen Hopkins.
23.05 L'Orchidée sauvage. Film △. Zalman King.
1.05 Jazz 6. Dee Dee Bridgewater.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Frank Lestringant (*La France-Amérique*).
21.00 Le Grand Débat. L'exception culturelle française est-elle menacée ? En collaboration avec le journal *Le Monde*.
22.10 Fiction. *La Vieille Fille*, de Guyette Lyr.
23.00 Nuits magnétiques. Un béké pour combien de marrons ? Esclavage et liberté aux Antilles.
0.05 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Œuvres de Mozart, Ligeti, Beethoven.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Podgaits, Bright.
23.07 Le Bel aujourd'hui. Œuvres de Eötvös, Varese.

### RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Œuvres de Roussel, Brahms.
22.30 Les Soirées... (suite). Arthur Honegger. Œuvres de Honegger, Indy, Beethoven.

MARDI 28 AVRIL

# FILMS DU JOUR

14.00 **Trois frères** ■■■
Francesco Rosi (France - Italie, 1980, 110 min). Cinétoile

14.10 **Le Journal d'un curé de campagne** ■■
Robert Bresson (France, 1950, N., 115 min). Ciné Cinéfil

15.50 **Un Américain à Paris** ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, 115 min). Cinétoile

16.50 **Le Grand Saut** ■■
Joel et Ethan Coen (Etats-Unis, 1993, v.o., 110 min). Ciné Cinémas

17.00 **La Dernière Chasse** ■■
R. Brooks (EU, 1956, 120 min). Histoire

17.35 **Attaque !** ■■
Robert Aldrich (Etats-Unis, 1956, N., 110 min). Ciné Cinéfil

18.35 **La Maison sous les arbres** ■■
René Clément (France, 1971, 100 min). Festival

18.40 **La Petite Apocalypse** ■■
Constantin Costa-Gavras (Fr. - Pol., 1993, 110 min). Ciné Cinémas

20.30 **The Long Day Closes** ■■
Terence Davies (Grande-Bretagne, 1992, 85 min). Ciné Cinémas

20.30 **Stand by Me** ■■
Rob Reiner (Etats-Unis, 1986, 90 min). Cinéstar 1

20.40 **Rio Lobo** ■■
Howard Hawks (Etats-Unis, 1970, 120 min). RTL 9

20.55 **Forrest Gump** ■■
Robert Zemeckis (Etats-Unis, 1994, 140 min). TF 1

20.55 **Stargate** ■■
Roland Emmerich (Etats-Unis, 1995, 125 min). France 2

22.30 **La Pirate** ■■■
Jacques Doillon (France, 1984, 85 min). Paris Première

22.50 **L'Etrange Noël de Mr Jack** ■■
Tim Burton et Henry Selick (EU, 1993, v.o., 75 min). Cinéstar 2

23.35 **Dick Tracy** ■■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas

0.50 **La Vie selon Agfa** ■■
Assi Dayan (Israël, 1992, N., v.o., 100 min). Arte

1.20 **Le Criminel** ■■
Orson Welles (Etats-Unis, 1945, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil

# GUIDE TÉLÉVISION

### DÉBATS

11.10 et 16.10, 0.10 Le Débat. L'Europe. Invités : Robert Hue ; Hervé de Charette. LCI

### MAGAZINES

9.30 Les Mots de la philosophie. L'Aliénation. Avec Jean-François Lyotard. La Cinquième

11.00 Droit d'auteurs. André Malraux. Avec Jean-François Lyotard, Régis Debray ; Alain Peyrefitte, André Chieng (rediff. de l'émission du 23 novembre 1996). La Cinquième

13.00 et 19.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweït, cessez-le-feu. Transplantation. Botero. Histoire

13.40 Parole d'Expert. Sylvain Mirouf. France 3

16.00 La France et ses religions. Les Juifs de France. Histoire

18.00 Stars en stock. Rock Hudson. Spencer Tracy. Paris Première

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Canal+

20.00 Temps présent. La fuite des cerveaux. TV 5

20.50 E = M 6 junior. Spécial requins. M 6

21.00 Enjeux - Le Point. Israël, le partage impossible. Le grand dossier. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. Paris Première

22.00 La France et ses religions. L'Islam en France. Avec Jean Daniel ; Maxime Rodinson ; Soheib Bencheikh ; Yamina Benguigui. Histoire

22.35 Bouillon de culture. L'Egypte au Louvre. Avec Pierre Rosenberg ; Robert Solé ; Jean Yoyotte ; Christiane Ziegler ; Alain Zivie. TV 5

23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui dans le monde. Les exécutions capitales. Invités : Elikia M'Bokolo ; Sylvie O'Dy ; Henri Leclerc ; Martin Monestier. Histoire

23.05 Ça se discute. Qu'est-ce qui nous pousse à découvrir de nouveaux mondes ? France 2

23.20 Comment ça va ? Anévrisme, une bombe dans la tête. France 3

0.00 Zone interdite. Enquêtes de police. M 6

### DOCUMENTAIRES

17.00 Arctique, migration polaire. [5/13]. Odyssée

17.25 Les Chevaliers. [2/6]. Guillaume et Ulrich : au service des dames. Planète

17.30 La Vie dans un sous-marin. Odyssée

18.00 Terres insolites. [1/13]. Les Asmats d'Irian Jaya. La Cinquième

18.15 Les Nouveaux Explorateurs. Le corps en trois dimensions. Planète

18.25 Les Grands Compositeurs. [2/12]. Beethoven. Odyssée

18.30 Le Monde des animaux. Suivons le rat. La Cinquième

18.45 Souvenirs de Pearl Harbor. Planète

19.00 Himalaya. [4/4]. A la rencontre du Dhimal. Odyssée

19.55 Terre brûlée. [3/6]. La guerre amphibie. Odyssée

20.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le Sud-Est : la piste des larmes. Histoire

20.10 Les Ailes expérimentales. [3/13]. Au-delà du mur. Planète

20.35 L'Ouest américain. [5/8]. La conquête du rail. Planète

20.45 La Vie en face. La Légion étrangère. Arte

20.50 La Carte de Kerguelen. [1/2]. Odyssée

21.20 L'Euro, une pièce en trois actes. [1/3]. L'euro, acte I. RTBF 1

21.20 Chasseurs d'œufs. Odyssée

21.40 Soirée thématique. XXI, le futur au présent : digital spirit. Arte

21.45 Les Troubadours de l'info. Odyssée

21.55 Jane Birkin. Versions Jane. Paris Première

22.25 Ventura... dit Lino. TSR

22.35 Chasseurs d'Afrique. [1/2]. Odyssée

22.40 Le Front de l'Est. [4/4]. La marche sur Berlin. Planète

23.20 Les Aventures du récif bleu. [3/6]. Plonger jusqu'à l'extrême. Odyssée

23.35 Nomades du Pacifique. [5/5]. Des trous dans le ciel. Planète

23.50 La Corse, une montagne dans la mer. [1/2]. Histoire et traditions. Odyssée

0.00 Le Dernier Ange de l'histoire. Arte

0.25 Les Enfants des prisons. Planète

### SPORTS EN DIRECT

14.15 et 19.00 Haltérophilie. Championnats d'Europe. Eurosport

### DANSE

17.05 Alvin Ailey. *Cry. For Bird with Love. Memoria.* Mezzo

18.45 Mezzo junior. *La Poupée magique. Coppélia.* Mezzo

### MUSIQUE

18.00 Sonny Rollins 1982. Muzzik

19.00 et 20.00 Shura Cherkassky au piano. Muzzik

21.00 et 22.00 Brahms par Masur. Muzzik

23.10 Beethoven. *Concerto no 4.* Muzzik

0.00 Trumpet Kings. Muzzik

### TÉLÉFILMS

20.30 Attention fragile. Manuel Poirier. Festival

22.10 La Corde au cou. Marcel Moussy [2/2]. Festival

22.25 Danger extrême. O Michael Tuchner. M 6

22.40 Le Magicien. Terry Winsor. RTL 9

### SÉRIES

18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Le chant du coucou. RTL 9

19.20 Fais-moi peur. L'histoire du complot. Canal J

19.25 Deux flics à Miami. Le message de l'au-delà. 13e Rue

20.13 New York Undercover. Il n'y a pas de fumée sans feu. Mauvais sang. 13e Rue

20.45 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XI. Série Club

20.55 Ally McBeal. Boy of the World (v.o.). Téva

21.30 Twin Peaks. Episode no 26. Série Club

21.40 Relativity. Une femme exemplaire. Téva

22.15 Total Security. Pilote. Série Club

22.40 The Lazarus Man. Le Palais des rêves. Canal Jimmy

23.00 Flamingo Road. Le dévouement. Téva

23.15 Perry Mason. L'Affaire de l'amour perdu. TF 1

23.30 Star Trek, la nouvelle génération. Réunion (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Galactica. Les moissons de l'espace. 13e Rue

**SIGNIFICATION DES SYMBOLES :**
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

**LES CODES DU CSA :**
O Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

*Le Monde* publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

# NOTRE CHOIX

● 1.35 France 2
**Les Grands Entretiens du Cercle**

## Souffrances télévisuelles

MÊME S'IL APPRÉCIE Laure Adler, Pierre Bourdieu a pris ses précautions. La journaliste s'est engagée auprès du sociologue à *« ne rien couper »*. En *« faux direct »*, donc, Laure Adler s'entretient avec l'homme dans son bureau du Collège de France. Quelques zooms avant, brusques zooms arrière : les deux cameramen, qu'on sent désespérés par cette réalisation d'avant-hier, tentent de pallier l'absence de montage en modifiant, de temps à autre, les valeurs de plans, tandis que le téléspectateur, qui sait bien que la réalisation zéro n'existe pas, guette avidement le changement de cassette.

Laure Adler n'a pas la partie facile. D'abord, elle doit montrer patte blanche : *« J'ai passé plusieurs semaines à lire ou relire vos livres »*, explique-t-elle à l'intéressé. Pierre Bourdieu approuve de la tête. Lui aussi, d'ailleurs, souffre, comme à chaque fois, paraît-il, qu'il intervient publiquement. *« Quand je m'interromps pour aller à la gare de Lyon, ou que j'écris un texte (...) je le fais la mort dans l'âme. »* A la télévision, c'est pire. *« Tout en parlant, je souffre tout le temps, je me dis, bon, c'est beaucoup trop simple, c'est pas possible, on ne parle pas comme ça. »*

Mais enfin, en ces temps d'urgence, la télévision, *« c'est quand même mieux que rien »*. Pierre Bourdieu explique qu'il veut *« intervenir en armes scientifiques »*, parce que les gouvernants ne peuvent pas *« continuer cette politique de la sourde-oreille »*. Son petit club, Raisons d'agir, sa nouvelle collection de livres à 30 francs en témoignent. Clair, posé, l'entretien se veut grand public. Bourdieu choisit ses termes, accepte l'anecdote personnelle, et livre entre les mots sa vision du journaliste idéal : celui ou celle qui, comme un sociologue, sait devenir invisible. *« L'entretien le plus réussi n'est pas forcément celui où le meneur (...) fait le malin. »*

Ce n'est pas le genre de Laure Adler. Une fois, pourtant, elle ose la contradiction. Alors que Bourdieu explique que, s'il *« passe son temps à refuser des débats à la télévision »*, c'est parce que cela reviendrait souvent à demander au *« PSG (...) de jouer contre Béthune »*, elle tente de protester. *« Vous savez, il y des petites équipes... »*

*Ariane Chemin*

# PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

### TF 1

13.45 Les Feux de l'amour.
14.40 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 CD Tubes.
17.25 Sydney Police.
18.20 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Forrest Gump ■■ Film. Robert Zemeckis.
23.15 Perry Mason. L'Affaire de l'amour perdu.
1.00 Le Prix du serment. Téléfilm O. Stuart Margolin [3/3].

### FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.50 La Chance aux chansons.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 23.00 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 et 20.45 Météo.
20.00 Journal.
20.55 Stargate ■■ Film O. Roland Emmerich.
23.05 Ça se discute. Qu'est-ce qui nous pousse à découvrir de nouveaux mondes ?
1.15 Journal, Météo.

### FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... La douleur.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 et 22.45 Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Questions pour un champion. Spécial grandes écoles.
22.55 Soir 3.
23.20 Comment ça va ? Anévrisme, une bombe dans la tête.

### CANAL +

13.35 Un air de famille ■ Film. Cédric Klapisch.
15.25 Le Grand Forum.
16.25 Surprises.
16.55 Les Sœurs Soleil. Film. Jeannot Szwarc.
18.25 Lava lava.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Agent Zéro, Zéro. Film. Rick Friedberg.
22.00 Ghost in the Shell. Film. O Mamoru Oshii.
23.20 Bound ■ Film. Larry et Andy Wachowski (v.o.).

### LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 D'ici et d'ailleurs.
14.30 La Cinquième rencontre... Science et santé. 14.35 Les Surprises de la matière. 15.25 Entretien avec Etienne Klein.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites. [1/13].
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Au nom de la loi. L'héritier.
19.30 7 1/2.
20.00 Archimède. Dépouilles immortelles. Les momies d'Arezzo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. La Légion étrangère.
21.40 Soirée thématique. XXI, Le futur au présent : Digital Spirit. 21.45 Communication par le net. 22.15 Le Numérique dans la production musicale : ouvriers, traîtres et reines. 22.45 Réalité virtuelle. 22.55 Paradis numériques : jeux interactifs en 3D. 23.25 Né dans le numérique. 0.00 Le Dernier Ange de l'histoire.
0.50 ▶ La Vie selon Agfa ■■ Film. Assi Dayan (v.o.).

### M 6

13.35 L'Enfant de la dernière chance. Téléfilm. Waris Hussein.
15.10 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 E = M 6 junior. Spécial requins.
22.25 Danger extrême. Téléfilm. O Michael Tuchner.
0.00 Zone interdite. Enquêtes de police.

## RADIO

### FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Chants d'esclaves et chants de patrons. [2/5]. Hymnes chrétiens, rituels africains et cultes syncrétiques.
20.30 Agora. Michel Cazenave (*La Face féminine de Dieu*).
21.00 Poésie studio. Zeno Bianu.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. Un béké pour combien de marrons ? Esclavage et liberté aux Antilles. [2/5] La Tête du Morne.
0.05 Du jour au lendemain. José Pierre (*Les Barreaux du cœur*).
0.48 Les Cinglés du music-hall.

### FRANCE-MUSIQUE

18.36 Scène ouverte. L'Octuor de violoncelles, dir. Jacques Bernaert : œuvres de Casals, de Villa-Lobos, Dusapin, Casals.
19.35 Prélude.
20.00 Concert. Par l'Orchestre de l'Opéra de Lyon, dir. Kent Nagano et Peter Eötvös : *Les Trois sœurs*, de Peter Eötvös, Albert Schagidulin (Andreï), Gary Boyce (Natacha), Vincent Darras (Olga), Vyatcheslav Kagan-Paley (Macha), Alexander Plust (Irina).
22.30 Musique pluriel. *Concerto pour violon et orchestre*, de Campo, par le Nieuw Ensemble, dir. Micha Hamel.
23.07 Le Dialogue des muses.

### RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Voltaire et la musique. Œuvres de Rameau, Bach, Haydn, Krauss, Spontini, Grétry, Rossini, Bernstein.
22.35 Les Soirées... (suite).

# Les non-nouvelles

*par Pierre Georges*

PAS DE NOUVELLES, bonnes... Un dessinateur hollandais, Hans Bossman, partant de ce principe éprouvé, vient de lancer le premier magazine vierge, à parution aléatoire, rédaction nulle et intérêt limité. Ce journal, intitulé assez logiquement *Journal sans nouvelles* et de format tabloïd, comptant seize pages entièrement blanches, est vendu pour la modique somme de 12 francs.

Pour ce prix-là, celui du silence, le *Journal sans nouvelles* se flatte, sous la direction du seul rédacteur en chef de lui-même, d'offrir au non-lecteur une paix et une tranquillité d'esprit royales. Hans Bossman, en effet, se dit profondément convaincu que ce qui mine le moral du lecteur de presse, c'est d'abord l'actualité et le récit qui lui en est fait. Donc, il pense que, contrairement à une idée reçue, le vertige n'est pas dans l'angoisse de la page blanche mais dans la noirceur de la page imprimée.

Le bonheur étant dans l'ignorance, Hans Bossman a donc fait vœu de silence. Face à la déferlante d'informations, il pratique l'abandon de poste et de communications. Il offre, en somme, à tous la possibilité d'échapper au flux d'informations qui tourmente chacun. Un peu comme naguère, certaines radios, saisies d'une sorte de repentance, proposaient à leurs auditeurs ce luxe inouï, un moment de silence, au prétexte de mieux l'écouter et le savourer. Ou alors, comme ces industriels proposant, sans rire, un bol d'air de mer sous vide à destination des foules citadines.

Aux dernières nouvelles – il faut bien que d'autres se dévouent –, le *Journal sans nouvelles* compterait treize abonnés. Devant ce franc succès, Hans Bossman envisagerait de lancer des non-éditions non-écrites en différentes langues. Et il avance une idée originale : faire du 1er juin, dans le monde, la journée internationale de la non-information pour tous.

On adhère tout de suite ! Car, des fois, les non-nouvelles se bousculent au portillon. Par exemple, ce qui se passe au non-RPR. C'est tragique et de nature à désespérer le pauvre monde. Voici un non-parti qui se lance dans une aventure périlleuse, l'autodérision. Est-ce une information, une non-information ? Le village gaulliste, ou gaulois, va, sur le thème de la bande dessinée *Astérix*, lancer une campagne de promotion suicide. Le texte est le suivant : *« Gauloises, Gaulois, vous en avez marre d'avoir la droite la plus bête du monde ? Nous aussi. »* Signé RPRix, ou Seguinix, ou Sarkozyx, comme l'on voudra, et agrémenté de ce petit commentaire : *« Il est grand temps de se rassembler. »*

Voilà bien, typiquement, une non-nouvelle digne d'un non-journal. D'abord parce que la réputation de la droite française n'est plus à faire depuis un bon siècle et demi. Ensuite parce que l'affiche et l'appel au rassemblement tombent au pire moment. A tout instant, du moins à ce que l'on dit et lit, le malheureux Seguinix menace de ne pas persévérer en ses fonctions, dans des colères centrifuges et homériques. Ce qui ne va pas tout à fait dans le sens souhaité. Et ce qui semble indiquer, en cette non-culture qui est nôtre, qu'ils sont bien fous ces gaullistes !



# Les reconduites de sans-papiers maliens vers Bamako ont repris sur Air France

## Un nouvel accord a été trouvé entre la compagnie et le ministère de l'intérieur

**L'EMBARGO** sur les reconduites à la frontière d'étrangers en situation irrégulière vers Bamako (Mali), décidé par Air France le 4 avril à la suite de manifestations à l'aéroport de Roissy, a été levé, lundi 27 avril. Un nouvel accord a été trouvé avec le ministère de l'intérieur. La compagnie nationale a obtenu le renforcement des escortes et des précautions de sécurité qui entourent les personnes éloignées par la force. Les mesures de sécurité seront graduées en fonction du profil des étrangers concernés (interdits du territoire ou simples sans-papiers). Air France confirmait cette situation, lundi 27 avril, en refusant de la commenter.

Les syndicats de personnels avaient vivement fait pression sur la direction, au début du mois, pour que cessent les reconduites vers Bamako de Maliens déboutés de la circulaire Chevènement et interpellés lors de tentatives d'occupations d'églises à Paris. A la fin de mars et au début d'avril, plusieurs manifestations avaient eu lieu dans les aérogares de Roissy, des militants incitant avec succès des passagers à refuser de monter à bord d'un appareil transportant des personnes reconduites. Ces actions, dont le groupe trotskiste « Jeunes contre le racisme en Europe » avait pris l'initiative, avaient suscité la colère de Jean-Pierre Chevènement, qui avait dénoncé *« l'intervention de petits groupes d'extrême gauche, souvent d'ailleurs instrumentalisés par des formations étrangères »*.

Ces propos avaient provoqué une réaction de solidarité avec les sans-papiers de la part de plusieurs syndicats et des députés verts. Le 1er avril, un Airbus d'Air France assurant la liaison quotidienne vers Bamako avait eu des problèmes, qualifiés par l'escale de Roissy de *« difficultés d'atterrissage »*, avant de se poser sur le tarmac de l'aéroport de la capitale malienne. Selon un passager, les sans-papiers s'étaient battus avec les policiers chargés de leur reconduite, une dizaine de fauteuils avaient été cassés et des hublots endommagés à l'arrière de l'avion.

Cette situation avait conduit Air France, suivie par Air Afrique, à décider de *« mesures conservatoires »* : un embargo sur les reconduites vers Bamako avait été décidé ; sur les autres destinations, la compagnie française n'acceptait plus qu'une seule personne éloignée par vol et exigeait la présence à bord d'une escorte. La Direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec, ex-PAF) du ministère de l'intérieur avait dû se tourner vers des compagnies étrangères, en particulier la Sabena, pour assurer les expulsions vers l'Afrique, via Bruxelles. *« C'est un jeu idiot : on veut nous pousser à la faute en nous contraignant à utiliser des charters »*, commentait-on, lundi 27 avril au matin, dans l'entourage du ministre de l'intérieur, où l'on se satisfaisait de *« la reprise normale des reconduites à la frontière, en vertu de la loi »*.

La décision d'Air France avait suscité une multiplication en chaîne des difficultés dans l'organisation des reconduites. Les refus d'embarquement à destination de la Chine, pays qui fait régulièrement obstacle à la reprise de ses ressortissants, s'étaient multipliés. Lundi 27 avril, une vingtaine de reconduites à la frontières étaient programmées depuis l'aéroport Charles-de-Gaulle à Roissy, dont deux vers le Mali.

***Philippe Bernard***

### *Sami Naïr nommé délégué au co-développement*

**Sami Naïr, professeur de sciences politiques à l'université Paris-VIII, devrait être nommé en conseil des ministres, mercredi 29 avril, délégué interministériel au co-développement. La création de son poste a été publiée, dimanche 26 avril, au *Journal officiel*. Placé auprès du ministre de l'emploi et de la solidarité, Martine Aubry, M. Naïr sera chargé de *« proposer des orientations et des mesures visant au renforcement de la coopération de la France avec les pays d'émigration en vue de convenir, avec eux, dans une perspective de co-développement, d'une meilleure maîtrise des flux migratoires »*.**

**Conseiller du ministre de l'intérieur, Jean-Pierre Chevènement, M. Naïr avait remis au premier ministre, le 10 décembre 1997, un rapport dans lequel il proposait d'organiser *« la mobilité et l'alternance »* des populations immigrées en négociant, chaque année, avec les pays d'origine, des *« contingents de co-développement »* tenant compte des besoins des deux pays.**

# L'Amitié judéo-chrétienne de France a célébré son cinquantenaire

**C'EST** l'une des plus belles aventures intellectuelles de l'après-guerre : l'Amitié judéo-chrétienne de France (AJCF), fondée en 1948, a fêté son cinquantenaire, dimanche 26 avril, au centre Rachi à Paris, au cours d'une assemblée. En présence de David Messas, grand-rabbin de Paris, de Gilles Bernheim, rabbin de la synagogue de la Victoire, et de personnalités chrétiennes comme le cardinal Jean-Marie Lustiger et le pasteur Konrad Raiser, secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises (COE) de Genève, le prix du cinquantenaire de l'Amitié judéo-chrétienne a été remis à René-Samuel Sirat, ancien grand-rabbin de France, et au Père Bernard Dupuy, ancien secrétaire du comité épiscopal pour les relations avec le judaïsme et membre de la commission internationale de dialogue juifs-catholiques.

L'Amitié judéo-chrétienne de France a été fondée en 1948 par l'historien Jules Isaac (1877-1963), auteur la même année du fameux ouvrage *Jésus et Israël*. Ancien compagnon de Charles Péguy, il avait défendu la cause de Dreyfus. Professeur révoqué par Vichy, Jules Isaac a perdu toute sa famille dans la Shoah. En 1948, l'Amitié judéo-chrétienne est une *« petite plante »* qui, rappelle Pierre Pierrard, son actuel président, pousse sur *« un terrain peu fertile »* : la création de l'Etat d'Israël divise les Eglises et, trois ans après la Shoah, la mesure de l'événement n'est pas encore prise : *« La souffrance juive est tellement indicible qu'elle en est incommunicable et, de fait, incommuniquée »*, explique Pierre Pierrard. Hormis des rencontres de chrétiens à titre individuel avec des intellectuels juifs, tout vrai dialogue est impossible, en raison notamment d'une théologie chrétienne à laquelle le judaïsme reste étranger.

Si, du côté protestant, grâce au Conseil œcuménique des Eglises, un dialogue s'amorce dans les années 50, du côté catholique, il faudra la déclaration *Nostra Aetate*, au concile Vatican II (1965), pour que soit corrigé l'*« enseignement du mépris »* que Jules Isaac avait déploré, en 1960 au Vatican, devant le pape Jean XXIII, et que soit enfin reconnu le lien historique et spirituel entre judaïsme et christianisme. Un long travail intellectuel et théologique s'ensuit, dans lequel s'illustrent des personnalités aussi diverses que le grand rabbin Jacob Kaplan, André Néher, Emmanuel Levinas, Edmond Ashkenazi, Gerhard Riegner ou Théo Klein du côté juif ; les pasteurs Boegner et Westphal, Mgr Elchinger, les pères Dabosville, Dupuy et Dujardin et les cardinaux Decourtray et Lustiger du côté chrétien. Leur action a été rappelée, dimanche 26 avril, ainsi que le souvenir de contentieux qui, de l'affaire Finaly (du nom d'enfants juifs baptisés par la gouvernante qui les avait recueillis après-guerre) à la polémique, plus récente, du carmel d'Auschwitz, ont fait peser de lourdes menaces sur le rapprochement entre juifs et chrétiens. Le grand rabbin Sirat a révélé, dimanche, que c'est devant une menace de démission de Mgr Albert Decourtray, archevêque de Lyon, que Jean Paul II s'était décidé à intervenir, en 1989, pour mettre fin à l'occupation du carmel d'Auschwitz par des religieuses polonaises.

Des impasses théologiques demeurent aujourd'hui. La responsabilité de l'antijudaïsme chrétien dans la Shoah suscite encore des malentendus, comme vient de le montrer l'accueil réservé au document du Vatican sur le souvenir du génocide. Les débats de dimanche au centre Rachi ont rappelé que les jeunes chrétiens ne partageaient pas la même culpabilité à l'égard de la Shoah. De même, les minorités chrétiennes du Proche-Orient s'interrogent-elles sur l'attitude jugée complaisante des Eglises européennes à l'égard d'Israël. Il faudrait ajouter les menaces qui planent en raison de résurgences de l'antisémitisme. Autant dire que les intuitions de 1948 restent intactes : en dehors de tout « syncrétisme », développer des liens entre *« gardiens d'une source commune »* pour éviter le retour des erreurs et des crimes passés.

***Henri Tincq***



# L'association des Enfants d'Izieu demande l'exclusion de M. Millon

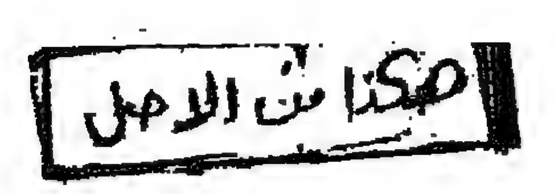
**LES MEMBRES** de l'association du Musée-Mémorial des Enfants d'Izieu ont demandé, dimanche 26 avril, l'exclusion de Charles Millon, membre de droit du conseil d'administration en qualité de président de la région Rhône-Alpes. Au cours de leur assemblée annuelle, ils ont considéré, dans une motion approuvée par 61 suffrages, qu'*« en se faisant élire avec le soutien du Front national, Charles Millon s'est placé lui-même hors de l'association, dont la mission statutaire est la lutte contre toutes les formes de racisme et de xénophobie »*. Cette procédure d'exclusion suppose une modification des statuts, qui doit être avalisée lors d'une assemblée générale extraordinaire dans les prochaines semaines. Lors des cérémonies du souvenir qui ont précédé l'assemblée, Charles Millon ne s'est ni présenté ni fait représenter, contrairement aux années précédentes. Il n'a fait déposer aucune gerbe à Izieu. A Belley, dont il est le maire, le président de la région Rhône-Alpes a déposé une gerbe, le matin, place des Enfants-d'Izieu, non sans être confronté à des manifestations hostiles.

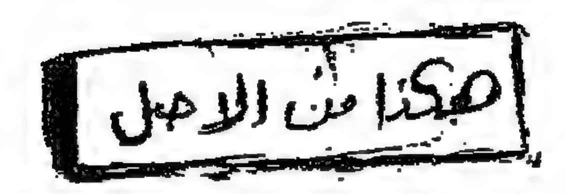
# Un cyclone en Polynésie française provoque la mort de huit personnes

**HUIT MORTS**, un disparu, une vingtaine de blessés : les îles de Tahaa et de Raiatea ont été frappées, dans la nuit du 24 au 25 avril, par le cyclone tropical Alan. Ce sont des glissements de terrain qui ont entraîné la mort de cinq personnes à Tahaa et de trois autres à Raiatea, où une fillette de deux ans est toujours portée disparue. Les collines se sont décrochées sur plusieurs dizaines d'hectares, provoquant de très importants dégâts : maisons emportées, réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone détruits, routes coupées. Les rafales de vent ont atteint une ampleur inédite pour la région : plus de 160 kilomètres-heure. A Maupiti, à Bora-Bora et surtout à Huahine, les maisons polynésiennes traditionnelles, avec leur toit en tôle, n'ont pas résisté. Près de deux cents maisons ont été détruites dans l'ensemble des îles Sous-le-Vent.

Le cycle El Niño provoque des pluies aussi abondantes que tardives dans la région ouest de la Polynésie française. Le centre météorologique de Bora-Bora a relevé un taux exceptionnel de 295 ml de précipitations en vingt-quatre heures, dans la nuit de cauchemar vécue par les Raromatais. – *(Corresp.)*

Tirage du *Monde* daté dimanche 26-lundi 27 avril : 590 066 exemplaires - 3







Le Monde

S U P P L E M E N T



# L'EURO entre en Europe

Un événement « historique ». L'expression est fréquemment utilisée mais souvent usurpée. S'agissant du lancement de l'euro, le 1er janvier 1999, pourtant, elle se justifie. Pour la première fois dans l'histoire économique contemporaine, onze pays, des pays différents par leur taille, leur culture, leur structure et leurs traditions, vont renoncer chacun à leur monnaie nationale pour adopter, ensemble, une monnaie unique. La décision sera formellement prise par les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze lors du sommet européen du 2 mai 1998, à Bruxelles. Elle ouvre une nouvelle phase dans la construction de l'Europe. Les Onze pourraient être rapidement rejoints par d'autres. L'euro est, à l'évidence, une aventure. Jamais jusqu'à présent des pays indépendants et aussi nombreux n'avaient accepté de renoncer, dans des conditions pacifiques, à cet élément de souveraineté qu'est l'émission de monnaie. Les promoteurs de l'euro ne peuvent s'inspirer d'aucune expérience passée ni d'aucune réflexion théorique approfondie pour choisir leur route. Le projet vient de loin. Il a connu de nombreuses vicissitudes. Il a alimenté, partout, des débats passionnés. Facteur de stabilité à l'intérieur d'un espace économique qui s'est fortement restructuré depuis le traité de Rome de 1957, il apparaît en cette fin du XXe siècle comme le complément indispensable au marché unique. Le traité de Maastricht de 1992 en est l'expression. Une aventure, c'est un pari. L'euro, c'est le pari que dans une économie mondialisée, les Européens ont tout à gagner à travailler ensemble. C'est le pari qu'un vaste marché réellement unifié, s'il est un accélérateur de concurrence, est aussi un élément de compétitivité. C'est le pari enfin qu'avec une monnaie internationale les 320 millions d'Européens seront aussi mieux à même de défendre leurs intérêts sur les marchés mondiaux, face aux Américains, et à leur dollar en particulier. Mais une aventure, c'est aussi l'inconnu. L'euro est porteur de nombreuses incertitudes. L'Union monétaire conduira-t-elle à l'union politique ? A quelle union politique ? Après le lancement de l'euro, il y aura encore bien des crises et bien des débats. Entre pays, mais aussi entre Français.



page VI
Que restera-t-il de la politique économique française ?

pages IV et V
La Banque centrale européenne et le conseil de l'euro

page VIII
Entretien avec le député européen Jean-Louis Bourlanges et l'historien Sergio Romano



page IX
La monnaie unique concurrencera le dollar

Illustrations : Nicolas Vial



Lors du conseil européen du 2 mai, sera arrêtée la liste des onze pays constituant le cercle fondateur de l'euro. Les pays pressentis sont : l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, l'Espagne, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et le Portugal.

Un dossier coordonné par « Le Monde Economie »

## LA CONSTRUCTION DE L'EUROPE

**1944**
Les accords de Bretton Woods établissent un système de changes fixes. Ils font du dollar américain la monnaie de référence internationale.



AFP

*Robert Schuman*

**9 MAI 1950**
Déclaration du ministre français des affaires étrangères Robert Schuman : *« L'Europe se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait. »*

**18 AVRIL 1951**
Le traité de Paris institue la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) entre six pays : la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas et la République fédérale d'Allemagne.

**30 AOÛT 1954**
Echec du projet de Communauté européenne de défense (CED).

**25 MARS 1957**
Les Six décident de créer un marché commun couvrant l'ensemble des activités économiques. Deux traités sont signés à Rome : l'un donne naissance à la Communauté économique européenne (CEE) et l'autre à la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).

**1958**
L'Accord monétaire européen (AME) remplace l'Union européenne des paiements.

**14 JANVIER 1961**
La Politique agricole commune (PAC) se met en place, étayée par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga).

**1962**
L'unité de compte (UC) est la première expression monétaire de la Communauté européenne.

**1964**
Un comité des gouverneurs des banques centrales est créé.



AFP

*Charles de Gaulle et Konrad Adenauer*

**6 JUILLET 1965**
La France du général de Gaulle se retire des institutions communautaires. La *« politique de la chaise vide »* vise à infléchir la CEE dans un sens moins fédéraliste.

**29 JANVIER 1966**
Le *« compromis de Luxembourg »* réintroduit le vote à l'unanimité dans les institutions de la CEE. La France reprend sa place à Bruxelles.

**1er JUILLET 1968**
L'union douanière entre en vigueur : les droits de douane disparaissent entre les Six et un tarif extérieur commun est appliqué aux produits en provenance des pays tiers.

**22 AVRIL 1970**
La CEE se dote de ressources propres.

**OCTOBRE 1970**
Dans la suite du rapport Barre, le plan Werner préconise la mise en place d'une union économique et monétaire, dans les dix ans, accompagnée d'une libération totale des mouvements de capitaux, de parités irrévocables et du remplacement des monnaies nationales par une monnaie unique. Ce plan est approuvé par l'Europe des Six en mars 1971.

# Autant en emporte l'euro

**Dans la monnaie unique, l'idée est française et le mode d'emploi allemand. Depuis la chute du mur de Berlin, le projet a pris une dimension politique : structurer l'Europe pour faire face à la disparition des deux blocs**

La monnaie unique européenne aurait-elle vu le jour sans la réunification de l'Allemagne ? Cette question-clé n'a pas fini de donner du fil à retordre aux historiens. On commence à connaître les circonstances qui amenèrent les chefs d'Etat et de gouvernement européens, en décembre 1989, à décider de convoquer une conférence intergouvernementale chargée de finaliser l'Union économique et monétaire. Cette initiative devait aboutir, deux ans plus tard, à la signature du traité de Maastricht.

En décembre 1989, les dirigeants européens sont sous le choc de la chute du mur de Berlin, intervenue le 9 novembre. Lorsqu'ils se réunissent à Strasbourg, les 8 et 9 décembre, pour le sommet de clôture de la présidence française du conseil européen, les Douze sont inquiets. Ils veulent savoir si l'Allemagne, en marche vers l'unité, est tentée par d'éventuelles aventures en solitaire. *« Je n'ai jamais participé à un sommet européen aussi glacial que celui-là »*, écrit Helmut Kohl dans ses Mémoires.

**SACRIFIER LE MARK**

En position d'accusé, le chancelier doit tout faire pour rassurer. Bien conscient des difficultés de faire passer l'idée de monnaie européenne auprès de son opinion publique, le chancelier Kohl se décide à sacrifier le mark, après plusieurs semaines d'hésitations mal interprétées par ses partenaires. Il accepte de fixer une date-butoir pour la convocation d'une conférence intergouvernementale sur l'Union économique monétaire (UEM), qui devra avoir commencé ses travaux *« avant la fin de 1990 »*, selon le texte de conclusion du sommet de Strasbourg. Cet engagement était demandé au chancelier Kohl depuis plusieurs semaines – notamment par François Mitterrand –, jusqu'alors en vain.

Les eurosceptiques allemands considèrent que l'acte de naissance de l'euro pose un grave problème. *« L'Allemagne devait-elle abandonner le symbole de sa puissance, le mark, pour rester supportable aux yeux de ses voisins ? »*, s'interrogeait tout récemment l'hebdomadaire *Der Spiegel*, dont les éditoriaux présentent régulièrement l'euro comme l'instrument d'un complot ourdi par la France pour amoindrir la puissance allemande. En accréditant l'idée que l'euro a été conçu pour rassurer ses partenaires – à commencer par les Français –, cette interprétation des faits nourrit la méfiance et le doute.

**RÉUNIFICATION ALLEMANDE**

Cette lecture des événements est sans doute trop simple. En décembre 1989, les envoyés spéciaux du *Monde* à Strasbourg parlent bien, à propos de l'union monétaire, de *« l'épreuve de vérité imposée au chancelier Kohl »*. Mais constatent aussitôt : *« A aucun moment, les chefs d'Etat et de gouvernement ne donnèrent l'impression qu'ils mettaient entre les mains du chancelier une sorte de marché en vertu duquel ils auraient échangé leur compréhension bienveillante pour l'unité allemande contre son engagement pour l'union monétaire. Les deux questions ont été traitées séparément. »*

Les témoins directs des faits ont un propos très nuancé sur le lien entre unification allemande et abandon du mark.

*« Je ne me souviens d'aucune pression politique particulière »*, déclare au *Monde* Karl Otto Pöhl, qui était alors président de la Bundesbank. *« Certes, on peut dire que l'unification allemande a accéléré le processus de l'Union économique et monétaire, mais sans oublier que ce projet a été relancé avant la chute du mur de Berlin et comme venant couronner, en quelque sorte, l'effort d'intégration économique réalisé avec succès grâce à l'objectif 92 du marché unique et à l'Acte unique »*, ajoute Jacques Delors, l'ancien président de la Commission européenne.

L'euro n'a pas été *« le prix à payer pour la réunification allemande »*, comme le disent les eurosceptiques d'outre-Rhin. Tout semble indiquer que le projet de monnaie européenne aurait sans doute vu le jour, chute du mur ou non.

Mais cet événement, outre qu'il a accéléré le processus, a surtout profondément transformé son caractère. Jusqu'en 1989, la monnaie européenne était un projet de nature technique. A partir de 1989, elle prend une dimension politique de premier plan : on lui demande de structurer l'Europe pour lui permettre de faire face à la disparition des deux blocs. Du point de vue de tous, et notamment des dirigeants de Bonn, il s'agit d'assurer, par l'intégration européenne, l'ancrage de l'Allemagne à l'Ouest et la paix sur le continent.

La suite est une succession de coups de théâtre et d'événements dramatiques : le quasi-éclatement du système monétaire européen (SME) en 1992, l'entrée en scène des peuples la même année avec les référendums en France ou au Danemark, et les réflexions qui naissent à mesure que l'aggravation du chômage fait douter des vertus futures de la monnaie unique.

Les mouvements sociaux de décembre 1995, en France, sanctionnent la récente conversion de Jacques Chirac à l'orthodoxie financière et à l'euro. Le retour au pouvoir de la gauche en France, en juin 1997, fait à son tour craindre un abandon du projet : les conditions posées par Lionel Jospin à la monnaie unique ressemblent à un quitte ou double. Au même moment, la gauche social-démocrate allemande se donne un nouveau candidat à la chancellerie fédérale, Gerhard Schröder, qui ne cache pas que l'Union monétaire, pour lui, *« n'apportera pas de paysages fleuris et commencera par coûter des emplois »* (entretien à la *Bild Zeitung*, 26 mars 1998). Chaque avancée vers l'euro s'accompagne d'une atmosphère de crise de nerfs. Régulièrement, c'est un accord franco-allemand qui permet d'aller de l'avant. Comme on le voit dès le tournant de 1989, l'Allemagne et la France sont au cœur de la « saga » de l'euro. La force du deutschemark en Europe a fait de l'Allemagne d'après-guerre le pays-clé de tout projet d'union monétaire du continent. Quant à la France, elle est à l'origine intellectuelle d'un projet d'unification monétaire dont l'objectif premier a toujours été de concurrencer, voire de remplacer, l'étalon monétaire du dollar.

*« L'euro n'est pas un projet franco-allemand »*, dit Jacques Delors. Voire ! Les étapes-clés de la monnaie unique ont été décidées à Bonn, Paris, Francfort, bien davantage qu'à Londres, La Haye, Rome ou Madrid et même Bruxelles.

Jusqu'à 1989, les idées d'union monétaire avaient plutôt été défendues par la France. Elles n'avaient jamais pu se traduire dans les faits en raison de la trop grande diversité des économies européennes (notamment de leur taux d'inflation).

Dès la fin des années 60, l'idée d'une union monétaire européenne était dans l'air : c'est Raymond Barre, alors vice-président de la Commission européenne, qui élabore le premier les contours d'une *« monnaie européenne »* conçue pour compenser les effets dévastateurs de l'effondrement prévisible du système de Bretton Woods : au printemps de 1968, le lien entre l'or et le dollar avait commencé à vaciller dans le contexte du creusement des déficits américains et de la guerre du Vietnam. La convertibilité dollar-or devait être définitivement abandonnée en 1971.

## Les Européens n'ont jamais cessé d'être agacés par le rôle prépondérant du dollar après la seconde guerre mondiale

Les Européens n'ont jamais cessé d'être agacés par le rôle prépondérant du dollar après la seconde guerre mondiale (le général de Gaulle parlait à ce propos d'un *« exorbitant privilège »*). C'est pour revenir à la stabilité du système monétaire international que l'on commence à réfléchir à l'union monétaire de l'Europe. L'idée des Français, surtout, c'est que les Européens devront un jour concurrencer le dollar avec une monnaie qui soit la leur (une idée complètement étrangère aux Allemands).

En 1970, les Six se fixent pour objectif de parvenir à l'union monétaire en 1980 (c'est le plan Werner). Mais la vague d'inflation du début des années 70 provoque des réactions désordonnées en Europe et fait échouer le projet. Pourtant, la coopération monétaire progresse grâce à la création du « serpent monétaire » (1972), puis du SME (1979) – sur initiative du président Giscard d'Estaing et du chancelier Schmidt.

Dès l'Acte unique de 1986, les dirigeants européens inscrivent dans le traité de Rome, qui était resté muet sur le sujet, le principe selon lequel l'Europe devait se doter à terme d'une *« capacité monétaire »*. Jusqu'à 1989, les objectifs poursuivis sont purement monétaires : il s'agit de rétrécir les marges de fluctuation entre les monnaies européennes. Avec le recul de l'histoire, le système monétaire européen aura permis de faire converger vers le bas les taux d'inflation en Europe, préalable indispensable à l'unification monétaire du continent.

Lorsque le projet renaît à la fin des années 80, les mouvements de Yo-Yo de la monnaie américaine servent, là encore, d'élément incitatif. On est dans le contexte des accords du Plaza (septembre 1985) et du Louvre (février 1987), adoptés pour limiter la hausse puis la baisse excessive de la monnaie américaine. S'ajoute, à l'automne 1987, le krach boursier de Wall Street, qui fait dire au président Mitterrand qu'il y a *« nécessité d'une monnaie commune aux Européens »* et qu'il ne faut pas *« laisser des millions d'êtres humains au hasard des spéculations, des volontés de puissance et des rapports de force »* (discours prononcé à Aix-la-Chapelle le 22 octobre 1987).

Pour les dirigeants français, la monnaie européenne doit surtout permettre de limiter l'influence prépondérante de la Bundesbank sur la politique monétaire du continent. En fait, sous prétexte de contenir l'hégémonie du deutschemark, la France s'est acheminée peu à peu vers l'adoption de pratiques monétaires inspirées de l'Allemagne. Entre 1969 et 1985, le franc a perdu 75 % de sa valeur par rapport au mark : c'est aussi pour empêcher la dégringolade permanente du franc – à coups de dévaluations répétitives, dont la dernière remonte à 1986 – que les dirigeants français adoptent, à partir du tournant de la rigueur en 1983, une approche monétaire orthodoxe : la monnaie européenne se fera, dès lors, sur le modèle du deutschemark. De fait, les Allemands prennent le dossier en main à la fin des années 80. Le 26 février 1988, le ministre des affaires étrangères allemand, Hans-Dietrich Genscher, publie un « mémorandum » intitulé « Pour la création d'un espace monétaire européen et d'une banque centrale européenne ». Après les chanceliers sociaux-démocrates Willy Brandt et Helmut Schmidt, c'est la troisième fois qu'un dirigeant allemand, relayant les préoccupations françaises, joue un rôle décisif en faveur de l'union monétaire.

**AMBIANCE GLACIALE**

On pouvait lire, dans le texte fondateur de Hans Dietrich Genscher, que la création d'un *« espace monétaire européen »* (ce texte ne parlait pas encore de monnaie unique) était *« le complément nécessaire, du point de vue économique, au marché unique »*, qui devait voir le jour au début de 1993.

Interrogé dix ans plus tard, en avril 1998, l'ancien ministre des affaires étrangères allemand se souvient : *« Lorsque j'ai présenté mon mémorandum au printemps 1988, le chancelier Kohl n'était pas très satisfait. Mais les leaders d'opinion, par exemple dans les milieux économiques et bancaires, étaient très positifs. »*

Le « mémorandum Genscher » débouche directement sur la création d'un comité de réflexion, présidé par Jacques Delors, créé en juin 1988 au sommet de Hanovre. Sa mission : *« Etudier et proposer les étapes concrètes devant mener à l'union économique et monétaire. »* Les discussions sont très difficiles, l'ambiance est glaciale. *« J'ai failli partir tout de suite »*, se souvient Karl Otto Pöhl, qui était outré que la présidence du comité ait été confiée à quelqu'un qui, en tant que président de la Commission européenne, représentait un pouvoir politique suspect.

En avril 1989, le rapport Delors est remis aux chefs d'Etat et de gouvernement européens à Madrid. Une idée forte est retenue par tous : la prospérité est subordonnée à la défense des monnaies fortes. On retient un processus en trois étapes mais sans calendrier : seule la première phase est fixée au 1er juillet 1990, date de la libération des mouvements de capitaux. Le remplacement des monnaies nationales par une monnaie commune est qualifié de *« naturel et souhaitable, mais pas strictement nécessaire »*. A la demande des Allemands, le rapport insiste sur l'harmonisation des politiques économiques, *« en particulier dans le domaine fiscal »*.

# *La prochaine étape, le « mondo » ?*

En ce printemps 2011, à quelques jours du lancement du « mondo », les plus anciens se souviennent de l'échec, lamentable, d'un autre projet de monnaie unique, bien plus modeste pourtant, l'euro. Dans les volumineux dossiers qu'elle consacre à la monnaie unique mondiale, la presse la plus « mondosceptique » ne peut s'empêcher de rappeler les tristes conditions dans lesquelles les promoteurs de l'euro avaient dû, finalement, renoncer à leur projet.

*« Une fois encore, les économistes s'étaient trompés »*, lit-on ainsi sur l'écran de l'un des titres les plus sérieux du moment, *The Universe*. *« A l'époque, à la fin du XXe siècle*, raconte au reporter une jeune Italienne, âgée de quatre-vingt-un ans, militante du "mondo" après avoir lutté pour l'euro, *ces beaux savants, les économistes, nous avaient avertis : les désaccords entre Européens sur la politique monétaire, ils disaient même le policy mixte ou quelque chose comme cela allaient tuer notre rêve »*.

La réalité, c'est que ce sont les populations, excédées par l'anarchie occasionnée par ces histoires d'échange de billets, qui ont fait capoter l'euro. Tout était pourtant bien parti. Le 4 janvier 1999, toutes les opérations financières entre les onze promoteurs du projet avaient basculé en euros. Les Anglais et les Danois avaient fini par rejoindre cette union monétaire.

La Slovénie et la Hongrie s'y préparaient. Mais en 2001, l'odyssée de l'euro avait brutalement pris fin. Le changement de monnaie – et la désorganisation occasionnée – avait provoqué alors une véritable révolte dans les populations. Et un retour en arrière irrémédiable.

**ÉTIQUETTES MULTIPLES**

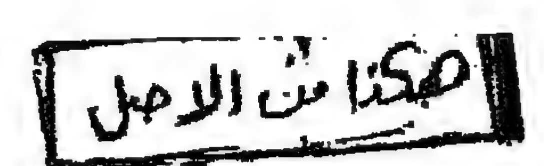
« Quel b... !, se rappelle la belle Italienne. *Les gens en avaient marre de ne plus voir ce qu'ils achetaient à cause des étiquettes multiples que les commerçants avaient installées* (le double affichage était devenu la règle). *Ils avaient le sentiment, pas faux, de se faire rouler par les arrondis. Ils avaient peur de ne pouvoir échanger, le moment venu, toutes leurs pièces et billets* (à l'époque, on utilisait encore beaucoup ces moyens de paiement rudimentaires). *Et puis, les gens qui avaient quelques billets cachés sous les matelas ne souhaitaient pas les sortir.* » Bref, le 23 décembre 2001, les pays de l'euro renonçaient à l'échange de billets et à leur grand projet.

Aujourd'hui, que l'on se rassure, le « mondo » ne risque pas une telle mésaventure. Les pièces et les billets ont depuis longtemps disparu de la planète.

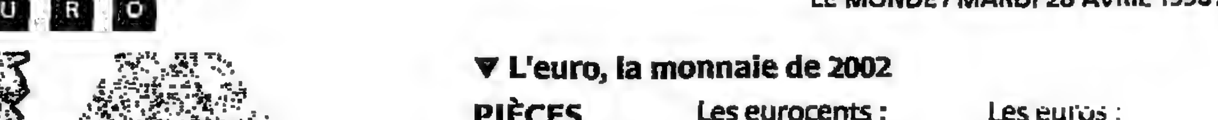
Un simple ordre, communiqué à partir de la Banque centrale mondiale, à Washington, permettra d'exprimer en « mondo » les sommes en monnaie nationale (le dollar, le yuan, le deutschemark, etc.) que chacun des dix milliards d'êtres humains porte sur soi.

A quelques jours du grand basculement, prévu pour le 1er avril, un ultime sommet est consacré à la mise au point des derniers préparatifs. Dans les couloirs de la conférence, le représentant de la France ironise : *« Pourquoi donc rebaptiser le dollar ? »*. Pour avoir perdu toute influence dans le système monétaire international, les Français n'en conservent pas moins leur pertinence. Et leur impertinence, mais un peu tard.

*Erik Izraelewicz*



L'EURO



IRLANDE 1973 · ROY.UNI 1973 · DANEMARK 1973 · SUÈDE 1995 · FINLANDE 1995 · PAYS-BAS 1957 · ALLEMAGNE 1957 · 1957 · LUX. 1957 · FRANCE 1957 · 1995 · PORTUGAL 1986 · 1986 · ITALIE 1957 · GRÈCE 1981

## ▼ L'euro, la monnaie de 2002

**PIÈCES**

Un côté sera commun à toute la zone euro. L'autre sera propre à chaque pays

Les eurocents : Pièces de 1, 2, 5, 10, 20, 50 cents (1 euro = 100 c)

Les euros : Pièces de 1 et 2 euros

**BILLETS**

Une face commune

Ils sont de 5, 10, 20, 50, 100, 200 et 500 euros

## ▼ Mise en place

| Mars 1998 | Milieu de 1998 | 1er janvier 1999 | 1er janvier 2002 | Fin 2002 |
|---|---|---|---|---|
| Désignation des pays | Installation de la BCE (Banque centrale européenne) | Transactions en euros entre BCE et banques nationales | Mise en circulation des pièces et billets | Les monnaies nationales n'ont plus cours |

(1 euro = 1,1 $ et 6,5 FF)

PIB en milliards de dollars: MOINS DE 100 · DE 100 À 300 · DE 300 À 600 · DE 1 000 À 2 000 · PLUS DE 2 000

POPULATION en millions d'habitants

PAYS EXCLUS PROVISOIREMENT DE L'EURO: PAYS

DATE D'ADHÉSION À L'UNION EUROP.: 1957

## ▼ PIB par habitant

en milliers de dollars

| Pays | PIB par habitant |
|---|---|
| LUXEMBOURG | 32,6 |
| DANEMARK | 22,31 |
| BELGIQUE | 21,45 |
| AUTRICHE | 21,12 |
| ALLEMAGNE | 21,11 |
| PAYS-BAS | 20,62 |
| FRANCE | 20,53 |
| ITALIE | 19,95 |
| SUÈDE | 19,11 |
| IRLANDE | 18,78 |
| FINLANDE | 18,65 |
| ROY.UNI | 18,61 |
| ESPAGNE | 14,79 |
| PORTUGAL | 13,06 |
| GRÈCE | 12,99 |

On voit bien, dès ce moment, que ce dossier technique, qui ne provoque pas l'enthousiasme des Européens, devient dès lors excessivement politique. La monnaie est vue comme *« un projet de saut collectif vers la création d'une Europe politique »* (Jacques Delors). Même les adversaires de la monnaie unique voient bien, comme Jean-Pierre Chevènement, que *« le projet de monnaie unique est la dernière tentative de l'idéologie postnationale pour forcer les peuples dans la direction d'une union politique dont le dessein leur avait été dissimulé »* (tiré de son livre *France-Allemagne : parlons franc*, Plon 1996). L'important, ici, ce sont les conditions fixées par l'Allemagne afin que l'entreprise réussisse. Les Allemands parlent, dès le départ, du nécessaire consensus en matière de politique économique générale (*Ordnungspolitik*) qui doit régner entre les Européens avant le passage à l'union monétaire.

Ils insistent sur l'*« autonomie »* de la banque centrale, même si ces idées ne vont jamais assez loin pour les banquiers centraux allemands, dès le départ méfiants à l'égard du projet. Un peu plus tard, les Allemands vont insister sur le strict respect des critères de stabilité du traité de Maastricht (alors *que le fameux critère des 3 % a été* proposé par la France). En septembre 1994, les dirigeants de la CDU envisagent de limiter la monnaie unique aux cinq pays du « noyau dur » de l'Europe, excluant l'Italie de cette vision géopolitique rhénane.

A Bonn, on est opposé à la création d'une monnaie unique tant que l'Europe ne se sera pas transformée en union politique. Selon cette approche qui a toujours été celle des Allemands, la monnaie a pour mission de couronner un ensemble politique constitué. Pendant très longtemps, Helmut Kohl dit qu'il ne fera jamais la monnaie unique sans l'union politique.

Mais l'histoire en décide autrement. *« Hans Dietrich Genscher savait que l'union monétaire était plus facile à faire que l'union politique avec les Français, sachant combien ces derniers ont toujours été agacés par l'influence de la Bundesbank »*, dit aujourd'hui Horst Köhler, qui était « sherpa » du chancelier Kohl lors des négociations préalables au traité de Maastricht.

▼

**Les termes actuels du débat sont posés dès la fin des années 80 : notamment les désaccords franco-allemands autour du pacte de stabilité et les relations entre pouvoir politique et pouvoir monétaire**

Dès le milieu des années 80, ce conflit d'idées est très fort, notamment en Allemagne. La ligne de partage entre partisans de l'« engrenage » et avocats du « couronnement » oppose Bonn et Francfort. Elle est sans doute tout aussi importante que celle qui oppose les *Français et les Allemands sur le* thème du contrôle politique de la monnaie et du « gouvernement économique » européen. Entre 1986 et 1988, le ministre des finances Edouard Balladur a relancé l'idée de la monnaie unique en insistant – déjà – sur la nécessité de placer la banque centrale européenne sous contrôle d'une institution politique européenne, et en provoquant – déjà – l'ire des Allemands.

Tous les termes les plus actuels du débat monétaire européen sont posés dès la fin des années 80 – notamment les désaccords franco-allemands autour du pacte de stabilité et les relations entre pouvoir politique et pouvoir monétaire. En mai 1988, le président de la Bundesbank, Karl Otto Pöhl, dans un *article de presse, lance une mise en* garde contre les *« illusions »* de l'Union économique et monétaire. Il voue le projet à l'échec si celui-ci n'est pas accompagné d'une étroite coordination des politiques économiques, financières et monétaires, qu'il ne cache pas pour improbable dans le contexte de l'époque. Pour lui, *rien ne permet de garantir que* les Européens s'engagent sérieusement autour de concepts-clés comme la stabilité des prix, l'indépendance de la banque centrale ou l'interdiction de financer les déficits publics à l'aide de la planche à billets. Il répète ces arguments lors d'une conférence restée fameuse, *tenue à Paris en janvier 1990*, dans le contexte de l'unification allemande.

Le banquier central allemand avoue aujourd'hui qu'il a été *« étonné »* de constater, à la signature du traité de Maastricht, en février 1992, combien les Européens, et en particulier les Français, *avaient été prêts à abandonner leur* culture monétaire traditionnelle pour adopter l'indépendance de la banque centrale. Voilà l'élément qui, aux yeux des Allemands, représente la condition *sine qua non* de l'euro, un élément autrement plus important que les critères du traité de Maastricht ou le pacte de stabilité. *« C'est parce que les Français ont accepté ce choc culturel, et même de placer le siège de la future banque centrale à Francfort, que l'Allemagne a continué à jouer le jeu jusqu'au bout »*, dit-il aujourd'hui avec le recul du temps.

*Lucas Delattre*



*Richard Nixon* (AFP)

**AOÛT 1971**
**Le président Richard Nixon suspend la convertibilité en or et laisse le cours du dollar fluctuer au gré du marché. Cette décision met fin aux accords de Bretton Woods et fait avorter le plan Werner qui était fondé *sur la fixité des changes* par rapport au dollar.**

**MARS 1972**
**Les pays de la Communauté créent le « serpent monétaire dans le tunnel », système qui prévoit le flottement concerté des monnaies à l'intérieur *de marges de fluctuation* étroites par rapport au dollar.**

**1er janvier 1973**
**L'Europe des Six devient l'Europe des Neuf avec l'adhésion du Danemark, de l'Irlande et du Royaume-Uni.**

**JANVIER 1974**
**Le premier choc pétrolier, la faiblesse du dollar et les politiques divergentes réduisent le « serpent » à l'Allemagne, au Benelux, aux Pays-Bas et au Danemark.**

***10 DÉCEMBRE 1974***
**Les chefs d'Etat et de *gouvernement décident* de se réunir au moins trois fois par an en conseil européen pour débattre des affaires de la CEE, mais aussi des grandes questions de politique étrangère.**

**1er JANVIER 1975**
**Le Fonds européen de développement régional (Feder) est créé pour aider les régions *les moins riches*.**

**28 FÉVRIER 1975**
***La CEE* et 46 pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) *signent la convention* de Lomé qui assure le libre accès au marché communautaire des produits originaires des ACP.**

**MARS 1979**
**La Communauté crée le système monétaire européen (SME). Celui-ci est basé sur des taux de change stables, *mais révisables*, entre les monnaies des Etats membres et fondés sur des taux pivots définis en fonction de l'European Currency Unit ou ECU, qui est un panier de monnaies. La bande de fluctuation autorisée est de 2,25 % de part *et d'autre de ce* cours pivot.**



*Simone Veil* (AFP)

**7-10 JUIN 1979**
**Les citoyens des Neuf élisent au suffrage universel direct les 410 députés européens. Simone Veil est le premier président de ce nouveau Parlement européen.**

**1er JANVIER 1981**
**En accueillant la Grèce, la CEE *devient l'Europe des Dix*.**



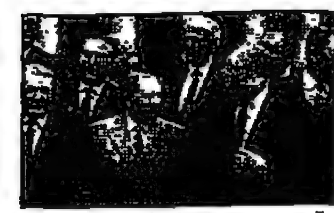
*Jacques Delors* (AFP)

L' E U R O

1er JANVIER 1985
Les premiers passeports européens sont mis en circulation.

1er JANVIER 1986
La Communauté s'élargit à l'Espagne et au Portugal. Elle devient l'Europe des Douze.

27-28 FÉVRIER 1986
L'Acte unique européen, voulu par François Mitterrand et Helmut Kohl, relance la construction européenne. Il modifie le traité de Rome, permet le vote à la majorité qualifiée pour l'harmonisation des législations et fixe au 1er janvier 1993 la réalisation d'un grand marché intérieur sans frontières.


*François Mitterrand et Helmut Kohl* (AFP)

26 FÉVRIER 1988
Mémorandum du ministre allemand des affaires étrangères Hans-Dietrich Genscher *« Pour la création d'un espace monétaire européen et d'une banque centrale européenne »*.


*Hans Dietrich Genscher* (AFP)

26-27 JUIN 1989
Malgré l'opposition de Margaret Thatcher, le conseil européen adopte le plan Delors qui propose la réalisation de l'Union économique et monétaire (UEM) en trois étapes.



*Margaret Thatcher* (AFP)

19 JUIN 1990
La signature de la convention de Schengen prépare la suppression totale des contrôles aux frontières entre l'Allemagne, la Belgique, la France, le Luxembourg et les Pays-Bas.

1er JUILLET 1990
La première phase de l'UEM commence avec la libéralisation complète des mouvements de capitaux au sein de la CEE et le renforcement de la coordination des politiques économiques de ses Etats membres.

7 FÉVRIER 1992
Le traité de Maastricht est signé. Il arrête le cadre juridique et l'échéancier de l'Union économique et monétaire (UEM).

1er JANVIER 1993
Les personnes, les marchandises, les services et les capitaux circulent librement à l'intérieur de la CEE. Les contrôles douaniers sont supprimés aux frontières communes des pays membres.

2 AOÛT 1993
Après une année de turbulences monétaires qui ont entraîné la sortie de la livre britannique et de la lire italienne du SME, la bande de fluctuation de chaque monnaie par rapport à son taux pivot est élargie à 15 %.

1er NOVEMBRE 1993
Le traité de Maastricht entre en vigueur et l'Union européenne prévoit la coopération des Etats en matière d'économie et de monnaie, de politique étrangère et de sécurité commune, de justice et d'affaires intérieures.

# La Banque centrale européenne, première institution fédérale

## La politique monétaire sera définie par les six membres du directoire de la BCE et les gouverneurs des banques centrales des Etats participant à l'euro

La mise en place de la Banque centrale européenne (BCE) qui devrait avoir lieu, sauf coup de théâtre, lors du sommet européen extraordinaire de Bruxelles du 2 mai, marquera le véritable démarrage de l'Union monétaire. Plus encore que l'annonce, le même jour, par les chefs d'Etat et de gouvernement de la liste des pays participant au premier train de l'euro ou des futures parités bilarétales de conversion des devises européennes, la nomination du président de la BCE et des membres de son directoire donnera une dimension concrète ; elle offrira enfin un visage au projet de monnaie unique. On connaîtra les noms de ceux qui détiendront le pouvoir, décisif, de fixer les taux d'intérêt en Europe, on saura enfin qui, du Néerlandais Wim Duisenberg ou du Français Jean-Claude Trichet, sera le premier patron monétaire européen.

Car en dehors de ces problèmes de nomination, toutes les questions ayant trait à la BCE sont, du moins en apparence, entièrement réglées : structures, fonctionnement, pouvoirs, missions...

L'institut d'émission européen – qui ne deviendra pleinement opérationnel qu'à partir du 1er janvier 1999, les décisions sur les taux directeurs à l'intérieur des pays du bloc euro restant du ressort des banques centrales nationales jusqu'au lancement officiel de la monnaie unique –, sera la seule institution européenne de type fédéral, les rédacteurs du traité de Maastricht s'étant largement inspirés des banques centrales américaine ou allemande. La BCE sera, au sens propre, la Banque fédérale de l'Europe.

Le conseil des gouverneurs de la BCE, composé des six membres du directoire de la BCE et des onze gouverneurs des banques centrales des Etats participant à l'euro, définira la politique monétaire et déterminera le niveau des taux directeurs dans la zone euro. De la même façon qu'aux Etats-Unis, c'est à Washington qu'est fixé le niveau des taux dans tout le pays, c'est à Francfort, au siège de la BCE, que sera décidé le taux directeur unique dans toute l'Europe, que ce soit en France, en Allemagne, en Espagne ou au Portugal.

Centralisée dans sa conception, la politique monétaire européenne sera en revanche décentralisée en ce qui concerne sa mise en application : celle-ci s'effectuera auprès des banques centrales nationales de chaque pays du bloc euro. La Banque de France, par exemple, ne disparaîtra pas avec le lancement de l'euro : son conseil de la politique monétaire (CPM) continuera à se réunir afin de préparer, en fonction des données économiques recueillies, le point de vue de la France avant les réunions du conseil de la BCE.

### STABILITÉ DES PRIX

La mission du futur institut d'émission européen est, elle aussi, en théorie, clairement définie. Elle consistera à *« maintenir la stabilité des prix »*, comme le traité de Maastricht l'énonce à de multiples reprises. Mais celui-ci ne lui fixe en revanche aucun objectif de croissance, contrairement à la loi qui régit le statut de la Réserve fédérale américaine. Pour remplir sa mission, la BCE disposera d'une large palette d'instruments monétaires que l'IME (Institut monétaire européen) a pris soin de décrire en détail.

Au fur et à mesure qu'approche le jour de sa création, toutefois, les économistes mettent en évidence plusieurs zones d'ombre à propos de la BCE, susceptibles de déstabiliser l'Union monétaire et de compromettre l'avenir de la monnaie unique. Elles concernent pour l'essentiel la responsabilité du futur institut d'émission européen et ses relations avec le pouvoir politique.

Le traité de Maastricht insiste sur l'indépendance de la BCE. Celle-ci est garantie par l'article 7, qui stipule que *« ni la BCE, ni une banque centrale nationale, ni un membre quelconque de leurs organes de décision ne peuvent solliciter ni accepter des instructions des institutions ou organes communautaires, des gouvernements des Etats-membres ou de tout autre organisme. En retour, ces derniers s'engagent à respecter ce principe et à ne pas chercher à influencer les membres du système européen de banques centrales (SEBC) dans l'accomplissement de leurs mission »*.

Mais certains experts craignent précisément que ce souci d'indépendance ne conduise les dirigeants de la BCE à un dangereux isolement, à l'opacité et l'irresponsabilité. C'est l'opinion des économistes Michel Aglietta et Christian de Boissieu, qui, dans une étude récente consacrée à ce sujet, estiment qu'*« une banque centrale est d'autant plus redevable d'une communication appropriée sur ses objectifs et ses résultats, d'autant plus tenue de rendre compte au Parlement, à l'exécutif, à l'opinion publique qu'elle est indépendante »*.

Soulignant au passage qu'*« en matière de transparence et de responsabilité, la Bundesbank ne fournit pas un modèle pour la future BCE »*, MM. Aglietta et de Boissieu prônent plusieurs aménagements institutionnels – renforcement des prérogatives monétaires du Parlement européen, publication des délibérations du conseil de la BCE – qui permettraient, selon eux, à la BCE de se rapprocher du mode de fonctionnement de la Réserve fédérale américaine. Faute de quoi la politique monétaire européenne se priverait du soutien populaire et se heurterait à la méfiance de la classe politique. Le risque est d'autant plus grand que le conseil des gouverneurs de la BCE ne comprendra que de *« purs »* banquiers centraux, ne contiendra pas de personnalités issues du monde politique ou de la société civile comme c'est aujourd'hui le cas à la Banque de France et même à la Bundesbank.

### « POLICY MIX »

Derrière cette question se cache celle du rapport de force entre le pouvoir politique et le pouvoir monétaire dans la future zone euro. Il s'agit d'éviter que celui-ci ne se résume en une série d'affrontements publics et de condamnations réciproques.

Une des difficultés de l'Union monétaire sera l'élaboration et l'efficacité du *policy mix*, c'est-à-dire l'équilibre entre des politiques budgétaires qui resteront de la responsabilité de chaque Etat et une politique monétaire supranationale. Comme le note Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI), *« il est particulièrement important d'organiser la concertation et l'échange entre les ministres des finances et les autorités monétaires européennes. L'objet serait essentiellement de débattre des grandes options retenues, dans le respect de l'indépendance de chacun »*. Il ajoute que *« l'interaction et la circulation de l'information sont un préalable à la définition de politiques appropriées, tant sur le plan monétaire que budgétaire »*.

### TAUX DE CHANGE

Cette nécessaire coordination et concertation vaudra notamment dans le domaine très sensible des taux de change. Selon le traité, c'est au conseil Ecofin, regroupant les ministres des finances de l'Union, qu'il reviendra de formuler les orientations générales de politique de change. C'est aux chefs d'Etat et de gouvernement qu'il appartiendra de décider, par exemple, du niveau souhaitable de l'euro par rapport au dollar ou par rapport au yen. Mais, en même temps, l'article 109 du traité dote la BCE de pouvoirs étendus en matière de gestion quotidienne des taux de change, sans oublier que son objectif de stabilité des prix pourrait théoriquement être menacé par une dévaluation de l'euro.

Toute la difficulté consistera à éviter sur ce sujet des prises de position contradictoires de la part des pouvoirs politique et monétaire et à empêcher, de façon plus générale, qu'une grande cacophonie n'accompagne le démarrage de l'Union monétaire, ce qui serait, de l'avis des experts, le plus sûr moyen non seulement d'en réduire l'efficacité économique, mais aussi de la saboter.

*Pierre-Antoine Delhommais*



# Une union politique en quête de sens

Habituellement, la critique de l'Europe est technicienne. Elle émane de spécialistes et s'adresse à d'autres spécialistes. Pourquoi une banque centrale européenne plutôt que onze banques centrales nationales ? Qu'en sera-t-il des chocs asymétriques ? La politique monétaire menée à partir d'un seul point du territoire européen, Francfort, sera-t-elle efficace ?

Sous l'angle industriel, certains chefs d'entreprise pestent contre un euro fort qui va pénaliser leurs exportations. D'autres craignent qu'une monnaie forte les oblige à quitter les positions *« low tech »* que l'industrie occupe encore, pour rechercher des niches de tranquillité provisoire dans le *« high tech »*.

Quelques ultralibéraux prédisent que le futur super-Etat européen se révélera bien moins efficace et bien plus onéreux que les Etats nationaux, déjà empêtrés dans leurs déficits et leur bureaucratie. Vu de l'étranger enfin, des Cassandre prédisent l'exacerbation des conflits intraeuropéens : Français contre Allemands sur la politique monétaire, tandis que le déchirement sera généralisé sur celle des taux à mener en fonction de la conjoncture de tel ou tel pays.

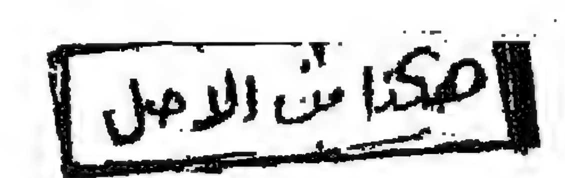
Tous ces débats qui font le pain quotidien des économistes et des financiers répondent-ils aux grandes interrogations de la population : croissance, chômage, sécurité, salaire... ? Les réponses à ces préoccupations sont d'autant plus vagues que les hommes politiques n'ont jamais vraiment dévoilé les finalités politiques de la construction européenne. En France, technocrates et politiques, tous partis confondus, se sont toujours entendus pour éviter tout débat sur l'unification politique de l'Europe. Peur irrationnelle de la division ? Peut-être !

### SOURIS DE LABORATOIRE

Reste que nos gouvernants se sont conduits vis-à-vis des Français comme ces scientifiques vis-à-vis des souris de laboratoire. Ils ont construit un labyrinthe balisé d'obstacles (l'Europe), ont soigneusement camouflé l'arrivée (l'union politique), et ont fait du franchissement de chaque étape économique un événement qui rendait tout retour en arrière plus douloureux que la fuite en avant. Résultat : l'euro est aujourd'hui le prélude de l'union politique sans que jamais le moindre débat sur l'intérêt de cette union ait été mené.

La question qui se pose est alors la suivante : si le chômage ne baisse pas, si les impôts demeurent à un niveau élevé, si l'activité économique continue de créer un sentiment d'insécurité croissant chez les salariés, rien ne dit que l'euro et le processus d'union politique n'en feront pas les frais. Pourquoi les Français se sentiraient-ils liés à un processus sur lequel ils n'ont jamais été réellement consultés – le référendum de Maastricht n'a jamais été explicite sur l'union politique – et qui risque fort par conséquent, au premier coup de grisou, de faire office de bouc émissaire ? Qu'on se le dise, le risque de l'euro n'est pas technique, mais politique.

*Yves Mamou*



هكذا من الأصل





L'EURO

# Le conseil de l'euro, un club réservé aux Onze, mais ouvert aux Quinze

**BRUXELLES**
**(Union européenne)**
*de notre correspondant*

En mai ou en juin, le conseil de l'euro qui rassemblera les ministres des finances des onze pays qualifiés pour la monnaie unique, devrait tenir sa première réunion. La présidence des Quinze est exercée actuellement par la Grande-Bretagne qui ne fera pas partie de la première vague de l'union monétaire. C'est donc probablement l'Autriche (laquelle assurera la présidence au second semestre) qui pilotera ses travaux.

Les tensions surgies l'an passé à son propos se sont atténuées, si bien que, sauf surprise, cette « première » s'opérera en douceur. Elle est attendue par la France, qui a toujours plaidé pour que la gestion de l'euro soit également suivie au niveau politique et non pas laissée exclusivement aux soins de la Banque centrale européenne (BCE).

**OPTIQUE CONSENSUELLE**

L'accord conclu par le conseil européen de Luxembourg en décembre prévoit que les pays « *in* » (participant au premier cercle fondateur de l'euro) pourront se réunir pour débattre de sujets d'intérêts communs, mais que les « *out* », s'ils s'estiment concernés, seront en droit de demander que les mêmes dossiers soient examinés au sein du conseil Ecofin (qui regroupe les ministres des finances des Quinze). Les Britanniques, qui ne gardent pas le meilleur souvenir de l'affrontement de Luxembourg sur ce sujet, n'ont apparemment pas l'intention de provoquer, sur la base du compromis issu de cette réunion, une quelconque guérilla institutionnelle. Compte tenu de leur volonté de ne pas rejoindre l'euro avant 2002, il faut s'attendre à ce qu'ils se montrent très attentifs à préserver le rôle central du conseil Ecofin.

Du côté des Onze, personne ne conteste plus le besoin, entre les pays partageant la même monnaie, d'un échange de vue régulier et approfondi sur leur politique économique. Les Allemands ont cessé de soupçonner les Français de chercher à remettre en cause les prérogatives de la BCE en s'appuyant sur le conseil de l'euro et devraient donc accepter une certaine formalisation de celui-ci. Mais les Français sont conscients que ce greffon para-institutionnel ne pourra être fécond que s'il évite une ambiance de division. « *Ce ne doit pas être un bunker à Onze ; sur beaucoup de points, il faut que les Anglais participent à la discussion* », admet-on à Bercy.

**COORDINATION BUDGÉTAIRE**

Cette manière de concevoir le conseil de l'euro, dans une optique aussi consensuelle que possible, implique que l'Ecofin s'adapte à l'effort d'approfondissement qu'exige la monnaie unique. La façon dont les Britanniques exercent actuellement leur présidence montrent qu'ils y sont prêts : c'est le sens de l'invitation de Michel Camdessus, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), lors de la session de mars, puis des partenaires sociaux pour celle de mai. A la réunion informelle de New York, en avril, tout en mettant en avant les préférences doctrinales du *New Labour* (employabilité, flexibilité...), Gordon Brown, le chancelier de l'Echiquier, s'était efforcé de promouvoir les thèmes de la coordination économique.

Le conseil de l'euro peut avoir un rôle d'impulsion pour la construction européenne, évoquer l'emploi, les revenus, le dumping fiscal, mais ne doit pas être pour autant l'organe de préparation de l'Ecofin. Il saute aux yeux, par exemple, qu'une bonne gestion de la monnaie unique implique assez vite davantage d'harmonisation fiscale. Mais, pour autant, c'est à Quinze que les décisions devront être prises, sachant, au reste, que c'est un domaine où le traité exige l'unanimité.

Les promoteurs du conseil de l'euro l'envisagent comme un club où les Onze débattront librement, de manière informelle et restreinte, de sujets représentant un vrai enjeu politique. Certains s'imposent immédiatement, tels la préparations des budgets 1999. La monnaie unique change tout : comme l'a fait déjà remarquer à plusieurs reprises Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, il est clair que les pays de la zone euro devront construire leurs lois de finances respectives sur des hypothèses de travail semblables (*prévision de la croissance* mondiale, de la relation de change euro-dollar...). C'est là un réglage qui doit se faire avant l'été.

**Les ministres des finances des pays qualifiés pour la monnaie unique assureront sa gestion au niveau politique**

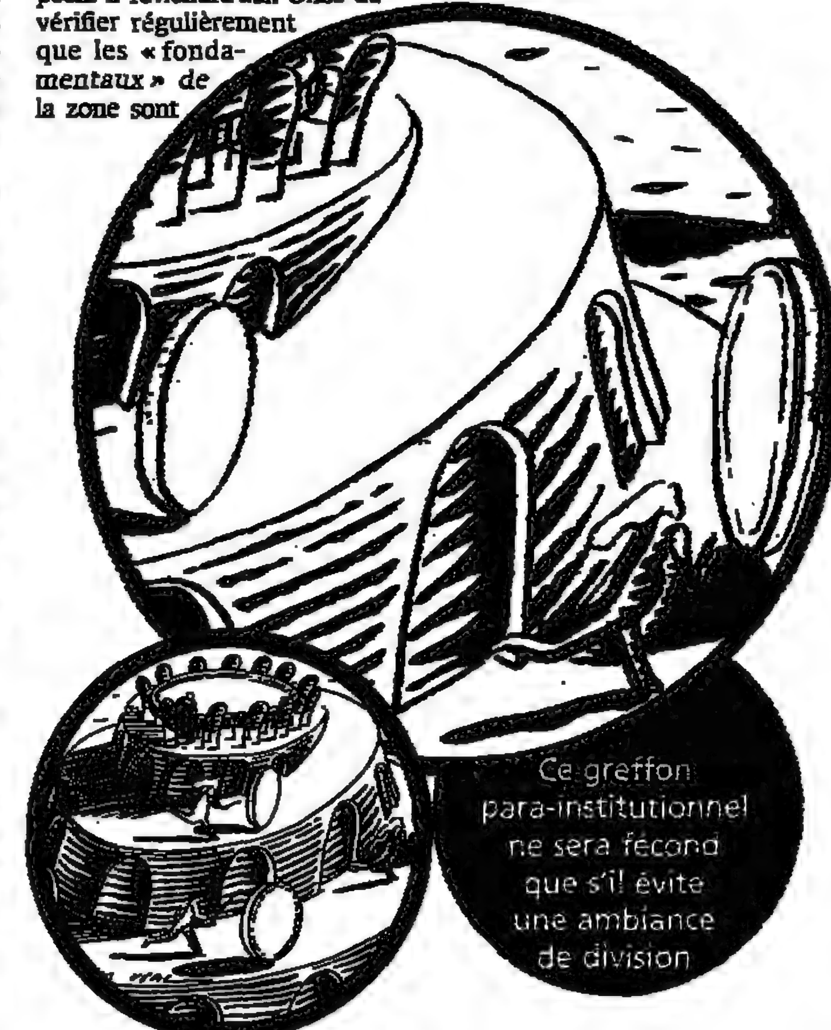
La coordination des politiques budgétaires exigera davantage : en ces temps de croissance, prometteurs de recettes fiscales abondantes, les Onze devront délibérer de l'affectation d'une partie des surplus à l'élimination graduelle des déficits. Tenus par le pacte de stabilité et de croissance avalisé en juin 1997 à Amsterdam, il leur faudra bientôt examiner les programmes nationaux pluriannuels de convergence qu'ils se sont engagés à présenter avant la fin de l'année. Il s'agira de débats délicats avec, notamment en France, une forte résonance sur le plan intérieur.

*Autre problème sensible*, la politique de change. Personne ne conteste qu'elle doit être pratiquée en étroite liaison avec la BCE, que c'est à celle-ci d'agir au jour le jour, en période de croisière, comme aujourd'hui par exemple, lorsque le dollar est fort et moyennement volatil. Mais en cas de tempête, telle une chute brutale du dollar (l'expérience passée montre qu'une telle situation n'a rien d'exceptionnel), il est important que les « *in* » puissent dégager rapidement un consensus fort sur l'attitude politique à tenir. En l'occurrence, leur intérêt peut s'avérer différent de celui des « *out* », ou, pour le moins, de ceux qui ne participeront pas au nouveau système monétaire européen (SME) et n'entretiendront donc pas une relation de change stable avec l'euro.

Tout indique que la BCE aura *intérêt à pouvoir s'appuyer, lorsque* nécessaire, sur cette expression politique collective des gouvernements constituant la zone euro. Exercice à partager avec la BCE, mais aussi avec le Parlement européen. Il reviendra aux Onze de vérifier régulièrement que les « fondamentaux » de la zone sont en phase avec le marché, que la monnaie européenne n'est pas anormalement dépréciée ou au contraire surévaluée. Cette enceinte peut aussi devenir un lieu propice pour débattre de l'évolution du système monétaire international et diffuser l'idée de stabilité monétaire.

Le conseil de l'euro ne sera pas ce « gouvernement économique » dont rêvaient les Français. Il en sera pourtant peut-être l'embryon. Les nécessités de l'euro obligeront en tout cas les Onze à gouverner ensemble.

*Philippe Lemaître*






*La signature des traités de Rome, le 25 mars 1957, qui fondent la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom).*

**1er JANVIER 1994**
La deuxième phase de l'UEM se met en place : il est interdit aux Etats membres *de financer leurs déficits* publics par la création monétaire. Les banques centrales deviennent indépendantes du pouvoir politique (le nouveau statut de la Banque de France entre en vigueur). Les politiques économiques doivent viser les « critères de convergence ». L'Institut monétaire européen (IME) est créé à Francfort. Il est présidé par Wim Duisenberg.



*Wim Duisenberg*

**1er JANVIER 1995**
L'Union européenne porte le nombre de ses membres à quinze avec l'adhésion de l'Autriche, de la Finlande et de la Suède.

**26 MARS 1995**
La convention de Schengen entre en vigueur et assure la libre circulation des personnes entre neuf pays de l'Union.

**2 JUIN 1995**
Lancement de la conférence intergouvernementale. Elle a pour mission de réformer les institutions communautaires afin de les adapter à un élargissement de l'Union à de nouveaux Etats.

**15-16 DÉCEMBRE 1995**
Le conseil européen décide que la future monnaie unique sera appelée euro et fixe le calendrier de son entrée en vigueur jusqu'en l'an 2002.

**13-14 DÉCEMBRE 1996**
Le conseil européen arrête le cadre juridique de l'euro. Il décide d'un SME bis qui définit les relations de change entre l'euro et les monnaies des Etats membres qui ne passeront pas à l'euro le 1er janvier 1999. Il choisit les billets de l'euro.

**16-17 JUIN 1997**
Le conseil européen d'Amsterdam confirme l'instauration du pacte de stabilité et de croissance entre les futurs pays participants à l'euro.

**17 NOVEMBRE 1997**
Le conseil des ministres des finances des Quinze décide d'introduire les pièces et les billets en euro le 1er janvier 2002.

**19 NOVEMBRE 1997**
Les Quinze adoptent le traité d'Amsterdam qui modifie le traité de Maastricht et qui n'entrera en vigueur qu'après avoir été ratifié par chacun des Etats membres.

**20-21 NOVEMBRE 1997**
Le conseil européen se fixe quatre objectifs pour lutter contre le chômage.

**12-13 DÉCEMBRE 1997**
Le conseil européen crée le conseil de l'euro où les ministres des finances de la zone euro discuteront de la gestion de la monnaie unique.

**12-13 DÉCEMBRE 1997**
Les Quinze décident d'ouvrir des négociations au printemps 1998 sur l'élargissement de l'Union.

**PRINTEMPS 1998**
L'Union organise une première réunion de la Conférence européenne destinée à permettre à tous les Etats candidats à l'adhésion d'exprimer leur point de vue. La Turquie refuse d'y participer. Les négociations proprement dites commencent avec Chypre, l'Estonie, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque et la Slovénie.

**2 MAI 1998**
Le conseil européen arrête la liste des pays capables d'adopter l'euro le 1er janvier 1999. Il fixe les parités bilatérales des monnaies de ces pays et crée la Banque centrale européenne (BCE).

**1er JANVIER 1999**
L'euro devient la monnaie de l'Union monétaire. Les monnaies deviennent de simples « subdivisions non décimales de l'euro ». Les taux de conversion en euro des monnaies des pays participants sont fixés de manière définitive. Les marchés de capitaux fonctionnent en euros. L'Ecu est converti en euro avec la parité de un contre un. La BCE entre en fonctionnement ainsi que le système européen de banques centrales (SEBC).

**1er JANVIER 2000**
Le nouveau cadre financier de l'Union européenne entre en vigueur pour la période 2000-2006. Le plafond des ressources propres de l'Union est fixé à 1,27 % du produit national brut.

**1er JANVIER 2002**
Les pièces et les billets libellés en euros sont mis en circulation.

**1er JUILLET 2002**
Les pièces et les billets libellés en monnaies nationales n'ont plus cours et sont retirés.



Au-delà de la nuit. Téléfilm. Jorge Montesi.

20h55 2 France

# Que restera-t-il de la politique économique française ?

**Le transfert de souveraineté ne se limitera pas au seul levier monétaire. Même les politiques salariale ou fiscale seront affectées**

Avec le lancement de la monnaie unique, la France, comme les dix autres pays qui vont participer à l'aventure monétaire européenne, va perdre le contrôle d'une partie des leviers traditionnels de la politique économique nationale. Mais sait-on précisément lesquels ? Le transfert de souveraineté se limitera-t-il au seul levier monétaire, ou sera-t-il en réalité beaucoup plus large ? Cette histoire-là n'est pas encore écrite, mais on devine dès à présent quel pourrait en être le cheminement.

Un premier point ne fait pas débat : par principe, puisque c'est le cœur même du projet européen, la France va perdre le contrôle du levier monétaire, au profit de la Banque centrale européenne (BCE). Franc fort ou franc faible... la France va donc définitivement tourner la page d'un débat passionnel qui durant des lustres a été au centre de bien des polémiques économiques hexagonales.

Formellement, la loi de 1993, qui a donné son indépendance à la Banque de France, établissait une répartition des rôles entre le gouvernement et le conseil de la politique monétaire : le premier avait la charge de la valeur externe de la monnaie, c'est-à-dire la politique de change, et, le second, celle de la valeur interne de la monnaie. Mais, insensiblement, une jurisprudence s'est intaurée : voulant jouir de la plénitude de ses nouveaux pouvoirs, la Banque a, *de facto*, eu la haute main sur la totalité de la politique monétaire et a largement usé du droit – que la loi lui reconnaissait – de faire des recommandations sur d'autres volets de la politique économique, notamment sur la question des déficits publics ; et, de l'autre côté, les gouvernements successifs se sont, en pratique, inclinés devant cette interprétation extensive de la loi, acceptant les critiques de la Banque, mais sans user de ses propres prérogatives monétaires.

**Même si le gouvernement a toujours la liberté de définir les dépenses qu'il juge prioritaires, voire de majorer très légèrement les dépenses, la politique budgétaire sera désormais sous très forte contrainte**

En ira-t-il de même au niveau européen ? Les socialistes français ont longtemps plaidé contre une telle évolution, souhaitant qu'une instance politique fasse contrepoids à la BCE indépendante. Mais il n'est pas sûr, pour autant, que le conseil de l'euro joue effectivement le rôle souhaité par Paris. C'est en tout cas l'une des grandes inconnues de la monnaie unique : pour la gérer, y aura-t-il d'autres pilotes que ceux de la BCE ? Un deuxième constat ne fait, lui non plus, guère de doute : la France va perdre la maîtrise d'une bonne partie de sa politique budgétaire. Avec le pacte de stabilité européen, et les sanctions financières qu'il prévoit en cas de dépassement des sacro-saints critères de convergence, la France, pas plus que ses partenaires, n'aura la liberté, comme elle le fit lors de la période de plongée vers la récession de 1993, de laisser filer les déficits pour amortir le choc conjoncturel.

Le levier budgétaire ne sera, certes, pas totalement grippé. Le gouvernement aura toujours la liberté d'imprimer sa marque, en définissant les dépenses qu'il juge prioritaires, voire, si la conjoncture est particulièrement favorable – comme l'estime Lionel Jospin pour 1999 – de majorer très légèrement les dépenses. Mais cette liberté-là sera désormais sous très forte contrainte.

En clair, le budget ne pourra plus jamais être le levier privilégié d'une politique « contra-cyclique ». La relance, version 1981, ou le recours aux « stabilisateurs automatiques », version 1993, vont définitivement faire partie de la panoplie des politiques économiques interdites.

Officiellement, la liste s'arrête-là : la France garde la maîtrise des autres instruments traditionnels de la politique économique. Encore faut-il admettre, pourtant, que par des phénomènes de ricochet, qui tiennent tout autant à la construction européenne qu'à la mondialisation, la latitude d'action du gouvernement s'est progressivement restreinte dans de nombreux autres domaines.

Ainsi en va-t-il de la politique salariale. Durant la campagne des élections législatives de 1997, les socialistes ont plaidé en faveur d'un meilleur partage de la valeur ajoutée, à l'avantage des salaires et au détriment des profits. La « politique des revenus » est cependant, depuis longtemps, passée de mode, et l'Etat, en dehors du SMIC, n'a plus guère de moyens pour peser concrètement sur ce fameux partage.

Il en va de même de la politique fiscale. Officiellement, le gouvernement garde toute liberté d'user de cet instrument de politique économique, soit pour stimuler la demande intérieure (les gouvernements d'Edouard Balladur et d'Alain Juppé avaient justifié de la sorte leurs plans de baisse de l'impôt sur le revenu), soit pour corriger les inégalités sociales.

Mais, là encore, cette liberté sera de plus en plus encadrée. Alors que les pays européens connaissant un choc spécifique n'auront plus la liberté de manipuler leur taux de change pour regagner en compétitivité, la concurrence fiscale risque de se substituer à la concurrence monétaire. En bref, les pays européens gardent, en théorie, leur liberté d'action dans ce domaine, mais cette liberté est, en partie formelle : la libération des mouvements de capitaux, survenue en France le 1er juillet 1989, et la course au « moins-disant fiscal » qu'elle a induite, interdit, en fait, un « grand soir » des impôts, sous peine d'une sanction : une délocalisation de l'épargne ou des fortunes. Le gouvernement est d'ailleurs bien conscient du risque : s'il parle encore de réforme fiscale, il a pris soin de préciser que celle-ci interviendrait à prélèvement constant.

L'Europe qui se construit est donc beaucoup plus que l'Europe de la monnaie unique. C'est aussi une machine à niveler les spécificités nationales. Dans un dernier domaine, celui de l'épargne, imagine-t-on un seul instant que la France pourra longtemps sauvegarder un autre tabou du débat économique français, celui du Livret A ? Que l'on s'en réjouisse ou qu'on le déplore, c'est en tout cas peu probable, sauf à imaginer que l'Etat accepte de subventionner un jour des petits épargnants allemands ou néerlandais.

C'est indéniablement le non-dit de la construction européenne : elle induit des évolutions qui vont très au-delà de ce qu'affirment, noir sur blanc, les textes officiels, qu'il s'agisse du traité de Maastricht ou de celui d'Amsterdam. Des évolutions autour desquelles euro-sceptiques et euro-enthousiastes n'ont pas fini de s'entre-déchirer : les premiers y verront la preuve que la France renonce à conduire une politique économique souveraine ; les seconds qu'elle est à la conquête d'une souveraineté plus large, mais partagée...

*Laurent Mauduit*

# L'union monétaire saura-t-elle absorber les chocs ?

**Le pari de la monnaie unique est qu'elle aidera les pays membres à mieux résister ensemble**

L'euro est comme une construction dont la résistance antisismique n'aurait pas été testée – par définition, puisque l'édifice est nouveau et sans équivalent ailleurs. Mais des séismes, on sait que la nouvelle zone monétaire en subira. La question est de savoir comment ils pourront être absorbés, étant donné les instruments de politique économique dont disposeront les autorités.

Plutôt que de séisme, les économistes parlent de « chocs » : ce sont des événements exceptionnels, d'origine économique ou politique, qui se traduisent par une forte réduction de la demande, et donc de l'activité, dont découlent toutes sortes de conséquences. Les exemples les plus fameux sont sans doute les deux chocs pétroliers de 1973-74 et 1979-80, provoqués par le brutal renchérissement des prix du brut. Plus récemment, la réunification allemande a aussi constitué un choc, obligeant la plus grande économie d'Europe à opérer de gigantesques transferts d'argent, afin d'intégrer au plus vite l'ex-RDA.

Les chocs pétroliers ont été des chocs « symétriques », dans le sens où ils ont atteint tous les pays industrialisés en même temps. En revanche, la réunification allemande a été un choc « asymétrique », ne touchant directement qu'un seul pays – bien que ses conséquences se soient largement diffusées en Europe par le biais de la politique monétaire de la Bundesbank.

Que se passera-t-il en cas de choc asymétrique touchant une partie de la zone euro et dû, par exemple, à une crise sectorielle, politique ou sociale ? La dévaluation, évidemment, ne sera pas possible, sauf à imaginer que le pays concerné décide de recréer sa propre monnaie – éventualité qui n'est évoquée nulle part dans les textes. L'utilisation de la politique budgétaire nationale sera très encadrée : un pays qui laisserait filer son déficit au-delà de 3 % du PIB est menacé de sanctions financières en vertu du pacte de stabilité et de croissance, à moins qu'il ne subisse une récession de plus de 0,75 % (mais, à supposer que tous les pays de l'euro se rapprochent de l'équilibre budgétaire à l'occasion de l'actuelle phase de croissance, ils regagneront une marge de manœuvre égale pour chacun à 3 % du PIB).

La comparaison est souvent faite avec une autre zone monétaire déjà existante, les Etats-Unis. Dans ce vaste pays, où les régions sont très spécialisées, et donc susceptibles de subir des chocs asymétriques (par exemple une crise pétrolière touchant le Texas), il existe un budget fédéral important capable d'organiser des transferts. Le budget de l'Union européenne, qui ne représente que 1,2 % du PIB communautaire, serait bien en peine de compenser à hauteur du tiers l'impact d'une récession spécifique à un de ses membres, comme on estime que c'est le cas aux Etats-Unis.

### L'EXEMPLE AMÉRICAIN

Toutefois, une analyse plus précise s'impose : d'abord, les pays européens ont des économies beaucoup plus diversifiées que celles des Etats américains, ce qui les rend moins vulnérables aux chocs spécifiques (encore qu'un pays comme la Finlande, qui exporte essentiellement du bois et des produits électroniques, se rapproche du cas de figure américain). Ensuite, aux Etats-Unis, le sauvetage d'Etats en cas de crise est loin d'être systématique. Enfin, le budget européen, bien que modeste, est essentiellement un budget d'investissement qui n'est pas mangé par des dépenses de fonctionnement, et il peut donc être mobilisé à plein en cas de besoin.

A ne considérer que les chocs, on risque de négliger d'autres dangers de la zone monétaire commune. Si un pays, ou une région, connaît des problèmes de reconversion, ou de récession durable, il faudra bien que l'adaptation se fasse. Ce pourrait être par la baisse des salaires réels : c'est fort peu probable, et en tout cas très long ; ce pourrait être par la mobilité de la main-d'œuvre : on sait que les barrières linguistiques et institutionnelles rendent plus difficiles les déplacements de travailleurs en Europe qu'aux Etats-Unis (encore que les années 60-70 aient vu d'immenses migrations Sud-Nord dans une Europe encore cloisonnée). Reste une autre variable d'ajustement, un risque familier aux Européens : l'augmentation locale du chômage...

Ces menaces sur la cohésion économique de la zone euro ne sont pas inédites. Au sein de l'Allemagne réunifiée, entre l'Italie du Nord et l'Italie du Sud, des exemples du même genre existent déjà avec des taux de chômage pouvant aller, d'une région à l'autre, du simple au quadruple : les nations elles-mêmes peuvent ne pas être des « *zones monétaires optimales* ». Les pays de l'Union européenne, avec leurs économies de plus en plus étroitement imbriquées, subissent déjà des chocs communs. Le pari de la monnaie unique est qu'elle les aidera à mieux résister ensemble.

Quant aux chocs spécifiques, leur gestion relèvera largement de la volonté politique. Si s'instaure une Europe solidaire – et pourquoi en douter, quand les fonds structurels ont tant fait pour unifier les niveaux de vie entre pays membres ? –, les difficultés d'un partenaire ne pourront être ignorées par les autres. Et les remèdes seront cherchés en commun. Mais si le chacun pour soi devient la règle, on peut tout craindre. A cet égard, le cas de la Flandre, qui rechigne à payer pour la Wallonie, ou de l'Allemagne, qui demande une renégociation de sa contribution au budget communautaire, sont de mauvais augure.

*Sophie Gherardi*

# L'emploi, priorité ou variable d'ajustement ?

**Un euro fort face au dollar constituerait un handicap à la compétitivité des entreprises européennes**

Quel effet la monnaie unique aura-t-elle sur l'emploi ? Dans une Europe des Quinze qui compte à ce jour 17,4 millions de chômeurs, soit 10,3 % de la population active, la question divise la classe politique et les économistes. Les déclarations récentes du chancelier allemand témoignent de ces contradictions. Après avoir annoncé, en janvier, que l'Union monétaire donnerait « *un nouvel essor à la croissance et aux emplois* », Helmut Kohl a estimé, le 30 mars, que « *nous ne faisons pas l'euro pour créer de nouveaux emplois à très court terme* ».

Il est vrai que les prévisions faites en 1988 sur les effets du grand marché intérieur réalisé en 1993 incitent à la modestie. A l'époque, le rapport Cecchini prévoyait la création de 5,7 millions d'emplois sur cinq ans pour peu qu'on mette en œuvre des politiques d'accompagnement et 1,7 million d'emplois à politique économique inchangée. Dix ans plus tard, la Commission européenne ne compte que 300 000 à 900 000 emplois supplémentaires.

### TAUX D'INTÉRÊT

Il n'empêche, les partisans de l'euro – Commission en tête – restent persuadés que l'Union économique et monétaire (UEM) est bonne pour l'emploi. Quels sont leurs arguments ? D'abord, l'euro va supprimer les incertitudes liées aux taux de change et les entreprises auront une meilleure visibilité. Finies les dévaluations compétitives et les manques à gagner pour ceux dont la monnaie se trouve renchérie. Une monnaie commune va « *élargir* » la circulation des capitaux et permettre une meilleure allocation des ressources. La limitation des déficits publics va permettre de libérer l'épargne des ménages au profit de l'investissement et de la croissance.

L'euro, monnaie stable dans un contexte d'inflation maîtrisée, sera attractive pour les investisseurs mondiaux, ce qui permettra de bénéficier de taux d'intérêt plus bas. Enfin, les coûts de conversion des monnaies pour toutes les transactions internes et les frais de couverture de change seront supprimés, ce qui représenterait un gain de plus de 0,5 % du PIB de l'Union.

Cette vision a ses contradicteurs, dont les arguments ne sont pas moins convaincants. Avec l'euro, les gouvernements vont se priver de l'arme monétaire et budgétaire qui leur permet d'amortir une crise économique. Impossible de dévaluer pour être plus compétitif que son voisin européen. Difficile de creuser les dépenses publiques du fait du pacte de stabilité qui limite à 3 % du PIB le déficit. « *Une des questions que pose l'euro, c'est de savoir comment va se faire le réglage conjoncturel en Europe. Pour éviter de tuer la croissance dans l'œuf, il faut accompagner la réduction des déficits par une politique monétaire plus expansionniste, c'est-à-dire des taux d'intérêt faibles* », explique Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'Institut français des relations internationales (IFRI).

Cette option sera-t-elle celle de la future Banque centrale européenne (BCE) ? Une partie des experts monétaires, y compris Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France et candidat à la présidence de la BCE, pensent que les taux de l'euro convergeront vers les rendements les plus bas de l'Union.

A l'inverse, d'autres estiment que, pour affirmer sa crédibilité, l'institution sera tentée d'aligner ses taux sur ceux des pays les moins vertueux. Ils craignent que l'objectif de lutte contre l'inflation ne l'emporte sur les considérations de croissance. D'autant que tous les pays européens ne sont pas au même niveau dans leur cycle économique et que certains, comme les Pays-Bas ou l'Irlande, sont plus avancés que la France ou l'Allemagne.

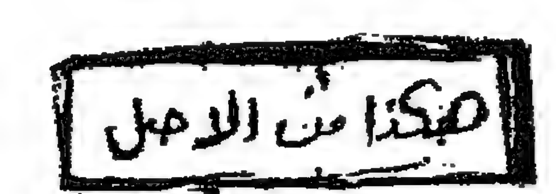
Paradoxalement, l'euro risque d'être victime de son succès. En effet, « *il s'appréciera face au dollar, car il sera très demandé par des gouvernements qui ne participent pas à la monnaie unique européenne et les marchés financiers* », a estimé le 16 avril un conseiller particulier auprès du directeur général du Fonds monétaire international (FMI). Une monnaie forte constituerait un handicap à la compétitivité des entreprises européennes comparées à leurs concurrentes américaines ou asiatiques. Qui l'emportera, des autorités politiques ou de la BCE, dans la définition de la valeur souhaitable de l'euro vis-à-vis du dollar ?

### CONCURRENCE ACCRUE

Enfin, la concurrence accrue à l'intérieur du Vieux Continent risque d'avoir des effets ravageurs sur le plan social et pour les entreprises mal préparées. L'euro va permettre une comparaison immédiate des prix. Une moindre compétitivité ne pourra pas être corrigée par une dévaluation, et l'Europe risque d'évoluer vers une zone de libre-échange où le moins-disant social ou fiscal l'emportera.

L'emploi risque de devenir un poste d'ajustement, estime Gérard Lafay dans son dernier livre, *L'Euro contre l'Europe* (Arléa, 1997). Le chapitre sur l'emploi arraché par la France lors du conseil européen d'Amsterdam en juin 1997 (qui a permis d'ajouter la « *croissance* » à un pacte seulement qualifié, initialement, de « *stabilité* ») serait-il de nature à infléchir ce penchant ? Il y a fort à craindre qu'en l'absence d'étroite coordination des politiques économiques et de l'emploi, l'Union économique et monétaire engendrerait de vives tensions sociales. L'euro condamne les Etats européens à davantage de solidarité. Faute de quoi l'UEM risque de tanguer dangereusement.

*Martine Laronche*



# Vingt-deux points d'interrogation sur la monnaie unique

**1**

### Pourquoi la monnaie unique s'appelle-t-elle « euro » ?

Les quinze membres de l'Union européenne ont adopté, à l'unanimité, le nom d'euro pour désigner la monnaie unique en décembre 1995. Celle-ci aurait dû s'appeler « écu » en conservant la désignation de la *« monnaie panier »* (panier de devises servant d'élément de référence au système monétaire européen ou SME) existant jusque-là. Mais, outre qu'un certain nombre de pays préféraient un changement de nom pour bien signifier que l'union monétaire franchissait une nouvelle étape, les Allemands étaient opposés à l'écu qui, selon eux, avait perdu de sa valeur par rapport au mark depuis la création du SME, en 1979. De plus, en allemand, *« écu »* sonnait comme *« eine Kuh »* (une vache), ce qui n'était pas très heureux...

**2**

### Que représente le sigle de l'euro ?

Il a été choisi par la Commission européenne à partir de deux composantes : l'epsilon, cinquième lettre de l'alphabet grec pour rappeler l'héritage d'un pays qui a été le berceau de la culture européenne, et le E, la première lettre du mot « Europe ». Les deux traits parallèles ajoutés à l'epsilon symbolisent la stabilité de l'euro.

**3**

### Combien y aura-t-il de pièces et de billets ? Quelle sera la subdivision de l'euro ?

Il y aura huit sortes de pièces différentes et sept coupures en euros. Les pièces seront de 1, 2, 5, 10, 20 et 50 cents ainsi que de 1 et 2 euros. La pièce de 2 euros aura une valeur d'environ 13 francs français.

Les pièces comporteront une face commune aux Quinze, à savoir la carte de l'Union, et une face spécifique pour chaque pays. Les billets, de taille différente et proportionnelle à leur valeur (exception faite des grosses coupures de 200 et 500 euros), seront de 5 euros (gris), de 10 euros (rouge), de 20 euros (bleu), de 50 euros (orange), de 100 euros (vert), de 200 euros (jaune) et de 500 euros (violet). Leur valeur sera donc comprise entre 32,50 francs et 3 250 francs environ.

L'euro sera subdivisé en 100 cents et on parlera de centièmes d'euros. Mais, dans la pratique, on préférera sans doute utiliser les centimes (d'euros) ou euro-centimes, ne serait-ce que pour éviter des confusions phonétiques : *« 500 d'euros »* et *« 500 euros »* auraient à l'oreille, dans les pays francophones, une consonance trop voisine.

**4**

### Qui frappera ces pièces et émettra les billets ?

Les futures pièces continueront à être frappées par l'institut d'émission de chaque pays membre (en France, par les Monnaies et médailles, à l'usine de Pessac). En revanche, l'impression des billets (représentant des styles caractéristiques de sept époques de l'histoire européenne de l'architecture) sera placée sous la responsabilité de la Banque centrale européenne qui la répartira entre les pays membres.

La fabrication de ces nouveaux instruments monétaires devrait commencer au second semestre 1998 et concerne des montants colossaux : 12 milliards de billets et 70 milliards de pièces circulent actuellement en Europe. L'usine de Pessac devra tripler sa production annuelle pour atteindre 2,5 milliards de pièces chaque année à partir de 1998 !

**5**

### Quand l'euro deviendra-t-il une véritable monnaie ?

Dès *le 1er janvier 1999* (en réalité le 4 janvier en raison du week-end), la monnaie unique aura cours légal en lieu et place des onze devises européennes des pays participant à l'euro. Mais celles-ci continueront à coexister avec l'euro pendant une durée de trois ans jugée nécessaire pour pouvoir assurer, matériellement, la frappe des pièces et l'impression des billets en euros et pour permettre l'adaptation à la nouvelle monnaie de tous les dispositifs et installations informatiques (notamment 3,2 millions de distributeurs automatiques de billets en Europe). Dans un premier temps, l'euro sera représenté de façon scripturale, ce qui signifie qu'il sera utilisé pour les transactions en chèque, par virement ou par carte bancaire (à la condition que les intéressés aient ouvert un compte en euros), ceci jusqu'au 1er janvier 2002. Mais l'on pourra toujours continuer, parallèlement, à effectuer des achats et des transactions financières dans la monnaie de chaque pays.

Ce n'est qu'après cette date, l'euro devenant monnaie fiduciaire, que seront *mis en service pièces et* billets en euros, lesquels remplaceront le plus vite possible les monnaies locales. Ces dernières cesseront d'avoir cours légal au 1er juillet 2002. Durant ces six mois de battement, les paiements pourront encore *être effectués indifféremment* en euros ou en monnaie locale, mais le recours à la monnaie unique sera favorisé. Passé ce délai, les billets n'ayant plus cours légal pourront être repris par les instituts d'émission locaux (la Banque de France par exemple).

**6**

### Quand sera fixé le taux de conversion de l'euro par rapport aux monnaies locales des Quinze ? Comment sera calculé le prix des biens en euros ?

Le mode de calcul de ces taux de conversion sera arrêté avant le 1er janvier 1999, la fixation irrévocable des parités prenant effet à cette date. Le franc, le mark ou la peseta, par exemple, auront alors un taux de change en euros définitivement *fixé. Ce taux de conversion de l'euro* sera assez proche de la valeur actuelle de l'Ecu (European Currency Unit).

Calculé en francs français, l'euro devrait valoir actuellement autour de 6,60 francs. Pour connaître le prix d'un bien en euros, il faudra donc diviser son prix en francs par 6,60.

Il aurait été plus facile, ainsi que le suggéraient certains hommes politiques, d'opter pour un cours *rond, par exemple 6* francs pour un euro. Mais le taux de conversion doit répondre à une réalité économique et monétaire, à savoir les taux observés sur les marchés des changes entre les différentes monnaies concernés. Dans le cas contraire, les produits et biens d'un pays, exprimés en euros, deviendraient subitement plus chers (ou moins chers) qu'ils ne l'étaient avant la conversion.



**7**

### Comment sera réglé le problème des « arrondis » ?

Le taux de conversion euro-franc français comportera cinq chiffres après la virgule. Une fois effectuée la division en euros d'un prix exprimé en francs, on obtient plusieurs décimales. La règle *sur les « arrondis »* prévoit de retenir les deux premières décimales et d'arrondir ainsi les suivantes : si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9, on arrondit au centime supérieur : si elle est comprise entre 0 et 4, le centime reste inchangé.

Sur la base d'un taux euro/franc indicatif de 6,54551, un article facturé 1499 *francs*, soit 229,01195 euros, sera arrondi à 229,01 euros. Un bien facturé 49,90 euros vaudra (avec un taux de conversion identique) 326,62095 francs, montant arrondi à 326,62 francs.

**8**

### Ces ajustement sur les « arrondis » vont-ils entraîner une hausse des prix ?

Dans un premier temps, il vont surtout constituer un casse-tête, et susciter des contestations dans la mesure où la conversion d'un prix en francs converti en euros, puis reconverti en francs, ne tombe pas toujours juste. Un décalage allant *jusqu'à 2 ou 3 centimes* (dans un sens comme dans l'autre) peut en résulter. Pour ce qui est du risque de hausse des prix que redoutent les associations de consommateurs (qui siègeront dans les futurs « observatoires de l'euro »), le danger est réel *– mais minime – puisqu'il* n'existe plus de contrôle des prix. L'administration a promis d'être vigilante...

Les éventuels dérapages ne sont pas à exclure mais le recours au double affichage (en francs et en *euros) durant la période transitoire* – que préconisent les associations de consommateurs – ainsi que le libre jeu de la concurrence devraient rapidement permettre une normalisation. Les commerçants doivent afficher des prix en euros *qui soient l'équivalent exact des* prix en francs.

Du côté des entreprises, on escompte, au contraire, une baisse des prix compte tenu des possibilités offertes de comparaison des prix, pour un même produit ou un produit voisin, dans tous les pays européens.

**9**

### Quand pourra-t-on effectuer ses achats ou des transactions financières en euros ?

Théoriquement dès le 1er janvier 1999, mais uniquement sous forme scripturale (chèque, virement ou carte bancaire) et à la condition de posséder un compte bancaire ouvert en euros. Pendant la période transitoire de trois ans (1er janvier 1999-31 décembre 2001), il sera possible *d'effectuer ces opérations indifféremment* en euros ou en monnaie nationale. Une seule carte bancaire suffira pour régler des factures en euros ou en francs, à condition toutefois que le commerçant ait adapté son système de facturation (il existe actuellement 600 000 terminaux de paiement électronique en France) aux deux monnaies.

Ce n'est qu'à partir du 1er janvier 2002 qu'elles pourront être réalisées en espèces (pièces et billets en euros) et que tous les chéquiers seront établis en euros.

**10**

### Qu'est-ce que la règle du « ni-ni » ?

Adoptée par l'administration en 1996, elle stipule qu'il n'y aura ni obligation ni interdiction pour les agents économiques (particuliers, *entreprises, institutions diverses*) d'utiliser l'euro dans leurs relations commerciales jusqu'au 1er janvier 2002, date de mise en circulation des pièces et billets en monnaie unique. Il est cependant recommandé aux entreprises sous-*traitantes de grands groupes* européens ou internationaux d'accélérer leur conversion à l'euro.

Pendant la période transitoire (1er janvier 1999-31 décembre 2001), un consommateur pourra effectuer ses achats en euros (uniquement par chèque ou carte bancaire), *mais* il ne pourra pas obliger un commerçant à accepter un paiement en euros. Pas plus qu'un vendeur ne pourra obliger un client à le régler en euros.

**11**

### Les banques vont-elles faire payer à leurs clients ces nouveaux services ?

Aucune règle européenne n'a pu être édictée à ce jour sur ce point, signe révélateur de la concurrence *qu'entendent se livrer les établissements* bancaires au sein de la future zone euro, les banques les plus fragiles ne pouvant garantir la gratuité de toutes les opérations. Pour le seul secteur bancaire, le passage à l'euro représente une facture glo*bale de 20 milliards de francs. Il fau*dra bien que quelqu'un la paie...

Dans la majorité des cas, des opérations classiques telles que la transformation d'un compte en francs en compte en euros ou le règlement d'une somme en euros sur *un compte bancaire en francs*, devraient être gratuites. En revanche, des opérations plus coûteuses, tels que des virements effectués entre l'un ou l'autre des onze pays fondateurs, seraient facturées. A terme, il faut s'attendre à ce que les services bancaires deviennent payants en échange de la rémunération (par la banque) des dépôts à vue effectués par leurs clients. Ce qui permettrait aussi de clore un contentieux qui dure depuis de nombreuses années et qui faisait de la France une « exception » en Europe.

**12**

### Comment seront réglés les salaires ? Comment seront effectuées les déclarations d'impôts ? Dans quelle monnaie seront versées les retraites ?

Les salaires seront réglés en francs jusqu'au 31 décembre 2001 et, conformément à la règle du « ni-ni », aucune entreprise ne pourra obliger ses employés à accepter le paiement de leurs salaires en euros. Dans l'intervalle, il est recommandé *de faire figurer une ligne supplémentaire*, au bas du bulletin de paie, en euros, correspondant au salaire total exprimé en francs ; voire d'établir des feuilles de paie communes, en euros et en francs. A titre pédagogique...

De la même façon, particuliers et personnes morales continueront à effectuer leurs déclarations fiscales en francs jusqu'en 2002, tout en ayant la possibilité, dès 1999, de payer leurs impôts en euros ou en francs. La première déclaration fiscale rédigée uniquement en euros, établie en 2002, portera sur les revenus de 2001. Les salariés payés en francs jusqu'à fin décembre 2001, devront alors effectuer la conversion de leurs revenus en euros.

Enfin, ce n'est qu'à partir du 1er janvier 2002 que les retraites – de même que toutes les autres prestations sociales – seront versées en euros.

**13**

### Quelles seront les conséquences pour les épargnants ?

Ils seront parmi les premiers concernés. Dès le 1er janvier 1999 (en réalité le 4 janvier), l'ensemble des marchés de capitaux (changes, monétaire, obligataire, actions) basculant en euros, toutes les cotations s'effectueront en monnaie unique. Les produits des sicav et des fonds communs de placement seront li*bellés en euros et les épargnants* verront leurs divers placements sur les marchés financiers convertis en euros selon la parité euro/monnaie locale précédemment fixée.

Toutefois, durant la période transitoire de trois ans, il sera toujours possible de continuer à passer des ordres de Bourse en francs. C'est l'établissement bancaire qui convertira ces montants en euros. Il ne sera donc pas nécessaire, dans un premier temps, d'ouvrir un compte-titres en euros.

**14**

### L'avènement de l'euro va-t-il entraîner une délocalisation accrue de l'épargne ? Quels avantages offre-t-il pour les marchés financiers européens ?

*Il est d'ores et déjà possible* d'acheter un produit financier ou de souscrire une assurance-vie dans un pays autre que celui où l'on réside. Mais cela entraîne des frais et il est parfois difficile de comparer un produit à un autre en raison de l'effet de change. *Le passage à l'euro* devrait gommer ces difficultés et ouvrir des opportunités nouvelles aux épargnants.

En revanche, l'absence d'harmonisation fiscale sur les produits d'épargne entre les pays fondateurs de l'euro aura pour effet une délocalisation de l'épargne vers les pays pratiquant une politique fiscale plus *favorable en matière de placements*. L'avantage de la monnaie commune est d'offrir à l'investisseur, européen comme extérieur à l'Europe, une plus grande liquidité et une réelle stabilité monétaire, les variations de change d'un pays à l'autre étant supprimées.

**15**

### Quels changements comptables ou juridiques sont à prévoir pour les entreprises ?

Les entreprises devront s'adapter à la monnaie unique dans de nombreux domaines. Elles ne sont pas tenues de convertir nécessairement leur capital social puisqu'il basculera automatiquement en monnaie *unique à la fin de la période transitoire*. Les comptes annuels, ainsi que tous les documents financiers, pourront être publiés en euros dès le 1er janvier 1999 pour les sociétés qui auront opté, d'entrée, pour la comptabilité en euros. De même, les entreprises dont les cours seront exprimés en euros à la même date, pourront adresser les documents de référence à leurs actionnaires dans la même monnaie.

Cependant, toujours au nom de la règle du « ni-ni », rien ne pourra obliger les entreprises à tenir une double comptabilité – en francs et en euros – durant la période transitoire de trois ans. A partir de 2002, en revanche, toute la comptabilité devra avoir basculé en euros.

**16**

### Pourquoi parle-t-on de troisième phase de l'Union économique et monétaire ? Quelles sont les deux premières ?

Le processus d'intégration à l'Union économique et monétaire (UEM) a démarré le 1er juillet 1990 *pour s'achever le 31 décembre 1993*. Cette première étape a permis la mise en place de la libre circulation des capitaux entre les Etats membres, lesquels ont commencé la coordination de leurs politiques monétaires et la définition d'un « programme de convergence ». *La* deuxième étape, du 1er janvier 1994 au 31 décembre 1998, correspond à l'entrée en vigueur du traité sur l'Union européenne signé à Maastricht, à la création de l'Institut monétaire européen (IME) auquel succédera la Banque centrale européenne (BCE), à l'extension de la coordination des politiques monétaires des Etats membres, enfin à la désignation des Etats qui constitueront le cercle fondateur de l'euro et à l'officialisation de la BCE.

La troisième étape de l'UEM est marquée par la création de la monnaie unique, le 1er janvier 1999, son utilisation « au quotidien » intervenant à partir du 1er janvier 2002.

**17**

### Comment les pays participant à l'euro pourront-ils mener une politique monétaire et économique commune ?

Avec l'euro, la politique monétaire – des Onze dans un premier temps, des Quinze à terme – ne pourra relever que d'une autorité commune. Le pouvoir de création *monétaire appartiendra, au 1er janvier 1999*, au système européen de banques centrales (SEBC), composé des banques centrales des différents pays-membres et placé sous la responsabilité de la Banque centrale européenne (BCE), laquelle entrera en fonction le 1er janvier 1999.

La politique monétaire des Onze sera unique et décidée à l'échelon communautaire. Le reste de la politique économique – notamment *budgétaire – restera du ressort de* chaque pays-membre. Mais les politiques budgétaires devront être étroitement surveillées, pour se conformer aux critères de Maastricht et au pacte de stabilité et de croissance, destiné à éviter que la politique budgétaire trop laxiste d'un pays ait des conséquence néfastes sur les autres pays de la zone euro, déclenchant notamment une hausse des taux d'intérêt.

**18**

### Comment fonctionnera la Banque centrale européenne ?

Cette institution, indépendante des gouvernements des pays-membres et dont le siège est à Francfort, est constituée d'un directoire, composé de six membres nommés par le Conseil européen et de l'ensemble des gouverneurs des banques centrales des pays de la zone euro.

*Sa mission est de garantir la stabilité* des prix au moyen d'une politique de taux d'intérêt destinée à déjouer les risques d'inflation. Elle sera également chargée de conduire les opérations de change de la zone euro et de gérer les réserves de change au nom des pays appartenant à cette entité.

**19**

### Qu'est-ce que le pacte de stabilité et de croissance ?

L'initiative de ce pacte qui était initialement de « stabilité » uniquement, revient à l'Allemagne. C'est elle qui l'a proposé en novembre 1995, en expliquant qu'il fallait s'assurer qu'après la mise en place de la *monnaie unique, en janvier 1999*, les pays fondateurs du premier cercle de l'euro, respectent bien, notamment en matière budgétaire, les disciplines (conformes aux « critères de convergence ») qu'ils se sont imposées pour réussir l'examen de passage à l'euro. Le non-respect de ce pacte entraîne, après des procédures de rappel à l'ordre, l'application de sanctions financières (dans un premier temps, une caution représentant 0,5 % du PIB) pour les pays en contravention.

Soucieux de répondre aux critiques adressées à cette conception très « monétariste » du futur euro qui laissait peu de place aux autres composantes de la politique économique et, surtout, qui ne prenait pas en compte les questions de l'emploi alors que l'Europe des Quinze compte encore plus de 17 millions de chômeurs, il a été décidé, au conseil d'Amsterdam de juin 1997, d'ajouter le terme de « croissance » au pacte de stabilité.

Parallèlement a été décidée la création d'un conseil de l'euro, destiné à réhabiliter l'influence du poli*tique et à contrebalancer le poids* de la Banque centrale européenne que d'aucuns jugent, par avance, excessif au regard des autres instances communautaires et gouvernementales.

**20**

### Qu'est-ce que le « SME-*bis* » ?

La zone euro va, de fait, fonctionner à deux vitesses : d'un côté les onze pays élus (les « in»), de l'autre les quatre « pré-in» qui ont été mis en demeure *(la Grèce)* ou préféré rester en dehors de la monnaie unique (la Grande-Bretagne, le Danemark et la Suède). Pour éviter que ces derniers ne tirent trop d'avantages de la situation, il a été décidé qu'à partir du 1er janvier 1999 serait institué un « *SME-bis* » visant à limiter les variations des monnaies « pré-in » et à préparer leur adhésion à l'euro.

**21**

**L'euro pourra-t-il concurrencer le dollar ?**

La création de l'euro devrait permettre de diminuer progressivement la dépendance des économies européennes à l'égard de la monnaie américaine. L'Europe des Quinze constitue déjà la première puissance commerciale et économique mondiale. Elle compte actuellement plus de 370 millions d'habitants – et autant de consommateurs. Si son élargissement à l'Est est mené à terme, elle regroupera 27 pays-membres et 480 millions d'habitants, un vaste ensemble qui bénéficiera d'une monnaie commune pour facturer ses échanges commerciaux et ses transactions financières. Au lieu de recourir, comme c'est le cas actuellement au dollar et, dans une moindre mesure, au mark.

Le dollar continue à bénéficier aujourd'hui d'une suprématie sur la scène économique internationale. Il est encore utilisé dans plus de 50 % des échanges commerciaux internationaux, constitue près de 65 % des réserves de change et sert à environ 80 % des transactions financières. Alors que les Etats-Unis ne représentent plus que 23 % du PIB mondial et 32 % du PIB des pays de l'OCDE, contre plus de 38 % pour l'Union européenne. Un rééquilibrage s'impose ; c'est la mission qui devrait être assignée à l'euro.

Les principales fonctions d'une monnaie véritablement internationale sont au nombre de trois : elle doit être un moyen de règlement des échanges commerciaux, une monnaie de réserve pour les banques centrales, enfin une monnaie de placement et de transaction sur les marchés mondiaux. L'euro devrait, à terme, remplir ces trois fonctions. L'Europe pourra alors disposer d'une monnaie de réserve internationale susceptible d'intéresser d'autres pays, notamment les pays émergents, soucieux d'assouplir le lien qui les lie au billet vert, de diversifier la facturation de leurs transactions et le contenu de leurs réserves de change. A condition que l'euro soit effectivement synonyme de stabilité monétaire et de crédibilité économique.

**22**

**Quels sont les arguments des opposants à l'euro ?**

Sur le papier, les avantages de la monnaie unique sont nombreux : suppression du risque de change et des dévaluations compétitives, stabilisation des prix à l'intérieur de l'Union, réduction des taux d'intérêt, facilitation des échanges entre les pays membres, concurrence accrue et meilleurs éléments de comparaison offerts aux consommateurs, rééquilibrage du système monétaire international. Pourtant les opposants à l'euro et *« à l'Europe de Maastricht »* ne désarment pas.

Au-delà des critiques suscitées par le calendrier de mise en place de l'euro, les détracteurs de la monnaie unique lui reprochent plusieurs choses : le caractère contraignant du système (le *« carcan »* des critères de convergence, renforcé par les impératifs du pacte de stabilité et de croissance) qui, estiment-ils, ligote les politiques nationales et freine le processus de reprise économique. Les abandons de souveraineté (monétaire de droit, budgétaire de fait) consentis au profit de la Banque centrale européenne ; rien ne dit que le futur conseil de l'euro viendra véritablement compenser son influence. Enfin, l'absence de coordination des politiques sociales alors que le problème de l'emploi (laissé au seul recours des Etats) est loin d'être résolu et que le budget communautaire est trop insignifiant pour compenser les écarts, en matière de situation économique, qui pourraient survenir d'un pays à l'autre (chocs asymétriques).

A ces reproches, il faut ajouter le fait que la construction politique de l'Union européenne (la réforme des institutions) est laissée en plan, que l'harmonisation fiscale communautaire commence à peine à être discutée, que l'hypothèse d'un système fédéral, complément naturel de l'Union monétaire, suscite toujours une vive opposition, enfin que l'adhésion précipitée des pays d'Europe centrale et d'Europe de l'Est peut constituer aussi bien un élément de stabilisation d'une Europe considérablement élargie qu'un facteur supplémentaire de fragilisation de l'ensemble de l'édifice communautaire.

# « Les problèmes de l'Europe politique sont devant nous : frontières, identité, institutions »

**L'euro sera-t-il le détonateur tant attendu de l'unification ? Pour *Le Monde*, le député européen Jean-Louis Bourlanges et l'historien Sergio Romano ont confronté leurs réponses**

« **Sergio Romano** : Le but à atteindre a toujours été l'Europe politique. Mais, à un moment, ce but a paru trop ambitieux. Pour tenter de contourner l'obstacle, nous avons fait tout un parcours jusqu'au point décisif de la monnaie unique.

» Quelles seront les conséquences de l'euro ? Personne n'est à même de le dire, mais pour ceux qui ont cru à l'Europe politique, l'euro est un objet de scandale. L'euro est ce par quoi le scandale doit arriver : la monnaie unique nous obligera, tôt ou tard, à prendre des décisions. Nous espérons qu'à partir de là quelque chose se passera, mais comme nous n'avons aucune idée sur ce qui se passera, sur les scandales et les crises que l'euro provoquera, nous n'avons pas de projet dans le tiroir.

– **Jean-Louis Bourlanges** : La construction européenne avance par conquêtes progressives, conformément à la méthode des pères fondateurs. Mais depuis 1950, elle obéit à une logique cyclique avec des départs économiques assez brillants et des arrivées politiques plutôt décevantes. On ne peut pas analyser la monnaie unique indépendamment de cette constatation. L'euro est d'une certaine façon, comme chez Mallarmé, "*un coup de dés*" qui prétendrait "*abolir le hasard*" : l'Union économique et monétaire (UEM) est une initiative économique à forte implication psychologique et politique, par le biais de laquelle on voudrait franchir ce que nous n'avons jamais réussi à franchir jusqu'à présent, c'est-à-dire la porte sacrée du politique.

» Je crois qu'il y a une très grande ambiguïté avec l'euro, car pour les Français, les Italiens et les Belges, entre autres, la monnaie unique est un instrument de construction de l'Europe politique, une façon de politiser l'Europe. Alors que pour les Allemands, elle est une manière de dépolitiser la gestion monétaire. On devrait avoir un effet d'entraînement vers plus de coopération en matière économique, budgétaire, fiscale... Mais ce serait une erreur d'imaginer que l'euro sera un sésame nous permettant de franchir d'un coup la porte de la "grande politique". Il faudra une autre logique, une autre dynamique, proprement politique, dont l'euro ne sera pas l'ersatz. Et cette dynamique fait aujourd'hui défaut.

– **S. R.** : On ne peut pas vraiment dépolitiser l'Europe monétaire, car à partir du moment où vous avez une seule monnaie, des décisions s'imposent, des exigences apparaissent qui deviennent inévitablement et immédiatement politiques. Un exemple : pendant les cinquante dernières années, il n'y avait qu'une seule monnaie de réserve, le dollar. A partir du moment où l'euro existe, vous avez un autre candidat au rôle de monnaie de réserve. Si l'euro ne s'impose pas, ce sera un échec.

» Mais imaginons le scénario suivant : l'euro s'impose ; il devient une monnaie de réserve pour un certain nombre de pays ; cela oblige les Etats-Unis à changer totalement d'attitude. Kissinger pense que les Etats-Unis, dès qu'ils s'en apercevront, ne voudront pas le tolérer. Ce sera un tremblement de terre. C'est le scandale que je souhaite. Il faudra essayer de lui apporter une réponse positive : soit on le gère politiquement, soit on ne contrôle pas les conséquences... Ou ça marche, et nous aurons l'Europe politique, ou ça ne marche pas, et nous n'aurons rien.

– **J.-L. B.** : Est-ce qu'une puissance économique, monétaire, financière est nécessairement une puissance politique ?

– **S. R.** : Je pense qu'elle ne peut pas ne pas l'être. Nous sommes totalement dépourvus de précédent historique, car le seul exemple que nous connaissions va dans l'autre sens. Les Américains fondent la Fédération au XVIII[e] siècle et la Réserve fédérale en 1913... Par conséquent, la banque n'est que la dernière étape d'un processus constitutionnel au début duquel il y a le gouvernement, l'armée, la diplomatie, etc. Nous avons fait exactement l'inverse ; nous avons une banque centrale européenne, avant d'avoir un gouvernement.

– **J.-L. B.** : Je serai un peu moins catégorique. Sans doute devra-t-on gérer l'euro comme un instrument de présence, à défaut de puissance politique européenne. Mais je ne pense pas qu'*ipso facto* cela entraîne une émergence politique de l'Union européenne qui me paraît relever d'autres facteurs.

» Les problèmes fondamentaux que nous avons, nous Européens, si nous voulons exister politiquement, sont devant nous. Ce sont des problèmes de frontières, d'identité et d'institutions. Quand nous parlons d'Europe, de quoi parlons-nous exactement ? Qui sommes-nous par rapport à ceux qui nous sont extérieurs ? Y a-t-il une ligne, une frontière séparant ce qui constitue les intérêts spécifiquement européens et les autres...

» Nous avons évacué ce problème. Peut-être même avons-nous construit l'Europe dans le but de l'évacuer, parce que frontière signifie division ; division, conflictualité ; conflictualité, guerre latente. Je crois personnellement que nous avons une culture politique, une situation géopolitique et des intérêts spécifiquement européens qui appellent une organisation politique du continent.

» D'ailleurs, au moment de la crise avec l'Irak, on a vu se dessiner une approche européenne, même si la convergence n'est pas passée par les institutions et si la politique extérieure et de sécurité commune, prévue par Maastricht, n'a pas joué. Rien de ce qui était prévu n'a joué. Mais à travers les démarches françaises plus ou moins appuyées par les Italiens et les Espagnols, relayées par les Russes, les Arabes modérés et les Nations unies, finalement pas torpillés par les Britaniques, on a vu émerger un concept.

## Jean-Louis Bourlanges : « Je m'élève contre une conception strictement darwinienne, selon laquelle l'euro créerait spontanément un besoin politique, et le besoin l'organe nécessaire »

» Nous avons enfin un problème institutionnel qui n'est pas résolu ni même vraiment posé. Pour l'instant, l'Union européenne, c'est ce qui est beau, ce qui est rose, ce qui est pacifique, ce sont les bons sentiments, la culture de la paix. Les Etats, ce sont la mauvaise part, la part du diable, de la violence, de la gestion de crise... Du coup, l'Union européenne est un espace de bons sentiments et de non-puissance coincé entre les Etats et l'Alliance atlantique. Donc un problème de frontières, de contenu et d'articulation des rôles entre les Etats et l'Europe. L'euro n'apporte pas de solution à cet égard.

» Je m'élève contre une conception étroitement darwinienne selon laquelle l'euro créerait spontanément un besoin politique ; et le besoin, l'organe nécessaire. Darwin n'avait peut-être pas tort, mais ce type de processus demande des milliers d'années. En revanche, je crois que l'euro est un instrument de popularisation, de démocratisation de l'idée européenne parce que les Européens vont, pour la première fois, avoir quelque chose en commun, quelque chose de plus concret que le pur concept de paix. Par ce biais, il y aura de la part des citoyens une demande supplémentaire, une demande d'action politique commune, mais qui ne ressemblera pas nécessairement à l'action politique traditionnelle des Etats.

» D'ores et déjà nous voyons s'opérer un partage dans l'action internationale de l'Union européenne entre deux formes de présence politique assez différentes. D'un côté, on a une action internationale lente, sociétale, préventive, visant à réduire les déséquilibres fondamentaux de la planète ; c'est par exemple la contribution européenne à la création de l'OMC, la conférence de Kyoto, les multiples programmes Nord-Sud, Est-Ouest, la contribution de l'Europe à la paix au Proche-Orient sur le plan financier. C'est une action qui repose sur l'association entre un intérêt général planétaire qui n'est pas vraiment assumé par les Etats-Unis, même s'ils sont la puissance hégémonique, et toute une série d'organismes non gouvernementaux, de procédures multilatérales et d'institutions internationales. Là, nous sommes relativement efficaces.

» Et puis il y a la gestion de crise qui suppose mobilisation de moyens, rapidité d'exécution, arbitrage clair, et là, les institutions communautaires sont déficientes. On ne fait pas de la gestion de crise en mettant quinze personnes autour d'une table et en attendant qu'il se passe quelque chose à l'unanimité. L'Europe ressemble au Bourgeois gentilhomme : avec son argent, elle réussit fort bien. Quand elle essaie de faire semblant d'avoir une épée et qu'elle se prend pour un gentilhomme, tout le monde rigole.

– **S. R.** : Quand vous évoquez les frontières comme un des problèmes que l'Europe doit traiter si elle veut avoir une identité politique, vous avez parfaitement raison. Car on ne fera pas l'Europe avec tout le monde. Ça ne peut pas marcher. Mais pour que la question se pose, il faut qu'il y ait un scandale. Je peux imaginer le scénario : vous faites une monnaie unique ; cette monnaie, il faudra bien la défendre. C'est d'ailleurs le rôle principal de la Banque centrale européenne. Et si cette banque défend la monnaie, l'euro vaudra cher ; un euro cher est un euro qui ne favorise pas les exportations européennes. Tout le monde ne pourra pas suivre ; tout le monde ne sera pas capable de faire les réformes indispensables pour rester compétitif dans ces conditions. Ce n'est pas vrai que nous y arriverons tous ensemble. On perdra des gens en cours de route à cause d'une crise...

– **J.-L. B.** : Permettez-moi de m'inscrire en faux, non seulement par rapport à cette vision sacrificielle de l'euro, mais aussi par rapport à cette perspective qui relève de ce que Raymond Aron appelait "*l'optimisme catastrophique*". Je veux bien que l'euro soit un élément de différenciation dans l'Union européenne.

– **S. R.** : Un élément de discrimination...

– **J.-L. B.** : Je préfère différenciation. Je pense à une phrase de Lucien Febvre qui a dit : "*Ce qui compte, ce n'est pas la marge, c'est le centre.*" L'Union européenne est incapable de résoudre certains problèmes parce que son centre est actuellement vide de tout projet politique. En soi, l'euro ne comblera pas ce vide, même s'il donne aux Européens un certain vertige devant la béance à combler.

– **S. R.** : Vous m'avez opposé "*l'optimisme catastrophique*". Je ne suis pas d'accord. Si je souhaite la catastrophe, c'est que je suis très pessimiste sur un point où vous semblez un peu plus optimiste que moi. Je n'ai jamais cru que l'on pourrait mettre sur le métier l'Europe politique. Mais je suis d'accord avec votre analyse de la crise irakienne. Elle a été un succès politique dont l'Europe a été incapable de tirer les bénéfices. Or, gérer les conséquences d'une victoire est plus important que l'obtenir, et là, vous avez la preuve de l'impossibilité d'une Europe politique. Avec l'euro, nous avons une chance, à condition qu'il provoque des crises, qu'il hâte le moment de vérité... L'Europe doit avoir une tête. Nous n'y arriverons pas en échafaudant des projets d'architecture politique. On y arrivera par la crise.

– **J.-L. B.** : Sans doute ne verra-t-on pas sortir une Europe politique tout armée des conseils européens. Pour trois raisons : la résistance assez tenace des bureaucraties nationales, le fait que pour beaucoup de membres de l'Union, l'Europe a servi à se protéger contre leurs voisins ; le rapport aux Etats-Unis. Je suis frappé du fait que tout au long du combat que le général de Gaulle a mené de façon flamboyante contre l'hégémonie américaine, les Français aient été seuls. Je ne vois pas en quoi l'euro pourrait offrir des capacités de rebond.

» En revanche, il y a quelque chose que l'on doit exploiter. Les Etats-Unis sont une puissance hégémonique, mais en même temps, ils ne sont absolument pas désireux de payer le prix de la puissance, ni en termes de générosité ni en termes militaires. Les Américains devraient être conduits à reconnaître qu'ils ne peuvent ni faire tout tout seuls ni éviter de proposer aux Européens un partenariat pour la gestion d'intérêts fondamentalement convergents. La crise irakienne est un signe à cet égard.



« La Stampa »

SERGIO ROMANO

**Ancien diplomate, Sergio Romano, âgé de 69 ans, a longtemps représenté son pays, l'Italie, auprès de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN), avant d'être nommé ambassadeur à Moscou. Auteur de nombreux essais, il est actuellement éditorialiste au quotidien milanais *Corriere della Sera*.**



Meigneux / Sipa

JEAN-LOUIS BOURLANGES

**Agé de 52 ans, Jean-Louis Bourlanges siège au Parlement européen de Strasbourg où il est membre du groupe du Parti populaire européen. Adhérent direct de l'UDF, il préside la branche française du Mouvement européen.**

– **S. R.** : Même sans enfourcher la rhétorique française, il faut dire qu'il n'y aura pas de véritable Europe sans un affrontement avec les Américains. Seulement cela ne se fera pas politiquement. Il est exclu que cette Europe puisse dire aux Américains : nous ne pouvons pas avoir le même rapport que pendant la guerre froide. Il faut donc prendre le détour de l'économie. De la forte obligation d'élargir le marché pourrait sortir une prise de conscience européenne, et puisque cette prise de conscience causera un affrontement avec les Etats-Unis, cet affrontement est absolument indispensable.

– **J.-L. B.** : Où voyez-vous ces enjeux d'affrontements majeurs à long terme avec les Etats-Unis ? Européens et Américains sont fondamentalement attachés à la stabilité d'un monde qui leur a apporté la paix, la liberté et la prospérité. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y ait pas d'affrontements sectoriels dans certains domaines très importants comme l'armement, l'aéronautique, les industries culturelles. Mais un ensemble d'intérêts divergents dans des secteurs particuliers ne structure pas géopolitiquement une confrontation organisée à long terme entre les Américains et les Européens. L'ennuyeux, c'est que la faiblesse et la division des Européens incitent les Américains à faire prévaloir des logiques de confrontation à court terme sur des logiques de coopération à long terme.

– **S. R.** : Les fusions dans l'aéronautique américaine sont un sujet très important parce que c'est un

## Sergio Romano : « J'ai toujours pensé que l'Europe ne pourrait se faire que dans un rapport de forces avec les Etats-Unis »

tournant dans la politique des Etats-Unis à l'égard des lois antitrust. Les Américains sont en train de jeter à la poubelle leur législation antitrust parce qu'elle ne leur sert plus sur le marché mondial. Nous ne pouvons pas le tolérer. Mais on pourrait citer d'autres exemples plus strictement politiques. J'ai toujours pensé que l'Europe ne pourrait se faire que dans un rapport de forces avec les Etats-Unis.

– **J.-L. B.** : J'ai une vision paradoxalement moins gaullienne, moins dramatique. Je crois que nous vivons avec les Etats-Unis le décalage entre leur situation d'hégémonie et leur incapacité à conserver à long terme la volonté d'assumer le fardeau de la puissance. Je crois que la crise irakienne a été la revanche de la multipolarité sur l'unilatéralisme américain. La vocation fondamentale des Européens, c'est d'essayer de défendre leurs intérêts tout en préservant les intérêts globaux de ce qu'Edgar Morin a nommé "*la Terre-Patrie*".

» Les Européens sont particulièrement conscients de l'intérêt général de l'humanité. Je ne dis pas que ce soit une vocation "essentielle", mais aujourd'hui, pour des raisons historiques et géographiques d'ouverture sur le monde, de fragilité, de volonté de préserver un mode de vie, nous sommes très attentifs au maintien pacifique de ce que le général de Gaulle appelait "*l'équilibre*".

Il s'agit là cependant d'une différence de perception avec les Etats-Unis et non d'un réel antagonisme d'intérêt. Pour affirmer la spécificité européenne dans un cadre coopératif avec les Etats-Unis, nous avons besoin d'avancées institutionnelles visant tout à la fois à renforcer notre capacité communautaire d'action dans les domaines économique, monétaire et commercial, et à rendre plus souple notre capacité politico-militaire de gestion de crise. C'est ce qui n'a pas été fait à Amsterdam. Si nous n'arrivons pas à renforcer ce pôle institutionnel, alors nous serons vis-à-vis des Etats-Unis comme les cités grecques vis-à-vis d'Alexandre, divisés et asservis. Il y a une double spirale possible : une spirale de la désunion, de l'affrontement et de la soumission, une spirale de l'union, de la coopération et du rééquilibrage. Les Européens devront choisir. »

*Propos recueillis par Daniel Vernet*

# L'euro, monnaie internationale, concurrencera le billet vert

**L'ère du « tout dollar » touche à sa fin. Mais la devise européenne mettra du temps à s'imposer**

Les Américains ont mis longtemps à croire à l'avènement d'une monnaie commune européenne, observant même d'un air goguenard les tentatives d'unification monétaire des pays d'Europe. Cela fait longtemps que l'union monétaire est pour eux un serpent de mer : les Européens ont rêvé d'une union monétaire dès la fin des années 60, créé le système monétaire européen (SME) en 1979, inventé le principe de l'euro au début des années 90.

Leur regard a pourtant changé ces derniers temps. L'intensification de la préparation à l'euro, qu'il s'agisse des marchés monétaires, de change et de taux, des grandes entreprises comme des PME, sans parler des engagements des gouvernements en matière de politique monétaire, les ont convaincus qu'il fallait faire avec. A Washington, les sarcasmes se sont arrêtés, et on ne s'interroge plus sur le *« si »* ni sur le *« pourquoi »* de l'euro, mais bel et bien sur l'impact que la monnaie européenne aura sur le dollar.

**INERTIES**

L'Union monétaire européenne, événement le plus important du système monétaire international *depuis l'abandon des changes fixes* en 1971 ? Personne n'en doute plus. Le débat porte plutôt sur le délai que la nouvelle monnaie mettra pour grignoter les privilèges du billet vert. L'euro, monnaie de réserve internationale, les Européens en rêvent. Leur optimisme s'appuie sur la taille qu'aura la zone euro. Le rôle mondial d'une monnaie repose sur trois facteurs principaux : la taille des économies sous-jacentes ; le dynamisme de ces économies et leur position externe ; l'ampleur, la liquidité et la solidité du marché financier.

Or le potentiel économique de l'Europe unifiée sera comparable à celui des Etats-Unis et supérieur à celui du Japon. Avec 290 millions d'habitants, soit 6 % de la population mondiale, l'Union monétaire européenne à quinze pays (elle ne démarre qu'avec 11 pays) représentera près de 20 % du PNB mondial et une part identique du commerce. Si l'on se fonde sur les chiffres 1996, la part de l'Union européenne dans le PIB de l'OCDE s'élève à 38,3 % *contre 32,5 % pour les Etats-Unis et* 20,5 % pour le Japon. En excluant les échanges intracommunautaires du commerce mondial, sa part des échanges mondiaux est de 20,9 % contre 19,6 % pour les Etats-Unis et 10,5 % pour le Japon.

Autant de données qui conduisent la Commission européenne à prédire que l'euro jouera un rôle important comme monnaie internationale. Comme monnaie de facturation des échanges, il verra s'étendre son rôle dans les relations commerciales impliquant directement l'Union européenne mais *aussi au-delà*.

Compte tenu de la politique de la Banque centrale européenne, axée sur la stabilité, et des politiques nationales d'assainissement des finances publiques, l'euro devrait jouer un rôle majeur dans les portefeuilles d'actifs financiers au niveau mondial et constituer une importante monnaie de réserve.

Mais l'histoire montre qu'il faut du temps pour que la monnaie de réserve internationale dominante soit remplacée par une autre, fait remarquer l'économiste Christian de Boissieu. On l'a vu après la guerre avec le remplacement de la livre sterling par le dollar, puis avec la montée du deutschemark et du yen. Il existe des inerties dans les comportements et la monnaie dominante profite d'un cercle vertueux : l'usage appelle l'usage.

D'après les travaux de la Commission européenne, la transformation de l'euro en une grande monnaie internationale s'effectuera donc de manière graduelle, mais sera relativement importante dans les pays qui ont des liens étroits avec les pays membres participant à l'UEM. *L'évolution à long* terme de l'euro dépendra des développements et des politiques économiques de l'Union européenne et de ses partenaires.

Ce n'est pourtant pas demain que le pétrole sera libellé en monnaie européenne. Selon l'institut de prévision économique de Munich IFO, l'euro mettra du temps à s'imposer face au dollar en tant *que devise de référence internatio*nale et, au début, son rôle sera même moins important que celui des monnaies nationales qu'il remplace.

**INDÉPENDANCE**

Dans un premier temps, poursuit l'IFO dans son étude consacrée aux conséquences internationales de l'Union monétaire européenne, les cours des matières premières continueront à être fixés en dollars. En revanche, les épargnants pourraient davantage s'intéresser aux obligations européennes.

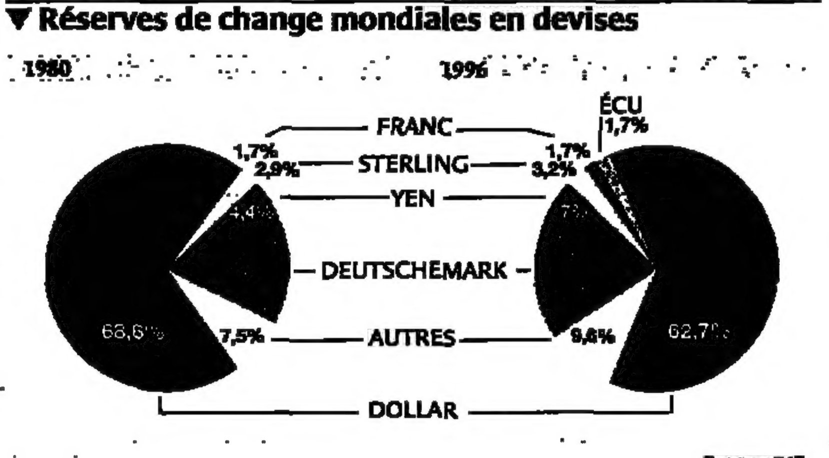
*L'euro*, alternative crédible au dollar ? *« Il en a la capacité mais sa réalisation n'est pas guidée par le désir de l'Europe de créer un contrepoids à la puissance américaine »*, déclarait le président de la commission européenne, Jacques Santer, au Forum de Davos en janvier. Le dollar reste la monnaie internationale dominante, ajoutait-il, rappelant que 50 % des exportations mondiales sont libellées en dollars ainsi que 85 % des transactions en devises.

*L'euro va devenir, dans les faits*, une monnaie internationale de premier plan, mais *« ce rééquilibrage du système financier international n'est pas un jeu à somme nulle »* où l'Union européenne se développerait aux dépens des autres. Le véritable bénéfice provient de la création d'un environnement financier plus stable pour l'économie mondiale, a estimé *Jacques Santer*.

La concurrence avec les Etats-Unis et le billet vert n'est pourtant pas absente des esprits. *« La création de l'euro permettra de nous affranchir de l'influence monétaire des Etats-Unis et de doter l'Europe d'une grande monnaie internationale »*, a déclaré, mardi 21 avril, le premier ministre, Lionel Jospin à l'Assemblée nationale. *« Pour la première fois depuis l'effondrement du système de Bretton Woods en 1971-1973, les pays européens vont avoir la possibilité de penser leur propre devenir économique de façon plus indépendante par rapport au reste du monde et de contribuer à la reconstruction d'un système monétaire international équilibré »*.

***Babette Stern***

**▼ Réserves de change mondiales en devises**




Source : IMF

# Une alternative pour les pays asiatiques

**Les économies victimes de la crise comptent diversifier leurs réserves de change, en diminuant la part du dollar**

Déclenchée le 2 juillet 1997 par la dévaluation du baht – la monnaie thaïlandaise –, la crise asiatique s'est ensuite propagée à l'ensemble des « tigres » et des « dragons » régionaux (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines), *jusqu'à affecter gravement* la onzième puissance industrielle mondiale, la Corée. La crise n'a pas seulement mis à mal les édifices bancaires et financiers de ces pays ; elle a aussi conduit les gouvernements locaux à s'interroger sur la pertinence de maintenir le lien étroit qui existait jusqu'à présent entre leurs devises respectives et le dollar, dont la hausse, quasi ininter*rompue depuis 1995*, est en partie à l'origine de leurs difficultés

Dès l'assemblée annuelle du Fonds monétaire international (FMI) qui s'est tenue en octobre 1997 à Hongkong, au plus fort de la secousse monétaire qui secouait l'Asie, plusieurs pays de la région avaient manifesté leur intention d'élargir la constitution de leurs réserves sous la forme d'un véritable panier de devises qui comprendrait davantage de monnaies autres que le dollar, y compris le futur euro.

A l'heure actuelle, la monnaie américaine représente 62,7 % de l'ensemble des réserves de change mondiales (contre 68,6 % en 1980). Le mark allemand vient en seconde position (14,1 % contre 14,9 %). Les autres devises se partagent le reste, dont le yen japonais (7 % en 1996) qui ne figurait pas dans les réserves de change mondiales en 1980.

Mathématiquement, après le lancement de la monnaie unique en janvier 1999, la part de l'euro dans les réserves mondiales, comprenant l'ancien mark (14,1 %), l'ex-franc français (1,7 %), feu l'écu (1,7 % également), et quelques autres monnaies européennes, devrait atteindre près de 18 % du total, faisant de la monnaie unique européenne la deuxième devise de change mondiale. De quoi séduire tout ceux qui *cherchent à élargir et à mieux stabi*liser leur assise monétaire.

A condition toutefois que l'euro apparaisse rapidement comme une devise de change à la crédibilité assurée.

C'est ce qu'a fait clairement comprendre, par exemple, Francis *Lau, le responsable des investisse*ments étrangers auprès de l'autorité monétaire de Hong kong, aux émissaires bruxellois venus l'interroger, à l'automne 1997, sur une éventuelle recomposition des réserves de change de l'île. A l'heure actuelle, celles-ci sont libellées à hauteur de 83 % en dollars américains et dans une moindre mesure en marks.

**CRÉDIBILITÉ**

Le directeur de l'Institute for International Economics, l'Américain Fred Bergsten, prévoit un transfert net, à terme, compris entre 500 à 1 000 milliards de dollars, du total des réserves de change mondiales, au profit de l'euro. Sans aller jusqu'à épouser ses thèses optimistes, il est évident qu'un certain nombre de pays extérieurs à l'Union européenne, asiatiques mais aussi latino-américains ou est-européens, vont reconsidérer la ventilation de leurs réserves de change, en diminuant la part réservée jusque-là au dollar. Dès les premiers mois de 1999, ils bénéficieront d'un excellent baromètre de l'intérêt accordé à la monnaie unique puisque 30 % à 35 % des emprunts émis dans le monde devraient être alors libellés en euros.

***Serge Marti***

# Un défi que s'apprête à relever la City

**La mise en place de la monnaie unique qui ne concerne pas la livre sterling, a entraîné une réorganisation de la première place boursière européenne.**

**LONDRES**
*de notre correspondant à la City*

Préparer le principal pôle étranger d'une banque d'investissement américaine à vocation planétaire, présente à Londres et à Paris depuis sa fondation au XIXe siècle, au défi de l'Union économique et monétaire *(UEM)* ; revoir la stratégie européenne dans ses métiers, de la gestion de fonds au conseil aux entreprises en passant par les activités de marché ; surmonter les obstacles créés sur le premier marché des changes au monde, le Forex, par l'apparition d'un nouvel instrument de réserve – l'euro – rivalisant avec le dollar, alors que la livre sterling ne participe pas encore à l'Union économique et monétaire... Aux yeux de Susan *Kirchhoff*, directrice du programme « UEM » de JP Morgan, établissement phare de la City, c'était une absolue priorité. La gageure a apparemment été surmontée par la filiale Europe-Proche-Orient-Afrique du mastodonte new-yorkais.

**GIGANTESQUES INVESTISSEMENTS**

*« Nous étions confrontés à une barrière psychologique : comment faire prendre conscience, à Londres comme à New York, de l'onde de choc que représente l'avènement d'une devise remplaçant onze autres monnaies qui continueront toutefois à cohabiter pendant trois ans ? Cela n'allait pas de soi »*, indique Susan Kirchhoff. JP Morgan n'a pas lésiné sur la dépense pour se préparer au « big bang » qui va frapper la première place boursière européenne le 1er janvier 1999. Une équipe d'une centaine de personnes – dont trois basées à Paris – travaille à temps plein sur le programme UEM. Le coût, en 1998, est estimé à 65 millions de dollars pour l'établissement.

Le dispositif comprend la diffusion d'une vidéo de vulgarisation, la publication d'une revue mensuelle interne et l'organisation de séminaires à l'attention des *3 800 employés. Pour adapter* l'outil informatique à l'enjeu, de gigantesques investissements ont été réalisés.

Rien n'a été laissé au hasard, comme l'attestent la réservation un an à l'avance de chambres d'hôtel et des services d'un traiteur, la confection des horaires trois-huit des techniciens et informaticiens, et l'interdiction faite à tous ceux *qui comptaient* prendre leurs congés pour Noël ou le Nouvel An de s'absenter durant cette période cruciale. Enfin, une répétition générale *« passage à l'euro »* doit avoir lieu en novembre. JP Morgan a pu compter sur l'assistance et le carnet d'adresses des éminentes personnalités européennes siégeant à son conseil international, comme l'ex-président de la Bundesbank *Karl Otto Pohl*, l'ancien secrétaire au Foreign Office Lord Howe, ou encore l'industriel italien Carlo De Benedetti.

**MENACES**

Face à ce bouleversement sans précédent, l'heure est à la coopération plutôt qu'au chacun pour soi généralement de règle à la City. Susan Kirchhoff ne tarit pas d'éloges sur la persévérance de la Banque d'Angleterre dans ce processus d'adaptation, malgré la non-adhésion britannique.

L'organisation d'une tournée médiatique pour convaincre les milieux financiers américains et asiatiques de la capacité de Londres à conserver sa suprématie face à Francfort, la publication d'un magazine trimestriel sur les problèmes pratiques de cette mise en route tiré à 40 000 exemplaires ou la *réforme* des normes comptables et juridiques pour les futures transactions en euros soulignent ce dynamisme. La Vieille Dame de Threadneedle Street s'est dépensée sans compter pour que la kyrielle d'organisations professionnelles, jusque-là rivales, travaillent main dans la main.

JP Morgan participe, par exemple, aux côtés de Paribas et de *la SBC-UBS au Security Market* Group, regroupant sous la houlette d'IBM les grandes banques américaines, nombreuses sur les bords de la Tamise. Si la préparation de ces dernières n'a rien à envier à celle des banques d'affaires européennes, tel ne serait pas le cas des japonaises, canadiennes ou arabes, jugées à la traîne.

Segmentation des marchés financiers des pays participants, présence dans la zone sud de l'UEM d'un secteur public puissant et diversifié, « problème allemand », risque de politique monétaire laxiste guidée par des impératifs sociaux comme la lutte contre le chômage ou contre les disparités régionales...

Sans sous-estimer ces menaces, Avinash Persaud, responsable de la recherche Forex chez JP Morgan, est convaincu de la réussite de l'aventure communautaire à venir : *« L'euro va se révéler une devise très forte et va défier le dollar comme monnaie de réserve dans les mois qui suivront son lancement, voire avant. Les marchés vont rapidement l'adopter comme étalon de référence pour les investissements et le commerce, ce qui va contraindre les banques centrales à faire de même »*, affirme-t-il. Comme on le voit, la City est prête à devenir le centre nerveux du *« good old euro »*.

***Marc Roche***

# La nouvelle référence du franc CFA

**La monnaie de l'Afrique francophone sera de facto liée à l'euro**

Tout allait bien. Les indicateurs économiques des Etats membres de la zone franc d'Afrique centrale et occidentale étaient tous au vert. La stabilité du franc CFA (1), conjuguée à des plans d'ajustement structurel du Fonds monétaire international, avait mis ces pays sur la voie de l'assainissement des finances publiques. Mais l'échéance du passage à l'euro se rapprochant, certains responsables africains et des hommes d'affaires ont songé que le moment était venu de corriger la valeur du franc CFA : les premiers pour se donner un peu de marge budgétaire, les seconds pour engranger quelques points de compétitivité.

**RUMEUR**

La rumeur se propageait déjà lorsque l'ancien premier ministre Pierre Messmer déclarait, au début du mois d'avril, que la dévaluation de la monnaie africaine n'était qu'une question de temps. En guise de démenti, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, expliquait que le ciel de la zone franc était dégagé.

Le Trésor français en fournissait les preuves : croissance annuelle de 4 % à 5 % depuis trois ans ; amélioration de la compétitivité-prix des pays concernés – mesurée par l'évolution du taux réel du franc CFA – de 33 % en quatre ans ; inflation limitée à 4,5 % en moyenne et prévue à 3 % au terme de cette année ; balance des paiements courants équilibrée alors que son déficit atteignait 6 % du PIB en 1993 ; enfin, investissements directs étrangers en nette hausse (2,5 milliards de francs français l'an dernier contre 1 milliard en 1995).

Même la crise asiatique n'est pas un facteur de déséquilibre selon les services du Trésor. *« L'impact en termes de compétitivité est mineur pour les pays africains concernés*, estiment-ils, *et l'impact lié au ralentissement de la demande mondiale est estimé à 0,5 % du PIB de la zone. »* Cette perte est largement compensée, précisent-ils, par *« l'accélération de la croissance en Europe, qui est son principal débouché »*. Les experts français retiennent une seule incertitude, concernant l'évolution du cours du pétrole. Là aussi, l'optimisme l'emporte : *« Les pays d'Afrique centrale bénéficient en contrepartie d'une montée en puissance de leur production pétrolière. »*

Mais les assurances françaises ne sont plus suffisantes pour rasséréner les pays africains qui tiennent, comme le Gabon, à garder à tout prix la parité actuelle (1 FF = 100 CFA). Pour eux, la France ne sera pas seule dans l'euro. Aussi, souhaitent-ils connaître la position des autres dix Etats membres de l'Union qui devraient y participer. Dominique Strauss-Kahn a promis de transmettre le message.

**OFFENSIVE ALLEMANDE**

En attendant, Paris rappelle la solidité du mécanisme de la zone CFA. Les pays membres ont une monnaie unique, au taux de change fixe vis-à-vis du franc français. La France garantit la convertibilité de la monnaie africaine à un taux fixe. Cette solidarité prend la forme de concours budgétaires, notamment sous la forme de crédits de trésorerie temporaires consentis par l'Etat français, donc le Trésor, aux banques centrales de la zone lorsque celles-ci ont épuisé leurs réserves en devises.

Sur le plan juridique, expliquent les Français, la poursuite de la coopération entre la France et les pays africains est compatible avec l'euro (article 234 du traité de Maastricht). Les modalités pratiques sont actuellement examinées par la Commission de Bruxelles mais, affirme Paris, *« nul ne songe à contester la décision française de poursuivre en l'état cette forme de coopération »*.

Il n'empêche. Les partenaires de la France se sont déjà inquiétés de ce précédent dans l'Union économique et monétaire (UEM) que représenterait la zone franc ; d'autres pays de l'euro pouvant créer des mécanismes particuliers avec des Etats tiers. Mais ce risque est théorique.

Plus sérieuse est l'offensive de l'Allemagne, appuyée par les Pays-Bas. Même si le franc CFA ne fait pas l'objet d'un soutien de la Banque de France (de ce fait, il ne sera pas soutenu par la Banque centrale européenne), les concours budgétaires français aux banques africaines suscitent l'intérêt de Bonn, qui se soucie – au nom du principe de convergence – du coût pour les finances publiques françaises d'un éventuel dérapage des économies africaines. Du côté français, on fait valoir que le risque est quasi nul, compte tenu de la part du franc CFA dans la masse monétaire de la France (entre 2 % et 4 %).

Toujours est-il que Paris a accepté d'élaborer, en commun avec Bonn, un accord destiné à donner le droit aux autres pays de la monnaie commune d'être *« informés »*. Les Français insistent sur le fait qu'il ne s'agira pas d'un droit de *« regard »*. Mais eux-mêmes reconnaissent *« le rattachement de facto du franc CFA à l'euro »*. Comme quoi, les pays africains ont été bien inspirés de vouloir prendre langue avec les autres pays européens et ne pas limiter le dialogue à la France.

***Marcel Scotto***

(1) Quatorze pays d'Afrique occidentale et centrale ont pour monnaie le franc CFA : Bénin, Burkina-Faso, Côte-d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo, Cameroun, Congo-Brazzaville, République centrafricaine, Guinée équatoriale, Tchad, Gabon.

# Une sélection d'ouvrages pour tout savoir sur la monnaie unique

**● L'EURO EN POCHE**
*de Serge Marti et Vanessa Ragot*
*La Documentation française, 1998, 96 p., 39 F.*

En 150 questions – et autant de réponses ! – Serge Marti, journaliste au Monde, et Vanessa Ragot, polytechnicienne, abordent de façon claire et pédagogique tous les thèmes liés à l'arrivée de l'euro et à la façon dont consommateurs, épargnants, entreprises et administrations vont devoir se familiariser avec cet événement historique. Comment seront converties les monnaies européennes entre elles ? Les banques vont-elles répercuter sur la clientèle le coût du basculement ? L'euro va-t-il relancer l'inflation ? Quand les salaires seront-ils versés en euros ? Quel est l'intérêt, pour la France, du passage à la monnaie unique ? Quels seront les effets de l'euro sur l'emploi ? Autant d'interrogations désormais levées.

**● L'EURO. ENJEUX ET MODALITÉS PRATIQUES**
*de Didier Cahen*
*Les Editions d'organisation, 1998, 460 p., 198 F.*

Récemment actualisé, cet ouvrage est sans doute l'un des plus complets sur les aspects techniques – notamment dans le monde bancaire et financier – du passage à l'euro. Didier Cahen, docteur en sciences économiques et consultant auprès du secteur bancaire, est l'un des rares auteurs à aborder l'état d'avancement des travaux dans les administrations publiques.

**● LE DICTIONNAIRE DE L'EURO**
*de Guy Raimbault*
*JVDS, 1996, 246 p. 140 F.*

Il s'agit d'un dictionnaire complet et rigoureux composé de plus de 600 termes ou expressions qui vont de l'abstention constructive au sommet européen de Galway en passant par Santer (Jacques), l'actuel patron de la Commission européenne.

**● L'EURO POUR TOUS**
*de Philippe Jurgensen*
*Odile Jacob, 1998, 314 p., 130 F.*

Malgré son titre, l'ouvrage est plutôt à recommander aux lecteurs habitués de la presse économique. En bon inspecteur des finances, l'auteur résume admirablement, à coup de fiches et d'encadrés, les questions que posera l'euro à ses différents usagers : particuliers, commerçants, entreprises, épargnants, banquiers. Précision garantie.

**● L'EURO**
*de Philippe Sassier*
*Flammarion, « Dominos », 1997, 125 p., 39 F.*

L'idée de monnaie unique européenne remonte au début des années 70 et du rapport Werner, a-t-on coutume de lire. Erreur ! Dès 1806, dans une lettre adressée au roi de Hollande et de Naples, Napoléon Ier s'adressait à son très cher frère en l'invitant, lorsqu'il frapperait monnaie, *« à adopter les mêmes divisions de valeur que dans les monnaies de France »* de façon qu'il y ait, dans toute l'Europe, *« uniformité de la monnaie, ce qui serait d'un grand avantage pour le commerce »*. L'ouvrage de Philippe Sassier, journaliste à France 2, ne se contente pas d'évoquer ainsi un certain nombre de rappels historiques. Il offre aussi une sorte de petit guide politique de la monnaie unique, agrémenté de quelques piques à destination de l'Allemagne. Un ton rafraîchissant.

**● L'EURO**
*de Philippe Auverny-Bennetot*
*Armand Colin/Synthèse Economie, 1998, 95 p., 37 F.*

Ce guide, très clair, écrit par Philippe Auverny-Bennetot, professeur à Paris-I et responsable des études économiques sur l'euro au Crédit agricole, évoque le bilan du système monétaire européen, le calendrier et les modalités de l'euro. Mais il s'attarde aussi sur les avantages et inconvénients de l'euro, sur le débat entre monnaie commune et monnaie unique, ainsi que sur la nécessité de renforcer le budget communautaire et d'harmoniser les fiscalités européennes, thèmes quelquefois omis par d'autres publications.

**● L'EURO**
*de Pascal Kauffmann*
*Dunod/Topos, 1997, 130 p., 47 F.*

Une bonne synthèse qui passe en revue tous les sujets intéressant la création, la mise en place et les conséquences à attendre de la naissance de l'euro. L'auteur, Pascal Kauffmann, professeur d'économie à Montesquieu-Bordeaux-IV et membre du réseau de conférenciers euro de la commission européenne, offre un plaidoyer naturellement favorable à la monnaie unique européenne.

Ce qui ne l'empêche pas de s'interroger pour savoir si l'Europe est bien *« une zone monétaire optimale »* et sur la réelle influence des chocs macro-économiques en Europe.

**● L'EURO, LA MONNAIE DU TROISIÈME MILLÉNAIRE**
*de François Delclaux et Xavier de Beergeyck*
*Gualino Editeur, 1997, 125 p., 59 F.*

L'intérêt de cet ouvrage, écrit par deux spécialistes de salles de marché, réside dans le passage consacré aux marchés financiers et au renforcement de la concurrence qui va en résulter, question vitale pour nombre d'établissements. A signaler aussi un intéressant dégagement sur les conséquences de l'euro, à la fois sur les pays de l'Union, mais aussi sur les grands équilibres mondiaux et le rôle de monnaie de réserve qu'il entend s'attribuer.

**● L'EURO POUR L'EUROPE. DES MONNAIES NATIONALES À LA MONNAIE EUROPÉENNE**
*Ouvrage collectif réalisé sous la responsabilité de l'université belge de Boeck*
*Editions de Boeck, 1998, 95 p., 76 F.*

Ce manuel comprend à la fois une chronologie des étapes importantes ayant conduit à l'Union économique et monétaire, une biographie des principaux acteurs de la construction européenne et des réponses aux questions essentielles que l'on peut se poser sur l'euro. Mais le plus intéressant est sans doute la vingtaine de graphiques qui donnent une vision détaillée (par pays) des principaux thèmes communs aux Quinze.

**● LE GUIDE DE L'EURO 98**
*Editions Jean-François Doumic, 1998, 240 p., 690 F.*

Outre les textes de référence relatifs à la construction de la monnaie européenne et une chronologie de la mise en place de l'euro, ce guide aux allures d'annuaire permet d'avoir sous la main les organigrammes des institutions françaises et européennes.

Il offre aussi la liste complète des responsables « euro » en France, dans les entreprises industrielles comme dans les établissements financiers et la biographie (agrémentée de photos, ce qui explique le prix de l'ouvrage) des principaux acteurs (français et européens) des différentes personnalités contribuant à la mise en place de l'euro.

**● MIEUX COMPRENDRE L'EURO**
*de François Descheemaekere*
*Editions d'organisation, 1998, 130 p., 69 F.*

Professeur d'économie et de politiques européennes et représentant français au Conseil consultatif des usagers de l'Union européenne, François Descheemaekere offre dans cet ouvrage une synthèse très accessible des raisons et du processus du passage à la monnaie unique.

Le dernier chapitre, particulièrement intéressant, explique la façon dont les Britanniques, les Allemands et les Américains, se sont faits à l'idée de cette monnaie unique que certains de ses détracteurs assimilent à *« un cheval de Troie de la mondialisation »*.

**● CAP SUR L'EURO**
*de Laurent Amice*
*Les presses du management, « Cibles », 1997, 110 p., 71,50 F.*

Cet ouvrage, réalisé par Laurent Amice, membre du comité de pilotage « euro » de l'AFT-IFTIM (organisme de formation du secteur des transports) et habitué des questions européennes, est clairement destiné aux entreprises. On y trouve ainsi un volet sur le traitement comptable et fiscal des charges liées au passage à l'euro ou, dans un autre registre, sur la façon de gérer au mieux le projet d'introduction de la monnaie unique.

**● L'EURO, CONSÉQUENCES JURIDIQUES ET FISCALES**
*de Chérifa Sari*
*Dalloz Service, 1998, 85 p., 76 F.*

L'euro et ses complications, c'est aussi la fortune des juristes, des experts-comptables et des fiscalistes ! Ce petit guide pratique leur est destiné ; autant qu'à ceux qui prétendent, sans doute à tort, qu'ils pourront se passer de leurs services. Un passage intéressant est consacré à la période 1999-2002 pendant laquelle euro et monnaies nationales vont plus ou moins joyeusement cohabiter.

**● L'EURO ET L'ENTREPRISE**
*de Philippe Janody et Denis Neveux*
*Nouvelles éditions fiduciaires, 1998, 190 p. 152 F.*

Un autre ouvrage destiné au monde des affaires, rédigé par deux conseils d'entreprise. Le premier est avocat et membre du groupe Témoin pour l'Europe constitué à l'initiative du ministère des affaires européennes, le second commissaire aux comptes, membre du « groupe euro » du cabinet d'audit KPMG.

**● L'UNION POLITIQUE DE L'EUROPE. JALONS ET TEXTES**
*Documents rassemblés par Pierre Gerbet, Françoise de La Serre et Gérard Nafilyan*
*La Documentation française, 1998, 500 p., 220 F.*

Un ouvrage de référence, très complet. Pierre Gerbet et Françoise de La Serre, professeurs à l'IEP de Paris et Gérard Nafilyan, leur collègue de Paris-I, ont recensé, depuis 1929 (avec le fameux discours prononcé alors par Aristide Briand devant la Société des nations), jusqu'à nos jours, une somme de textes législatifs et de déclarations importantes qui ont jalonné la longue construction de l'Europe. Le tout accompagné par une riche bibliographie.

**● LA MONNAIE UNIQUE**
*La Documentation française, « Cahiers français », juillet-septembre 1997, 86 p., 57 F.*

Un recueil de textes explicatifs sur le passage du système monétaire européen à la monnaie unique complété par des avis de spécialistes sur les enjeux et risques de l'euro.

**● L'ERREUR EUROPÉENNE**
*de Jean-Jacques Rosa*
*Grasset, 1998, 305 p., 125 F.*

Sans doute le seul vrai livre antieuro et anticonstruction politique de l'Europe. En vrai libre-échangiste, Jean-Jacques Rosa démonte les dangers du super-Etat en train de se construire et clame son opposition (*Le Monde* du 17 février).

**● LE MALENTENDU EUROPÉEN**
*d'André Gauron*
*Hachette, 1998, 285 p., 130 F.*

Le malentendu tient au fait que l'idée d'Europe en France est une idée de défense. Défense contre l'Allemagne pour que plus jamais une guerre ne vienne meurtrir les deux peuples. Résultat, une construction bureaucratique et politicienne d'ou les populations sont étrangement absentes (*Le Monde* du 3 mars).

**● LE ROMAN DE L'EURO**
*de Gabriel Milesi*
*Hachette, 1998, 230 p., 145 F.*

Journaliste à Europe 1, l'auteur raconte les dix années qui ont conduit à l'euro. Un récit politique extrêmement facile à lire, pour tous ceux qui se demandent comment on en est arrivé là.

**● LA MONNAIE UNIQUE EN DÉBAT**
*de l'Appel des économistes pour sortir de la monnaie unique*
*Syros, 1997, 170 p., 71,50 F.*

Au milieu d'une quasi-unanimité d'europhiles, europtimistes et autres ralliés à la monnaie unique, les débats organisés par l'Appel des économistes... offrent des pistes de réflexion stimulantes pour que l'Europe à venir ne soit pas celle de la régression sociale.

**● L'EUROPE DIFFICILE. HISTOIRE POLITIQUE DE LA COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**
*de Bino Olivi*
*Gallimard, « Folio », 1998, 798 p., 85 F.*

Une histoire très complète de la construction européenne, et donc de la construction monétaire. Assortie d'une chronologie et d'un index très bien faits, cette histoire européenne écrite par celui qui fut pendant vingt ans le porte-parole de la Communauté est désormais notre histoire, autant que l'histoire nationale.

**● STRATÉGIES POUR L'EURO, À L'USAGE DES ENTREPRISES... ET DES GAGNANTS DE L'EUROPE UNIE**
*d'Hervé Juvin*
*Les Djinns, « Groupe Equinoxe », 1998, 168 p., 130 F.*

L'euro inaugure l'ère de grandes manœuvres et de restructurations industrielles du fait d'une concurrence accrue, prédit l'auteur. Des secteurs insuffisamment et mal structurés vont connaître des mouvements de concentration et de spécialisation rapides. Des milliers de PME disparaîtront, par intégration dans des groupes, par fusions, ou par dépôt de bilan. D'autres se créeront ou accéléreront leur croissance. Pour réussir le passage à la monnaie unique, les entreprises doivent réaliser un véritable « check-up euro ».

**● EURO : LES ENJEUX POUR LA FRANCE**
*Points de vue recueillis par l'agence Reuters*
*Economica, 1998, 418 p., 188,50 F.*

La monnaie unique est l'occasion d'une compilation de réflexions d'économistes et de professionnels des marchés diffusées sur les services économiques en langue française de l'agence Reuters. Ces interventions qui remontent à ces deux dernières années peuvent parfois apparaître quelque peu datées.